

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langues Étrangères (Français)



École Doctorale Algéro-française de Français
Antenne de l'Université Kasdi Merbah Ouargla
Réseau EST

Thèse de Doctorat ès Sciences
pour l'obtention du diplôme de
Doctorat de français
Option : *Sciences des textes littéraires*

Présentée et soutenue publiquement
Le : 26/11/2014

par
M^{lle} Safa OULED HADDAR

Titre :

DE LA LITTÉRATURE DANS LA REVUE AFRICAINE

Directeurs de thèse :

Pr. Agnès SPIQUEL (France) - **Pr. Foudil DAHOU (Algérie)**

Jury :

M. SALAH KHENNOUR	M.C.A, Université Kasdi Merbah Ouargla	Président
M. PIERRE MASSON	Professeur, Université de Nantes	Examinateur
M. SAID KHADRAOUI	Professeur, Université Hadj Lakhdar Batna	Examinateur
M. GUY BASSET	Professeur, Université Catholique de Paris	Examinateur
M ^{me} AGNES SPIQUEL	Professeur, Université de Valenciennes	Rapporteur
M. FOUJIL DAHOU	Professeur, Université Kasdi Merbah Ouargla	Rapporteur

RESUME

La Revue africaine, journal des travaux de la Société Historique Algérienne, renferme une richesse documentaire considérable qui explore l'Algérie et d'autres régions de l'Afrique du Nord, dans tous les domaines, pour permettre au colonisateur de tout connaître sur le pays qu'il colonise.

La littérature est l'un des domaines de recherche de *La Revue africaine*, dans lequel s'est investi un nombre non négligeable de collaborateurs, aussi bien militaires qu'universitaires. Ils se sont ainsi adonnés à la collecte et la critique de textes littéraires relevant du patrimoine populaire algérien.

Cette collaboration qui a trait à la littérature constitue l'objet de notre étude. Entre productions littéraires des « indigènes » et critiques de Français faites sur celles-ci et sur le peuple algérien colonisé de manière générale, est construit notre corpus. En portant un regard postcolonial sur ces différents articles, nous trouvons que la publication de la littérature, en plus de son apport documentaire, dévoile aussi l'idéologie coloniale des différents auteurs et collaborateurs de la revue, qui sont majoritairement imprégnés du courant orientaliste faisant de l'Orient un objet de fantasme et de mépris.

ABSTRACT

The *African Review*, magazine of the Algerian Historical Society works, contains considerable documentary that explores different fields of Algeria and other parts of North Africa, to enable the colonizer knows everything about the country it colonizes. Literature is one of the research areas of the *African review* in which has invested a significant number of employees, both military and academics. They were engaged in the collection and criticism of literary texts, taking from the Algerian popular heritage This collaboration comes to literature constitute the subject of our study. Between literary "indigenous" productions, critics of French, is done this latter and on the Algerian colonized people as whole, is built our corpus. Having a postcolonial look at these articles, we find out that the publication of literature , in addition to its documentary contribution, it also reveals the colonial ideology of the different authors and contributors of the magazine, who are mostly impregnated by the orientalist trend , making the Orient an object of fantasy and contempt.

ملخص

المجلة الإفريقية، جريدة تنشر أعمال المنظمة الاستعمارية المسماة بـ "المجتمع التاريخي الجزائري". تزخر هذه المجلة بثروة وثائقية هائلة تضم عددا معتبرا من الأبحاث حول الجزائر و بعض بلدان شمال إفريقيا. و ذلك ليتمكن المستعمر من رصد جميع ما يتعلق بالبلد الذي يستعمره.

الأدب، واحد من مجالات البحث الذي برزت فيه المجلة الإفريقية و هو مجال اهتم به العديد من المتعاونين الذين اعتادوا النشر في المجلة من عسكريين و جامعيين ممن قاموا بجمع العديد من النصوص الأدبية الشعبية في كل نواحي البلد المستعمر، و هو مجال بحثنا ذاته. فيبحثنا هذا يهتم بدراسة نصوص من الأدب الشعبي الجزائري بالفترة الاستعمارية، وأعمال أدبية لباحثين فرنسيين بالمجال ذاته، مما نشر بالمجلة الإفريقية، وذلك باعتماد المنهج البحثي "الما بعد استعماري"

تؤكد نتائج بحثنا أن المقالات الأدبية المنشورة بالمجلة الإفريقية، إضافة على كونها مرجع وثائقي هام، تكشف عن الإيديولوجية استعمارية لمعظم المتعاملين و الكتاب الفرنسيين المشبعين بأفكار عنصرية وليدة التيار الإستشراقي السائد بالفترة الاستعمارية و التي تجعل من الشرق مكانا يوحى بالخيال و الازدراء.

INTRODUCTION

La Revue africaine est une référence bibliographique incontournable pour toute étude sur l'Algérie et l'Afrique du Nord. Elle recense les plus brillantes des recherches faites sur cette partie du continent africain, qui était sous domination française ; l'Algérie plus spécialement.

Pour présenter *La Revue africaine*, il faudrait tout d'abord présenter la Société Historique Algérienne. Fondée en 1856, cette dernière, comme son nom l'indique bien, se donnait pour objectif l'exploration de l'histoire de l'Algérie. Or, ce pays, avec sa diversité humaine et territoriale, a favorisé la multiplicité des domaines de recherche.

En plus de l'histoire, les travaux de la Société Historique Algérienne s'illustraient dans plusieurs autres domaines comme : l'archéologie, la géographie, l'ethnographie, la sociologie, la littérature, la linguistique, etc. Dans la partie officielle qui correspond au lancement officiel de *La Revue africaine*, Adrien Berbrugger¹, qui en était le premier président, affirme :

« La Société historique algérienne entend le mot Histoire dans son acception la plus large, y comprenant, avec l'étude des personnes, des faits et des monuments, celle du sol même [...] Elle s'occupe donc de l'histoire proprement dite, de la géographie, des langues, des arts et des sciences de toute l'Afrique septentrionale. »²

¹ Voir Annexe 01, p. 282.

² Adrien Berbrugger, « Extrait des Statuts : Journal des travaux », *la Revue africaine*, 1861, Alger, Adolphe Jourdan, p.11. In : www.algerie-ancienne.com

Alors, *La Revue africaine*, créée par cette société même, prend en charge la diffusion des travaux de cette dernière. Elle est destinée à un public français de la métropole, en vue de le tenir au courant de l'actualité de l'exploration et des découvertes du sol, considéré comme français à jamais. Cette idée de la publication des travaux scientifiques de la Société Historique Algérienne a pour origine la dépêche qu'Adrien Berbrugger a reçue de la part du Maréchal Gouverneur Randon, où il précisait que « la publication des travaux était une condition indispensable d'existence. »³

Ainsi, ces publications constituaient une source d'instruction et de divertissement, pour les Français de métropole, amateurs de lecture, et aussi pour ceux qui s'ennuyaient en Afrique, loin des livres, comme l'explique David Livingston : « un homme qui serait jeté sans livres parmi ces indigènes, serait au bout d'un an, ou un misanthrope ou un fou. »⁴

Parmi les finalités de la création de *La Revue africaine*, nous pouvons compter le projet de la plus grande bibliothèque en Afrique qui a été créée en 1838 dans la ville d'Alger, et ce, dans le but d'immortaliser les travaux et les exploits de la présence française en Afrique – en Algérie notamment – surtout que la France à ce moment avait la certitude de pouvoir y rester pour l'éternité.

La publication dans *La Revue africaine* s'étale sur cent six années, de 1856 à 1962, en comptant une interruption de quatre ans, de 1914 à 1918, soit pendant la première guerre mondiale.

Ses articles relèvent de deux catégories : d'une part les « articles de fond » qui portent sur les sciences (histoire, sociologie, ethnologie, archéologie, littérature, etc.); d'autre part, des articles décrivant le savoir et ses producteurs dans les différentes disciplines : chroniques, comptes-rendus, bibliographies, nécrologies, périodiques, bulletins, etc.

³ *Ibid.*, p. 01.

⁴ David Livingston, *Document ; nouvelles géographiques*, 2ème partie, 1854, p. 84. In Adrien Berbrugger, « Extrait des Statuts : Journal des travaux », *la Revue africaine*, 1861, *op.cit.*, p. 06.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les articles publiés dans *La Revue africaine* couvrent une grande variété de disciplines. Dans le tableau⁵ qui suit, nous avons essayé de quantifier les articles et les auteurs par rubrique.

Rubrique	Nombre d'auteurs	Nombre d'articles
Histoire	190	733
Archéologie	137	378
Ethnographie	42	128
Folklore, coutumes et légendes	70	123
Monographies	60	113
Littérature et linguistique	48	97
Religions et croyances	41	83
Biographies	48	75
Voyages	41	74
Economie	13	32
Géographie	14	31
Education et enseignement	15	19
Droit et législation	11	16
Beaux-arts et culture	08	16
Numismatique	12	13

⁵ Nous avons réalisé ce tableau, grâce au travail de quantification effectué dans un mémoire sur la *Revue africaine* : **SEDDIKI** Lamaria, *La Revue africaine de 1856 à 1961 : Etude bibliométrique*, Mémoire de magistère sous la direction de NBATI Mohamed Seddik, Université Mentouri de Constantine, Juin 2008.

Architecture et urbanisme	04	05
Météorologie	03	05
Sociologie	04	04
Agriculture	03	03
Divers	18	20

Une analyse, même superficielle, de cette classification, nous indique que l'Histoire occupe la place la plus importante environ 31% de la totalité des articles, ce qui s'explique aisément par le caractère historique de la Société Historique Algérienne, dont *La Revue africaine* est le journal.

Certaines rubriques, outre les articles de fond, s'avèrent d'une grande importance et servent de support complémentaire, et surtout d'aide à la compréhension et l'analyse des articles publiés dans la revue. Parmi ces rubriques, soulignons l'utilité des nécrologies qui fournissent les biographies, difficiles à trouver, de certains collaborateurs.

La rubrique de la Partie officielle est aussi d'un apport précieux. Nous pouvons y lire les décisions de la Société Historique Algérienne, quant à l'élection du président, et du comité de publication, les critères de publication, les décisions du trésorier, etc.

L'inscription de notre étude dans le domaine des études littéraires a déterminé la sélection d'articles de *La Revue africaine* qui constitue notre corpus.

Nous avons relevé⁶ dans la totalité des cent-six⁷ numéros de la revue, quarante-huit articles traitant de la littérature, répartis dans des rubriques différentes selon la conception du format de chaque numéro⁸. Nous comptons trente-cinq textes publiés en rubrique « articles » – ou parfois « articles de fond » dans certains numéros –, neuf « comptes-rendus », deux « chroniques », un article classé en rubrique.

Nous pouvons voir d'emblée que le pourcentage d'articles ayant trait à la littérature, ne dépasse pas 2% de la totalité des articles⁹. Ceci s'explique aisément par la nature historique de *La Revue africaine*, et aussi par le petit nombre de collaborateurs spécialistes en littérature. C'est, en fait, cette particularité que constitue la présence de publications d'ordre littéraire dans une revue d'histoire qui sous-tend le choix de notre sujet.

En effet, l'idée d'étudier les publications littéraires dans *La Revue africaine* nous est venue à l'esprit à la découverte même de la revue, pendant que nous effectuions nos recherches documentaires dans le cadre de la réalisation de notre mémoire¹⁰ de magistère. Depuis cette découverte, nous ne cessons pas de consulter les pages de cette revue pour toute documentation sur l'Algérie, de la période coloniale notamment. Ce faisant, notre attrait pour la littérature et le désir d'examiner de près des textes littéraires, loin des recueils, des romans et des corpus « traditionnels », se sont intensifiés, ce qui nous a incitée à entreprendre une étude critique de ce genre de publication littéraire. De plus, nous avons remarqué que de nombreuses études ont été effectuées sur *La Revue africaine*, dans plusieurs disciplines, telles que l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, mais pas d'étude sur la littérature proprement dite.

⁶ Ce rassemblement d'articles sur une centaine de numéros, dont la publication s'étale sur plus d'un siècle, ne peut pas prétendre à l'exhaustivité. De ce fait, nous implorons l'indulgence de nos lecteurs quant aux éventuels manques ou oublis.

⁷ En référence aux numéros de la revue mis en ligne sur le site : www.algerie-ancienne.com

⁸ Le format des numéros de *La Revue africaine* diffère selon l'édition de chaque numéro : les rubriques ne sont pas les mêmes.

⁹ Voir le tableau, p. 4.

¹⁰ Le sujet de notre recherche portait sur l'étude de l'Orient de l'imaginaire colonial dans une œuvre d'Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon*. Nous devons reconnaître que le voyage de cet auteur français en Algérie, publié par Jules Caillat dans *La Revue africaine*, nous a été d'un grand apport documentaire.

Pourtant, cette revue est relativement riche en textes de littérature populaire, recueillis dans plusieurs régions de l'Algérie, et dans certains pays arabes ; elle l'est également en essais littéraires de spécialistes sur les colonisés et leur littérature.

Ainsi, la manière dont est traitée la littérature dans cette revue et l'intérêt que ses collaborateurs lui portent, sont au centre de nos interrogations : *Comment est présentée la littérature dans La Revue africaine ? quels genres d'articles, cette revue savante offre-t-elle ? pourquoi ? et enfin, quelle idéologie est transmise à travers ces textes littéraires ?*

Nous nous proposons de tenter de répondre à ces différentes questions en adoptant un regard analytique inspiré de la critique postcoloniale qui s'intéresse aux productions littéraires du colonisé et/ou colonisateur. De la sorte, nous tenterons de lire l'idéologie des auteurs/collaborateurs, par rapport à l'altérité et au fait colonial.

Cette idéologie que nous aurons à examiner dans les différents textes émane d'une vision occidentale collective, résultant à son tour de l'imaginaire colonial qui hantait les esprits des Occidentaux pendant la période des colonisations.

L'étude de cette imaginaire qui consiste, en effet, à étudier les représentations de l'autre dans les textes littéraires est une branche importante des études postcoloniales, venant essentiellement de la théorie orientaliste élaborée par le critique et universitaire palestinien Edward Saïd¹¹.

Suivre cette approche nous amènera à analyser les représentations du colonisé dans les textes produits par le colonisateur, et aussi dans les textes du colonisé lui-même, que les collaborateurs de la revue, principalement occidentaux, ont bien voulu publier de lui.

En effet, les textes de notre corpus se répartissent globalement en deux grandes catégories :

¹¹ Edward Saïd (1935-2003) : Auteur, critique et théoricien palestinien, professeur de littérature anglaise et comparée à l'université de Columbia aux Etats-Unis d'Amérique, connu pour la célèbre thèse sur *l'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*.

1- Textes de littérature « indigène »¹² du colonisé.

2- Textes sur les « indigènes » et leur littérature.

Notre étude critique sera alors répartie en deux grandes parties, en plus à une partie de présentation des articles et des collaborateurs les ayant publiés.

De la sorte, nous présenterons dans la première partie, d'abord, les quarante-huit articles, après les avoir classés en catégories, selon le contenu des textes. Puis, nous aborderons, dans un deuxième volet, la collaboration dans la revue, en référence aux collaborateurs ayant signé les articles littéraires.

Dans la deuxième partie, notre analyse sera focalisée sur les textes de la littérature « indigène ». Cette catégorie étant la part la plus importante de notre corpus, mérite à notre avis, d'être longuement interrogée. Ainsi, nous analyserons les articles, selon leur typologie en les classifiant selon les formes et les genres. Puis nous suivrons une approche thématique, qui nous permettra de découvrir les « indigènes » selon les thèmes développés dans leurs textes. Cette analyse nous mènera vers des interrogations de plus grande envergure, à savoir les enjeux de publication de ce nombre de productions littéraires populaires, recueillies dans presque tous les recoins du pays colonisé; c'est ce que nous discuterons à la fin de la partie.

Quant à la littérature portant sur les colonisés et leur littérature, nous y consacrerons la troisième partie, qui sera à notre avis, la plus critique. Nous analyserons dans cette partie, le jeu des représentations, en nous référons à la critique postcoloniale. Ainsi, ressortira l'idéologie des différents auteurs français, dans toutes ses nuances en donnant une vue d'ensemble sur l'idéologie de la France coloniale.

Après le travail analytique de l'ensemble des textes, nous aurons à déduire globalement la manière dont se représentent les colonisés eux-mêmes, et celle dont

¹² Notre lecteur se demandera peut-être pourquoi les guillemets bien que le mot soit récurrent dans les textes. Nous tenons à préciser que la marque typographique sert à marquer nos distances par rapport à tout ancrage dans le registre raciste du colonialisme ou toute connotation péjorative que ce terme pourrait porter.

les représentent leurs colonisateurs et les images dans lesquelles ils les enferment, pour les dominer.

En effet, nous référer à la critique postcoloniale dans notre travail nous permettra de porter un regard « postcolonial » sur les productions littéraires de la période coloniale. Ce regard exprime notre situation comme lecteur du XXI^e siècle et soutient aussi l'un des grands objectifs de la critique postcoloniale, qui vise à dépasser la relation binaire colonisé/colonisateur et barbare/civilisé, pour tenter de favoriser le dialogue entre les deux entités ou les deux mondes, dans une période qui a connu la « décolonisation »¹³.

¹³ Le terme exprime ici la période qui a suivi la colonisation. Il faut cependant l'utiliser avec prudence, du fait que certains critiques voient que la « décolonisation » des peuples antérieurement colonisés n'est pas totalement acquise ; et, même s'il ne s'agit pas à l'heure actuelle d'un système colonial militaire, il reste plutôt culturel. De plus, de nouvelles formes de colonisation se masquent derrière des prétentions politiques d'apporter la démocratie aux peuples qui ne la connaissent pas.

PARTIE I

STATUT DE LA LITTÉRATURE DANS

La Revue africaine

L'intérêt porté à l'Algérie a fait se multiplier les études sur ce pays dont l'histoire s'étend sur plusieurs siècles. L'immensité géographique, la diversité territoriale et la multitude de races qui peuplent cette terre rendaient la tâche difficile pour les Français voulant la découvrir, mais servaient en même temps à attiser leur curiosité et leur désir ; pour se donner à des aventures exploratrices, en vue de découvrir, d'étudier et ainsi construire les archives de l'énorme projet de la bibliothèque d'Alger¹. Ce désir de découverte a entraîné les chercheurs collaborateurs de la revue à s'intéresser à la littérature, ce qui les a menés à parcourir les œuvres littéraires des écrivains français sur l'Algérie et l'Afrique du Nord, et aussi fouiller dans les registres populaires des peuples habitant Alger et la majorité des régions du pays jusqu'à l'extrême sud. De ce fait, *La Revue africaine* qui se donne pour objet de publier les travaux de la Société Historique Algérienne, semble encourager, dès son premier numéro en 1856, la publication des articles abordant le littéraire.

Nous avons quantifié, comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, quarante-huit articles relevant de la littérature, et qui varient entre : articles de fond, comptes-rendus, chroniques et biographies.

Dans cette première partie de notre travail, qui porte sur le statut de la littérature dans *La Revue africaine*, nous étudierons les genres des articles de notre corpus dans un premier chapitre et, dans un deuxième, nous examinerons la qualité et les conditions de collaboration de leurs auteurs.

¹

Voir *Infra*. p. 3.

Genres d'articles

Lire la littérature est un acte qui ne peut se restreindre à la lecture de certains textes « classiques » du genre romanesque, poétique ou dramatique, mais ce champ s'étend à d'autres genres de textes, tels les articles de presse, les comptes-rendus, et les articles de revues.

Dans cette étude, les textes littéraires auxquels nous nous intéressons sont des articles de *La Revue africaine*. Nous avons sélectionné dans cette revue les articles qui traitent de près ou de loin de sujets relevant du domaine de la littérature. Nous les avons quantifiés et classés en rubriques. De ce fait, nous avons obtenu une sélection de quarante-huit articles classés en cinq catégories : *textes de littérature « indigène », textes sur la littérature « indigène », textes des Français sur l'Algérie, les Arabes et l'Orient, textes sur les orientalistes et voyageurs français en Algérie et biographies d'écrivains.*

Il se trouve que des articles peuvent être cités dans deux catégories simultanément, à savoir la première et la deuxième, parce que, dans un article portant sur la littérature « indigène », certains collaborateurs publient le texte même. Donc nous les citerons dans les deux catégories.

Ce premier chapitre sera divisé en cinq sections, suivant les catégories ci-dessus ; dans chaque section, les articles seront présentés suivant l'ordre chronologique de leur publication.

1- 1- Textes de littérature « indigène »

Le patrimoine littéraire d'un peuple est une référence à son passé et à son présent et peut parfois servir de présages sur son avenir. Donc, connaître ou avoir du moins une idée sur ce patrimoine, mène à une connaissance, plus ou moins approfondie, du peuple en question. Alors, collecter et étudier les productions littéraires des Algériens colonisés, était un acte rentable pour la France qui aurait ainsi tout mis à la disposition des chercheurs pour mieux connaître les gens qu'elle pensait gouverner à jamais.

La publication des productions littéraires du colonisé, orales et écrites, dans *La Revue africaine* s'est faite progressivement et depuis les tout premiers numéros. Ces textes ont été publiés dans des rubriques différentes, selon plusieurs paramètres, tels que l'organisation des numéros, le statut du collaborateur et le thème même du texte. De ce fait, nous trouvons des articles publiés dans une rubrique dite « Articles de fond », d'autres publiés en « Chroniques » et d'autres en « Comptes-rendus ».

Dans cette section, nous présenterons les résumés de tous les articles des collaborateurs de *La Revue africaine* qui ont publié des productions littéraires des « indigènes ». Nous avons trouvé dix-sept articles de ce genre sur la totalité des numéros. Notre présentation¹ sera numérotée par article et organisée dans un ordre chronologique.

1- « Le Targui et la fiancée du Chaambi », Adolphe Hanoteau, « Chronique », 1856.

Dans ce premier numéro de *La Revue africaine*, dans la partie dite « Chronique », le rédacteur présente toutes les notes que la *Société historique algérienne* a reçues pour information et éventuelle publication. Ce conte targui est publié dans cette rubrique à titre d'exemple du travail que le Capitaine Hanoteau² a entrepris après son ouvrage

¹ Nous présentons dans toutes les sections du chapitre : le titre de l'article, son auteur/publicateur, la rubrique dans laquelle il apparaît et la date de sa publication.

² Voir Annexe 01, p. 291.

Grammaire des dialectes des populations de Jurjura, qui sera publié en 1857. Hanoteau, après s'être intéressé au dialecte kabyle, a compris que l'étude du dialecte et la langue des Touareg était importante et pourrait compléter ses travaux sur les dialectes berbères. Il a fait la collecte de plusieurs récits des Touareg et soumis ce conte à la lecture en l'envoyant à la cellule de rédaction de la revue.

Ce conte³ raconte l'histoire d'une invasion targuie dans une tribu des Chaamba⁴, dont le résultat funeste, pour ces derniers, fut l'enlèvement par un Targui d'une jeune fille fiancée à un jeune brave de la tribu. Celui-ci, indigné, décida d'aller retrouver sa fiancée et jura devant tout le monde de ne jamais revenir sans elle, afin de sauver son honneur et son amour-propre avant même de songer à son amour pour elle. Ceci fait, il réussit à couper la tête du Targui et revenir chez lui, la tête haute, sa promesse tenue et son honneur sauvé. La jeune fille, qui choisit de rester avec le beau Targui, fut décapitée par ses frères pour sauver l'honneur de sa famille, et ainsi, plus aucune fille ne pensera à trahir fiancé et famille.

Le rédacteur de la chronique évoque une analogie entre ce conte et un autre conte de son pays, celui de « Tristan de Léonais », en soulignant les différences entre les deux histoires, du fait qu'elles n'émanent pas de la même culture, l'une berbère et l'autre européenne. Ainsi, il insiste sur l'importance de l'étude des contes et légendes des Touareg, pour une meilleure connaissance de ce peuple fort éloigné dans le désert et dont le domptage ne sera certainement pas chose facile.

2- « Littérature orale des Touareg », Adolphe Hanoteau, « Supplément », 1857 (publié dans le 1^{er} volume qui date de 1856)

Il s'agit de quatre fables, extraites d'un ouvrage de Hanoteau dans lequel il recense un certain nombre de fables recueillies auprès d'un homme qui connaît parfaitement la

³ Les versions de ce conte sont nombreuses et différentes d'une région à l'autre. Surtout les scènes où on raconte la trahison par la jeune fille de son fiancé et compatriote.

⁴ Grande tribu des nomades arabes du sud algérien.

région et la langue touarègues. Cet ouvrage a été soumis à l'appréciation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1856, ce qui rend honorable la publication des travaux d'Hanoteau dans la revue. A travers les quatre fables des Touareg, le rédacteur entreprend une comparaison entre ces fables et celles de La Fontaine au XVIIe siècle et il montre une certaine influence de la tradition française sur la culture « indigène » même la plus éloignée dans le désert, nous y reviendrons ultérieurement.

Les fables sont présentées en vers, en langue touarègue transcrite en lettres françaises (latines) avec une traduction en français en dessous de chaque vers. Hanoteau, conscient de la difficulté phonétique de certains sons pour les lecteurs français, met en note quelques indications facilitant la lecture et la prononciation de sa transcription.

3- « Un chant kabyle sur l'expédition de 1857 », Laurent-Charles Féraud, « Article de fond », 1857.

C'est un chant du répertoire populaire kabyle recueilli, d'après le sous-titre, auprès d'un Taleb⁵ de la Zaouia de Chellata⁶, par le célèbre interprète de l'armée française, Laurent-Charles Féraud⁷ qui en a fait une traduction littérale.

Le chant comprend cinq huitains à rimes embrassées. Il relate les faits et exploits de pacification et de domination des militaires français en Kabylie et décrit en même temps la beauté de leurs armures et garnitures militaires. D'après ce chant, les Kabyles pacifiés semblent aimer la domination française, tout en craignant la force et les actes de torture que peuvent exercer les agents de guerre « roumis⁸ » sur les rebelles qui refuseraient la pacification.

⁵ Enseignant de Coran dans une école coranique.

⁶ Un village de la Kabylie situé dans la ville d'Akbou à Bejaia

⁷ Voir Annexe 01, p. 290.

⁸ Un nom donné au chrétien européen.

Ce texte en vers est suivi de la traduction littérale de Féraud qui laisse entendre la fierté militaire des Français qui ont réussi à pacifier la Kabylie, alors que les Turcs et les Arabes y avaient échoué.

A la fin de l'article, une note de son rédacteur promet la publication du texte kabyle dans le numéro suivant, à cause de l'abondance de la matière.

La publication de ce chant kabyle dans le deuxième numéro de *La Revue africaine* redonne du courage à l'expédition de 1857 et soutient le projet colonial en rappelant le succès de l'expédition par les « indigènes » pacifiés eux-mêmes. Nous y reviendrons dans la deuxième partie, traitant les enjeux de la publication.

Par ailleurs, dans la rubrique « Chronique » du même numéro, H.-M. de Morestel, qui a mis en vers la traduction de Féraud, envoie une note pour rectifier une erreur de publication de ce chant dans *La Grammaire des dialectes des populations de Jurjura*, de Hanoteau⁹. Ce dernier attribue le chant à un certain Si Ben-Ali Chérif, le Taleb de la zaouia de Chellata comme nous l'indiquions ci-dessus ; mais Morestel, après quelques recherches sur le sujet, affirme que ce chant n'est pas du tout connu chez les Kabyles et qu'il a été écrit par un barde de la région, qui s'appelle Si-Bel-Kassem-ou-Touati, à la demande de Féraud lui-même qui désirait recueillir chez les Kabyles des vers chantant la gloire de l'expédition de 1857; mais, comme il n'en trouvait pas, il dicta des idées toutes faites à ce barde qui se plia à sa volonté et lui écrivit des vers que Féraud ne tarda guère à envoyer pour la publication. Nous y reviendrons.

4- « Chanson populaire arabe », Florian Pharaon, « Chronique », 1857.

Florian Pharaon¹⁰ fait part d'une nouvelle publication de poésies arabes, à la revue, en envoyant deux couplets d'une chanson arabe « très vulgaire » avec la traduction en français.

⁹ Adolphe Hanoteau, *Grammaire des dialectes des populations de Jurjura*, 1857.

¹⁰ Voir Annexe 01, p. 300.

Ces annonces, aussi succinctes soient-elles, attirent toujours l'attention de la Société Historique Algérienne, parce qu'elles attestent de la progression des recherches sur l'Algérie et la culture « indigène ».

5- « Deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871», Louis Rinn, « Article de fond », 1887.

Cet article commence par un commentaire sur l'insurrection de 1871 en Kabylie. Elle fut conduite par les Khouan Rahmania commandés par Si Aziz Ben Cheikh El-Haddad qui imposa par force l'insurrection aux peuples kabyles, en massacrant tous ceux qui refusaient de s'allier à lui. Cependant, les Kabyles qui « n'ont jamais été des musulmans fanatiques » refusèrent de se mettre sous la domination des Haddad tyrans et préférèrent la soumission aux Français pacificateurs.

Louis Rinn¹¹ explique dans son introduction à ces deux chansons que les Kabyles étaient très contents de voir la France écraser l'insurrection. Il précise que les deux chansons sont arrivées aux mains des Français par un envoi anonyme à l'Amiral de Gueydon, gouverneur général, en 1872. Donc leur auteur reste anonyme.

Ces chansons ont été publiées en deux parties dans le même numéro de la revue. Louis Rinn donne le texte en langue kabyle transcrite en lettres arabes, puis la traduction en français.

Dans la première chanson, les Kabyles se moquent du pouvoir de Si Merkez et El-Haddad et des paysans qui ont perdu terre et enfants après avoir suivi « l'imposteur ». Ils se montrent heureux en voyant la France vaincre leurs compatriotes insurgés au point où ils semblent oublier la raison d'être des Français sur leur terre.

Dans la deuxième chanson, les Kabyles apprécient la manière dont les Français punissent les « rebelles ». Ils laissent éclater leur joie de voir El-Haddad, le commandant des insurgés, vaincu.

¹¹ Voir Annexe 01, p. 301.

6- « Un chant algérien du XVIIIe siècle », Jean-Michel Venture de Paradis, « Article de fond », 1894.

C'est un chant épique recueilli par Venture de Paradis¹² ; composé¹³ à l'occasion du bombardement d'Alger par les Danois en juillet 1770. Il immortalise la gloire des Algériens face aux Danois. L'histoire retient que l'Amiral danois Kaasen ordonna une guerre contre le sultan d'Alger pour mettre fin à la soumission de son pays, due aux lourdes dettes ; parce que le Dey d'Alger exigeait des présents consulaires de vingt-cinq mille livres, tous les deux ans, au Danemark, la Suède, la Hollande et Venise. Cependant cette guerre se résuma à un bombardement de loin, puisque l'armée danoise ne pouvait affronter l'armée du sultan.

Les vers composant ce chant sont donnés en langue « barbaresque »¹⁴ et traduits en français. Ils chantent la victoire de l'armée du sultan face aux ennemis, aux chrétiens et aux infidèles¹⁵.

7- « Chansons kabyles de Smail Azzikiou », Dominique Lucianni, « Article de fond », 1899 et 1900.

Lucianni¹⁶ dit avoir eu ces chansons en sa possession par l'intermédiaire de Mohamed Said Zekri, imam à la mosquée de Sidi Ramdhan. Les chansons étaient déjà transcrites en arabe ce qui lui a facilité la traduction.

Lucianni a publié neuf chansons dans *La Revue africaine*, sept dans le numéro de 1899 et deux dans le numéro suivant en 1900.

¹² Voir Annexe 01, p. 302.

¹³ Le chant a été composé au XIXe siècle, en rappel des rapports entre les puissances chrétiennes et les corsaires algériens, parce qu'on annonce dans l'introduction de l'article que Venture de Paradis l'avait recueilli sur place.

¹⁴ Les vers sont transcrits tels que recueillis en langue vernaculaire, du parler algérois.

¹⁵ En référence aux éternels conflits des croisades entre chrétiens et musulmans.

¹⁶ Voir Annexe 01, p. 295.

Ces chansons ont des thèmes différents mais montrent toutes le refus de l'insurrection par les Kabyles et dévoilent le respect et l'inclination de ces villageois pacifiés pour la France, symbole de force et de civilisation.

8- « Remarques sur la poésie moderne chez les nomades Algériens », Alexandre Joly, « Article de fond », 1903, 1904.

Voir *Infra*, p.

N.B : Les articles auxquels nous faisons un renvoi peuvent être classés dans les deux catégories, du fait qu'ils traitent de la littérature « indigène » et comportent le texte lui-même de cette littérature.

9- « Chants sur la chasse au faucon. Attribués à Sid El Hadj Aissa, Chérif de Laghouat », Liaou Sidoun, « Article de fond », 1908.

M. Sidoun¹⁷, interprète judiciaire à Boghari¹⁸, a fait la collecte de ces chants et en donne à la revue le texte authentique en arabe vernaculaire suivi de sa traduction en français.

La chasse chez les Arabes bédouins est un rituel très répandu et constitue en même temps un signe de luxe et de virilité. La chasse, souvent au faucon ou autres rapaces, est toujours suivie de poésies et de chants qui immortalisent les actions de chasse. Les poètes sont habituellement eux-mêmes chasseurs. Donc la publication de ce genre de poésie dans *La Revue africaine* donne aux lecteurs une thématique très célèbre chez les Arabes bédouins en Algérie.

¹⁷ Voir Annexe 01, p. 302.

¹⁸ Un village de la région de Médéa au sud d'Alger. Actuellement la commune de Ksar el Boukhari.

10- « Chansons arabes du répertoire algérois », Alexandre Joly, « Article de fond », 1909.

Il s'agit de six chansons recueillies dans la région d'Alger. Joly¹⁹ en a donné le texte en langue vernaculaire algéroise suivi de la traduction littérale non versifiée.

La première chanson raconte le chagrin d'un amant qui a perdu sa bien-aimée et qui meurt en son absence. La deuxième exprime la tristesse d'une femme dans l'exil de l'amour, qui rêve de retrouver son amant. Les troisième et quatrième chansons vénèrent le vin et la femme. La cinquième chante la beauté d'une femme. Quant à la sixième, elle est réservée aux prières et à l'invocation de Dieu pour qu'il vienne en aide aux colonisés accablés par la présence de l'ennemi français sur leur terre ; et aussi à de longues prières pour se débarrasser des mauvais rituels des hérésies contre les lois de l'Islam comme la sorcellerie, la danse des khouans²⁰, etc.

11- « Poésies arabes du Sud », Anonyme, « Article de fond », 1909

C'est une poésie lyrique dont le thème gravite autour de l'amour d'une femme et des malheurs du quotidien. Le lecteur y trouve trois poèmes en langue vernaculaire du sud, suivis de la traduction littérale en français.

Ce qui est spécial dans cette publication, c'est qu'il n'y a aucune allusion au collaborateur qui aurait envoyé ces poèmes, ni une référence au lieu où l'on pourrait les recueillir, à part l'indication du « Sud ».

¹⁹ Voir Annexe 01, p. 292.

²⁰ Membres des congrégations religieuses « indigènes ».

12- « Poèmes en l'honneur du Prophète », Mohamed Ben Cheneb, « Article de fond », 1910

Mohamed Ben Cheneb²¹ publie dans cet article un poème que les Algérois, seulement, récitent dans une occasion spéciale : pendant l'enterrement. La légende des Algériens attribue le poème à *Oum Hani*²².

Le poème est un ensemble de louanges glorifiant la personne du prophète de l'Islam, mais Ben Cheneb n'est pas sûr de son authenticité, du fait qu'il n'a pas été prouvé par les approbateurs des *Hadiths*. En plus, il voit qu'il relève d'une époque récente par rapport à la vie de *Oum Hani* même. Donc il ne s'agit là que d'un apocryphe créé par les Algérois.

Après la présentation historique du poème, Ben Cheneb en donne le texte composé de vingt-et-un vers, en arabe, suivi de leur traduction en français.

13- « Un chant populaire religieux du Djebel Marocain », Evariste Levi-Provençal, « Article de fond », 1918.

Le chant est présenté dans cet article en langue d'origine, en arabe et suivi d'une traduction en français, mais précédé d'un aperçu introductif de Lévi-Provençal²³. Ce collaborateur explique l'apport du chant dans la culture autochtone : il est le texte populaire le plus accessible surtout en présence des « *Meddahs* »²⁴. Le thème de ce chant populaire concerne les croyances et pratiques religieuses des « indigènes » du Maroc. Il donne une idée de leurs différents cultes, notamment le culte des saints, sachant que les Berbères, plus précisément, du Maroc comme ceux du grand Maghreb

²¹ Voir Annexe 01, p. 280.

²² Fille de Abu Taleb et cousine du Prophète Mahomet.

²³ Voir Annexe 01, p. 294.

²⁴ Troubadours indigènes.

aussi, continuent à pratiquer leurs cultes hérités de l'hérésie antéislamique même après avoir été islamisés, spécialement les Djebalah²⁵ de Fès.

L'auteur du chant présenté par Levi-Provençal, Cheikh Moulai Ali El Baghdâdi, fait une invocation à un nombre de saints connus par tous les Djebalah de Fès. Le poème est divisé en sept parties, et suivi d'une partie intitulée : « Identification des personnages mentionnés ».

14- « La poésie populaire politique au temps de L'Emire Abdelkader », Auguste Cour, « Article de fond », 1918.

L'auteur de cet article, Auguste Cour²⁶, signale que l'étude des différents genres de la littérature algérienne a longtemps été la spécialité des linguistes qui recherchaient surtout dans des corpus poétiques l'authenticité des vocables de la langue arabe classique ou dialectale. Toutefois, l'étude de la poésie et de tous les autres genres littéraires sert à véhiculer des images vivantes de la vie, des mœurs, croyances, rituels, bref de « l'indigène » algérien lui-même, selon Cour, pour qui la littérature, le genre poétique surtout, a sa valeur historique, sociale et politique, étant donné que le poète est dans les pays arabes à l'époque un intellectuel « porte-parole » qui assure la circulation de la précieuse source de savoir qu'est le « poème » d'une région à l'autre, ce qui fait sa renommée de médiateur qui a une grande influence sur les populations.

Dans cet article, Cour propose à *La Revue africaine* cette poésie politique qui était populaire chez les Algériens et se transmettait oralement au temps de l'Emir Abdelkader. L'auteur du poème est Kadour Ould Si M'hamed EL Bordji surnommé Bou Negâb, un adversaire acharné de l'Emir puisque ce dernier l'avait destitué de sa fonction de caïd de la ville d'El Bordj²⁷. En guise de vengeance, ce dernier satirisa l'Emir dans des poèmes qui firent le tour de l'Oranie. Il profita aussi du pacte de paix entre l'Emir et les Français pour s'attaquer encore à son ennemi en l'accusant de complicité

²⁵ Une tribu de Berbères habitant les montagnes.

²⁶ Voir Annexe 01, p. 285.

²⁷ Une ville dans l'Oranie.

et de trahison. Ce poème publié par Auguste Cour fait partie d'un ensemble de textes de ce pamphlétaire, Bou Negâb. Le texte est donné en arabe dialectal suivi de la traduction en français.

A la fin, Cour conclut que les chants et les poésies populaires sont très utiles aux historiens pour une étude sur « l'état des idées des indigènes ».

15- « Un conte de Blida », René Basset, « Article de fond », 1919.

René Basset²⁸ donne ici plus d'informations sur un conte dont Desparmet a parlé dans une publication précédente sur l'ethnographie de la Mitidja. Basset puise dans les versions les plus anciennes pour plus de détails parce qu'il a vu que le conte tel qu'il a été présenté par Desparmet est incomplet. Basset avait l'intention d'étudier le conte chez les peuples musulmans, sachant qu'il avait déjà étudié diverses versions du conte dans d'autres nations. C'est pour cela que dans le même article il donne la version marocaine du même conte intitulé « Les deux bossus ».

16- « Contes bédouins », Malinjoud, « Article de fond », 1923.

Dans cet article, le commandant Malinjoud²⁹, qui était le directeur de l'école d'interprètes de l'armée à Damas, publie des contes qu'il a recueillis au Moyen-Orient où il travaillait. Dans ce numéro de 1923 il publie deux contes, le premier intitulé « Conte bédouin de l'Iraq » et le deuxième « Conte bédouin de Nejd³⁰ ». Dans le numéro suivant en 1924 il a publié deux autres contes : « Contes des Choummars³¹ » et « Conte bédouin de l'Iraq (Bou Maghira) ». Ces différents contes comportent des morales auxquelles sont très attachées les tribus bédouines du Moyen-Orient. Leurs thèmes récurrents sont le destin de Dieu, l'honneur du Bédouin et l'inconstance des femmes.

²⁸ Voir Annexe 01, p. 279.

²⁹ Voir Annexe 01, p. 296.

³⁰ Une région de l'Arabie Saoudite qui comprend actuellement sa capitale Riad.

³¹ Une tribu en Iraq.

La publication de ces contes dans *La Revue africaine* permet de donner une vue générale sur le peuple arabe et bédouin, que ce soit en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient. En plus cette publication venant de Syrie était intéressante du fait que ce pays, ainsi que le Liban, étaient sous la tutelle française³².

17- « La chanson d'Alger pendant la grande guerre », Joseph Desparmet, « Article de fond », 1932

Voir *Infra.*, p. 34.

18- « Chansons satiriques d'Alger », Sâadedine Bencheneb, « Article de fond », 1933.

Voir *Infra.*, p. 35.

19- « Aperçu sur la poésie vulgaire de Tlemcen. Les deux poètes populaires de Tlemcen : Ibn Ismaïl et Ibn Triki », Abdelhamid Hamidou, « Article de fond » (langues et littératures orientales), 1936.

Voir *Infra.*, p. 36.

20- « Chansons de l'Escarpolette », Saadedine Ben Cheneb, « Article de fond », 1945.

Le jeu de l'escarpolette dans un paysage verdoyant est un tableau fascinant qui a marqué notre enfance. Saadedine Ben Cheneb nous dessine une image des filles d'Alger s'élançant en l'air dans l'escarpolette qu'elles préfèrent, en tant que filles, à tous les autres jeux de l'enfance. Tant qu'elles y sont, elles n'arrêtent pas de chanter en chœur avec les filles qui applaudissent en poussant en l'air les cordes de l'adorable objet flottant.

³² Le mandat français en Syrie et au Liban a duré de 1920 à 1946.

William Marçais³³ s'est intéressé à ce genre de chansons dans son ouvrage *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*³⁴ dans lequel il précise que ce genre de compositions poétiques est appelé *Hawfi* chez les Tlemcenien. Saadedine Ben Cheneb qui publie le même genre de chansons dans cet article se demande si l'origine de ces chansons que répètent les filles d'Alger, ne serait pas cette ville de l'ouest algérien qu'est Tlemcen, ou s'il s'agit d'une amusante création féminine enfantine propre à chaque région !

Ben Cheneb a constaté, d'après les chansons publiées par William Marçais ou Joseph Desparmet, que les vers répétées par les filles jouant à l'escarpolette ne restent pas les mêmes d'une génération à l'autre. Il en demeure des refrains répétés avec des vers créés par les filles de chaque génération et chaque région ; donc une chanson change et évolue dans le temps et dans l'espace. Cela révèle un sens du goût et de la création poétique chez les petites filles d'Orient.

Quant aux thèmes de ces petits morceaux de poésie, l'auteur de l'article explique qu'il s'agit d'une escapade féminine qui emmène ces petites filles loin du milieu familial où elles sont toujours encloses. Elles chantent en premier lieu leur jeu préféré qu'est l'escarpolette, la verdure des jardins, et la beauté des différents genres d'oiseaux et invoquent d'éventuelles amours en rêvant du prince charmant.

Ben Cheneb a donné une sélection de vingt-trois strophes en langue d'origine – le parler algérois – suivies de leur traduction en français.

21- « Trois récits de chasse de la région de Médéa », Rachid Ben Cheneb, « Article de fond », 1946.

Il est mentionné en introduction que la recherche de ces récits sert à enrichir et compléter le projet du *Dictionnaire pratique arabe-français de Beaussier*³⁵, vu que la composition d'un dictionnaire ne peut s'accomplir en recueillant quelques expressions entendues par ci par là, comme le fait la majorité des linguistes, mais il serait beaucoup plus intéressant de rechercher et étudier quelques documents en arabe

³³ Voir Annexe 01, p. 297.

³⁴ William Marçais, *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, Paris, 1902.

³⁵ Ce dictionnaire est le fruit du projet de Mercelin Beaussier, assisté par Mohamed Ben Cheneb, édité pour la première fois par Jules Carbonel à Alger en 1931.

pour y découvrir des expressions et vocables authentiques de cette langue. Parmi ces documents Rachid³⁶ Ben Cheneb présente dans cet article trois récits de chasse: « La chasse au furet », « La chasse à l'Hyène » et « La chasse au porc-épic ». Il en donne la version en arabe transcrite en lettres françaises suivie de la traduction en français.

Enfin, après avoir parcouru les articles de cette section, nous pouvons dire que la littérature qui y est rapportée est essentiellement orale. Elle se manifeste dans plusieurs genres tels que le conte, le chant, la poésie et la chanson populaires.

Entre vers et prose, les genres de cette littérature reflètent la culture d'un peuple dont l'oralité est le véhicule des pensées littéraires.

Or, les « indigènes », comme cela ressort bien à travers ces articles, préfèrent la forme versifiée et rimée à la forme prosaïque. Dans l'ensemble des articles de la section, nous comptons plus d'articles sur la littérature versifiée des « indigènes » dont les genres varient entre chant, chanson, fable et poésie populaire, que les articles rapportant des textes de contes et récits de chasse écrits en prose.

Cette préférence accordée au vers est une des particularités de la littérature orale populaire qui se transmet naturellement de bouche à oreille, avant qu'elle ne soit écrite. Evidemment, la mélodie et le rythme qu'offre la poésie, servent à mieux enregistrer les textes transmis par tradition orale, pour ainsi faire la transmission, d'un village à l'autre, voire d'une génération à l'autre, avant même d'avoir recours à la transcription graphique, car les moyens qui le permettaient étaient minimes chez les colonisés appauvris et marginalisés.

Du reste, nous pouvons retenir de ce parcours, la dominance de la littérature berbère dans les premiers numéros de la revue. Cela peut certainement être associé à l'importance accordée par les militaires français aux différentes tribus berbères en Algérie. En effet, les Kabyles ont été les premiers domptés et pacifiés en Algérie,

³⁶ Voir Annexe 01, p. 280.

comme l'attestent certaines de leurs poésies³⁷. Les Touareg, dans le fond du grand Sahara, représentent l'une des premières préoccupations des Français, qui devaient tout connaître à propos de ce peuple avant de s'aventurer plus profondément dans le sud.

Par contre, c'est vers le patrimoine littéraire arabe que l'on s'est tourné au début du XXe siècle, en s'intéressant aux productions littéraires politiques, sociales et religieuses des régions limitrophes de la capitale où siégeait la force coloniale, comme la région de la Mitidja.

Enfin, tout ce qui pouvait tomber en possession des collaborateurs de *La Revue africaine*, français en l'occurrence, du nord ou du sud du pays, intéresserait sans doute les lecteurs de la revue, et surtout les autorités coloniales qui pouvaient tirer profit de la plus infime des informations sur les « indigènes » ; sachant qu'il n'est rien de plus exact que ce qu'ils peuvent eux-mêmes dire dans leurs propres productions, qu'elles soient orales ou écrites.

Après cette présentation des textes de littérature « indigène » aux lecteurs de *La Revue africaine*, il est aussi intéressant de leur faire connaître les écrits, des Français notamment, sur cette littérature. Cela servira de complément à l'étude de cette dernière.

³⁷

Voir *Infra*, p. 15.

1- 2- Textes sur la littérature « indigène »

La littérature « d'indigènes » a intéressé les collaborateurs et les rédacteurs en chef de *La Revue africaine*, pas seulement pour faire la collecte des documents, mais pour pouvoir aussi effectuer des études et des recherches à partir de ceux-ci.

Nous avons trouvé, dans l'ensemble des numéros de *La Revue africaine*, quinze articles qui pourraient être classés dans cette catégorie. Nous les présentons de la même manière que dans la première section.

1- «Aïcha, poète de Bougie », Jacques-Auguste Cherbonneau, « Article de fond », 1859.

Aïcha, cette femme poétesse dotée d'un large esprit de sagesse, a vécu au VII^e siècle de l'Hégire. Dans cet article, Cherbonneau³⁸ donne la transcription d'un extrait de poème de cette femme qui fait exception dans le milieu féminin chez les Musulmans, où l'instruction de la femme n'est pas chose à encourager. Il s'agit de la fille d'un écrivain nommé El-R'abrini. Cependant, ce dernier ne semble pas, dans ses livres, accorder une importance quelconque à l'éloquence et au savoir de sa fille ; il n'en est d'ailleurs même pas fier. Cherbonneau explique que cet auteur « laisse échapper quelques détails » sur l'exception de cette femme, comme s'il était indigne de sa part d'en écrire davantage.

A travers cet article, Cherbonneau montre le dédain de la femme dans la « loi musulmane ».

³⁸ Voir Annexe 01, p. 284.

2- « Remarques sur la poésie moderne chez les nomades Algériens », Alexandre Joly, « Article de fond », 1903, 1904.

Joly publie dans cet article deux poèmes des nomades algériens en arabe vernaculaire avec traduction en français. Ces poèmes ont été collectés oralement auprès d'un « indigène » nommé Ba Afou Ben Slimann, un Chaambi des Ouled-Smaine³⁹.

Ils traitent de l'amour des femmes. Parmi les lieux mentionnés dans ces poèmes, nous trouvons la ville de Touzer⁴⁰. Ce qui montre, selon Joly, que l'auteur de ces vers est un nomade du Sud-Est, de la région de Ouargla, parce que les « indigènes » de cette région ont plus de rapports avec le sud tunisien qu'avec la capitale Alger.

Après traduction et explication (linguistique et phonétique) de la composition de ces poèmes, Joly en donne le genre poétique : le *Rena*. Ce mot pourrait être traduit littéralement en français par le mot *Chant*, cela veut dire que ce genre de poème est destiné à être chanté. C'est le genre *lyrique* fort apprécié des « indigènes », surtout les nomades. Cette poésie fait aussi l'objet des *Monadaras*⁴¹ : un parallèle ou concurrence poétique entre poètes.

Dans la suite de cet article, publiée dans le numéro suivant de l'année 1904, Joly donne des remarques sur d'autres genres poétiques chez les nomades algériens, dont la *Rethoua*, le *Medah* et l'*Elâîdi*.

Le premier, *Rethoua* ou *Merthia*, représente une élégie dans laquelle on célèbre les vertus et les bienfaits d'un mort sur un ton mélancolique, en le pleurant. Selon Joly, ce genre est moins répandu que le *Rena*. D'ailleurs les « indigènes » semblent mieux apprécier et être inspirés par ce qui relève de l'amour ou de l'érotique.

³⁹ Une tribu des Chaamba Gueblia (de l'Est).

⁴⁰ Une ville au sud de la Tunisie.

⁴¹ Joly définit la *Monadara* comme « une discussion entre deux personnages ».

A la fin de ses remarques, Joly donne un exemple de ce genre, un poème de *Si Ben Youcef Ben Farhat*, de Ksar Bougari⁴². Ce poète pleure la mort de sa femme et sa cousine *Elaounia* après leur disparition.

Le second genre cité par Joly, le *Medah*, ou Panégyrique, se manifeste dans des poèmes chantant le Prophète et les saints. Il donne un exemple d'un poème du même auteur, *Si ben Youcef*, intitulé *Louanges au Prophète*.

Le troisième genre nommé par les nomades algériens *Elâîdi* est une composition poétique typique très répandue chez les nomades du sud algérien. Il s'agit d'un chant populaire caractérisé par un air spécial et réservé spécialement aux fêtes, celles de mariage spécialement. De sa composition étymologique arabe *Elâîdi* vient du mot عيد qui veut dire « fête » en français.

3- « Arthur Pellegrin, *La Littérature nord-africaine*, Tunis, Bibliothèque Nord-Africaine, 1919 », Pierre Martino, « Compte-rendu », 1920.

Pierre Martino⁴³ introduit son compte-rendu par l'épigraphe de l'œuvre de Pellegrin, qui définit la littérature nord-africaine comme l'expression de l'Afrique du Nord via la langue de la « métropole ».

Martino reconnaît certes les efforts déployés par Pellegrin pour donner naissance à un tel ouvrage, mais il en conteste les résultats. Pour lui, il est immature de conférer le statut de « Littérature à part entière » aux écrits de langue française dont les auteurs sont d'origine nord-africaine, parce qu'ainsi ce serait exclure de ce champ les écrits des auteurs dont l'origine n'est pas l'Afrique du Nord, les Français par exemple. De ce fait les œuvres de Fromentin, de Loti ou de Gautier, qui ont fait de l'Afrique du Nord l'essence même de leurs écrits, ne font pas partie de cette littérature dite nord-africaine. Ainsi, selon Martino, il n'en restera que quelques menues œuvres qui ne peuvent pas constituer toute une littérature.

⁴² Un village du côté de Médéa.

⁴³ Voir Annexe 01, p. 299.

Martino se montre beaucoup plus sévère dans sa critique de l'œuvre de Pellegrin en contestant la définition que ce dernier a donnée de la littérature nord-africaine. Il affirme que les écrits des auteurs nord-africains ne sont que le calque de ceux d'un Fromentin ou d'un Loti, parce qu'ils ne sont en fait que des Français de « Province ». Ensuite, il revient sur son propos, pour mieux s'expliquer, en employant le mot « colonie » à la place de « province ».

Enfin, outre ces déclarations à caractère colonialiste, Martino lance un appel aux auteurs nord-africains – avec plus de précision – Algériens, Tunisiens et Marocains, les invitant sur un ton sarcastique à créer une association d'auteurs, pour « se perfectionner », mais en leur conseillant de s'ouvrir sur tous les sujets et de ne pas s'enfermer dans le rêve d'une « littérature nord-africaine ».

4- « Henri Basset, *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, 1920 », Gorges Yvers, « Compte-rendu », 1920.

Les parlars des « indigènes » ont, dès les débuts de la conquête de l'Algérie, suscité l'intérêt des autorités et des linguistes français. Un besoin d'apprentissage et d'étude approfondie des langues berbères surtout, s'est rapidement fait sentir. Et ce, pour avoir une idée plus claire sur la société « indigène », ce qui faciliterait certainement son administration. Quant à la littérature berbère, son étude s'est épanouie avec René Basset et ses disciples, grâce à la création de l'École de Lettres d'Alger qui a encadré les travaux scientifiques des arabisants et des berbérissants.

L'étude d'Henri Basset⁴⁴ est structurée en deux grandes parties, l'une comportant les contes, et l'autre les poèmes de production indigène berbère.

Basset a classé les contes par thème pour étudier la mentalité berbère, et les poèmes par région. A travers les poèmes, qui véhiculent la vision du peuple actualisée, Henri Basset a su lire le changement de l'état social des Berbères, Kabyles notamment, après

⁴⁴ Voir Annexe 01, p. 279.

l'avènement des Français. Le constat affiche la soumission de ces derniers au système colonial.

L'importance de cette étude du fils du grand Basset fait de son œuvre une référence capitale pour tout chercheur dans le domaine.

5- « Les origines de la prose littéraire arabe », William Marçais, « Article de fond », 1927.

William Marçais étudie dans cet article la naissance et le développement de la prose littéraire arabe, dans un survol historique selon un ordre chronologique.

La littérature arabe a connu tardivement la naissance de la prose. La poésie la précédait comme c'est le cas dans toutes les littératures.

Dans l'Arabie antéislamique, la prose était presque inconnue, si ce n'est la transcription de quelques légendes du répertoire oral. Toutefois, il existait dans cette période une prose relevant de l'éloquence qui était le genre prédominant, de telle sorte que nous pouvons reconnaître une tribu par le biais de son « khatib » ou orateur.

Avec l'avènement de l'Islam, explique Marçais, l'Arabie a connu un nouveau genre de prose : le Coran. Grâce à la sacralité du livre et la grande considération que lui accordent les Musulmans, de nombreux textes en prose ont été écrits, relatant des faits historiques ou expliquant des points implicites dans le livre sacré. Cela a permis à la prose de s'épanouir, mais celle-ci a connu un développement considérable à la période Omeyade⁴⁵ où les situations politique, juridique et littéraire effervescentes ont donné naissance à une abondante composition de textes en prose de différents genres. Dans la période suivante, celle des Abassides⁴⁶, la prose continue à se développer et a connu un renouveau grâce à Ibn El Moqafaa que certains philologues

⁴⁵ En référence à la dynastie de califes Omeyades qui régnait en Arabie de (659 à 750). Elle doit son nom à Mouaouia Ibn Abi Soufiane, un descendant de Umayya chef d'une tribu cousine de celle du Prophète de l'Islam Mohamed.

⁴⁶ En référence à la dynastie Abasside qui a régné en Arabie de 750 à 1258.

considèrent comme le créateur même de la prose littéraire arabe. Après le succès de son livre *Kalila wa Dimna*⁴⁷, tous les prosateurs arabes au XIe siècle se sont réunis autour de lui en le considérant comme le père de la grande école de prose. Même de nos jours, les écrivains du Moyen-Orient, comme les Syriens et les Egyptiens, se montrent influencés par ses écrits et se sont mis, comme lui, à innover en matière de prose littéraire arabe.

A la fin de son article, Marçais prend de la distance en affirmant que seul un savant ou spécialiste linguiste et philologue pourrait étudier avec soin la naissance de la prose littéraire arabe dont il vient de faire le survol historique.

6- « La littérature arabe moderne et l'enseignement de la langue en Syrie », Jean Lecerf, « Article de fond », 1931.

Il s'agit de la publication d'une lettre adressée par Jean Lecerf⁴⁸ à Monsieur le doyen de la Faculté des Lettres d'Alger. Lecerf y répond à certaines questions du doyen sur l'enseignement de l'arabe dans le secondaire, dans les pays du Moyen-Orient, la Syrie plus spécialement.

Jean Lecerf, après avoir fait une étude sur cet enseignement à Beyrouth et à Damas en même temps, trouve que l'enseignement de l'arabe dans le secondaire à Beyrouth se fait d'une manière traditionnelle qui résulte de l'enseignement des Jésuites au XVIIIe siècle, tandis qu'en Syrie, à Damas, cet enseignement est novateur dans les approches d'enseignement.

En comparant l'enseignement de l'arabe dans le secondaire dans les pays du Moyen-Orient et les pays de l'Afrique du Nord, Lecerf constate que le contraste est frappant. Cela est dû à différents facteurs tels que la situation politique, économique et sociale,

⁴⁷ Une œuvre de Abdullah Ibn El Mukafaâ (720-757) écrivain arabe d'origine persane. C'est un recueil de fables animalières d'origine indienne traduites du sanskrit par Ibn El Mukafaâ vers 750. Ces fables constituent une source où La Fontaine aurait puisé ses Fables au XVIIe siècle.

⁴⁸ Voir Annexe 01, p. 292.

ainsi qu'à la manière même d'enseigner la langue. En effet, le secret de l'avance des Orientaux en matière d'enseignement de l'arabe pourrait être l'héritage de certains procédés pédagogiques des Pères jésuites qui déployaient un enseignement de qualité au Liban et aussi en Syrie.

De plus, l'exil de certains Orientaux, Syriens, Libanais et Egyptiens, dans des villes telles que Paris, Londres et en Amérique, a permis l'éclosion littéraire de la première génération des écrivains modernes, ce qui se répercute sur l'enseignement de manière assez visible. En outre, la langue arabe dans les pays orientaux souffre moins de la concurrence des autres langues européennes surtout. En Egypte elle a toujours été la langue de l'administration et de la culture ; en Syrie, elle a toujours été utilisée dans les différents secteurs, malgré la légère concurrence du turc ; mais dans les pays de l'Afrique du Nord, en Algérie notamment, le français occupait la première place dans tous les domaines administratifs ou littéraires, de sorte que l'histoire ne se souvient pas de la célébrité de certaines œuvres littéraires en arabe, à cette période.

La publication de cette lettre de Lecerf dans *La Revue africaine* montre l'intérêt porté au Moyen-Orient à cette période du XXe siècle, sachant qu'à ce moment la Syrie et le Liban étaient sous protectorat français.

7- « La chanson d'Alger pendant la grande guerre », Joseph Desparmet, « Article de fond », 1932.

Joseph Desparmet⁴⁹ débute son article par une transcription en notes musicales d'un air, construit de deux vers. Cet air fait partie d'un chant qui s'est répandu très vite, dès les premiers jours de la première Guerre mondiale, dans les quartiers arabes d'Alger et est arrivé jusqu'au sud.

Avant de donner le texte original composant ce chant, et sa traduction en français, Desparmet s'interroge sur l'origine de ce dernier et la manière dont il est devenu

⁴⁹ Voir Annexe 01, p. 286.

tellement populaire et chanté par tout le monde, même par quelques colons frondeurs.

Ce chant est certainement d'origine arabe du point de vue métrique ; Desparmet reconnaît déjà l'existence du mètre sur lequel il est composé chez Ibn Khaldoun⁵⁰ dans ses *Prolégomènes* : « un genre de poème très usité qui se compose de stances renfermant chacune quatre vers dont le dernier diffère par la rime des trois autres. »⁵¹. Quant à la musicalité du vers, Desparmet suppose qu'elle est d'origine française. D'ailleurs ce chant algérien lui rappelle les complaintes populaires françaises.

En effet, les chansons populaires pendant la guerre d'Alger gravitent toutes autour des sentiments de patriotisme et affichent un caractère xénophobe expliquant la méfiance des « indigènes » envers les étrangers, Français colonisateurs surtout.

Enfin, les trente-huit morceaux de chansons que Desparmet met à la fin de son article en français et en arabe, ont été recueillis par Desparmet lui-même, de l'oral, à l'aide de certains de ses étudiants d'origine française, et juive aussi, sans oublier qu'un certain Monsieur Adam de Beaumais d'Akbou⁵² lui en a communiqué deux.

8- « Chansons satiriques d'Alger », Sâadedine Ben Cheneb, « Article de fond », 1933.

Saadedine Ben Cheneb présente dans cet article un nouveau genre de chansons répandues dans la région d'Alger, mais peu connu des spécialistes de la littérature « indigène » écrite ou orale ; il s'agit du genre satirique. L'intention de Ben Cheneb n'est pas d'étudier le genre satirique en tant que tel, mais de montrer aux lecteurs de la revue un aspect littéraire maghrébin qui leur était jusque-là peu familier. Il fait aussi un petit aperçu sur la chanson satirique au Maroc et en Tunisie, pour dire que dans les

⁵⁰ Historien, philosophe et sociologue arabe né en 1332 à Tunis et mort en 1406 au Caire.

⁵¹ In Joseph Desparmet, « La chanson d'Alger pendant la grande guerre », *La Revue africaine*, Alger A. JOURDAIN, 1932.

⁵² Village en Kabylie.

pays du Maghreb – petite exception faite pour le Maroc dans lequel le genre satirique est plus épanoui à cause de la mentalité un peu acerbe des Marocains – on refuse d'immortaliser à l'écrit des poèmes qui font de l'homme un objet de raillerie et de satire, même s'il s'agit du colonisateur lui-même. Donc les Arabes préfèrent laisser circuler à l'oral ce genre de poésie que les *Gouals*⁵³ transmettent d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, et si l'on demande à quelqu'un de réciter dans le but de transcrire la chanson à l'écrit, il ne le fait que si on lui jure de ne pas révéler son identité.

A la fin de son exposé sur les chansons satiriques, le fils du grand Ben Cheneb en donne comme exemple six chansons traduites en français et neuf autres en arabe. Il précise que ces chansons lui ont été communiquées par de vieux Algérois.

9- « Aperçu sur la poésie vulgaire de Tlemcen. Les deux poètes populaires de Tlemcen : Ibn Ismaïl et Ibn Triki », Abdelhamid Hamidou, « Article de fond » (langues et littératures orientales), 1936.

Il semble que les langues et les littératures orientales jouissent d'une place importante au sein des travaux de recherche des linguistes et hommes de lettres orientalistes dont quelques-uns font partie des collaborateurs de *La Revue africaine*.

L'auteur de cet article, Abdelhamid Hamidou, professeur à la Medersa⁵⁴ de Tlemcen, définit la poésie vulgaire et dévoile les secrets de son succès dans le milieu « indigène ». La versification libre en langue dialectale rend cette poésie spontanée et fluide, dotée d'une harmonie qui émane du cœur et s'adresse au cœur sans aucune barrière d'académisme ou d'intellectualisme. Elle est comprise par tout le monde et peut être apprise et répétée par tout le monde, d'une génération à l'autre sans exigences formelles. Elle est l'expression de l'âme et le reflet de la société dans ses

⁵³ Troubadours.

⁵⁴ Ecole.

différentes facettes : croyances religieuses, pratiques rituelles, usages, mode de vie, etc.

Après avoir vanté les qualités de cette poésie vulgaire, l'auteur se pose une question pour y répondre ensuite : Pourquoi est-ce à Tlemcen, plus que dans d'autres villes, que l'on parle de cette poésie ? Etant lui-même originaire de cette ville, il associe la faculté poétique aux spécificités géographiques et socio-historiques de cette ville, qui favorisent la création et l'inspiration. La beauté de la nature féconde l'imagination et rend plus sensible l'âme des poètes ; quant aux ruines, monuments et autres vestiges témoignant de la présence de plusieurs anciennes civilisations, ils procurent l'inspiration et éveillent les capacités créatives des artistes.

Ensuite, Hamidou donne aux lecteurs de son article quelques poèmes traduits en français de deux grands poètes tlemceniens, Ibn Amsaïb et Ibn Triki, en précisant certaines caractéristiques de forme comme la longueur des vers et des strophes et la disposition des syllabes.

10- « Les chansons de geste de 1830 à 1914 dans la Mitidja », Joseph Desparmet, « Article de fond », 1939.

A partir du titre de l'article, nous pouvons déduire d'emblée le choix du cadre temporel qui limite une période bien précise : de la conquête française de l'Algérie au déclenchement de la « Grande Guerre ».

Desparmet introduit son article par l'analyse du rôle joué par la chanson de geste chez les « indigènes ». C'est un moyen de consolation du peuple abattu par la guerre et la présence coloniale. Cette consolation se fait à travers la glorification des exploits des héros de l'Islam au temps des guerres de religion.

Les chansons de geste dont parle Desparmet s'appellent *Ghazaouat*⁵⁵ chez les Arabes. Elles racontent les aventures des plus célèbres guerriers de l'armée musulmane au temps des grandes conquêtes du Prophète et ses amis « *Sahaba* »⁵⁶.

Dans le milieu « indigène », les amateurs de cette littérature, souvent orale⁵⁷, prennent plaisir à écouter les chansons des *Meddahs*⁵⁸ qui choisissent les places publiques comme les marchés ou les rassemblements dans les fêtes familiales à l'occasion des naissances ou des circoncisions.

Les *Meddahs* comme les auditeurs sont les uns et les autres attachés à ce genre littéraire parce qu'ils y trouvent refuge. En refusant leur situation de faibles colonisés sans force, ils se plongent dans le passé pour se sentir glorieux à l'égal de leurs ancêtres qui avaient remporté tant de victoires en combattant les mécréants. Donc, les « indigènes » y retrouvent force et courage pour affronter l'ennemi à l'exemple de leurs ancêtres héroïques.

Parmi les *Ghazaouat* fort célèbres dans le milieu populaire, Desparmet a pu en recueillir une dizaine dont il fait avec soin l'analyse dans cet article.

Il ne s'attarde pas sur leur aspect littéraire, mais il s'intéresse plus à la spontanéité des aèdes maghrébins qui se fixaient un objectif bien précis, celui de vivifier l'amour de la patrie chez leurs compatriotes colonisés.

Dans ces *Ghazaouat* l'accent est mis sur la gloire militaire de l'Islam primitif, qui est un sujet récurrent dans toutes les *Ghazaouat* qui sacralisent le sujet du faible qui bat le fort grâce à la foi, et ce pour panser les blessures morales des « indigènes » écrasés par le conquérant.

⁵⁵ En langue arabe une « Ghazoua » ou (« Ghazaouat » au pluriel) est une expédition militaire généralement dans le but d'apporter l'Islam à un peuple ou un pays donné.

⁵⁶ C'est le nom donné aux amis et compagnons du Prophète Mohamed.

⁵⁷ Elle est chantée en langue vernaculaire bien que le texte authentique soit écrit en langue arabe classique.

⁵⁸ Troubadours.

A la fin de son article, Desparmet conclut que la finalité de ces chansons de geste n'est pas la création artistique ni la beauté stylistique des vers, mais plutôt la stimulation de tous les sentiments de haine chez les « indigènes » envers l'autre, l'Occidental conquérant. Cela sert, d'une part, à consoler ces faibles conquis en leur promettant une gloire incontestable, à l'exemple de leurs ancêtres, et établir, d'autre part, un courant xénophobe qui ne tarde pas à devenir un nationalisme institué et bien défendu par l'ensemble des Ulémas⁵⁹.

11- « Etudes de la littérature moderne », Saadedine Ben Cheneb, « Article de fond », 1939, 1940.

Ben Cheneb introduit son article par un petit parallèle entre les littératures arabes et les littératures européennes en comparant la renaissance et le développement des unes et des autres, qui se sont manifestés dans les mêmes conditions, à savoir le développement de l'imprimerie, l'encouragement de l'institution royale et politique et la création des écoles et des instituts spécialisés en littérature. Pourtant le point de rencontre entre les deux pôles, Orient et Occident, se réduisait à d'infimes relations commerciales. De ce fait, l'Orient, surtout avant le XIXe siècle, avait de l'Occident une connaissance minime et faussée, de même que ce dernier n'avait de l'Orient que des représentations chimériques. Alors la littérature arabe dite moderne après le XIXe siècle, n'a connu de développement, en Syrie et en Egypte plus précisément, qu'après avoir vécu une ouverture vers l'autre monde « européen », ce qui a donné naissance à un engouement extraordinaire chez les lecteurs et lettrés arabes les incitant à tout savoir à propos de cette littérature. Cet épanouissement cosmopolite doit son émergence aux voyageurs « occidentalistes » qui ont fait connaître les écrits européens à leurs compatriotes. Parmi ces voyageurs, Ben Cheneb parle de Muhammad al-Muwaïlihî, né en 1868 en Egypte, d'un père fortuné qui marqua le

⁵⁹ Théologiens et savant musulmans.

début du journalisme et la renaissance littéraire en Egypte. Il étudia à El-Azhar⁶⁰ et apprit à un jeune âge la rhétorique et les principes de l'arabe classique littéraire, en plus des langues comme le turc et l'italien. En qualité de voyageur amateur et voyageur d'affaires, il se rendit régulièrement en Europe, en France surtout, et en revint avec une multitude de remarques de tous les horizons dont il communiqua une partie dans ses écrits journalistiques. A un moment de solitude où il choisit de s'enfermer à cause de sa société dont il jugeait les valeurs obsolètes, il s'adonna à la lecture des grands philosophes grecs et latins, chose qu'on peut repérer dans ses articles.

Dans la suite de son article, publiée dans le numéro suivant de la revue en 1940, Saadedine Ben Cheneb poursuit son propos sur les traces des lectures de la littérature européenne qu'on peut repérer dans les articles d'al-Muwailihi, comme *Pantagruel* de Rabelais et *Hamlet* de Shakespeare et les œuvres de Dickens.

En fait, les écrits d'Al-Muwailihi ne sont pas nombreux et sont rarement édités à part son recueil d'articles *Hadit d'Ibn Hisham* sur lequel Ben Cheneb se base pour étudier les particularités de l'écriture de cet écrivain. Cette œuvre est du genre de *Maqâma*, un genre de la littérature arabe moderne très en vogue à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Bien que la Maqâma ne compte en général qu'un seul personnage héros d'un récit imaginaire et artificiel, Al-Muwailihi apporte du nouveau dans ce genre, de manière à créer trois personnages réels vivant dans un monde naturel de son siècle. Il y marie la prose et le vers pour décrire l'Egypte de façon un peu humoristique, mais telle qu'il la voit. En effet, dans cette œuvre il ne cesse de comparer l'Orient et l'Occident, en s'apitoyant sur le sort de ses compatriotes arriérés et moyenâgeux, mais tout en méprisant la supériorité impérialiste d'un Occident qui grandit au détriment des valeurs humaines. Alors Al-Muwailihi n'est pas à accuser d'occidentophilie. Il admire le développement des sciences et des arts en Occident et il aime en trouver de

⁶⁰ La plus grande université des sciences islamiques au Caire en Egypte. Elle est dépendante de la grande mosquée d'El Azhar.

même en Orient, mais ne veut nullement se dépouiller de son origine et ses traditions pour devenir occidental.

L'analyse que Ben Cheneb fait de l'œuvre d'Al-Muwailihi est étayée par des fragments de textes traduits en français.

12- « Deux sources d'Al-Manfalûtî », Saadedine Bencheneb, « Article de fond », 1941.

Mustapha Lutfi Al-Manfalûtî (1876-1924) est un écrivain égyptien, essayiste et romancier, connu par l'adaptation de plusieurs œuvres littéraires occidentales, théâtrales surtout.

Au début de son article, Saadedine Ben Cheneb informe ses lecteurs que les sources étrangères dans les œuvres d'Al-Manfalûtî sont annoncées par l'auteur lui-même.

En choisissant comme exemple d'étude le conte de « La Trahison féminine »⁶¹ d'Al-Manfalûtî, Ben Cheneb y reconnaît facilement l'histoire de « La Dame à l'éventail »⁶² d'Anatole France, et l'histoire de *Zadig*⁶³ de Voltaire. Il compare les variantes de l'intrigue dans les trois contes et compare ainsi les portraits des personnages principaux.

De là, émane une vision de l'Orient que Saadedine Ben Cheneb essaye de montrer à travers son étude de l'œuvre d'Al-Manfalûtî.

Cet auteur arabe ne fait pas une simple arabisation des œuvres étrangères adaptées, mais il réadapte à son milieu arabo-musulman. Toutefois, son lecteur retrouve plus ou moins la même vision orientaliste des auteurs occidentaux de ses œuvres adaptées.

⁶¹ Extrait de son œuvre *An-Nadarât*, Le Caire, 1912, p., 91-185.

⁶² In., Anatole France, *La Vie littéraire*, Paris, Calmann-Lévy, 1933.

⁶³ Voltaire, *Zadig ou la Destinée*, [1748], Paris, Flammarion, 1996.

13- « Chants berbères de Kabylie de Jean Amrouche », André Basset, « Compte-rendu », 1942.

Dans la rubrique « Comptes rendus » André Basset⁶⁴ félicite Jean Amrouche de la publication du recueil *Chant berbères de Kabylie* aux éditions Manomatopa à Tunis et souhaite avoir le texte authentique d'Amrouche pour en publier des fragments dans *La Revue africaine*, comme cela a été le cas avec les chants de Hanoteau qui leur ressemblent fort, selon Jean Amrouche. Basset souligne aussi que cette publication est naturellement en faveur de l'apprentissage de la technique poétique kabyle par les Français qui y sont initiés, lui-même y compris.

14- « Contes kabyles de Dermenghem », André Basset, « Compte-rendu », 1946.

Il s'agit de rendre compte d'une nouvelle publication de Dermenghem qui a déjà publié deux recueils de contes avant celui-ci, qui comprend dix-neuf contes merveilleux recueillis dans la région de Azazga en Kabylie, auprès de Saïd Laouadi. Dermenghem est un folkloriste qui s'est intéressé à la rencontre du folklore de l'Afrique du Nord, berbère notamment avec le folklore français. Il fait ce rapprochement à travers les thèmes des contes qui sont presque les mêmes dans les deux traditions folkloriques, avec, naturellement, diverses variantes. Or, André Basset ne manque pas de souligner l'apport prestigieux qu'a donné l'œuvre d'Henri Basset *Essai sur la littérature des Berbères*, à l'étude du conte kabyle et l'interprétation de ses thèmes.

16- « Evolution de la poésie kabyle », Mouloud Mammeri, « Article de fond », 1950.

Dans son étude, Mouloud Mammeri⁶⁵ donne un aperçu sur la société kabyle à travers les siècles, et ce en étudiant l'évolution des productions poétiques des Kabyles

⁶⁴ Voir Annexe 01, p. 278.

⁶⁵ Voir Annexe 01, p. 296.

depuis le XVIII^e siècle. Il reconnaît le mérite des Français, tels que Hanoteau, Lucianni et Henri Basset, pour avoir recueilli un nombre importants de poèmes dans la région kabyle, et puise dans leurs ouvrages la matière de son corpus.

Dans sept poèmes choisis, Mammeri montre comment la poésie traduit de manière translucide la société kabyle. Il explique ainsi le rôle de « l'Afsih » ou l'aède, qui représente la voix du groupe.

Parmi les thèmes abordés dans les diverses poésies étudiées par Mammeri, nous trouvons la religion, la politique et la guerre.

17- « Régis Blachère, Histoire de la littérature arabe, des origines à la fin du XVe siècle », Roger Le Tourneau, « Compte-rendu », 1953.

Roger Le Tourneau montre, à travers ce compte-rendu, l'importance de l'œuvre de Blachère qui s'avère être la première de langue française qui traite de l'histoire de la littérature arabe. Le grand ouvrage de Blachère⁶⁶ est composé de deux parties : dans la première, il étudie l'évolution de la vie sociale des habitants de la péninsule arabique ainsi que leurs parlers, et dans la deuxième il étudie la poésie de la période antéislamique.

Selon Le Tourneau, cette œuvre est considérée comme une bonne avancée pour l'orientalisme français.

⁶⁶ Voir Annexe 01, p. 282.

18- « Paolillo, Contes et légendes de Tunisie », Philippe Marçais, « Compte-rendu », 1954.

Philippe Marçais⁶⁷ rend compte de ce recueil publié aux éditions Fernand Nathan à Paris en 1953, qui réunit une trentaine d'histoires maghrébines et nouvelles. La narration y est simple et plaisante, destinée à la jeunesse.

19- « Armand Abel, Le roman d'Alexandre, légendaire médiéval », Marius Canard, « Compte-rendu », 1955.

Armand Abel, professeur à l'Institut Oriental de l'Université libre de Bruxelles, consacre tout un ouvrage à l'étude de la personnalité légendaire d'Alexandre le Grand. Il y entreprend une étude comparée de ce personnage dans les différentes traditions : grecque, hellénistique, arabo-musulmane et iranienne. Les versions diffèrent selon les traditions. Il est conçu comme personnage historique, romanesque, apocalyptique et prophète de l'Islam selon la lecture d'Abel. Dans l'œuvre de ce dernier nous pouvons voir la personnalité d'Alexandre selon la vision de l'Orient et de l'Occident.

En conclusion à cette section, nous affirmons l'importance de l'intérêt porté à la littérature « indigène », qu'elle soit berbère ou arabe, par la Société Historique Algérienne, responsable des publications de *La Revue africaine*.

Dans les onze articles (de fond) et sept comptes-rendus, les collaborateurs, majoritairement⁶⁸ français, entreprennent des études fouillées sur les textes littéraires des colonisés et les abordent de différents points de vue. Nous y distinguons une étude thématique : l'image de la femme, de l'amour, de la misère et du patriotisme ; une analyse formelle des différents genres littéraires ; et une analyse typologique de poèmes : politiques, sociaux ou religieux.

⁶⁷ Voir Annexe 01, p299.

⁶⁸ Au XXe siècle, les collaborations de certains Algériens se font nettement voir dans *La Revue africaine*. Nous y reconnaissons les trois Ben Cheneb : Mohamed, Saadedine et Rachid, Hamidou et Mammeri. Mais il faut savoir que tous ces Algériens sont le fruit de l'école française.

En somme, ces études thématiques, formelles et analytiques, ont contribué à la connaissance de « l'autre », ce qui est naturellement recommandé pour le gouverner et le dominer. Ainsi, l'étude de « l'autre » est davantage favorisée et publiée dans *La Revue africaine* dans d'autres types d'articles, de collaborateurs français qui relisent d'un œil critique les livres de leurs compatriotes pour dégager les représentations que ces derniers se sont faites de « l'indigène » algérien oriental.

1- 3- Textes des Français sur l'Algérie, les Arabes et l'Orient

Après avoir parcouru dans la section précédente tous les textes de notre corpus qui portent un regard sur la littérature des « indigènes », nous étudions, dans la section présente, les articles des Français collaborateurs de *La Revue africaine*, mais qui portent un regard sur les « indigènes » eux-mêmes, bien que, cette fois, le mot « indigène » ne soit pas explicitement employé ; on parle alors de l'Algérien, de l'Arabe et de l'Oriental.

Nous avons quatre articles relevant de cette catégorie : trois textes classés dans la rubrique d'articles de fond, et un compte-rendu sur la publication d'une œuvre.

1- « Première Algérienne : Poésies sur Alger », Ausone de Chancel, « Article de fond », 1860.

Il s'agit là d'un poème de Charles Ausone de Chancel⁶⁹ sur ses premières impressions sur la ville d'Alger. Le poème est publié tel que le rédacteur⁷⁰ de ce numéro de la revue l'a eu en possession dans une lettre qu'Ausone de Chancel a envoyée à Mery⁷¹.

⁶⁹ Voir Annexe 01, p. 286.

⁷⁰ Il reste anonyme dans cet article.

⁷¹ Dans l'article, on ne donne pas d'information en plus au nom Mery, donc on ne peut pas être sûr de qui s'agit-il exactement. Probablement, le destinataire de cette lettre doit être Joseph Mery, un des poètes contemporains d'Ausone de Chancel, et l'un des auteurs d'un texte « La Bacriade » qui sera publié par la revue en 1919.

Le rédacteur de cet article annonce que ces vers ne sont que le prologue d'une œuvre⁷² que de Chancel compte publier ultérieurement.

Ces vers décrivent la ville d'Alger : climat, architecture, habitants, etc. et véhiculent une vision fort raciste d'un administrateur de colonie imbibé d'idéologie coloniale.

2- « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », Pierre Martino, « Article de fond », 1905.

Cet article est détaché, comme mentionne Martino dans une note de bas de page, de son étude⁷³ qui paraîtra une année plus tard, et dont il publiera, dans l'année même de sa parution, en 1906, une partie dans *La Revue africaine*.

Martino commence son article par le mot « arabophilie », ce qui laisse entendre ses penchants de grand orientaliste. Il précise que cette expression était courante à cette période du début du XXe siècle, où les Occidentaux, Français en l'occurrence, commencent à parler de l'« Arabe » en éprouvant à son égard « des sentiments humanitaires », sachant que depuis les croisades du Moyen-âge jusqu'au XIXe siècle, l'Arabe n'était qu'une source d'injures provoquant la haine de tout l'Occident.

Enfin, entre mépris et tableaux comiques, fut représenté l'Arabe au XVIIIe siècle, mais avec les conquêtes de l'Égypte et de l'Algérie au XIXe siècle, et les tableaux d'orientalistes comme Fromentin, sa représentation devient moins moqueuse à l'exemple du chevalier de la Fantazia.

⁷² Il n'y a aucune allusion au titre de l'œuvre, sauf le titre qu'Ausone de Chancel a donné à ces vers qui en constituent le prologue.

⁷³ Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française du XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Hachette, 1906.

3- « L'Orient dans le roman français du XVIIIe siècle », Pierre Martino, « Article de fond », 1906.

Cet article est le troisième chapitre de la deuxième partie de l'ouvrage de Martino : *L'Orient dans la littérature française du XVIIe et XVIIIe siècles*.

Martino introduit cet article par un rappel de l'étude de l'Orient dans le théâtre, qui fait l'objet du deuxième chapitre de l'ouvrage. En effet l'image de l'Orient est apparue dans le théâtre bien avant son apparition dans le roman au XVIIIe siècle avec Galland en 1704 et ses *Mille et une Nuits*. Ce dernier, en fait, ne s'attendait pas au succès qu'a eu son œuvre, parce qu'il la considérait comme un outil informatif sur la civilisation orientale seulement. A cela, vient s'ajouter l'œuvre de Petit de La Croix, *Les Mille et un Jours*, pour tenir les lecteurs sur la même longueur d'onde de l'évasion plus ou moins libertine.

Ensuite, plusieurs volumes, prétendant, selon Martino, être des traductions de l'arabe, se multiplient pour satisfaire les lecteurs qui ne demandent que des contes à effet fantastique d'une narration à effet de spirale. On y trouve toujours les mêmes sujets réactualisés des *Mille et une Nuits*, comme la sultane qui tient prisonniers les voyageurs pour se détendre dans son sérail, le médecin charlatan, la quête de la fontaine de jouvence, etc. Par la suite, *Les Mille et une Nuits*, jouissant d'un statut universel, a été parodiée par plusieurs auteurs comme Hamilton qui a publié des contes⁷⁴ en vers.

Puis, du caractère fantastique, les contes orientaux se revêtent de plus en plus d'un caractère plus ou moins libertin, pour atteindre avec Diderot dans *Les Bijoux indiscrets* le statut d'œuvre libertine.

De ce fait, les lecteurs s'amuse à se figurer l'Orient comme un lieu de fantasmes, de femmes libertines et de décors satinés à la senteur ambrée.

⁷⁴ *Le Bélier, Fleur d'Epine, etc.*

4- « Aimé Dupuy, *L'Algérie dans les lettres d'expression française ; La Tunisie dans les lettres d'expression française*», Marcel Emerit, « Compte-rendu », 1957.

La publication de cette œuvre en deux tomes par Dupuy en 1956 aux éditions universitaires à Paris, est fort intéressante selon Emerit⁷⁵, le rédacteur de ce compte-rendu, parce qu'elle offre un regard sur l'histoire littéraire de l'Algérie et peut servir de guide pour les lecteurs chercheurs dans ce domaine. Mais il reproche à Dupuy d'avoir commencé son ouvrage par la phrase suivante : « L'Algérie n'existait pas avant l'arrivée des Français ; elle n'avait même pas de nom. ». Il rappelle l'ancrage du mot « algérien » dans des documents datant des XVIIe et XVIIIe siècles, bien que l'utilisation du mot Algérie en tant que tel, n'ait pas existé avant l'occupation française, explique-t-il. Emerit souligne aussi le bon nombre d'ouvrages consacré aux grands noms de littérateurs d'expression française en Algérie comme Louis Bertrand, Robert Randau, Albert Camus, etc.

Le deuxième volume de la même œuvre est consacré à la littérature tunisienne qui, contrairement à la littérature algérienne, est restée « soit à des relations pittoresques ou historiques, soit et surtout à des œuvres relevant des contacts ethniques. ». Emerit reproche à cette littérature de ne pas avoir étudié la profondeur de l'être tunisien.

En conclusion, nous trouvons que la représentation de l'Algérie et de l'Orient d'une manière générale, dans la littérature française, correspond à plusieurs paramètres, et a évolué avec le temps.

L'Arabe était le Sarrasin redouté et méprisé à la fois de tout l'Occident, à cause des conquêtes de l'Islam. Puis il est devenu l'exotique charmeur de l'imagination occidentale qui projette en lui les fantasmes refoulés d'un Occident avide de dépaysement. Ces images et d'autres ont été véhiculées par le mouvement orientaliste français, très en vogue à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe.

⁷⁵ Voir Annexe 01, p. 287.

1- 4- Textes sur les orientalistes et voyageurs français en Algérie

Pour étudier l'image de l'Algérie ou l'Orient en général, dans les textes littéraires français, il nous paraît judicieux de nous poser des questions sur les voyages que les auteurs français parlant de l'Algérie ont effectués dans ce pays. En plus, la curiosité des lecteurs les amènera peut-être à se mettre à la place de l'auteur pour s'imaginer la manière de travailler qu'ils auraient adoptée pour écrire des œuvres littéraires à partir de quelques notes de voyages.

Alors si nous étions des lecteurs animés par ce désir de connaissance, nous trouverions des réponses aux différentes questions que nous pourrions nous poser, dans les pages de certains articles de *La Revue africaine*.

Nous proposons dans cette section un certain nombre d'articles éclairant l'itinéraire de trois voyageurs orientalistes français qui doivent à l'Algérie le succès de leurs œuvres, à savoir Ernest Feydeau, Eugène Fromentin et Alphonse Daudet ; et un poème héroï-comique sur l'expédition d'Alger de deux poètes français : Barthélemy et Mery.

Les voyages et travaux de Feydeau et Fromentin sont présentés par Pierre Martino qui a habitué les lecteurs de *La Revue africaine* à la publication d'articles concernant l'orientalisme et les orientalistes. Quant au voyage d'Alphonse Daudet en Algérie, il est rapporté par Jean Caillat en deux parties.

1- « L'œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », Pierre Martino, « Article de fond », 1909.

Martino introduit cet article par une légère sensibilisation aux « bons livres » qui, fonctionnant comme des manuels, prétendent donner toutes les étapes d'un bon voyage exotique en Algérie et dans les autres pays de l'Orient.

Puis il retrace l'itinéraire d'Ernest Feydeau, l'écrivain orientaliste qui fait l'objet de cet article.

Comme tout autre écrivain, Feydeau est venu en Algérie prédisposé à revoir ce que ses prédécesseurs avaient déjà vu en Algérie et animé par le désir d'écrire une œuvre qui ne manque aucun détail rencontré dans ses lectures antécédentes, explique Martino.

Dès son jeune âge, Feydeau avait la vocation d'écrivain. A son arrivée en Algérie, il se dit un des génies du XIXe siècle : « Nous sommes trois : Hugo, Flaubert et moi ». « Quelle vanité ! » dit Mérimée. Mais étant en situation pécuniaire difficile, il se donna à la littérature facile.

Par chance, il fut envoyé, en 1860, en mission dans le sud algérien pour une recherche archéologique. Mais en fait, il ne s'éloigna pas trop d'Alger et fit ce que faisaient ses collègues : se documenter sur l'Algérie. Sachant que ce thème était à la mode à ce moment-là et à travers ce pays, Flaubert, Fromentin, Gautier, etc. connurent le succès. Il finit, souligne Martino, par avoir sa part de succès en s'occupant davantage des problèmes de colonies et des questions algériennes.

Ainsi, il publia *Le Secret du bonheur* en 1864 qui raconte le quotidien des Français de différentes catégories : colons, soldats et administrateurs en Algérie, et leurs relations avec les « indigènes ».

Quant à son œuvre posthume, *Souna*, publiée en 1877, Martino annonce qu'elle ne comporte que des notes de voyages inutilisées par Feydeau dans ses publications antérieures.

2- « Les descriptions de Fromentin », Pierre Martino, « Article de fond », 1910.

Cet article est publié par Pierre Martino à l'occasion de « l'année de Fromentin », trente ans après sa mort. Martino semble soulagé de voir les critiques littéraires tel que Pierre Blanchon s'intéresser à un grand auteur comme Fromentin, puisqu'il introduit son article par l'expression : « C'est enfin l'année de Fromentin », comme s'il avait longtemps attendu cet événement !

En fait Martino tient dès le début de son article à souligner la valeur qualitative des deux œuvres de Fromentin : *Dominique* et *Les Maîtres d'autrefois*, qui n'ont pas connu le succès qu'elles méritaient, certes, mais qui recèlent des sensations littéraires qu'aucun contemporain de Fromentin n'a pu donner dans son œuvre.

Pour une meilleure connaissance de l'œuvre de Fromentin, Martino propose un voyage dans « la vie intérieure » de cet écrivain, à travers la soigneuse étude réalisée par Pierre Blanchon sur les notes et brouillons qu'il a reçus de la famille de l'auteur.

Blanchon a intitulé son travail *Les Lettres de Jeunesse*⁷⁶ et l'a publié en 1909. Il y dévoile les circonstances du travail de Fromentin, ses sentiments les plus intérieurs, son humeur et son savoir-faire intellectuel.

Martino ne prétend pas avoir une idée complète et incontestable des attitudes intellectuelles de Fromentin, mais se propose de commencer une étude très intéressante selon lui, pour montrer le caractère perfectionniste de cet auteur qui ne cesse de porter un regard critique sur ses écrits et qui daigne y apporter des modifications de style et de forme même après plusieurs éditions.

3- « Les poètes de l'expédition d'Alger : « La Bacriade » de Barthélemy et Méry », Gabriel Esquer, « Article de fond », 1919.

L'évènement de l'expédition d'Alger a été la source d'inspiration, explique Esquer⁷⁷, de plusieurs productions littéraires, poétiques surtout.

Il n'est pas un compositeur de vers, de tous les rangs sociaux ou militaires, qui n'ait tenté de faire circuler des strophes chantant la gloire des Français assiégeant la capitale algérienne.

⁷⁶ Pierre Blanchon, *Lettres de Jeunesse*, [1909], Harmattan, 2009.

⁷⁷ Voir Annexe 01, p. 289.

Mais la qualité de ces compositions fut d'une médiocrité remarquable, selon Esquer. Pour lui, aucune étude ne mérite d'être faite sur ce genre de productions et il en cite quelques-unes dans son article. Il fait cependant une exception pour le poème héroï-comique de Barthélemy et Mery⁷⁸, *La Bacriade*.

Ce poème en cinq chants fut publié en 1827 chez Dupont. Ses auteurs Barthélemy et Mery avaient le même âge. Leurs destins se croisèrent grâce à la nature de leurs idées qui étaient presque identiques.

Dans *La Bacriade* qui fait l'objet de cet article, Barthélemy et Mery relataient les exploits de Nathan Bacri, l'héroïque guerrier de l'expédition d'Alger et éternel ennemi d'Hussein Dey⁷⁹. Toutefois, cette œuvre ne connut pas le succès de celles qui la précédaient, du fait que son sujet s'éloignait de la satire politique à travers laquelle les deux auteurs avaient connu la gloire. Dans cet article, Esquer nous donne un ensemble de vers de chaque chant, avec de brefs commentaires sur le contenu.

En effet, il explique que Barthélemy et Mery n'avaient aucun souci réaliste quant à la composition de leurs vers. Ils voulaient écrire un poème fantaisiste en se référant à quelques documents et personnes ayant des informations sur l'Algérie, Hussein Dey, et l'expédition. Mais dans leur poème, ils ne manquèrent pas l'occasion d'évoquer certains poncifs orientaux en référence au sérail, harem, cimetière, etc.

Parmi les événements très marqués dans l'histoire, ils rappelèrent le coup de l'éventail du consul français Alexandre Deval, mais sur un mode plaisant.

Enfin, Esquer attire l'attention des historiens sur le profit qu'ils pourraient tirer de ce poème de Barthélemy et Mery, malgré la verve fantaisiste de ses auteurs.

⁷⁸ Joseph Mery (1797-1866) et Auguste Barthélemy (1796-1867) : Poètes satiriques français, ont écrits plusieurs œuvres en collaboration.

⁷⁹ Hussein Pacha (1765-1838), le dernier Dey d'Alger.

4- « Le voyage de Daudet en Algérie », Jean Caillat, « Article de Fond », 1923.

Suivant la même perspective que Pierre Martino, Jean Caillat offre dans cet article les détails du voyage d'un autre écrivain français en Algérie, Alphonse Daudet.⁸⁰

Caillat a réparti son article en treize chapitres allant de petites informations biographiques sur Daudet avant son arrivée en Algérie, jusqu'à ses dernières impressions sur ce pays.

Un an après son retour de voyage, Daudet publia dans *Le Figaro* en 1863 une petite nouvelle *Chapatin le Tueur de lions*, qui deviendra *Tartarin de Tarascon*.

Selon Caillat, Daudet a bien mûri ses impressions de voyage, en les reprenant avec soin dans un style fantaisiste mêlé à une verve humoristique, ce qui est à l'origine du succès de son œuvre ; contrairement à Feydeau qui, selon Flaubert, se dépêchait d'écrire un livre juste après son retour de voyage.

- « Le voyage de Daudet en Algérie », Jean Caillat, « Article de fond », 1924.

Cet article est la deuxième partie du précédent. Il le complète en présentant des informations englobant tout son questionnement sur l'œuvre de Daudet en relation avec son voyage en Algérie. Caillat intitule cette deuxième partie : *L'utilisation des souvenirs*. Le lecteur déjà avisé s'apprête à lire des informations sur la rédaction daudetienne et la critique de celle-ci.

⁸⁰ L'auteur de *Tartarin de Tarascon* était l'objet de l'étude que nous avons réalisée dans le cadre du Magistère. Nous tenons à signaler que cet article de Jules Caillat nous a été d'une incomparable utilité durant notre recherche en Magistère et nous a donné de précieuses informations indisponibles hors de *La Revue africaine*, sur le voyage de Daudet en Algérie, et les conditions de la publication de *Tartarin de Tarascon*. En plus, nous n'exagérons point si nous disons que l'inestimable appui documentaire que nous a offert cet article a attiré notre attention sur la richesse documentaire en littérature qui se trouve entre les pages des différents numéros de *La Revue africaine*. Cela n'a pas limité notre curiosité à la découverte de cette richesse littéraire de la revue seulement, mais nous a poussée à entreprendre une étude là-dessus, que nous essayons de réaliser à travers cette thèse de doctorat.

Les chapitres dans cette partie sont numérotés en continuation de ceux de la partie précédente, du quatorzième jusqu'au vingt-neuvième.

Dans sa « conclusion », Jean Caillat souligne la désillusion d'Alphonse Daudet, que nous pouvons lire dans tous ses romans et nouvelles dont la base est son voyage en Afrique. Il s'est figuré le voyage en Algérie comme une occasion d'étaler sur la terre orientale ses propres rêves de naïf romantique du XIXe siècle, mais finit par revenir avec sa propre conception de l'Orient, pleine de contraste entre ses anciennes lectures orientalistes et ses expériences empiriques dans la terre orientale. La mise en œuvre de cette conception est typiquement daudetienne, du fait qu'il sait habilement marier l'humour et l'ironie dans un style gai pour démentir les chimères orientalistes auxquelles il était lui-même sujet, pour analyser des sujets épineux tels que la situation militaire en Algérie et la misère dans les colonies.

En effet, après avoir parcouru les articles de Martino et de Caillat et celui d'Esquer, nous pouvons dire que le voyage en Algérie était une aubaine que les écrivains français comme Feydeau, Fromentin et Daudet, ont saisie pour voir leur nom briller parmi les écrivains et orientalistes français du XIXe siècle qui étaient très appréciés grâce à leurs écrits enchanteurs. Cependant chacun des trois a représenté l'Algérie à sa manière : Feydeau s'est empressé de publier tout ce qu'il avait pu observer en Algérie pour faire comme ses contemporains ; Fromentin s'est soucié de l'exactitude réaliste pour mettre en œuvre ses notes et offrir aux lecteurs une œuvre pittoresque ; tandis que Daudet, au caractère jobard, écrivait une œuvre où abondent les descriptions dans tous les domaines : social, politique et religieux. Toutefois, il ne s'agit pas là de descriptions à la manière de Fromentin, elles sont typiquement daudetiennes, sur un ton ironique et humoristique ; par elles, Daudet dément les illusions orientalistes.

Enfin, les lecteurs de *La Revue africaine* peuvent être davantage instruits sur le parcours littéraire de ces écrivains orientalistes français, en lisant les autres articles de Martino et d'autres.

1- 5- Biographies d'écrivains

Nous avons remarqué dans la section précédente que la mise en œuvre des notes et souvenirs de voyage implique un dévouement à ce projet qui paraît simple a priori, mais qui ne se réalisera que si le voyageur s'y investit tout entier. De ce fait, l'étude de ces notes et impressions de voyage implique de la part du critique une connaissance assez approfondie de cet investissement. Certains collaborateurs de *La Revue africaine*, qui se sont intéressés aux voyages des orientalistes, ont publié quelques articles rapportant des notes biographiques et bibliographiques d'écrivains et d'orientalistes dont ils avaient déjà étudié les œuvres. De ce genre, nous avons sélectionné quatre articles et un compte-rendu : deux articles de Pierre Martino, que nous pouvons considérer comme une suite à son étude sur Eugène Fromentin, un autre de Martino toujours sur l'expérience du professeur Jules Lemaître à Alger, un article sur un grand orientaliste, Victor Chauvin, et un compte-rendu sur la publication d'une œuvre de Randau à propos d'Isabelle Eberhardt.

1- « Fromentin : Essais de bibliographie critique », Pierre Martino, « Bibliographie »⁸¹, 1914.

Martino, comme il le signale dans son titre, entreprend une étude critique de toute la bibliographie de Fromentin. Il la structure en deux parties : la première sur l'œuvre de Fromentin, et la deuxième sur les études faites sur Fromentin lui-même et sur son œuvre.

Martino clôture ses notes bibliographiques par deux appendices sur les voyages de Fromentin en Algérie.

⁸¹ La mise en page de ce numéro de l'année 1914 de *La Revue africaine*, est différente de celle des autres numéros: on a ajouté une rubrique dite « Biographie », en deux parties.

2- « Victor Chauvin », Emile Dantinne, « Article de fond », 1914.

Emile Dantinne introduit son article par une biographie du grand orientaliste Victor Chauvin, puis retrace son parcours de littéraire orientaliste en donnant un aperçu sur sa bibliographie à caractère érudit.

A la fin de son article, Dantine ne manque pas de célébrer le génie de Chauvin, son acharnement aux études et son érudition sans égale, et souhaite paix à son âme, la paix que Dieu promet aux hommes de bonne volonté.

3- « Jules Lemaître à Alger », Pierre Martino, « Article de fond », 1919.

Comme l'indique le titre de son article, Martino dépeint l'expérience « algérienne » d'un des grands professeurs de l'Ecole Supérieure de Lettres d'Alger, Jules Lemaître.

Il retrace en détail le parcours professoral de celui-ci avant et après sa nomination comme professeur à Alger en 1880.

Martino, malgré sa reconnaissance de l'inutilité des détails qu'il donne de l'expérience de Jules Lemaître, se montre fier d'avoir si minutieusement recherché les menues informations sur ce sujet, et ne « s'en excuse pas ». Ainsi, il remonte jusqu'à l'histoire de la création de l'Ecole Supérieure de Lettres d'Alger et l'implication des professeurs français dans cet établissement d'enseignement universitaire de « Province française ».

Ce qui est frappant dans cet article de Martino, c'est l'accent qu'il met sur l'insatisfaction de Jules Lemaître quant à la décision ministérielle de sa nomination à Alger. Par là, il semble rejoindre l'avis de Lemaître, sur un ton sarcastique, et montre tous les débats exacerbés qui suivirent la création de l'Ecole de Lettres d'Alger.

Enfin, le style de Martino et l'abondance des détails dans son article montrent les déceptions de Jules Lemaître en Algérie et dissimulent ainsi l'avis de Martino lui-même

sur l'Ecole Supérieure de Lettres d'Alger – sachant qu'il y était professeur à cette période – et sur le pays de manière générale.

4- « Le centenaire de Fromentin », Pierre Martino, « Article de fond », 1921.

L'intérêt que Martino accorde à Fromentin et à son œuvre s'affiche encore une fois dans un des articles de *La Revue africaine*, qui doit à Martino son enrichissement en études littéraires.

Après avoir retracé sa bibliographie et analysé son œuvre « algérienne », Martino se montre toujours soucieux de l'avenir des études sur cet auteur « modeste ». Il ne manque pas un seul événement qui puisse chanter la gloire littéraire de son écrivain idole.

En 1920, il fêta le centenaire de Fromentin avec un certain nombre des amis et amateurs de ce dernier, en présence de personnalités connues en art et en littérature. Mais, ces cérémonies, selon Martino, n'eurent pas grand écho. Du côté de l'actualité critique à l'occasion du centenaire, les travaux sur Fromentin avaient marqué une régression de l'intérêt régressant des critiques. Alors Martino, sceptique, pense avec regret à la qualité des critiques qui seront publiées quelques années plus tard. Cependant, il garde un peu d'espoir quant aux relectures qui devraient se faire des deux œuvres de Fromentin sur l'Algérie : *Une année dans le Sahel* et *Un été dans le Sahara*. Elles n'ont pas été suffisamment lues par le public français, qui se souviendra sans doute des descriptions de Fromentin en voyageant sur l'autre rive de la Méditerranée. En touriste, il est inévitable de se rappeler le nom de Fromentin qui, grâce à ses descriptions subtiles, enrichissent les pages des guides touristiques en Algérie.

En outre, les paysages d'une Algérie peinte par Fromentin en 1853 ne sont pas ceux que les Français de 1920 pouvaient voir. Cela constitue peut-être l'une des causes qui auraient lassé le lecteur des deux œuvres d'Eugène Fromentin.

Cependant, le lecteur doit, d'après Martino, être avisé des réalités sociohistoriques et comprendre que l'avancée technologique a bien changé les paysages. Alors, au lieu de s'en lasser, le lecteur doit admirer les détails descriptifs de faits disparus au temps de Martino, donnés par Fromentin que nous pouvons voir même dans son orthographe de quelques noms de villes et de quartiers d'Alger.

D'ailleurs, si nous comparons l'œuvre de Fromentin et celle de Daudet, nous y voyons pas mal de différences, surtout la description de la femme orientale. Chez Fromentin elle est par exemple une princesse de harem comme Haouâ⁸²; tandis que chez Daudet, venu quelques années après lui, nous voyons un autre exemple : une Baïa extravertie, s'offrant à tout genre d'hommes, comme l'officier militaire français.

Donc, Martino explique que la description de Fromentin, réaliste et soucieuse d'exactitude, fait miroiter le passé d'une Algérie plus orientale que chez d'autres, et peut paraître vieillotte aux lecteurs du XXe siècle.

Pour ce qui est de l'écho des *Maîtres d'autrefois*, les lecteurs continuaient à apprécier la critique d'art d'un peintre qui se laisse emporter par ses impressions et s'éloigne des techniques historiques et philosophiques de la critique d'art, à l'exemple de Taine.

Après ces éclaircissements, Martino souligne la richesse de l'œuvre *Dominique* qui reste après une quarantaine d'années la plus appréciée du public. Elle est riche en descriptions simples sans détails de temps ni de lieux, ce qui lui a donné un caractère indémodable.

Toutefois, Martino explique autrement le succès ininterrompu de *Dominique*. Il l'accorde au caractère du personnage même du roman, qui finit par sombrer dans le renoncement à tous les plaisirs de la vie, malgré tout le prestige dont il jouissait. Pour Martino, les lecteurs admirateurs de *Dominique* s'identifient à son personnage sans qu'ils osent l'avouer.

⁸² Dans *Une Année dans le Sahel*, Fromentin est tombé amoureux de Haouâ la femme orientale et a vécu avec elle.

5- « Robert Randau, *Isabelle Eberhardt, notes et souvenirs*. Editions Charlot, 1945. », Marcel Emérit, « Compte-rendu », 1946.

Marcel Emérit vante les travaux de Randau sur Isabelle Eberhardt qui ne relève pas seulement de la littérature, mais aussi de l'histoire. D'ailleurs, cette œuvre de Randau servira plus aux futurs historiens qu'aux littéraires, selon Emérit. Ce dernier ne rapporte pas grand-chose du thème du livre, mais laisse entendre qu'il s'agit de la vie de cette écrivaine russe au milieu des musulmans qu'elle devait redouter, mais qu'elle a appréciés par sa bonté que Marcel Emérit caractérise de « maladive ».

Enfin, les notes biographiques et bibliographiques publiées par les collaborateurs de *La Revue africaine*, sur les orientalistes français et leurs œuvres, pourraient toujours intéresser les lecteurs de cette revue qui ont certainement éprouvé du plaisir à lire Fromentin, Chauvin ou Eberhardt, tant sur le plan littéraire que sur le plan instructif et descriptif d'un pays dans lequel ils avaient peut-être rêvé de vivre des moments de plaisirs à l'orientale.

En guise de conclusion à ce chapitre, nous pouvons dire que les articles traitant de la littérature dans *La Revue africaine*, peu nombreux par rapport aux articles relevant d'autres domaines, sont très variés.

Les textes de littérature algérienne relèvent tous de l'oralité, et répondent aux caractéristiques de la littérature populaire ; ainsi la poésie et le conte y sont dominants.

En revanche, les Français dont l'Algérie, ou plus spécialement le voyage en Algérie, était la muse inspiratrice, n'ont pas composé des vers immortalisant leurs souvenirs et observations sur ce pays, mais ont choisi la forme romanesque. Ne serait-ce pas le prestige dix-neuviémiste accordé au roman qui en est la cause ? ...

Enfin, de la classification que nous avons faite, nous pouvons dire que l'Algérie est un thème foyer, autour duquel gravitent tous les articles de notre corpus. Ceci n'est point

surprenant vu la qualité de la revue dans laquelle ils sont publiés. On lui a donné le nom de *Revue africaine*, certes, mais l'Afrique dont il s'agit là se limite aux terres de la colonie française au nord de l'Afrique, c'est-à-dire le Maghreb. Mais puisque la France donnait plus d'importance à son implantation en Algérie, il est tout à fait logique de voir l'intérêt des chercheurs français s'axer sur ce pays.

En plus, *La Revue africaine* constitue le journal où la Société Historique Algérienne, publiait ses travaux. Donc tout ce qu'on y publie est en relation de près ou de loin avec l'Algérie.

Collaborateurs

Pour étudier un texte quelconque, il est nécessaire d'avoir une idée sur son auteur. Dans notre cas, les textes à étudier sont des articles d'une revue dont les publications ne sont pas seulement les textes écrits par des collaborateurs, mais aussi des textes recueillis, qu'un collaborateur peut publier sans en être l'auteur.

De ce fait, nous préférons employer le mot « collaborateur » plutôt qu'« auteur ».

Parlant des collaborateurs de *La Revue africaine*, qui y ont publié des articles à caractère littéraire, plusieurs questions surgissent à l'esprit : qui sont-ils ? d'où viennent-ils ? et pourquoi publient-ils des articles de ce genre ?

Après un travail de lecture et de classification des articles composant notre corpus, nous avons remarqué l'existence de points communs autour desquels nous pouvons répartir par groupes les collaborateurs qui ont signé ces articles.

Formellement, notre classification a donné lieu à deux grandes catégories de collaborateurs : des militaires et des universitaires.

La publication dans *La Revue africaine* est, en effet, passée par des phases marquantes, caractérisées par la forte présence et influence des uns et des autres.

Notre chapitre s'articulera donc en deux sections qui parcourront chacune les conditions de collaboration, les spécialités et les contributions des différents collaborateurs ayant publié des textes littéraires.

Dans la première section intitulée *L'ère des militaires*, nous expliquerons la présence de ces derniers dans le corps des collaborateurs de *La Revue africaine*, leur rapport à la littérature et leurs objectifs de publication. Dans la deuxième, *L'ère des universitaires*, nous étudierons les raisons qui ont mené au passage d'une collaboration de militaires à celle d'universitaires, et de là, nous montrerons les particularités de la collaboration de ces intellectuels à formation académique.

Ainsi, et puisqu'ils constituent l'objet même de notre chapitre, nous étayons nos propos par la présentation des collaborateurs qui ont publié les textes formant notre corpus d'étude. Mais notre présentation de ces collaborateurs ne sera pas exhaustive : nous ne retenons que des exemples de collaborateurs dont la contribution est marquante dans l'histoire de *La Revue africaine* et des travaux sur l'Algérie généralement. Quant à la présentation complète, à caractère biographique, de la majorité¹ des collaborateurs ayant signé nos quarante-huit articles, nous renvoyons nos lecteurs vers l'annexe n°01.

¹ Il y manque la biographie de Jules Caillat et Emile Dantine. D'autres sont incomplètes par manque de références, comme celles de Abdelhamid Hamidou, le Comandant Malijoud, Liaou Sidoun et Georges Yvers.

2- 1- L'ère des militaires

La nature de la Société Historique Algérienne, dont *La Revue africaine* est le périodique, implique un genre de collaboration ouverte à un grand nombre de personnes pouvant servir la mission de la Société et ainsi rapporter le maximum d'informations sur l'Afrique septentrionale globalement, et l'Algérie plus spécialement.

Ainsi le système « libéral »² qu'a adopté la Société dès son lancement lui a permis de recruter tous ceux qui pouvaient alimenter sa revue, sans exigences de statut intellectuel ni de spécialité de domaines précis. Ceci a été annoncé par le président fondateur de la Société dans la « partie officielle » de *La Revue africaine* de la fin de 1857 :

« Dans le recrutement de ses membres, la Société s'est montrée fidèle au principe large et intelligent qu'elle avait consacré dans la séance annuelle de 1857 et qu'elle observait d'ailleurs pratiquement presque dès son origine : elle n'a pas demandé aux candidats qui se présentaient de produire des ouvrages publiés, ni même des travaux inédits ; elle n'a exigé que l'honorabilité et une sympathie sérieuse pour l'œuvre commune. Les résultats ont prouvé qu'elle avait suivi une bonne inspiration en adoptant cette conduite libérale [...] »³

Il est donc clairement exprimé dans l'annonce de Berbrugger que la Société Historique Algérienne sollicitait tout effort scientifique servant l'intérêt commun de tous les Français sur le sol algérien.

Or qu'y a-t-il de plus dévoué pour une mission pareille que l'âme militaire ?

² Adrien Berbrugger, « Partie officielle, séance annuelle de *La Revue africaine* », *La Revue africaine*, 1857, *op.cit.*, p. 428.

³ *Ibid.*, p. 427.

Effectivement, ce sont les militaires qui, les premiers, ont contribué à l'élargissement des horizons de publication dans *La Revue africaine*. Si nous laissons « parler les chiffres » selon Berbrugger, nous trouverons parmi « quatre-vingts trois collaborateurs de la Société en 1857, vingt agents d'armée et administrateurs militaires, dix médecins militaires, quatre interprètes de l'armée et quinze administrateurs civils ».⁴

Il n'est pas surprenant de constater que la majorité des membres de cet organisme savant sont militaires, puisqu'ils étaient les premiers implantés en Algérie, sous l'expédition coloniale.

En outre, un militaire, selon la nature de son travail, effectue plus de déplacements que d'autres fonctionnaires de l'Etat. Pour une conquête intégrale du pays, il fallait que les militaires soient implantés dans toutes les régions de l'Algérie, du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest. De ce fait, les militaires affectés dans les différentes contrées du pays doivent – bien qu'ils le fassent aussi volontairement – rendre compte de la situation sociale, historique, ethnique, etc. du milieu où ils se trouvent.

En effet, la colonisation française en Algérie a adopté un régime purement militaire juste après la prise d'Alger en 1830 et elle l'a maintenu jusqu'en 1870 quand la France coloniale a décidé de passer à une administration civile.

Les militaires sont donc les premiers à avoir servi le projet colonial et la mission scientifique exploratrice du sol nouveau. Et puisque l'exploration d'un pays suppose la collecte et l'élaboration d'une documentation au sens large sur ce dernier, les militaires trouvaient intéressant et utile de se pencher sur l'étude de la langue et de la littérature « indigènes ». Ainsi, ils s'adonnaient à la collecte de tout document, qu'il soit oral ou écrit, qui leur permettrait d'apprendre la langue du peuple colonisé, et d'avoir une idée plus claire sur sa culture.

⁴

Selon les statistiques de Berbrugger dans la partie officielle de la revue. *Ibid.*, p.2.

Nous référant toujours aux articles qui constituent notre corpus d'étude, nous constatons que les premières publications d'ordre littéraire dans *La Revue africaine* sont signées par des collaborateurs de formation ou de carrière militaires.

Cependant, par l'emploi du qualificatif « militaire », nous ne nous référons pas à l'armée au sens matériel, mais nous désignons les collaborateurs impliqués dans une carrière militaire ou qui ont reçu une formation militaire.

De ce fait, nous distinguons principalement deux catégories de collaborateurs militaires : des hauts gradés de l'armée française, et des interprètes nommés dans les services de l'armée d'Afrique.

Dans la première catégorie, celle des hauts gradés militaires, nous trouvons le commandant Adolphe Hanoteau⁵ (1814 – 1879) dont la carrière est initialement militaire et qui a servi la campagne coloniale en qualité de commandant supérieur en Kabylie.

Outre sa trajectoire militaire, Hanoteau est aussi un ethnologue et linguiste berbérisant. Cette pluridisciplinarité provient d'un intérêt porté aux populations « indigènes » auprès desquelles il s'est installé comme représentant du système colonial.

Les articles traitant de la littérature que Hanoteau a publiés dans *La Revue africaine* au tout premier numéro en 1856, portent sur la culture « indigène » des confins du désert algérien : il s'agit d'un conte et de fables recueillis chez les Touareg.

Ces publications servent à alimenter l'organe de « collecte d'informations », dans le corps de l'exploration scientifique de l'Algérie, en rapportant du coin le plus reculé du grand désert, des textes relevant de la littérature populaire d'un peuple jusque là presque inconnu des Français et du monde occidental, et ainsi, dire à tous les lecteurs de la revue, métropolitains majoritairement, que la conquête de l'Algérie est à son

⁵ Voir Annexe 01, p. 291.

apogée et est arrivée jusqu'aux régions limitrophes du pays ; ce qui constitue l'un des objectifs de collaboration, comme nous le verrons plus loin.

Parmi les hauts gradés de l'armée française ayant collaboré à *La Revue africaine*, nous ne pouvons pas passer à côté du lieutenant-colonel Rinn (1838-1905). Sa formation dès son jeune âge à l'école de Saint-Cyr le destinait à une carrière de militaire de haut niveau. Son talent de guerrier devant l'insurrection et son zèle à administrer les « indigènes » avant sa promotion ont immortalisé ses exploits militaires. Mais ce n'est pas cela seulement qui a fait la renommée de Rinn. A côté de ses occupations professionnelles, il s'est adonné à la recherche de terrain, chez les colonisés, Kabyles surtout. Ses recherches étaient majoritairement d'ordre linguistique et ont abouti à la rédaction d'un dictionnaire berbère-français, et ethnologique dans la mesure où il s'intéressait aux origines berbères et aux différentes populations « indigènes ». En plus, l'étude de l'Islam et des coutumes musulmanes l'a longtemps préoccupé, ce dont témoigne son chef-d'œuvre *Marabouts et Khouans : Etude sur l'Islam*⁶.

A *La Revue africaine*, Louis Rinn a adressé deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871, que la revue a publiées en 1887. C'est lui-même qui est allé puiser dans le répertoire de la littérature orale chez les Kabyles, pour se documenter sur les questions « indigènes », et avoir une idée de leurs réactions vis-à-vis de l'insurrection – parce qu'il était chargé de son extinction – et de la politique française en général.

En effet, ce penchant pour la littérature et la langue des colonisés n'est pas né de rien ; il a été cultivé chez les militaires, principalement à travers leurs études aux écoles de langues orientales en métropole.

Ces dernières ont formé la majorité des collaborateurs de la deuxième catégorie : *les interprètes d'armée*.

Un interprète dans une armée est une personne de grande utilité que nous ne pouvons pas ignorer. La France en avait besoin pour assurer un bon avenir de la

⁶ Louis Rinn, *Marabouts et Khouans : Etude sur l'Islam en Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1884

conquête, parce que débarquer dans un pays sans savoir communiquer avec ses habitants est un acte imprudent qu'il fallait éviter.

Le recrutement d'interprètes au service des campagnes coloniales ne date pas de l'expédition de 1830, il s'agit là d'un dispositif ancré dans l'histoire française. Et c'est, en fait, l'un des objectifs de l'enseignement des langues orientales en France et dans d'autres pays d'Europe.

Il est judicieux de donner un bref aperçu sur l'histoire et l'évolution de ce genre d'enseignement en France.

L'apprentissage des langues orientales était l'un des desseins de la « guerre sainte » ; il fut donc programmé au profit de l'extension du christianisme dans les pays du Levant. Il était de tradition, avant de s'aventurer dans une guerre, d'envoyer d'abord des missionnaires⁷ ou des agents souvent incognito, dans les pays de l'Orient pour apprendre la langue des « païens » à convertir, ou de faire appel à ceux qui maîtrisaient déjà leurs langues.

Sous le règne de François 1^{er}, une grammaire de langues orientales fut réalisée par Guillaume Postel, l'un des premiers orientalistes en France. Ensuite, une chaire de langue arabe fut créée au Collège de France sur l'ordre de Henri III en 1587. Enfin l'on vit apparaître dans les pays de l'Orient des interprètes français, sous le règne du Roi Soleil. Celui-ci envoya aussi des jeunes gens à Constantinople pour qu'ils y apprennent le turc et l'arabe, afin de les recruter comme drogmans à son service dans les pays de l'Asie et en « Barbarie »⁸.

Avant la Révolution française, l'enseignement des langues orientales fut placé sous la direction des affaires étrangères du royaume, sous l'égide du secrétaire-interprète du roi.

⁷ Charles Féraud dans son étude sur *les Interprètes de l'armée d'Afrique*, 1876, cite Raymond Lulle (1232-1314) comme exemple de ces missionnaires qui vont dans les pays des Musulmans pour apprendre leur langue et leurs traditions afin de les convertir au Christianisme, mais il finit par être lapidé à Bougie en 1314.

⁸ Terme utilisé en Europe jusqu'à la fin du XIXe siècle pour désigner les pays de l'actuelle Afrique du Nord.

Au XIX^e siècle, ère de l'épanouissement de l'orientalisme en France, l'Ecole de Paris, grâce à son maître génial, Silvestre de Sacy⁹, fut la plus brillante institution qui recevait le plus grand nombre d'étudiants orientalistes venant de tous les pays d'Europe. De Sacy est le fondateur de l'étude scientifique de l'arabe en Europe et le maître des grands orientalistes du siècle comme Jean-François Champollion (1790-1832), le baron de Slane (1801-1878), Ernest Renan (1883-1892) et Louis-Jacques Bresnier (1814-1869).

Au lendemain de la prise d'Alger en 1830, les orientalistes professeurs, servant d'interprètes militaires, Bresnier et Charbonneau, ouvrirent une Ecole de langues à Alger et une autre à Constantine ; sachant qu'il y avait déjà en métropole des collèges arabes-français, dirigés par Silvestre de Sacy et ses disciples.

Avec cette prolifération des écoles et collèges de langue arabe, le recrutement des interprètes pour l'armée française ne fut plus tâche difficile.

Cependant ce recrutement n'avait pas attendu la formation des jeunes générations ; il avait été pris en considération dès le débarquement de la force armée française en Algérie, : on avait fait appel aux anciens interprètes qui avaient servi la campagne de Bonaparte en Egypte, comme Venture de Paradis¹⁰. Ce personnel était indispensable, d'une part pour servir de rédacteurs de correspondances entre les deux parties colonisée-colonisatrice, et d'autre part pour établir des relations entre les colonisés et le corps de l'armée française en vue d'une bonne gestion de cette population dont la France ne connaissait pas encore grand-chose.

Quoique le recours à des natifs colonisés sachant s'exprimer en français pût servir la présence coloniale, la prudence et la vigilance de ses commandants exigeait de bonnes précautions, parce que la confiance qu'ils pouvaient accorder à des « indigènes » était un risque à prendre, d'autant plus que la campagne coloniale en Egypte leur avait appris à ne faire confiance qu'à leurs propres agents.

⁹ Orientaliste et linguiste français (1758 – 1838).

¹⁰ Voir Annexe 01, p. 302.

Toutefois, avec l'expansion de la conquête dans les différentes régions d'Algérie, le besoin d'intermédiaires entre l'armée française et les « indigènes » se fit sentir encore davantage ; alors le corps des interprètes n'eut pas le choix et consentit à choisir parmi les colonisés qui se présentaient pour le concours de recrutement d'interprètes ; aux meilleurs d'entre eux, on donna le titre d'*interprètes auxiliaires*. Le grand interprète Charles Féraud nous renseigne sur la qualité des interprètes après ce recrutement :

« Les désordres auxquels les interprètes auxiliaires (Algériens) ne tardèrent pas à se livrer, leurs habitudes de corruption à prix d'argent, sucées avec le lait de leur mère, le peu d'élévation de leur caractère, leurs mœurs très relâchées, les avilirent bientôt, non seulement aux yeux de l'armée, mais aux yeux des indigènes eux-mêmes. Dès-lors, tout ce qui porta le nom d'*interprète* fut rejeté bien loin dans l'opinion publique, qui confondit naturellement les *interprètes classés* et les *interprètes auxiliaires* »¹¹

Enfin, quoique le recrutement des colonisés au service d'un corps colonial puisse paraître une solution, même provisoire, aux problèmes de communication entre colonisé et colonisateur, les résultats que pouvait en tirer ce dernier, n'en sont pas moins fâcheux, comme ceux qu'expose Laurent- Charles Féraud ; parce qu'espérer le dévouement et la conduite vertueuse de la part d'un colonisé qui accepterait de servir son envahisseur en vue de l'argent, nous paraît un plan à la fois crédule et chimérique.

Revenons à notre corpus d'étude. Les interprètes militaires font aussi partie des collaborateurs de *La Revue africaine* qui y ont publié des articles littéraires. Parmi eux, nous citerons en premier Laurent-Charles Féraud¹².

Cet auteur de l'ouvrage clé sur l'histoire des interprètes d'armée d'Afrique a fait ses preuves en tant qu'interprète après 1849, après avoir accompagné le Général de Saint-Arnaud dans une incursion en Kabylie. Il a reçu une importante promotion en 1872 puisqu'il a été nommé interprète militaire du Gouvernement général d'Algérie.

¹¹ Laurent-Charles Féraud, *Les Interprètes de l'armée d'Afrique*, Alger, Jourdan, 1876, p., 88. In., www.algerie-ancienne.com

¹² Voir Annexe 01, p. 290.

Les exploits de ce militaire ont rendu d'énormes services à son pays, et il a été à plusieurs reprises décoré de la Légion d'honneur, jusqu'au grade de Commandeur, grâce à ses services diplomatiques en tant que consul en Lybie.

L'article que Féraud a publié dans la revue en 1857 est un chant kabyle sur l'expédition coloniale en Kabylie en 1857. Cette publication littéraire de la part d'un militaire est due à ses compétences linguistiques en arabe comme en berbère, ainsi qu'aux relations que Féraud a pu nouer avec les « indigènes » de Kabylie. Ces relations, indispensables pour sa profession d'interprète, lui permettaient de recueillir auprès des « indigènes » des textes de leur littérature populaire, comme l'atteste la présence de ce chant dans *La Revue africaine*.

Ainsi la littérature « indigène », comme les autres domaines de recherche sur l'Algérie auxquels il se consacrait, n'a pas manqué d'intéresser Féraud qui voulait faire de la Société Historique Algérienne dont il est devenu président en 1876, « un centre des recherches de toute nature sur l'Algérie »¹³

Sur l'apport de la collecte¹⁴ des textes de littérature populaire « indigène », Féraud explique :

« Les interprètes se sont concertés pour entreprendre un travail, destiné à être un véritable monument historique et littéraire. Il consiste à recueillir sur toute la surface de l'Algérie, les chants ou rapsodies populaires, que l'on entend journellement dans les villes et surtout sous la tente. Les indigènes arabes et kabyles ont, comme tous les peuples, leurs bardes et leurs improvisateurs. Ils chantent la guerre et l'amour avec la même verve. Les poésies du genre narratif, sur des événements importants sont très-nombreuses. Les hymnes religieuses, les plaintes, les lamentations pour célébrer la mémoire d'un mort ne sont pas en moins grande vogue. Rien ou presque rien n'est écrit : tout cela se transmet verbalement de père en fils. Mieux que personne nous sommes (il s'agit des interprètes) à même de recueillir et de traduire ces curieux documents qui donnent une idée exacte de l'individualité d'un pays, et son expression naïve du génie poétique et même des sentiments de ses habitants. Tous nos camarades ont répondu à notre appel, et notre recueil, comprenant le texte arabe ou kabyle avec une traduction littérale en français et des notes explicatives, sera publié dans *La Revue africaine*. La provenance de chaque morceau ou fragment poétique sera

¹³ L. Paysant, « Un Président de la société historique algérienne. Laurent-Charles Féraud. », *La Revue africaine*, 1911, Op.cit., p.8.

¹⁴ Nous y reviendrons longuement dans la deuxième partie.

indiquée avec soin, ainsi que le nom de celui qui l'aura recueilli. Ce sera en un mot, une véritable œuvre de corps, à laquelle tous les interprètes auront collaboré. »¹⁵

L'objectif que se sont donné les interprètes d'armée est clairement étayé dans ces phrases de Féraud. Cela soutient aussi l'idée de la pluridisciplinarité du journal des travaux de la Société Historique Algérienne, telle que voulait la voir Féraud et, avant lui, Berbrugger son fondateur, qui a eu le mérite de fixer les règles de collaboration à la société en faisant preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité de gestion.

Toutefois, les différentes tâches diplomatiques dont était chargé Charles Féraud, ont empêché en quelque sorte ce grand interprète de se livrer à la collecte des textes de littérature orale, comme il se devait. Ainsi, nous ne comptons de lui qu'un seul article de ce genre dans *La Revue africaine*.

Pour montrer l'apport des interprètes d'armée dans la publication des textes littéraires, arrêtons-nous ensuite à Florian Pharaon¹⁶. Il est le maillon d'une chaîne dans la famille Pharaon. Ses ancêtres étaient majoritairement des interprètes au service de l'armée impériale de Bonaparte. Lui aussi s'est engagé dans une carrière d'interprète d'armée de 1846 à 1857. Au commencement il a été interprète temporaire, puis interprète auxiliaire de 1854 jusqu'à sa démission en 1857, interprète de première classe.

Etant membre de la Société Historique Algérienne, il a publié dans la rubrique « Chroniques » de *La Revue africaine* en 1857, une chanson vulgaire du registre populaire arabe, qu'il a dû recueillir chez les « indigènes » en Algérie.

En effet, le penchant de Florian Pharaon pour la littérature l'a mené à poursuivre après sa démission de son poste d'interprète, une carrière d'homme de lettres qu'il a exercée jusqu'à la fin de ses jours à Paris.

¹⁵ Laurent-Charles Féraud, *Les Interprètes de l'armée d'Afrique*, op. cit, p. 401.

¹⁶ Voir Annexe 01, p. 300.

Dans ce sujet de la collaboration des interprètes militaires à *La Revue africaine*, nous n'oublions pas de signaler la participation de Liaou Sidoun¹⁷. Il a publié en 1908 une chanson arabe sur le rituel de chasse au faucon, qui est une pratique très répandue chez les nomades.

Ainsi des quatre bouts de l'Algérie, les interprètes militaires ont participé au recueil de fragments d'œuvres populaires transmises oralement de génération en génération.

En plus des interprètes et de ces quelques gradés militaires surdoués, une autre catégorie de collaborateurs penchés vers les études littéraires attire notre attention. Il s'agit des administrateurs et fonctionnaires au sein de l'administration coloniale.

Comme exemple représentant de cette catégorie, il nous suffit de mentionner le fidèle collaborateur à *La Revue africaine*, Dominique Luciani¹⁸, qui a rejoint la Société Historique Algérienne, comme membre du bureau et a fini par en être le président, au moment où elle avait le plus besoin d'un administrateur de qualité et d'un gestionnaire consciencieux.

Or, avant de faire partie de la Société Historique Algérienne, Luciani envoyait des textes au conseil de rédaction de *La Revue africaine*. Les chansons kabyles qu'il a publiées pendant deux années successives, 1899 et 1900, étaient pour la revue d'une inestimable valeur, en raison des thèmes qu'elles abordaient.

Luciani a recueilli ces chansons chez un « indigène » de la région de grande Kabylie. Grâce à sa maîtrise de l'arabe – parce que les chansons étaient écrites et traduites en arabe – la traduction en français n'a pas été tâche difficile pour lui.

Ces chansons représentent des Kabyles mécontents de l'insurrection de 1871, réclamant le joug colonial et la réinstitution de l'administration française. Donc, il n'y a pas plus confortant au projet colonial que de telles déclarations de la bouche des colonisés eux-mêmes. De ce fait, les lecteurs métropolitains de *La Revue africaine*,

¹⁷ Voir Annexe 01, p. 302.

¹⁸ Voir Annexe 01, p. 295.

inquiets de l'avenir de la présence française en Algérie, pourraient faire confiance à leurs compatriotes gérants de la colonisation.

Enfin, à travers ce parcours de quelques publications des militaires collaborateurs de *La Revue africaine*, l'intérêt que ces derniers portent à la littérature est plus clair à saisir, bien qu'il soit un peu étrange de voir ces « agents de guerre » publier des textes littéraires.

Premièrement, ils étaient les premiers venus sur le sol que la France a occupé pendant plus d'un siècle. L'exploration de l'Algérie, telle qu'elle a été conçue par la *Commission de l'exploration scientifique de l'Algérie*¹⁹, a été principalement l'œuvre des militaires qui effectuaient, plus que d'autres, des déplacements dans toutes les régions du pays, soit pour dompter et administrer, soit pour découvrir et planifier.

De ce fait, ils ont été les premiers à avoir répondu à l'appel de la Société Historique Algérienne, qui se fixait pour objectif la collecte du plus grand nombre possible de documents sur l'Algérie et l'Afrique du Nord.

Parmi ces militaires collaborateurs, nous avons vu des hauts gradés de l'armée et des interprètes nommés au service de l'armée. Les uns et les autres ont participé à la collecte de textes du registre populaire « indigène ».

Les interprètes, selon leur chef Féraud, devaient honorablement servir l'armée, qui les avait recrutés en vue de l'établissement d'une communication entre le corps colonial et les colonisés. Donc en plus de la rédaction des correspondances, la traduction des textes et la traduction instantanée des discours, ils recueillaient et transcrivaient tout ce que les « indigènes » transmettaient par tradition orale d'une génération à une autre, comme chants, contes, poèmes de toutes occasions, etc. et en faisaient part à *La Revue africaine* pour la publication.

¹⁹ Créée à Paris en 1837.

Par ailleurs, le passage du régime militaire à un régime administratif n'a pas changé les centres d'intérêt des collaborateurs de la revue qui recevait des textes à publier de certains administrateurs.

Ainsi, le centre d'intérêt des militaires et administrateurs dont il est question dans cette section est la collecte de textes de la littérature des « indigènes », véhicule d'idées et de culture de ces derniers.

Toutefois, les textes traitant de la littérature recensés dans les numéros de *La Revue africaine* ne traitent pas uniquement de la littérature du répertoire « indigène », mais touchent aux différents domaines littéraires.

Compte tenu de ce que nous avons conclu de la collaboration des militaires qui ne publiaient que des textes de colonisés, la présence d'un autre type de collaborateurs est évidente.

2- 2- L'ère des universitaires

Le principe de collaboration à la Société Historique Algérienne, étant « libéral » et offrant de grandes possibilités de recrutement, implique, comme nous l'avons déjà indiqué, une variété surprenante de collaborateurs de spécialités différentes et d'origines ethniques aussi différentes.

De ce fait, en parcourant les textes de notre corpus, nous remarquons, après la forte présence des militaires surtout dans les premières années de la fondation de la Société, la contribution d'un autre type de collaborateurs qui ont en commun un titre *universitaire*.

Par *universitaire*, nous entendons l'inscription scientifique académique dans un domaine universitaire quelconque, en plus de l'exercice de l'enseignement au sein d'un organisme scientifique éducatif, bien sûr.

Ces collaborateurs en question sont tous titulaires d'un diplôme d'études universitaires, licence ou doctorat, en métropole ou dans les établissements d'enseignement supérieur créés en Algérie et dans les autres pays de l'Afrique du Nord, comme nous le verrons plus loin. Ils sont venus en Algérie en mission d'enseignement, de gestion d'affaires académiques, ou plutôt dans un cadre personnel, comme la recherche de guérison dans un climat méditerranéen.

Pour faciliter la mission de ces universitaires en Algérie ou dans un autre pays de l'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient, l'étude de la langue arabe et/ou berbère s'avère indispensable. Donc, il fallait créer des institutions capables de donner des cours de langues orientales, arabe notamment, dans le pays colonisé même, sur le modèle de celles de la métropole.

Effectivement, des chaires de langue arabe ont été créées dans les grandes villes de l'Algérie, Alger, Constantine et Oran, où donnaient des cours publics les professeurs qui avaient fait des études aux écoles de langues orientales en France et qui étaient en

Algérie au service de l'Etat français. Les premiers professeurs fondateurs de ces chaires étaient majoritairement des interprètes.

Ensuite, le besoin de l'apprentissage de l'arabe vulgaire se fit sentir. Pour communiquer avec les « indigènes », qui ne parlaient pas l'arabe classique, il était difficile aux Français de comprendre et de se faire comprendre, même si leur maîtrise de l'arabe littéral était plus ou moins correcte.

Pour remédier à cette situation, un cours public d'arabe vulgaire a été programmé à la chaire de langue arabe à Alger en 1836, donné par Louis-Jacques Bresnier²⁰ suivant la proposition de son maître, Sylvestre de Sacy²¹.

Sur la nécessité de l'apprentissage de l'arabe, vulgaire notamment, Bresnier affirme dans le discours de l'ouverture solennelle de son cours à la chaire de langue arabe à Alger :

« Le cours dont nous sommes chargé a pour but de faciliter aux personnes studieuses l'étude de la langue arabe, en leur faisant connaître les principes du dialecte parlé dans nos possessions d'Afrique et ceux plus généraux de la langue écrite.

L'utilité de la langue arabe est trop bien sentie pour que je m'arrête à démontrer les avantages de son étude. En effet, parlée par la population indigène, elle est employée dans les relations familières aussi bien que dans les transactions commerciales, et chacun de vous, Messieurs, a vivement senti la nécessité de pouvoir se faire entendre sans intermédiaire, de ceux avec lesquels des besoins domestiques ou des affaires quelconques le mettaient journellement en contact. »²²

²⁰ Louis-Jacques Bresnier (1814-1869), orientaliste arabisant. Il fut secrétaire-interprète militaire avant de devenir professeur à la chaire de langue arabe d'Alger. Il composa des grammaires arabes simplifiées pour faciliter l'apprentissage de cette langue par les Français qui la trouvaient très compliquée.

²¹ Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758- 1838), orientaliste et philologue français. Il est un excellent arabisant et maîtrise plusieurs langues orientales, telles que l'hébreu, le persan et le turc. Il est considéré comme le père de l'école orientaliste

²² Louis-Jacques Bresnier, in Auguste Cour, « Notes sur les chaires de langues arabe d'Alger, de Constantine et d'Oran. (1832-1879) », *La Revue africaine*, 1924, *op. cit.*, p. 27.

Cette initiative de programmation d'un cours d'arabe dialectal a été encouragée par le Ministère de l'Instruction publique qui, par l'établissement des chaires de langue arabe, comptait réduire le recours excessif à des interprètes.

Toujours dans le cadre de l'exploration scientifique de l'Algérie, l'Instruction publique a établi en 1880 quatre écoles d'enseignement supérieur dans ce pays. Lettres, sciences, droit et médecine étaient les domaines d'enseignement et de recherche de chacune des écoles. Ce projet, conçu sur le modèle de la métropole, a permis, en fait, la réunion d'un grand nombre de professeurs qui allaient enrichir, chacun dans son domaine, la somme de travaux scientifiques réalisés sur l'Algérie et toute l'Afrique du Nord.

La publication des travaux de ces chercheurs académiques a été la tâche des sociétés savantes qui bénéficiaient de plus de collaborations de caractère de plus en plus scientifique.

Avec la création de ces écoles, le nombre de professeurs universitaires installés en Algérie est devenu important. C'est une aubaine que la Société Historique Algérienne n'a pas manqué de saisir, pour multiplier ses collaborateurs.

De ce fait, les militaires qui publiaient des travaux dans tous les domaines, visant au recensement d'informations et à la collecte de documents, sont partiellement remplacés par des universitaires dont l'approche de travail se veut beaucoup plus méthodique et académique. Et c'est à partir de là que nous assistons à une période de transition qui mène de l'ère des militaires à l'ère des universitaires.

Dans cette étude, c'est en fait les professeurs de l'École supérieure de Lettres qui nous intéressent, vu le caractère littéraire de leurs travaux, qui fait l'objet même de notre sujet.

Sur leur collaboration, Edmond Doutté²³ témoigne dans ses notes sur l'œuvre scientifique de l'Ecole supérieure de Lettres d'Alger, publiées en 1905 dans *La Revue africaine*

« Les sociétés savantes et les revues locales sont naturellement les premiers qu'ils ont fait bénéficier de leur (professeurs de l'école supérieure de lettres d'Alger) collaboration ; nous n'avons pas à rappeler à nos collègues de la Société historique quel rôle prépondérant les membres de l'Ecole ont joué dans notre vie scientifique : ils savent en particulier que c'est grâce à leur bienveillance que nous avons pu depuis un an donner à *La Revue africaine* une impulsion nouvelle. »²⁴

Doulté, à travers ces propos, nous situe dans la période exacte où la collaboration à dominante militaire a cédé la place à une autre à prédominance universitaire. S'il précise, en 1905, que « depuis un an » *La Revue africaine* a revêtu un caractère plus académique, c'est que le passage à la collaboration universitaire s'est fait au début du XXe siècle, soit à partir de 1904.

En quelques années seulement, après l'article de Doulté, les quatre Ecoles supérieures ont acquis le statut de facultés qui ont constitué l'Université d'Alger en 1909. Alors, les premiers professeurs fondateurs de ces Ecoles supérieures ont été promus Doyens de Facultés. Ainsi, le rendement scientifique des universitaires se multipliait en quantité et en qualité.

Or, quoique construite sur un modèle français comme les autres universités de la métropole, et offrant les mêmes enseignements que celles-ci, l'université d'Alger consacrait tous les efforts de ses professeurs à des disciplines servant le développement des recherches sur l'Algérie comme un pays à explorer.

²³ Edmond Doulté (1867-1926), un islamisant français et professeur à l'Ecole Supérieure de Lettres d'Alger.

²⁴ Edmon Doulté, « Notes sur l'œuvre de l'Ecole des Lettres d'Alger », *La Revue africaine*, 1905, Op. cit., p., 438.

Géographie, histoire, ethnologie, linguistique et littérature étaient les domaines de prédilection des professeurs, orientalistes en majorité.

A l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, les travaux des professeurs de l'université d'Alger ont fait l'objet de nombreuses publications, réunies par la *Commission des publications du centenaire* que le Gouverneur général Viollette avait établi depuis 1925.

Par ailleurs, après quelques années de fonctionnement, l'université d'Alger a délivré des diplômes aux étudiants dont les plus brillants sont devenus à leur tour enseignants chargés de cours à l'université même. En plus, ils ont collaboré comme leurs maîtres à *La Revue africaine*. En conséquence, la revue comptait plus de collaborateurs universitaires de différentes spécialités.

En outre, les travaux de ces professeurs ne se basent pas sur de simples connaissances accumulées à partir d'un travail de « cabinet », mais sont réalisés grâce aux déplacements qu'ils effectuent dans tous les pays de l'Afrique du Nord, dont ils rapportent les détails les plus précieux, chacun selon son domaine de recherche.

Dans ce qui suit, nous présentons les différents domaines de spécialité des collaborateurs universitaires de *La Revue africaine* qui, non seulement ont réalisé des travaux d'incalculable valeur sur l'Afrique du Nord, mais ont aussi donné une formation solide aux jeunes étudiants algériens et français. Nous tenons aussi à rappeler que nous mentionnerons seulement les collaborateurs qui ont publié dans *La Revue africaine*, les articles de notre corpus.

L'orientalisme étant « le principal champ d'étude de l'Ecole Supérieure de Lettres »²⁵ est un champ de recherches en forte évolution aux XIXe et XXe siècles, c'est un domaine autour duquel se réunit la majorité des professeurs installés en Algérie.

En effet, un orientaliste menant des travaux de recherches sur l'Algérie s'intéressera aux langues, arabe et berbère, aux traditions, à la religion, à l'histoire, à la littérature

²⁵ *Ibid.*, p. 440.

et à la civilisation de la population de ce pays. De ce fait, nous comptons parmi ces collaborateurs des historiens, des linguistes, des ethnologues et des littéraires, dont l'intérêt commun est la découverte du pays.

L'étude de la langue du colonisé est un domaine auquel le célèbre René Basset²⁶ a donné les premières bases. En plus de ses « nombreuses missions, depuis le Sénégal et le Sahara jusqu'au Maroc et dans la Tunisie, qui l'ont conduit [...], à une vaste enquête, partant principalement sur la linguistique berbère et le folklore »²⁷, René Basset a réalisé un travail bibliographique de tous les documents qu'il a pu avoir en sa possession pour arriver à une étude minutieuse de la langue et la littérature « indigènes ». C'est le travail d'un scientifique qui a un sens aigu de l'observation et de l'analyse.

C'est à lui, le premier, que nous devons des ouvrages linguistiques et lexicographiques sur les dialectes berbères. Pourtant, Hanoteau, avant lui, avait procédé à un travail d'élaboration de grammaires berbères. Mais l'œil scientifique de l'universitaire qu'il était lui a permis de peaufiner le travail déjà fait et y apporter plus de précision.

Sur la même trajectoire de linguiste berbérisant, son fils André²⁸ a poursuivi ses recherches et a contribué à apporter, de même que son frère Henri, sa part du butin de longues années de recherches et d'analyse.

En littérature, René Basset s'est montré homme de lettres et folkloriste chevronné. Il a puisé dans la tradition orale des Berbères la matière essentielle d'un recueil de contes berbères²⁹. De la tradition populaire arabe il a rapporté des contes et légendes de l'Algérie, grâce à ses déplacements et relations avec la population, et de toute l'Arabie, et ses études minutieuses de la littérature populaire arabe de tous les temps, et de la période antéislamique plus précisément.

²⁶ Voir Annexe 01, p. 279.

²⁷ Edmond Douté, « Notes sur l'œuvre de l'Ecole des Lettres d'Alger », *La Revue africaine*, 1905, *op. cit.*, p., 439.

²⁸ Voir Annexe 01, p. 278.

²⁹ René Basset, *Les Contes populaires berbères*, 1887.

Ce n'est certes pas en si peu de mots que nous prétendons parler de l'œuvre gigantesque de René Basset et son apport³⁰ à la littérature arabe et berbère, mais nous essayons de montrer sa part de collaboration comme universitaire.

En plus de ses publications, ce professeur a été l'un des fondateurs de la Faculté des Lettres d'Alger, où il enseignait depuis 1880, l'année de la création des Ecoles d'enseignement supérieur, et dont il est devenu le doyen après la mort d'Emile Masqueray³¹.

Son dévouement de grand maître a donné naissance à d'autres « petits » maîtres qui vont à leur tour prendre la relève et devenir de grands professeurs dont se souvient toujours la Faculté des Lettres et toute l'université d'Alger.

Mohamed Ben Cheneb³² est l'un de ces maîtres. Disciple de René Basset, il a reçu un enseignement solide, et s'est consacré au travail scientifique qui donnera lieu à un grand nombre de publications dans *La Revue africaine*. D'origine algérienne et de religion musulmane, Ben Cheneb a focalisé son intérêt sur tout ce qui pouvait mettre en lumière le monde arabo-musulman.

Entre études historiques, sociologiques, linguistiques, littéraires et pédagogiques, se déploie l'œuvre de cet arabisant de formation française. Il a traduit les œuvres les plus intéressantes des savants arabes pour les faire connaître au public français, et ainsi véhiculer une idée plus valorisante des Arabes dont la réputation scientifique était presque ignorée du monde occidental.

L'image de l'Islam constitue l'un de ses soucis intellectuels. Dans plusieurs de ses études, il montre les mystères de cette religion dont les principes suffiraient à eux seuls pour mener à bien la vie et l'avenir des sociétés et des civilisations.

³⁰ Ceci fait l'objet d'une étude ultérieure sur René Basset et la littérature, que nous publierons prochainement.

³¹ Emile Masqueray (1840-1894), ethnologue et écrivain français. Professeur à l'École Supérieure de Lettres d'Alger, il fut son premier doyen, une fois devenue faculté.

³² Voir Annexe 01, p. 280.

Ainsi, la pédagogie musulmane est une référence d'enseignement pour ce professeur d'université, qui essaye dans ses articles de combiner les deux pédagogies dont il a lui-même bénéficié, la pédagogie musulmane et la pédagogie française.

Ses études littéraires, qui font partie de notre corpus d'étude, portent sur l'histoire de la littérature arabe dans tous ses genres, la poésie notamment.

De tous les genres littéraires, le genre poétique est plus étudié par son fils Saadedine³³ qui a fait connaître à ses lecteurs de *La Revue africaine*, la poésie moderne arabe. Comme son père, Saadedine Ben Cheneb a occupé le poste de Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, mais après l'indépendance de l'Algérie.

La famille savante des Ben Cheneb compte parmi ses membres un troisième fils, passionné de littérature, Rachid, fils de Mohamed et frère de Saadedine. Rachid Ben Cheneb a développé plus de goût pour le théâtre que son frère et son père, quoique ses publications dans *La Revue africaine* aient porté sur les récits littéraires recueillis dans sa région de Médéa, et d'autres plus politiques, sur le mouvement réformiste ENAHDA.

Parmi les familles d'orientalistes arabisants qui se sont intéressés au monde arabo-musulman, et dont les membres étaient collaborateurs à *La Revue africaine*, nous trouvons les Marçais : William, Georges, Jean et Philippe sont des figures emblématiques des études orientalistes sur l'Algérie.

Celui à qui nous nous intéressons dans notre étude est William qui a consacré à la linguistique et la littérature arabes une part importante de son œuvre. Il a étudié l'arabe dialectal et littéral chez des maîtres orientalistes de grande renommée comme Octave Houdas³⁴, à l'Institut des Langues orientales en France, et les a maîtrisés même avant de s'installer en Algérie et devenir professeur de Medersa à Tlemcen et à Alger.

³³ Voir Annexe 01, p. 281.

³⁴ Octave Houdas (1840-1916), philologue et orientaliste arabisant français. Il fut professeur à l'École des Langues Orientales de Paris, professeur à l'École Supérieure de Lettres d'Alger, et inspecteur de la langue arabe à Alger et à Tunis.

Dans un de ses articles, il affirme :

« Tel à mes yeux, est l'arabe. Une langue ? Deux langues ? ... disons deux états d'une même langue, assez différents pour que la connaissance de l'un n'implique pas, absolument pas, la connaissance de l'autre ; assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre. »³⁵

Naturellement, cette spécificité qui a longtemps constitué une entrave pour l'apprentissage de la langue arabe et la communication avec les « indigènes », est l'objet d'une curiosité passionnée qui motivait William Marçais ; celui-ci est allé au-delà de la simple maîtrise des deux facettes de la langue arabe en s'y spécialisant et en enrichissant les bibliothèques françaises des plus belles traductions des grands chefs-d'œuvre écrits en cette langue.

En effet, son travail en Algérie et en Tunisie lui a fait acquérir une double compétence linguistique, puisqu'il maîtrisait les parlers des Algériens et des Tunisiens. Ainsi, son étude de la littérature populaire « indigène » est très riche étant donné que la collecte des textes relevant de la tradition orale s'est faite dans deux territoires différents, chez deux peuples de deux pays différents.

En effet, les travaux de William Marçais s'adressent plus à des spécialistes de littérature et de linguistique qu'à un public d'amateurs de langues orientales, parce que le savant qui est en lui met au service de la dimension scientifique de son œuvre, toutes ses compétences universitaires.

Maintenant que nous avons montré la part prépondérante de René Basset et William Marçais dans l'étude de la langue et la littérature « indigènes », arabe plus précisément, et surtout leur rôle de professeurs formateurs de nouvelles générations de passionnés du monde arabo-musulman, il convient de donner des exemples de leurs brillants disciples qui, après avoir été étudiants à l'École supérieure de Lettres

³⁵ William Marçais, *Articles et Conférences*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1961.

d'Alger, sont devenus professeurs titulaires de chaires de langue arabe et ont enrichi de leurs collaborations les revues des sociétés savantes, telle que *La Revue africaine*.

Auguste Cour³⁶, professeur à la chaire publique d'arabe à Constantine, et disciple des maîtres de la Faculté des Lettres d'Alger, a réalisé au début de ses recherches littéraires une étude sur Ibn Zaïdoun, poète arabe de l'Andalousie, et s'est adonné à l'étude de l'histoire des civilisations arabo-musulmanes. Ainsi, après l'Afrique, il a consacré de longues recherches à l'étude de la civilisation andalouse. Et fervent de littérature, il n'a pas manqué d'étudier avec attention la poésie andalouse, de Ibn Zaidoun notamment.

De la littérature algérienne, il a publié dans *La Revue africaine*, une étude sur la poésie populaire politique que les « indigènes » transmettaient de bouche à oreille au temps de l'Emir Abdelkader.

Parmi les professeurs arabisants qui doivent leur formation littéraire et scientifique à la Faculté des Lettres d'Alger et à son grand maître René Basset, nous citons le nom de Joseph Desparmet³⁷. Cet universitaire qui a appris l'arabe grâce à sa mission d'enseignant de collègue puis de lycée en Algérie, a fini par être fasciné par la disparité de la langue arabe, entre le littéral et le dialectal. Ayant fait des recherches avancées sur ce sujet, il a été sollicité pour concevoir les programmes de l'enseignement de l'arabe dans les différentes chaires des facultés. Pour ce faire, il a combiné deux approches, linguistique et littéraire ; c'est-à-dire, à partir de la poésie populaire véhiculée par les bardes des différentes régions, Desparmet a déduit les principes phonétiques et morphologiques de la langue dialectale. Sur ce travail basé principalement sur l'observation, il explique : « Observer la prononciation du pays a été ma constante préoccupation ; et j'ai tenu toujours près de moi un indigène à cet effet... C'est en scandant les poésies populaires que j'ai connu les jeux si curieux de l'accent [...] »³⁸ En effet, l'élaboration d'un système phonétique de l'arabe dialectal, en

³⁶ Voir Annexe 01, p. 285.

³⁷ Voir Annexe 01, p. 286.

³⁸ Joseph Desparmet, In Henri Perès, « Joseph Desparmet et son œuvre. (1863-1942) », *La Revue africaine*, 1943, *op. cit.*, p.253.

se basant sur la poésie comme corpus, a mené Desparmet à étudier un autre aspect de la poésie populaire arabe, celui du mètre. Comme résultat de ses observations et son étude métrique, il affirme :

« La poésie maghrébine a totalement perdu la déclinaison classique, les anciennes formes de conjugaison, et presque toutes les voyelles atones des mots, etc. [...] la poésie populaire maghrébine, le *Klâm Melh'oûn*, serait une poésie rythmique. Elle serait fondée sur la numération des syllabes accentuées et comptées conformément à la prononciation dialectale. »³⁹

Ainsi, pour Desparmet, la poésie a été en même temps un support pour des études littéraires et linguistiques.

Parmi ses articles auxquels nous nous intéressons dans notre étude, nous en comptons deux dont la base est toujours le genre poétique.

En plus de ces travaux de linguiste dialectologue, Joseph Desparmet a été un grand ethnologue et a offert aux lecteurs français un panorama des mœurs et coutumes « indigènes ».

Outre ces arabisants linguistes et littéraires, nous avons un autre type de professeurs orientalistes, collaborateurs de *La Revue africaine*. Il s'agit là d'un orientalisme littéraire, certes, mais qui a pour base d'étude la littérature française, et non la littérature populaire, comme c'était le cas des collaborateurs que nous avons vus précédemment.

Le célèbre Pierre Martino⁴⁰ est le représentant phare de cette catégorie. Chargé d'une chaire de langue française à la Faculté des Lettres d'Alger, Martino succéda à René Basset et devint Doyen de la faculté en 1923.

³⁹ *Ibid.*, p. 255.

⁴⁰ Voir Annexe 01, p. 299.

Ses études orientalistes, qui sont un prolongement de sa thèse de doctorat, portent sur les représentations de l'Orient dans la littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. De la littérature française du XIX^e siècle, il a présenté à *La Revue africaine* ses propres lectures des œuvres des orientalistes français dont les écrits sont la suite de leur voyage en Orient, en Algérie spécialement.

En plus de l'étude minutieuse de la vision que ses compatriotes ont de l'Orient, Martino a publié dans la même revue les biographies et les bibliographies des orientalistes auxquels toute la France doit de la reconnaissance, selon lui, pour leurs travaux monumentaux sur l'Algérie.

En plus de la linguistique et la littérature, l'histoire – nous n'avons pas à le rappeler – est un domaine de recherche dominant où nous pouvons classer la majorité des publications de *La Revue africaine*. Donc effectivement, parmi les collaborateurs de la catégorie des universitaires, les historiens sont très nombreux.

Mais, puisque nous ne nous intéressons qu'aux publications à caractère littéraire, les historiens que nous allons mentionner sont ceux qui ont publié dans la revue des articles relevant de la littérature.

Le nom qui mérite d'être cité est celui de Lévi-Provençal⁴¹. Professeur à la faculté des Lettres d'Alger en 1927, cet historien de l'Islam a aussi été passionné par la littérature populaire des « indigènes ». Il a cherché dans le registre populaire les documents qui lui permettraient d'étudier leurs convictions religieuses. Ainsi, son étude consacrée à « un chant populaire du Djebel Marocain » qu'il a publiée dans *La Revue africaine* en 1918, explique son intérêt pour la littérature populaire. Evariste Lévi-Provençal a recueilli ce chant chez les « indigènes » marocains, parce que c'est au Maroc qu'il a été envoyé pour la première fois, pour s'occuper des Affaires indigènes, chose qui facilitait son contact avec le peuple marocain.

Enfin, parmi les collaborateurs universitaires qui se sont intéressés à la littérature, nous citerons le nom d'un géologue. C'est une curiosité de voir un géologue publier

⁴¹ Voir Annexe 01, p. 294.

des articles portant sur la littérature, certes, mais quand nous saurons qu'il s'agit d'Alexandre Joly⁴², le professeur à l'esprit encyclopédique, l'étrangeté de ce fait s'estompera.

En effet, Joly a publié dans *La Revue africaine* des articles sur les chants et la poésie des nomades algériens, parce qu'en fait il s'est installé pour un temps dans la région de Chellala où vivaient des nomades, pasteurs de moutons en majorité. Il a appris leur langage et a fait la collecte de plusieurs chants et poèmes de leur tradition orale.

A la fin de notre parcours analytique du système de collaboration dans *La Revue africaine*, dont est responsable la Société Historique Algérienne, nous saisissons mieux la variété des collaborateurs qui représentent chacun à lui seul, une infinité de connaissances de disciplines différentes. Pourtant, la collaboration dont il est question dans ce chapitre est propre à la publication littéraire. Donc, si on parcourait l'histoire de toutes les publications, notre stupéfaction serait grande quant à la diversité des collaborateurs.

D'un point de vue général, les articles de *La Revue africaine*, auxquels nous nous intéressons dans notre étude, sont signés par des collaborateurs dont l'appartenance intellectuelle et professionnelle incite à les classer dans des catégories différentes.

En effet, la remarque constante que peut faire tout lecteur-observateur de *La Revue africaine* est l'évolution de la collaboration au sein de la Société Historique Algérienne. De ce fait, nous avons distingué deux principales phases de collaboration.

La première est caractérisée par une forte présence de collaborateurs, dont la profession et les idées relèvent du domaine militaire. Au sein de cette catégorie même, nous avons distingué deux genres de collaborateurs militaires : des hauts gradés et des interprètes d'armée. La présence des uns et des autres en Algérie

⁴² Voir Annexe 01, p. 292.

impliquait un contact permanent avec la population habitant ce pays. Ceci leur permettait d'apprendre la langue de ces « indigènes ». Ainsi, le désir de la découverte les menait à s'intéresser à la culture, aux traditions et à la littérature du peuple qu'ils colonisaient.

De la littérature, les militaires installés dans les différentes régions de l'Algérie, ont rapporté des textes recueillis chez les « indigènes » de chaque coin du pays, et les ont transmis à *La Revue africaine*.

En effet, bien qu'ils ne soient pas spécialistes des textes littéraires, les militaires, hauts gradés ou interprètes, ont contribué les premiers à la collecte et la traduction d'un grand nombre de documents littéraires d'origine « indigène », et ce grâce à leur maîtrise de la langue arabe et berbère.

Ensuite, les événements historiques, le développement de la condition de la présence française en Algérie et la prolifération des œuvres au sein de la colonie, ont contribué à démultiplier les agents français en Algérie et dans les pays voisins, et du coup, un autre type de collaborateurs est apparu parmi les membres de la Société Historique Algérienne.

Suite à la création des Ecoles d'enseignement supérieur en Algérie, qui n'ont pas tardé à former une université, des universitaires sont venus en Algérie pour y enseigner. Puis, ils se trouvaient volontairement impliqués dans une autre mission : l'exploration scientifique de l'Algérie. Ils y ont participé par des études dans toutes les disciplines, qu'ils ont publiées dans les revues des sociétés savantes en Algérie.

La littérature qui nous intéresse dans cette étude est l'un des domaines qui les passionnaient. Certains en étaient spécialistes, d'autres, linguistes, ethnologues, historiens ou même géologues, s'y intéressaient et ont publié des études approfondies sur la littérature du colonisé.

Si nous comparons les publications des militaires et celles des universitaires, nous trouverons que les premiers ont fait la collecte des textes et les ont publiés tels quels

dans la revue, en y ajoutant la traduction en français, tandis que les universitaires, compte tenu de leur formation académique scientifique, en plus de la collecte dont ils doivent une grande partie au travail des militaires, ont mené des études analytiques et critiques sur les différentes productions « indigènes ».

Ce que nous avons constaté dans la collaboration à dominante universitaire, c'est que le passage se fait, à travers les années, de père en fils, comme c'est le cas des familles d'universitaires collaborateurs de la revue, les Basset, les Marçais et les Ben Cheneb ; ainsi que de maître à disciple : nous en avons donné plusieurs exemples.

Enfin, la variété disciplinaire et aussi ethnique des collaborateurs de *La Revue africaine* est surprenante. Cela nous pousse à étudier la conception que les uns et les autres ont des textes littéraires qu'ils publient, ceux qui relèvent de la littérature « indigène » spécialement.

PARTIE II

LA LITTÉRATURE DES

« INDIGENES »

« La littérature d'un peuple est l'expression la plus exacte de son développement intellectuel et moral.»

Adolphe Hanoteau, 1867.

La littérature populaire est le produit du peuple, destiné au peuple. Elle émane de la mémoire collective d'un peuple qui tente de transmettre aux générations futures et au monde entier, son vécu et ses aspirations. Ainsi, son destinataire est, à son tour, cette même mémoire collective, un large public manifestant une certaine envie d'apprendre l'histoire et de tout découvrir à propos des générations ancestrales.

Les études littéraires montrent que la littérature populaire reste un champ d'étude toujours prisé, qui offre une vue d'ensemble sur le peuple dont on étudie la production littéraire.

La littérature populaire dont il est question dans notre étude est celle du peuple algérien, colonisé et « indigène ».

Nous avons vu, dans la partie précédente, que les productions littéraires « indigènes » occupent la majeure partie des articles littéraires de *La Revue africaine*, ce qui dit l'importance donnée par les fondateurs et les collaborateurs de cette revue, à la littérature du peuple colonisé.

De ce fait, nous consacrerons cette deuxième partie à l'étude des textes de cette partie de notre corpus, et qui portent sur la littérature « indigène ».

Nous étudierons, dans un premier chapitre, la typologie de ces textes cités dans les différents articles, en abordant la forme, le genre et le thème développé dans chaque texte. Et puis, dans un deuxième chapitre, nous analyserons les enjeux des collaborateurs de *La Revue africaine*, derrière la publication de ces textes.

Typologie des textes cités

La typologie textuelle vise le classement et la catégorisation des textes, pour faciliter leur compréhension et leur analyse .

Pour étudier les textes de la littérature populaire que nous avons recensés dans la partie précédente, et pour mieux faire découvrir cette littérature – peu étudiée dans les ouvrages critiques – aux lecteurs intéressés, nous proposons dans ce chapitre d’aborder ces textes selon la forme et le genre de chacun, dans un premier temps. Ensuite, nous proposons une étude thématique de ceux-ci.

1- 1- Formes et genres des textes

Pour étudier un texte littéraire, au sens large, il convient de ne pas passer à côté de sa forme. C’est d’ailleurs « l’apparence » qui constitue la première image qu’un lecteur peut se faire du texte avant la lecture.

Les deux formes de texte qu’un lecteur peut distinguer de prime abord par la simple typographie sont bien le vers et la prose.

Parmi les textes auxquels nous nous intéressons ici, nous retrouvons les deux formes : nous distinguons seize textes en vers et cinq en prose. Cette distinction affichant le nombre important des textes en vers par rapport à ceux écrits en prose n’a rien d’étrange vu les spécificités littéraires de ces textes.

La littérature des peuples « indigènes » est généralement populaire et orale, donc transmise d'une génération à l'autre de bouche à oreille. Or cette transmission sans enregistrement graphique a réussi à assurer la survie de cette littérature à travers les siècles grâce aux caractéristiques du vers, l'assonance et la musicalité notamment ; ce qui permet une meilleure mémorisation ainsi qu'un vif plaisir de récitation par la suite. A côté des bénéfices de la versification qui aidaient le peuple colonisé à mémoriser ses peines et ses joies, la prose quant à elle n'a pas manqué de transcrire l'histoire de ce dernier et transmettre ses traditions. Ceci se manifeste particulièrement dans le conte qui constitue le genre littéraire populaire par excellence.

Alors, entre forte présence du vers et quelques textes en prose, nous analyserons les productions littéraires populaires selon le genre littéraire de chaque texte. De la sorte, nous classerons les textes en vers par genres poétiques et les textes en prose par genres de récit.

Nous pouvons ainsi répartir les seize textes en vers en trois genres poétiques à savoir le genre épique, lyrique et satirique. Quant aux textes en prose, nous rencontrons la fable, le conte et le genre spécifique du récit de chasse.

1- 1- Textes en vers

1- 1- 1- La poésie épique

Souvent liée à la guerre et la vie militaire, la poésie épique est l'expression populaire de toute nation veillant à glorifier ses braves guerriers en écrivant l'histoire de leurs batailles de manière plus ou moins hyperbolique. Quand le peuple en question est en situation de colonisation, ce sont les révolutions contre le colonisateur qui sont généralement chantées.

Parmi les textes poétiques de notre corpus, nous en distinguons cinq du genre épique. Notre distinction n'a pas été basée sur la forme même du poème, parce qu'il est difficile de se référer à celle-ci quand nous avons affaire à des textes traduits d'une langue vernaculaire. De plus, l'auteur même de l'article n'est pas sûr de la bonne transcription après la collecte. Alors notre claire référence a été le thème du poème, auquel nous consacrerons la section suivante. Donc nous nous contentons dans celle-ci de citer les textes de la même manière que dans le premier chapitre de la première partie : titre du texte, nom du collaborateur qui l'a collecté et année de la publication dans *La Revue africaine*.

- 1- « Un chant kabyle sur l'expédition de 1857 », Laurent-Charles Féraud, 1857
- 2- « Chanson populaire arabe », Florian Pharaon, 1857
- 3- « Deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871 », Louis Rinn, 1887
- 4- « Un chant algérien du XVIIIe siècle », Jean-Michel de Venture d Paradis, 1894
- 5- « La chanson d'Alger pendant la grande guerre », Joseph Desparmet, 1932

1- 1- 2- La poésie lyrique

Le lyrisme qui par définition est l'expression des sentiments personnels les plus forts, est le genre poétique dominant dans les textes de notre poésie populaire.

Différent du lyrisme savant de la poésie classique, le lyrisme populaire ici repose sur une irrégularité métrique et une absence de codification, dues essentiellement à la transcription graphique faite après la collecte par les collaborateurs français le plus souvent, et aussi à la légèreté même de la poésie populaire qui prône la forme libre plutôt que la codification.

Or si le lyrisme est « l'émanation d'un « je » que le romantisme a aimé confondre avec la personne du poète [...] »¹, le « je » exprimé par la poésie lyrique populaire est généralement un « je » pluriel qui traduit les sentiments de tout un peuple dont les individus partagent les mêmes conditions de vie, à savoir l'oppression du colonisateur et toutes les souffrances qui s'ensuivent.

Dans notre corpus nous comptons neuf textes du genre lyrique que nous classerons comme suit :

- 1- « Chansons kabyles de Smail Azzikiou », Dominique Lucianni, 1900
- 2- « Remarques sur la poésie moderne chez les nomades algériens », Alexandre Joly, 1903
- 3- « Chants sur la chasse au Faucon », Léaou Sidoun, 1908
- 4- « Chansons arabes du répertoire algérois », Alexandre Joly, 1909
- 5- « Poésies arabes du Sud », Anonyme, 1909
- 6- « Poème en l'honneur du Prophète », Mohamed Ben Cheneb, 1910
- 7- « Un chant populaire religieux du Djebel Marocain », Evariste Lévi-Provençal, 1918
- 8- « Poésie vulgaire de Tlemcen », Abdelhamid Hamidou, 1936

¹ Yves Stalloni, *Les Genres littéraires*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 88.

9- « Chansons de l'escarpolette », Saadedine Ben Cheneb, 1945

Ces textes de poésie « indigène » ont été accompagnés dans certains articles par de plus amples explications d'ordre formel sur la poésie lyrique populaire. C'est ce que nous pouvons lire dans les articles d'Alexandre Joly et de Abdelhamid Hamidou.

Le premier expose dans son article intitulé « Remarques sur la poésie moderne des Nomades algériens » les différents genres de poésie lyrique populaire des nomades du sud algérien. Il en cite l'élégie, le panégyrique et un joyeux chant de fêtes appelé *L'Aïdi*.

La *Rethoua* ou *Merthia* est synonyme de l'élégie : un texte généralement en vers évoquant des sentiments de tristesse suite à la mort d'une personne chère ou suite à un évènement dont la tristesse qui en provient est plus ou moins égale à un deuil. Toutefois, Joly précise que l'élégie en littérature populaire peut se confondre parfois avec l'éloge du fait qu'en se souvenant d'un mort on tend toujours à le vanter en énonçant ses qualités et ses vertus. En sus de cette remarque de fond, Joly ne précise de la forme que l'irrégularité du vers et du mètre.

Le panégyrique en vers ou *Medah* est un genre poétique très apprécié des populations nomades et permet aux poètes de mener des descriptions infinies de l'objet ou de la personne complimentés. Dans le *Medah*, tout se joue sur la langue et le style du poète qui peut donner sens et valeur aux choses les plus insignifiantes. Cependant, les *Medahs* sont majoritairement des louanges à Dieu, au Prophète et aux saints.

Quant à *L'Aïdi*, Joly n'en rapporte pas d'exemple et se contente de justifier son appartenance à la poésie lyrique par le fait que les nomades ne peuvent s'en passer dans leurs fêtes.

Le reste de la poésie lyrique des nomades algériens s'appelle le *Rena*, qui pourrait être traduit par le mot Chant. Destiné à être chanté, le *Rena* porte sur plusieurs thèmes²

² Voir *infra.*, p. 120.

liés plus ou moins à l'amour ou aux souffrances et malheurs du quotidien. Comme les autres genres, il échappe à la régularité du vers mais se base sur l'assonance et la multitude des refrains.

De son côté, Abdelhamid Hamidou parle dans son article « Remarques que la poésie vulgaire de Tlemcen », d'un genre qui peut se rapprocher du *Rena* : la poésie vulgaire. Il s'agit, dit Hamidou, des « chansons populaires que nous entendons tous les jours dans les rues et les café maures, chansons qui ne meurent point et que les générations répètent les unes après les autres presque sans altération. »³ Il est clair donc que le qualificatif vulgaire ici, ne reflète pas le sens péjoratif d'un registre trivial, mais exprime, selon l'étymologie du terme, la popularité des poèmes.

Cette poésie peut être courte ne dépassant pas une dizaine de vers comme elle peut être longue et dans ce cas, elle est appelée *Qsida*, qui signifie *Poème* en arabe. Les *Qsaïds*⁴ sont des « chants formés de plus de sept vers dont la forme et le fond sont très variables »⁵. N'obéissant à aucune règle de versification, les *Qsaïds* tiennent leur rythme des assonances, qui donnent de la musicalité aux vers destinés à être chantés par des *Chioukh*⁶ suivis d'orchestre populaire.

³ Abdelhamid Hamidou, « Remarques sur la poésie vulgaire de Tlemcen. Les deux poètes populaires de Tlemcen : Ibn Ismaïl et Ibn Triki. », *La Revue africaine*, V.79, 2eme partie, Alger, A. Jourdan, 1936, p. 1008. In www.algerie-ancienne.com

⁴ Pluriel de *Qsida*.

⁵ Abdelhamid Hamidou, « Remarques sur la poésie vulgaire de Tlemcen. Les deux poètes populaires de Tlemcen : Ibn Ismaïl et Ibn Triki. », *La Revue africaine*, V.79, 2eme partie, *op. cit.*, p. 1009.

⁶ Pluriel de *Chikh*, qui signifie dans la région de l'Ouest algérien, dont Tlemcen, un interprète de la chanson populaire.

1- 1- 3- La poésie satirique

La satire est un genre poétique qu'on trouve aussi bien en poésie savante classique qu'en poésie populaire.

En littérature arabe, la poésie satirique est présente dans tous les siècles, mais son épanouissement et ses plus belles productions relèvent de l'âge du califat omeyyade⁷ (661-750), quand les poètes pouvaient semer le doute et créer un climat d'effroi autour d'eux, à cause de leurs poèmes qui se propageaient d'une ville à l'autre par voie de colportage. Les poètes à cette époque étaient engagés par les politiciens qui entouraient le calife et veillaient à ce que leurs productions versifiées relèvent de l'éloge plutôt que de la satire.

En plus de la satire politique, les grands poètes⁸ se satirisaient entre eux à cette époque, mais leur échange d'injures a laissé de grands chefs-d'œuvre⁹ poétiques de littérature satirique.

En poésie populaire, la satire jouit du même statut qu'en poésie savante. Les poètes satiriques sont aussi redoutés quand ils s'expriment en langue vulgaire comprise par toute la population.

Dans *La Revue africaine*, nous retrouvons deux articles publiant des poésies satiriques :

- 1- « La poésie populaire politique au temps de l'Emir Abdelkader », Auguste Cour, 1918
- 2- « Chansons satiriques d'Alger », Saaddine Ben Cheneb, 1933

Dans ces deux articles nous découvrons deux genres de poèmes satiriques, l'un politique et l'autre social relevant du quotidien du peuple.

⁷ La durée du règne des califes de la dynastie omeyyade qui ont pris la suite du califat musulman après la mort de Ali-Ibn-Abi-Taleb, le dernier des califes accompagnants du Prophète Mouhammed.

⁸ Les trois grands poètes de la dynastie omeyyade, connus pour avoir écrit les plus belles satires, sont El Akhtal, Djarir et Al Farazdak.

⁹ Nakaidés entre les deux poètes Djarir et Farazdak.

Le premier poème est d'un certain Bou Nagab, l'un des adversaires de l'Emir Abdelkader dans la région de Mascara. Cet ancien caïd destitué par l'Emir, le satirisait dans des poèmes qu'il propageait dans toute la région de l'Oranie pour semer la haine de ses habitants envers l'Emir et ainsi faire renaître les anciennes rancunes que certains notables de la région avaient contre l'Emir.

En effet, la satire politique, comme l'éloge d'ailleurs, avait une grande influence sur les populations « indigènes » étant donné que le poète est à leurs yeux un propagandiste de vérités qui sont dites de la manière la plus belle qui soit. Le poète dans ce cas n'a pas besoin de faire mille lieues pour que son poème arrive partout, il suffit de le réciter dans les réunions publiques ou même privées entre amis. Les Meddahs¹⁰ de la ville le récitent à leur tour dans des rassemblements plus larges, puis les caravaniers le colportent d'une ville à l'autre, voire d'un pays à l'autre. A ce propos, Auguste Cour cite dans son article un discours d'un vieux roi des *Mille et une Nuits*, sensibilisant son fils aux bonnes conduites à tenir : « O mon fils, abstiens-toi de ta mauvaise conduite, afin de ne pas passer, parmi les autres rois et à jamais, pour un être plein de vices et de défauts. Tu sais que notre réputation voyage avec les cavaliers des caravanes. »¹¹

Cette influence de la satire sur les esprits des populations pourrait susciter de petites révoltes sans fin contre le régime politique et les gouverneurs, si ces derniers n'avaient pas d'autres poètes à leur service qui atténuaient par l'éloge le climat de tension que la satire avait provoqué. L'Emir Abdelkader avait des amis¹² d'un impressionnant talent poétique qui répondaient aux poèmes satiriques de Bou Negab par d'interminables éloges chantant la personnalité de l'Emir, sa dévotion et sa gloire politique vis-à-vis du colonisateur.

¹⁰ Troubadours.

¹¹ *Mille et Une Nuits*, Editions de Beyrouth, T. 1., p.65. In Auguste Cour, « La poésie populaire politique au temps de l'Emir Abdelkader », *La Revue africaine*, V.59, 1918, *op. cit.*, p. 460.

¹² Parmi ces poètes, nous pouvons citer le nom de Tahar Ben Haoua auquel Auguste Cour cite un poème dans son article.

Nous découvrons aussi dans *La Revue africaine*, d'autres poèmes populaires satiriques, mais dont le but n'est pas de s'attaquer à un politicien ou un régime politique en place, mais plutôt à la société en général.

Saadedine Ben Cheneb, dans son article, se centre sur les productions satiriques de la ville d'Alger. Avec peine, il arrive à cueillir auprès des vieux Algérois quelques poèmes populaires satiriques, car il lui était difficile de trouver des transcriptions de ce genre de poésie. Les Arabes se contentent des récitations orales quand il s'agit de railleries et refusent ainsi de se faire reconnaître pour les auteurs des poèmes.

La région d'Alger, en effet, ne compte pas un grand nombre de chansonniers satiriques, la plupart viennent de loin et profitent de leur voyage pour y réciter quelques chansons que l'auditoire fait vite circuler dans toute la ville.

Ces chansons traitent de thèmes différents tels que la malice féminine et le voyeurisme masculin, la vie religieuse et l'hypocrisie des marabouts, bref, de tous les événements du quotidien qui interpellent la curiosité du chansonnier.

Enfin, le recours à la satire reste un fait peu prisé par les « indigènes » qui s'interdisent discrètement les moqueries méprisantes d'autrui, même s'il leur arrive de les produire et les réciter entre eux, pour les différentes raisons préalablement citées.

1- 2- Textes en prose

1- 2- 1- La fable

Etymologiquement le mot fable trouve son origine dans le mot latin *Fabula* qui renvoie au récit. Construite sur l'imagination et l'irréel, la fable est une courte narration véhiculant une moralité. Elle est généralement écrite en vers, mais des exceptions de fables en prose existent aussi.

Ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est le rapport de la fable à la littérature populaire, du fait que le seul texte de notre corpus qui répond aux caractéristiques de la fable, a été recueilli de l'oral dans une région lointaine dans le Sud algérien, chez les Touareg :

1- « Littérature orale des Touareg : Fables », Adolphe Hanoteau, 1856.

A partir du titre donné par Hanoteau à son article, nous comprenons que la fable est un genre de littérature orale. Ceci paraît évident quant à la littérature des Touareg qui émane essentiellement de l'oralité.

Si chez les peuples sédentaires, les fables telles que celles de La Fontaine en France, s'adressent majoritairement à un public jeune¹³, chez les populations rurales, les Touareg notamment, les fables comme les contes¹⁴ d'ailleurs, sont jusqu'à l'heure actuelle – loin encore de 1856 – transmises d'une génération à l'autre par tradition orale : récitées dans des soirées conviviales. En plus de la détente, la fable sert ici à transmettre un enseignement à toute la tribu aux jeunes comme aux adultes, et à travers les morales bien ciblées, elle peut mettre fin à certains conflits entre les individus. Cela relève de la fonction sociale de la littérature orale.

Les quatre fables publiées par Hanoteau comprennent, comme il est d'usage dans les fables, des personnages humains et des animaux et objets parlants.

¹³ Bien que les fables de La Fontaine aient été écrites au XVIII^e siècle pour la Cour du roi.
¹⁴ Voir *infra.*, 103.

Enfin, Hanoteau n'a pas donné le texte authentique en transcription touareg « tamashek »¹⁵, mais il l'a transcrit en lettres latines, et ne l'a pas mis en vers, comme le sont habituellement les fables. D'ailleurs, même la traduction qu'il en a faite en français était en prose. C'est pour cela que nous avons classé ces fables parmi les textes en prose.

1. 2- 2- Le conte

Le conte est une catégorie du récit qu'on peut distinguer de la nouvelle et du roman par sa brièveté et son caractère fictif à finalité morale.

Les origines du conte ne peuvent être précisées, nous pouvons seulement dire qu'elles remontent à l'existence de l'homme ou au développement de la pensée imaginaire de celui-ci. Mais son universalité et sa durée à travers les siècles sont liées à la parole, donc à l'oralité.

Avant que l'écriture ne soit inventée, l'homme utilisait la parole pour communiquer et véhiculer ses idées, ses pensées, bref, l'histoire de son existence, non seulement à ses contemporains mais aussi à travers eux. Alors c'est l'inscription du conte dans la tradition orale qui constitue sa substance et assure le transfert d'un patrimoine culturel, voire d'un mode de vie, d'une génération à une autre.

Avec l'avènement de l'écriture et la prolifération des moyens graphiques et informatiques, les soirées de « contage »¹⁶ sont de plus en plus rares dans les sociétés sédentaires ou sédentarisées sous l'effet de la mondialisation. Toutefois, certains peuples comme les nomades de l'Afrique du Nord, les Bédouins du désert ou les populations de l'Afrique subsaharienne gardent jusqu'à présent cette tradition ou ne peuvent pas s'en passer parce qu'elle fait partie de leur quotidien. Des exemples de

¹⁵ C'est le dialecte des « Issakmaren » : les Touareg de l'Ahagar.

¹⁶ Séance de récitation du conte par un conteur ou une conteuse devant un auditoire. Le décor de ces séances varie d'un milieu à l'autre, mais il s'agit le plus souvent d'un rassemblement en soirée en plein air sous les étoiles et autour du feu.

contes de ces populations nous sont parvenus par le biais de certains collaborateurs de *La Revue africaine*. Ainsi, nous comptons parmi les textes de littérature indigènes trois contes :

- 1- « Le Targui et la fiancée du Chaambi », Adolphe Hanoteau, 1856
- 2- « Un conte de Blida », René Basset, 1919
- 3- « Contes bédouins », Malinjoud, 1923-1924

Le premier conte, publié dans le premier numéro est le premier texte littéraire publié dans la revue. Hanoteau affirme avoir donné aux lecteurs de *La Revue africaine*, un échantillon de littérature orale des Touareg à laquelle il s'intéressait.

Les Touareg sont un peuple conservateur de la tradition orale qu'ils vénèrent. La parole agit miraculeusement sur les esprits des membres du groupe¹⁷ et a sur eux un effet plus fort que la dégaine de l'épée.

Dans les soirées touarègues de « contage », le conte rassemble tous les membres de la tribu sans discrimination d'âge ni de notoriété autour d'un conteur, ou plus souvent une conteuse¹⁸ qui grâce à son habileté dans l'usage de la parole crée un climat de détente nocturne et transmet à travers les mots, un savoir et un enseignement moral.

Outre la fonction éducative, le conte promet une purification de l'âme humaine, à l'exemple de la *Catharsis* dans la tragédie classique. En décrivant la condition humaine à travers les personnages du conte, celui-ci s'adresse à l'âme profonde des spectateurs qui peuvent ainsi voir leur état intérieur projeté dans l'un ou l'autre de ces personnages. Ceci leur permettra de se libérer des pressions internes de façon inconsciente. On assiste là à une douce thérapie exercée par l'effet de la parole.

¹⁷ Les Touareg vivent en groupes : tribus, ou « Kels » en langue tamashek.

¹⁸ La société touarègue étant de nature matriarcale, la femme y est considérée non seulement comme une assurance de progéniture, mais elle assure aussi la continuité de son patrimoine culturel. L'homme étant le plus souvent en déplacement, comme l'oblige la vie bédouine, c'est la femme qui s'occupe de l'enregistrement et de la transmission de la culture d'une génération à l'autre, que ce soit le chant, le conte ou la musique.

Revenons maintenant à notre conte de Hanoteau. L'histoire de l'enlèvement d'une femme d'une tribu arabe des Chaamba par un cavalier touareg racontée par le conte retrace en quelque sorte l'histoire des conflits entre tribus bédouines et traite le thème de l'honneur que nous étudierons dans la deuxième section. Loin des contes merveilleux des fées, nous pouvons classer celui-ci parmi les contes de sagesse très répandus dans les sociétés bédouines.

Le deuxième conte de notre corpus a été cueilli loin des Touareg, mais pas loin de la capitale algérienne. René Basset publie une version¹⁹ d'un « conte de Blida » qu'il estime être la plus ancienne. Ce conte racontant l'histoire de deux bossus dont l'un a été récompensé pour sa bonté et l'autre puni pour sa brutalité par un *Ifrit*²⁰, peut se présenter comme l'une des variations populaires du conte de Perrault : *Les Fées*.

Quant à la troisième série de quatre contes publiés dans deux numéros successifs de la revue, Malinjoud nous emmène loin de l'Afrique du Nord, au Moyen-Orient pour présenter aux lecteurs de *La Revue africaine*, une multitude de morales que les Bédouins se transmettent de père en fils, à travers le conte²¹.

1. 2- 3- Récits divers

En plus de la fable et le conte, nous découvrons dans *La Revue africaine* d'autres types de récit propres à la littérature populaire « indigène ».

1- « Trois récits de chasse de la région de Médéa », Rachid Ben Cheneb, 1946.

Rachid Ben Cheneb juge important de puiser dans toutes les réserves de la littérature populaire pour étudier la langue dialectale des différents parlers maghrébins.

Les récits de chasse offrent selon Ben Cheneb un vocabulaire riche que les chercheurs linguistes peuvent recenser dans leurs dictionnaires.

¹⁹ Joseph Desparmet a publié dans le même numéro de l'année 1919, une version de ce conte dans son article intitulé « Ethnographie traditionnelle de la Mitidja ».

²⁰ Synonyme de Djinn.

²¹ Les thèmes de ces contes seront étudiés dans la section suivante.

En effet, ce genre de texte se présente selon plusieurs modèles d'après Rachid Ben Cheneb. De ce fait, il sensibilise les dialectologues à l'importance de bien choisir leurs textes, parce que vu la transmission orale de ces récits, l'acte de transcription devient peu fiable par rapport au dialecte populaire de la région où le récit est collecté, étant donné que « l'informateur »²² qui les transcrit se faisant passer pour « un homme de lettres », ne manque pas de bourrer le texte des figures de rhétorique pour en faire un beau spécimen de littérature populaire.

Mais les trois récits que Rachid Ben Cheneb publie dans cet article sont – selon ses affirmations – dictées par un Arabe en langue dialectale simple, tels qu'il les a appris.

Outre cette authenticité de la langue, ces textes de littérature orale, renvoient à une pratique sociale, fort prisée par les Arabes : la chasse.

En effet, au-delà de la région de Médéa, au Sud de l'Algérie, nous avons rencontré un autre texte dessinant la pratique de chasse par des Bédouins, mais la différence entre eux réside dans la forme. Le texte de la chasse bédouine était en vers, tandis que ceux collectés par Ben Cheneb à Médéa sont transcrits en prose.

Enfin, après avoir étudié les formes et les genres littéraires des textes de littérature « indigène » de notre corpus, nous trouvons qu'ils relèvent tous d'une littérature populaire de langue vernaculaire. Aussi nous témoignons avant toute remarque de détails, de la prédominance du vers.

Variante entre poésie épique, lyrique et satirique, les textes poétiques de la littérature populaire publiés dans *La Revue africaine*, confirment le penchant des « indigènes » pour la poésie, qui leur offre, grâce à sa musicalité, une bonne technique d'enregistrement et de plaisir de transmission.

Parmi les différents genres poétiques, la poésie lyrique se veut l'alliée des populations éprouvant le besoin d'exprimer leurs sentiments les plus forts et les plus profonds

²² Rachid Ben Cheneb emploie ce mot pour désigner la personne qui fait la collecte des textes transmis de l'oral.

pour sentir le soulagement. Mais le plus pesant des sentiments de détresse reste le fait de se sentir dominé et opprimé par une présence étrangère sur sa propre terre.

Pour ce qui est de la prose, les textes que nous avons parcourus varient entre fables, contes et récits de chasse. Mais la plus importante part a été accordée au conte, qui est, sans nul doute, le genre le plus répandu de la littérature populaire.

En somme, chacun de ces textes, qu'il soit transcrit en vers ou en prose, véhicule une idée, voire un message sur la société, la politique, la religion, ou dans un sens large : la vie du colonisé. C'est ce que nous verrons dans la section qui suit, en étudiant la thématique de ces textes.

2- Thèmes des textes

Après avoir parcouru les formes et les genres des textes de littérature populaire algérienne publiés dans *La Revue africaine*, une étude thématique de ces derniers est nécessaire pour notre exposé analytique.

Par étude thématique nous entendons l'analyse des textes selon les thèmes qu'ils abordent. Ainsi, nous lirons dans les textes la récurrence de ces thèmes et essayerons de les analyser selon la manière dont ils s'y présentent. Or, il est nécessaire pour notre présentation de ce qui suit, de définir ce qu'est le « thème ». Tel qu'il a été défini par Jean-Pierre Richard²³, le thème est « un principe concret d'organisation, un schème ou un objet fixes, autour duquel aurait tendance à se constituer et à se déployer un monde »²⁴.

Toutefois, nous ne suivons pas exactement ici l'approche adoptée par les critiques de la thématique qui, à l'exemple de Jean-Pierre Richard, analysent dans l'œuvre d'un

²³ Ecrivain et critique français, né à Marseille en 1922. Critique de la théorie thématique, il s'inspire de Gaston Bachelard et Georges Poulet pour donner à la critique littéraire une œuvre faite de plus d'une vingtaine d'essais critiques, tels que *Littérature et sensation*, Seuil, 1954.

²⁴ Jean-Pierre Richard, *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, Paris, Seuil, 1961, p.14.

même auteur²⁵, l'évolution d'un thème ou la manière dont il est abordé d'une œuvre à l'autre de l'auteur même. Notre démarche consiste, en effet, à étudier les thèmes que nous rencontrons dans différents textes de notre corpus.

A travers le rapprochement des textes de littérature « indigène », publiés par des collaborateurs français et algériens, nous avons dégagé quatre grands thèmes abordés différemment d'un texte à l'autre, à savoir : la guerre, les plaisirs de l'Arabe entre chasse et amour des femmes, l'honneur du Bédouin et la religion.

Nous allons exposer ces quatre thèmes éventuellement déclinés en sous-thèmes.

2. 1- La guerre

« Il est plus facile de faire la guerre que la paix »

Georges Clémenceau

Depuis la nuit des temps, la préoccupation majeure des peuples est de vaincre l'ennemi, ou plutôt *l'autre* : voisin ou lointain, pour des raisons multiples, le plus souvent pour conquérir de nouveaux espaces ou défendre les siens. Ainsi il n'y a pas une nation ou un peuple sur terre qui n'ait pas fait la guerre.

Les histoires de ces guerres, du moins des plus importantes, nous ont été révélées à travers les pages des historiens qui se donnent pour mission de relater, d'expliquer, ... bref, d'immortaliser tout fait historique.

²⁵ Comme exemple de la critique thématique de Richard nous citons son étude du thème de la *Prison* dans toute l'œuvre de Stendhal et le thème de la *Nudité* dans l'ensemble des œuvres de Mallarmé. Dans ses études, Richard ne s'est basé que sur l'intérieur de l'œuvre-même, comme « la syntaxe », et ne s'est pas référé aux réalités socio-historiques et au « hors-texte » comme le font les critiques de la sociologie de la littérature.

Or ce principe de transmission de faits à travers les siècles n'a pas été le souci des historiens seulement, mais aussi celui des gens simples et moins intellectuels comme les bardes ou les aèdes et les troubadours qui se chargent du colportage des histoires d'un pays à l'autre, en les récitant ou, le plus souvent, en les chantant.

C'est en fait dans cette poésie chantée que nous lisons le thème de la guerre. Ceci est évident dans la mesure où la poésie épique relate les faits exceptionnels des guerres et des batailles.

Nous montrerons la présence du thème de la guerre dans les textes de notre corpus , en étayant notre analyse par des vers relevés de chacun.

Dans le texte de Laurent-Charles Féraud, intitulé « Un chant kabyle sur l'expédition de 1857 », comme l'indique si bien le titre, le chant porte sur un évènement marquant de la colonisation française en Algérie : l'expédition de 1857 suite à laquelle la Kabylie a été conquise et pacifiée par le maréchal Randon qui a obtenu la soumission de toutes les tribus de Haute Kabylie le 10 juillet 1875.

Sur cette expédition, les historiens français rapportent :

« En 1857, le gouverneur Randon obtient l'autorisation d'entreprendre la campagne qu'il méditait depuis longtemps. Soigneusement préparée, cette campagne aboutit à des résultats décisifs. Trois divisions devaient opérer dans le massif même, tandis qu'un corps d'observation surveillait les abords du Djurdjura. Le 24 mai 1857, les troupes françaises quittaient Tizi-Ouzou où elles étaient concentrées; elles escaladèrent les villages où ceux-ci s'étaient retranchés et s'établirent sur le plateau de Souk-El-Arba. [...] Le 14 juin fut posée la première pierre de Fort-Napoléon. Quelques tribus essayèrent pourtant de continuer la lutte. [...] Le 11 juillet, la capture dans la Djurdjura de la maraboute Lalla Fatma N'Soumer marqua la fin de la campagne. La Kabylie était enfin soumise. »²⁶

Dans la poésie kabyle, l'expédition n'est pas rapportée de la même manière. Certes les kabyles colonisés ne pouvaient pas être informés de tous ces détails de stratégie

²⁶ Stéphane Gsell, Georges Marçais, Georges Yver, *Histoire d'Algérie*, Paris Fuiene Boivin, 1929, p.230-231.

militaire, mais ils se sont contentés de décrire ce qu'ils avaient pu observer de la présence des militaires français quand ces derniers soumettaient à leur autorité tous les villages de la région kabyle. Voici quelques vers²⁷ de ce chant « indigène », décrivant les soldats français au moment de l'expédition :

« Le Maréchal s'élançait à la bataille,
Son étendard brille aux regards surpris ;
Il est suivi de soldats aguerris,
Accoutumés à brouiller la mitraille.

Leurs longs fusils ont des reflets vermeils.
Des généraux l'étendard étincelle,
Tous sont guidés par un même devoir ;
La même cause ici les fait mouvoir.
Sur leur épaupe on voit l'or qui ruisselle. »²⁸

La description que fait ce barde²⁹ kabyle relève de l'émerveillement devant ce spectacle belliqueux. Le champ lexical de la guerre explique que le poète « indigène » découvre pour la première fois la guerre à la façon occidentale, d'où les images descriptives des guerriers et du matériel de guerre.

La force de l'armée française semble surprendre ce peuple colonisé qui, ne trouvant pas de moyen pour y faire face, décide d'y céder. D'autant plus que la politique de l'expédition usait de souplesse vis-à-vis du peuple kabyle de nature pacifique. Après la soumission de ce dernier, le gouverneur Randon leur promit : « Vous pouvez, comme par le passé, vous choisir des amines³⁰, mais ils devront être reconnus et investis par la France. Vous pouvez même garder vos institutions politiques de villages, pourvu que vos chefs sachent maintenir en paix. » Donc comme nous pouvons le lire dans la promesse de Randon : il s'agissait d'une pseudo-liberté contrôlée par

²⁷ Les vers sont traduits en français par Laurent-Charles Féraud.

²⁸ Laurent-Charles Féraud, « Chant kabyle sur l'expédition de 1887 », *La Revue africaine*, V.02, 1857, *op. cit.*, p. 331.

²⁹ Voir *supra.*, p. 15.

³⁰ *Amin, oukil* ou *dhamen* : chef de tribu kabyle

l'administration coloniale. Cependant, les Kabyles furent optimistes quant à cette promesse et se montrèrent même du côté de la France contre leurs compatriotes insurgés.

Nous lisons cette prise de position dans le deuxième article publié par Louis Rinn.

Les deux chansons kabyles publiées par Rinn dans cet article portent sur l'insurrection de 1871.

Sur cet évènement, Louis Rinn rapporte dans la préface de son ouvrage consacré à l'insurrection :

« L'insurrection de 1871, en Algérie, n'a été ni la révolte de l'opprimé contre l'opresseur, ni la revendication d'une nationalité, ni une guerre de religion, ni une guerre de race ; elle n'a été que le soulèvement politique de quelques nobles mécontents et d'un sceptique ambitieux, que le hasard de sa naissance avait rendu le chef effectif d'une grande congrégation religieuse musulmane.

Les indigènes appellent aujourd'hui, cette année 1871 : l'année de Moqrani, et l'histoire, un jour, racontant les évènements de cette époque, dira : *l'insurrection de Moqrani.* »³¹

Voici comment fut perçue, par un militaire français, l'insurrection de 1871 que l'histoire de l'Algérie retient aujourd'hui sous le nom de l'insurrection de Mokrani³².

D'après les deux chansons publiées par Rinn lui-même, nous voyons que les Kabyles partageaient le même point de vue que lui. Ils se virent contraints à l'insurrection par les deux chefs : El Haddad et El Mokrani qui n'étaient pas moins despotiques, selon eux, que les agents de guerre français. Ainsi, nous lirons leur description valorisante de l'armée française :

³¹ Louis RINN, *Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie*, Alger Adolphe Jourdan, 1891, p.1.
In www.algerie-ancienne.com

³² Mohamed Ben Hadj Ahmed Mokrani (1815-1871) est le chef de la tribu kabyle des Madjana. Il s'est allié à la congrégation de Rahmania dont le chef est Aziz Ben Cheik EL Haddad, et ont bataillé ensemble contre le projet colonial de la pacification de la Kabylie.

« Voici Saussier ; devant se dressent ses tambours, il se dirige droit au but.
Bou Mezreg³³ hésite ; à Takhraret il sera brisé. »³⁴

Encore un éloge du triomphe de l'armée française :

« Le Général Lallemand est sorti avec sa musique et ses tentes.
Il est arrivé avec ses soldats invincibles. Les canons et les balles ont parlé.

[...]

La puissante armée de Saussier s'est précipitée et a rompu les haies.
Elle s'est emparée du chikh, au milieu des gens. Les bataillons des khouan ont été
anéantis. »

[...]

L'étendard brodé et orné de franges, c'est le général Saussier qui le portait.
Les soldats français, sagement dirigés, sont sortis ; le canon a grondé avec
régularité.

Ceux qui ont voulu s'opposer à leur marche ont été enchaînés, leurs biens
confisqués, et eux-mêmes réduits à la mendicité.

Le général s'est élancé avec l'impétuosité et l'audace du lion.

Il s'est emparé de tous ces forgerons, fils de Druses ; on le voit traverser tous les
ravins.

Ah ! L'autorité est terrible pour ceux qui sont pris ; c'est ainsi que seront traités les
rebelles.

[...]

Le drapeau victorieux flotte au-dessus de la tête de Lallemand,
Depuis sa sortie d'Alger, il est porté par un guerrier de grande réputation.

Les officiers ont ceint des épées brillantes, des vêtements éclatants ;

Leurs haltes sont réglées d'avance heure par heure.

Il avait combiné sa manière d'opérer ; il a sauvé les villages de Tizi-Ouzou et de
Fort-Napoléon.

[...]

L'étendard déployé par les Français et porté par le général Saussier,
A été vu de tous les soldats. Il a fait le tour de tous les campements. »³⁵

³³ Le frère d'El Mokrani. Il a dirigé l'insurrection après la mort de son frère le 5 mai 1871.

³⁴ Louis RINN, « Deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871 », *La Revue africaine*,
V.31, *op. cit.*, p. 55.

³⁵ *Ibid.*, p. 60-70.

La description du champ de guerre témoigne clairement de l'éblouissement des « indigènes » devant la force intarissable qui vient écraser leurs proches oppresseurs. Là encore, nous remarquons à travers la description du champ de bataille, que la guerre pour les colonisés représente toujours, un spectacle nouveau, même après environ quarante ans de l'avènement des Français sur le sol algérien. Les éléments mis en avant dans ce chant, décrivent l'armée française : ses généraux, ses soldats, ses outils de guerre et son drapeau ; ce qui laisse voir de l'émerveillement encore une fois, devant cette scène guerrière.

Nous découvrons là aussi, comme dans le chant recueilli par Féraud, que les Kabyles soutiennent la partie française au détriment des leurs, ce qui paraît étrange venant de la bouche des colonisés. Mais l'acclamation de la victoire du colonisateur sur les « indigènes » mêmes n'est que l'expression d'un soulagement momentané suite aux combats incessants que les Kabyles enduraient des deux côtés, en faisant face soit à la France, soit aux confréries qui combattaient tous ceux qui ne se ralliaient pas aux insurgés.

De la Kabylie, nous passons avec les pages littéraires de *La Revue africaine* à la capitale du pays colonisé : Alger.

Joseph Desparmet publie en 1932 une chanson, vulgarisée à Alger et aux provinces limitrophes. Cette chanson est constituée de plusieurs couplets chantés sur le même air, avec le même refrain à la fin. En avant-propos de son article, Desparmet donne, avec des notes musicales, en langue d'origine (arabe vernaculaire) le couplet le plus familier, chanté par tout Alger pendant toute la Première Guerre mondiale :

« Eh ! Français que t'imagines-tu ? Alger n'est pas ton bien !
L'Allemand vient qui te l'enlèvera.
Il est fatal qu'elle redevienne ce qu'elle était jadis.
Refrain : Aie, Aie, que faire contre lui,
Hadj Guillaume³⁶, son bonheur (son étoile) monte. »³⁷

³⁶ Référence à Guillaume II (1859-1941) jeune empereur allemand et dernier roi de Prusse. Considéré par les historiens comme l'élément déclencheur de la guerre à cause de son utopie de

Il est clair qu'à travers cette chanson, les « indigènes » tentent de transmettre ce qu'ils ne peuvent pas dire dans une discussion où l'on peut les identifier de peur d'être dénoncés aux agents de torture du système français. Ainsi, la chanson répétée par tout le monde dans la rue correspond parfaitement au statut d'anonymat qu'ils souhaitaient.

Les chansons répandues dans l'Algérois pendant la Grande Guerre racontent sur le même air, les événements d'actualité qui arrivent de l'autre rive de la Méditerranée, parce que les Algériens y étaient enrôlés. Sur cet engagement, Desparmet publie quelques couplets :

« Quand nous primes notre fusil et nos armes,
Chacune de nos mères pleura et se lamenta, disant :
Aie ! Quand aurais-je quelque répit ?
Mon fils m'a laissé à l'abandon
(Refrain) : Aie ! Aie ! Aie que faire contre eux (les Allemands)
Les Français voient abattre leur drapeau. »³⁸

« Nous avons laissé nos femmes enceintes,
Pour les beaux yeux du Général Joffre.
(Même refrain) »³⁹

« Quand nous fûmes montés dans le train,
On nous compta comme des moutons,
Pendant que nos parents pleuraient sur nous.
Mon Dieu ! qu'est-ce que cette affliction ?
Aïaïaïe pour ces Allemands ! On nous a emmenés,
Enfants et jeunes hommes. »⁴⁰

dominer toutes les nations européennes. Le nom de Guillaume a été associé à cette période à celui de « Hadj » qui veut dire *Pèlerin*, « Rabah » le *Triomphant*, « Qaddour » le *Puissant*, etc. Ce choix de nom n'est pas fortuit, il révèle de manière discrète le désir algérien de la défaite des Français par les Allemands qui semblent être discrètement soutenus par les « indigènes » à travers cette chanson, parce qu'ils ont un ennemi commun qu'est la France.

³⁷ Joseph Desparmet, « La chanson d'Alger pendant la Grande Guerre », *La Revue africaine*, V.73, 1932, *op. cit.*, p. 62.

³⁸ *Ibid.*, p. 67

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, p. 68-69.

Les colonisés enrôlés dans cette guerre étaient majoritairement les tirailleurs qui avaient déjà combattu sous le drapeau français en Indochine. Ce recrutement se basait sur le volontariat avec la proposition des primes et des allocations diverses. Mais la France engagée dans la guerre en 1914 voulut multiplier le corps de soldats et eut recours à plusieurs méthodes d'engagement forcé.

Le thème de la guerre est traité dans ces vers, du point de vue des « indigènes » soldats de l'armée française. Ces derniers considèrent la guerre contre les Allemands comme une malédiction dans laquelle ils se sont retrouvés contre leur gré. Ils expriment à travers le chant leur peine et leur douleur qui s'avèrent doubles : la douleur d'endurer la guerre et de faire face à la mort, et la peine de laisser enfants et parents sans ressources et sans en avoir la moindre nouvelle.

Le sentiment d'affliction et de désespoir est davantage exprimé dans les vers de cette dernière strophe:

« Ô Vivant ! Ô Eternel !
Qu'Allah fasse triompher le roi Guillaume !
Ô mon Maître ! Ô Toi qui es le roi suprême !
Puisse Allah paralyser l'armée des Moscovites⁴¹ !
Je t'en conjure au nom des Gens de l'élite (les saints)
Puisse Allah abandonné les armées de France !
Ô Subjugeur ! Ô Puissant !
Débarrasse ton royaume terrestre de la race des Anglais⁴² !
Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il
Ô Maître des mondes ! »

Ces invocations de Dieu en faveur des Allemands montrent à quel point les Algériens souffraient sous la colonisation française, même étant combattants sous son drapeau. Dans ces vers, les familles des soldats « indigènes » enrôlés dans la guerre, qui ne trouvant pas d'issue ni de moyens pour venir en aide à leurs enfants, se lamentent sur

⁴¹ Les malédictions proférées dans ces vers, contre les Moscovites (Russes et les Anglais) font allusion aux forces de la triple Alliance ou Triple Entente pendant la Grande Guerre, qui comptait : La France, le Royaume-Uni et la Russie, contre le camp des Allemands.

⁴² Ennemis de l'Allemagne aussi.

leur sort, en implorant Dieu pour qu'il maudisse la France et la fasse vaincre par ses ennemis.

En plus de l'intérêt qu'éprouvaient les collaborateurs de *La Revue africaine* à la réaction des « indigènes » par rapport à la guerre, nous découvrons dans les textes littéraires de la revue même, d'autres intérêts tournés vers la vie du colonisé, y compris la vie du plaisir.

2- 2- Les plaisirs de l'Arabe

« En est-il un parmi vous à qui le plaisir de la chasse soit inconnu ? qui n'ait jamais poursuivi le gibier au risque de se tuer ou de se blesser en tombant de cheval ; qui, sans crainte de déchirer ses vêtements ou sa peau, ne se soit jamais jeté pour atteindre la bête fauve, dans des broussailles hérissées d'épines ? En est-il un parmi vous qui n'ait jamais senti le bonheur de retrouver, le désespoir de quitter une femme bien-aimée ? »⁴³

Ces questions furent adressées par un vieux sage arabe à un groupe d'hommes qui l'entouraient. Quand l'un des auditeurs s'identifia comme la personne recherchée à travers ces questions (la personne n'ayant jamais rien ressenti pour la chasse ni pour la femme), le vieux le traita d'animal, un « âne ».

La chasse et l'amour des femmes, ... tels étaient les plaisirs les plus répandus et les plus prisés de l'Arabe.

Dans les pages littéraires de *La Revue africaine*, nous retrouvons ces plaisirs tant chantés par les Arabes dans leurs poésies. Ainsi, nous tentons dans l'analyse qui suit, de lire les deux thèmes de la chasse et de la femme ou de l'amour de la femme plus précisément.

⁴³ Eugène DAUMAS, *Mœurs et coutumes d'Algérie*, Paris, Hachette et Cie, 1853, p. 59. In:// www.algerie-ancienne.com

2- 2- 1- La chasse

Pratiquée comme métier pour subvenir aux besoins de la vie, ou comme passion, la chasse reste l'une des premières pratiques que l'homme primitif ait exercées.

En littérature, populaire notamment, nous retrouvons le thème de la chasse dans les textes de tous les temps et de toutes les cultures. Du chasseur errant d'une région à l'autre à la recherche du gibier, au prince paré de toutes les dorures se préparant à sortir à la chasse, les textes de littérature populaire ont montré la valeur de cette activité dans toutes les sociétés occidentales et orientales.

Chez les Arabes, la chasse est un passe-temps « sacralisé », un art que la gent masculine doit manier avec zèle et un symbole de virilité.

Liaou Sidoun, l'un des interprètes de l'armée française en Algérie, a publié dans *La Revue africaine* un poème relevant de ce thème. Il s'agit précisément d'un chant de Sid El Hadj Aïssa⁴⁴, sur la chasse au faucon. Le poète raconte dans ces vers son habileté à la chasse au faucon, et la manière dont il s'y prend pour multiplier ses proies. Dans les premiers vers, il se dit plein de remords après un moment de repos sans chasse :

« Je me suis reposé un jour ou deux et ai crié :
« Fi donc de moi ! »- A demeurer couché je me suis fatigué ;
ma décision est blâmable ! »⁴⁵

Ce sentiment de honte ressenti par le poète montre à quel point la chasse est vénérée par les Arabes, les notables et chefs de tribus surtout.

⁴⁴ Chérif ou marabout de la ville de Laghouat, installé dans cette ville en 1698. Il est mort en 1737.

⁴⁵ Liao Sidoun, « Chants sur la chasse au Faucon », *La Revue africaine*, V.52, 1908, *op. cit.*, p. 278.

La chasse au vol, souvent au faucon, appelée aussi fauconnerie, est un art aristocrate de chasse, parce que la possession de ce rapace est un luxe que seuls les gens aisés peuvent se permettre. Dans certains pays arabes, comme les pays du golfe, où la chasse est adulée, jusqu'à l'heure actuelle, les princes voyagent d'un pays à l'autre pour pratiquer la chasse au faucon.

Voici comment le poète décrit l'agilité de son faucon, et la manière dont il chasse une outarde :

« Qui descend de son ciel plus rapide que le pointement d'une flèche,
poussant des cris dans les airs,
le cri de détresse qui éparpille le vol des oiseaux. »

[...]

Lorsqu'elle (l'outarde) lui apparaît,
dans ses vêtements, mignonne,
tu vois que sa raison se trouble.
Comme une fille de rois, embellie,
merveille du monde,
elle se voit à un mille, brillante.
Il la regarde des nues comme un fiancé ; il réveille en elle,
illustre descendant, une terreur ;
la frappe de ses serres, enlève sa chemise et
la laisse dans son sang, coulant à flots ;
réunissant les belles qualités, il est parfait ;
élevé par mes soins,
il a complété son intelligence et obéit. »⁴⁶

Ces vers véhiculent une description poétique d'une scène de chasse certes, mais dissimulent derrière le combat animalier une scène érotique sauvage de viol, du fait que le poète compare l'outarde et le faucon, à la belle fille des rois qui excite par sa beauté et sa marche un fiancé viril qui ne demande qu'à se jeter sur une proie féminine. Le choix de cette comparaison témoigne de ce que nous avons dit antérieurement des plaisirs de l'homme arabe qui tournent autour de la virilité. En effet, le poète-chasseur projette sur le faucon ses propres désirs refoulés, il se voit en

⁴⁶ *Ibid.*, p. 280-291-292.

lui, d'où cette grande fierté qui provient de la possession et l'élevage d'un bon faucon de chasse.

De la chasse au faucon pratiquée dans le Sahara, nous retrouvons dans *La Revue africaine* des récits qui développent d'autres genres de chasse dans la région de Médéa⁴⁷, publiés par Rachid Ben Cheneb.

De la poésie au récit en prose, le thème de la chasse est abordé de manière différente. Ainsi, la chasse n'est pas chantée ni adulée comme dans le chant précédent, mais elle est expliquée et donnée sous forme de plan de chasse, comme si ces récits s'adressaient à des gens peu expérimentés souhaitant faire des randonnées de chasse. Nous proposons un passage du premier texte de chasse pour distinguer les textes de Ben Cheneb abordant le thème de la chasse, et ceux, cités ci-dessus : « Pourquoi emporter ton fusil, siffler ton chien, marcher durant une journée entière, pour ne prendre finalement qu'une perdrix ? viens donc avec moi, dimanche prochain : nous chasserons le lapin au furet. [...] »⁴⁸

De plus, du Sahara aride à la région de la plaine de la Mitidja⁴⁹ au climat méditerranéen, le genre de chasse diffère, nous trouvons alors citées dans ces récits : la chasse au furet, à l'hyène et au porc-épic. Trois chasses différentes les unes des autres. La première utilise le furet pour chasser des lapins, la deuxième est une attaque contre un animal dont la présence est nuisible pour les habitants des villages et pour les autres animaux tels que les ânes utilisés en agriculture, et la troisième aussi, s'attaque au porc-épic pour protéger les champs de maïs et goûter en même temps la chair de ce mammifère rongeur.

De là, nous remarquons que la chasse, outre les avantages de se régaler d'un gibier ruisselant ou de se débarrasser d'un animal destructeur de l'agriculture, représente un plaisir immense de revenir glorieux du champ de chasse, le sac plein de gibier.

⁴⁷ Une ville algérienne de la plaine de la Mitidja, située à 80 kilomètre au sud-ouest d'Alger.

⁴⁸ Rachid Ben Cheneb, « Trois récits de chasse de la région de Médéa », *La Revue africaine*, 1946, *op. cit.*, p. 187.

⁴⁹ Appelée à ce moment par les Français : la plaine du Chélif.

Enfin, la chasse n'est pas la seule passion préoccupant les hommes arabes, ils sont aussi des amoureux passionnés.

2- 2- 2- L'amour

L'amour est un thème récurrent dans la littérature populaire, notamment en poésie. Qui parmi les Algériens ne connaît pas l'histoire de Hizia⁵⁰ qui grâce à la beauté des vers relatant son histoire, a été chantée, adaptée au cinéma et classée patrimoine national immatériel ?

Dans la poésie lyrique, l'amour est un thème-roi que nous retrouvons d'ailleurs dans toutes les poésies de toutes les cultures, car il est le sentiment humain le plus fort et le plus profond de la condition humaine.

L'amour dont il est question dans cette analyse est incontestablement l'amour de la femme. Cette deuxième entité complémentaire de l'homme ou simplement sa moitié, est une assurance de progéniture, de confort, et d'équilibre émotionnel pour l'homme. Pour ce qui est de l'amour chez les Arabes, bédouins notamment, nous trouvons que la religion et les traditions exigent de la femme une discrétion totale, ce qui fait d'elle un objet de mystère auquel ne peut accéder ni l'œil du voyeur ni la passion du fervent amoureux.

C'est en fait cette défense d'approcher qui vivifie le désir chez l'homme arabe qui s'adonne au chant pour décrire sa passion qui ne s'anime que de l'imagination du poète et des souvenirs de quelques instants où la femme se laisse rencontrer dans des lieux où elle peut échapper à la surveillance parentale.

⁵⁰ Une jeune femme d'une beauté marquante est l'héroïne de l'histoire d'amour la plus célèbre en Algérie qui eut lieu à Sidi Khaled à Biskra en 1870 et qui fut immortalisée par les vers du poète populaire Rabah Benguitoun. Hizia vit une belle histoire d'amour avec son cousin Saïd, mais la malchance de ce dernier fit que sa bien-aimée expira un mois après leur mariage, suite à une maladie. Ainsi Saïd, le fidèle amoureux ne pouvant se consoler après la perte de Hizia, extériorisa tout son chagrin dans le chant. Ces chants furent réécrits par le poète Benguitoun, et chantés par les meilleurs interprètes de la chanson populaire algérienne, tels que Khelifi Ahmed, Ahmed Ababssa et Rabah Deriassa.

Ce qui est impressionnant dans les chants populaires où l'on décrit la grâce et la beauté de la femme bien-aimée, c'est l'abondance des images à travers lesquelles le poète arrive à dresser un portrait physique jusqu'aux fins détails de la femme dont il croise le regard de temps à autre.

Dans une chanson du répertoire algérois, publiée par Alexandre Joly en 1909 la description d'une femme occupe toute la place:

« Les roses s'épanouissent sur ses joues ; et ses lèvres sourient.
Salut ! Bonheur des bonheurs ; que ta joie soit éternelle !
Nulle beauté ne t'égale, Ô âme des âmes,
toi dont le nom est illustre, étoile de la lune
ton visage est semblable à la pleine lune
resplendissante, ton front rayonne.
Je n'ai pas vu ton égal dans la création, ô rameau tendre.

[...]

Un grain de beauté plus noir que le jais
est sur ta joue rose,
et ta salive est du sucre mêlé au miel.
Tes cils noirs, embellis par des grands yeux,
sont comme la nuit ourdissant ses ténèbres.
Tes seins font rompre le jeûne
A celui qui est dans l'abstinence. »⁵¹

La description de la femme est très charnelle. Ce portrait dévoile la beauté physique de la femme qui n'est pas accessible au regard extérieur.

Cette peinture que fait cet amoureux de son « étoile⁵² de la lune », laisse voir la flamme embrasée du poète pour cette jeune fille gracieuse. Il s'adresse à elle pour lui faire part de ses sentiments ainsi que de ses désirs, parce qu'autrement, il ne peut espérer lui adresser la parole, en raison des règles contraignantes de la société arabe.

⁵¹ Alexandre Joly, « Chansons du répertoire algérois », *La Revue africaine*, V.53, 1909, *op. cit.*, p.57-58.

⁵² Cela peut être le prénom de la jeune fille : Nedjma. Ce prénom est fort répandu dans la région d'Alger.

Outre la description de la beauté de la femme bien-aimée, la poésie populaire révèle un autre sentiment amoureux, celui de la passion contrariée, ou de la femme inaccessible.

Si l'amour impossible relève du poids de la fatalité et de l'intervention des dieux sur les humains dans la mythologie grecque, dans la poésie populaire arabe, l'amour est souvent troublé et contrarié par des raisons éthiques et sociales. Ainsi, la femme, même si elle est amoureuse du jeune homme qui endure les maux de la passion pour elle, voit son sort scellé entre les mains du père, du frère ou de la tribu. Elle peut être promise à quelqu'un d'autre sans qu'elle l'ait choisi, du fait que son amant ne descend pas de la même tribu, voire de la même famille qu'elle.

Dans d'autres cas, c'est la femme elle-même, surtout si la nature l'a dotée d'une beauté exceptionnelle, qui ne donne aucun signe à l'homme amoureux et choisit la figure de l'idole qui charme tous les jeunes de la tribu, pour choisir parmi eux le plus fortuné, le plus beau, ou celui dont l'ascendance est la plus noble.

Dans tous les cas, l'homme amoureux étant sujet à cette passion contrariée, use de toutes les méthodes en vue de rejoindre la femme dont l'absence est la source de ses maux et trouve dans la poésie un moyen d'extérioriser sa passion et soulager son âme des sentiments de chagrin qui l'étouffent. Comme il espère véhiculer sa triste réalité d'amoureux attristé à sa bien-aimée dans le but de stimuler sa compassion.

Nous lisons ce genre de passion dans le poème d'un nomade algérien confiant ses troubles à son entourage :

« O mes bons amis, les personnes qui causent mon tourment
habitent des aires d'un accès difficile.
Elles parcourent les contrées du Sud ;
C'est la famille de Fatna, charme du cœur.

[...]

Le feu de cet amour consume mon âme ;
la cause de mon tourment, c'est Fatna,

l'oiseau fauve, aussi belle qu'un faucon⁵³.

[...]

On a bâti autour d'elle un mur inébranlable,
Un rempart au mortier de chaux,
Dont la porte est fermée à clef. »⁵⁴

Nous trouvons chez ce poète anonyme une référence à son idole, son prénom : Fatna, ainsi qu'une référence à sa tribu⁵⁵, dans d'autres vers. Nous comprenons que le malheur de ce poète a été causé par la famille de sa bien-aimée, du fait que cette dernière a été mise derrière « un rempart ». Ce fait est soit le résultat du mécontentement des parents de l'alliance de ce dit poète avec leur fille, soit le fait qu'elle ait été mariée à quelqu'un d'autre. La deuxième probabilité est la plus plausible, parce que Fatna serait emmenée dans un milieu qui n'est pas celui du poète qui chercha partout le nouveau campement⁵⁶ de sa famille, et qui finit par la retrouver derrière « les murs en mortier de chaux », ce qui veut dire qu'elle vivait chez un autre, qui serait un habitant des oasis⁵⁷.

Le changement de campement a en effet toujours causé le malheur du Bédouin amoureux. Le célèbre poète de l'amour bédouin Abdallah Benkerriou⁵⁸ pleure le départ de sa bien-aimée :

« Avec la gazelle⁵⁹ qui a fui,

⁵³ Référence à l'attachement du Bédouin à la chasse, comme son attachement à la femme qu'il aime.

⁵⁴ Alexandre Joly, « Remarques sur la poésie moderne chez les Nomades algériens », *La Revue africaine*, V.47, 1903, *op. cit.*, p. 176.

⁵⁵ Le poète dit que Fatna descend de la tribu des Beni Zid. Cette tribu est une fraction des Chaamba-Guebala, habitant la région d'El Beyadh.

⁵⁶ Les nomades sont connus par le changement de campement selon la saison et l'abondance du pâturage.

⁵⁷ Les maisons en mortier de chaux sont construites en oasis et dans les villages du sud.

⁵⁸ Un poète populaire du sud algérien. Originaire de la ville de Laghouat, il fut aussi juriste de renommée surtout dans les questions qui concernent l'héritage. Il est connu par ses poèmes qui furent aussi interprétés par les grands chanteurs de la chanson populaire bédouine : Abdelhamid Ababssa, et Khelifi Ahmed.

⁵⁹ Référence à la pratique de la chasse.

Mon cœur s'en est allé.
Voici le campement où vivait cette traîtresse
aux cils peints ; elle l'a laissé désert.
O mon messager, pars ; prends cette lettre ;
remets-là entre les mains de la toute gracieuse
et reviens, rapporte-moi de bonnes nouvelles ;
sois son messager ; et notre signe de reconnaissance,
montre-le moi.

[...]
Le campement de ma bien-aimée est désert :
Qu'ai-je donc à y revenir ? il me rappelle
le passé et ma passion se rallume.

[...]
Pourquoi cette passion, pourtant si récente
a-t-elle aussi vieilli ?
combien de messagers as-tu fatigué en vain ! »⁶⁰

De là, nous apercevons toujours la même figure du Bédouin tourmenté par la disparition de la femme qu'il adore, et qui voit tous ses plans de recherche échouer.

Cependant, dans un autre poème du même auteur, nous découvrons un autre motif de séparation qui cause le malheur de l'amant. C'est la femme, cette fois, qui le quitte en cherchant un autre amant ou en cessant de l'aimer tout simplement. Mais celui-ci ne cesse de chercher d'explication à ce fait et implore continuellement la grâce de la femme aimée pour panser ses maux :

« O ma bien-aimée, pour me guérir de ton amour,
nul remède n'a réussi.
Le Taleb⁶¹ a échoué, lui et ses grimoires.
[...]

Pourquoi faut-il que je marche au combat contre l'amour,
sans personne pour me seconder,
pas d'ami pour me secourir,
pas d'argent pour payer ma rançon !

[...]

⁶⁰ Anonyme, « Poésies du Sud », *La Revue africaine*, V.53, 1909, *op. cit.*, p.306-307.

⁶¹ Dans la poésie populaire, il est rare de trouver le mot « médecin », on ne cite que celui de Taleb, qui chez les nomades représente une source de guérison, soit par les plantes ou par des talismans. Ce même mot « Taleb » est utilisé pour parler de « l'Imam » ou le prêtre des musulmans.

Tu m'as méprisé, pourquoi ?
Ô toi qui teins tes cils :
ma race n'est ni vile ni basse ;
Laghouatien, mon origine est antique,
sans vanité, et famille est
des plus anciennes de la ville.

[...]

Ce qui m'a accablé c'est l'amour
de celle qui mutile les cœurs.

[...]

Abd-Allah est l'amoureux qui a composé ces vers,
pour la belle dont il cache le nom à dessein.
Si je cherche à me résigner, ma pensée, elle
ne peut me rendre le calme. »⁶²

Dans ces vers, nous sentons la douleur intense qui saisit le poète suite à sa déception amoureuse. Ainsi, nous déchiffrons les traits de son caractère de noblesse bédouine. Il choisit de masquer l'identité de son amante pour préserver son honneur et celui des siens. Parce qu'autrement, cela aurait causé la honte de toute la tribu, qui pourrait sans hésiter engager une guerre sanglante pour rétablir son honneur parmi les tribus bédouines.

Parmi les genres de passion amoureuse que nous rencontrons dans la poésie populaire publiée dans *La Revue africaine*, nous citerons la passion douloureuse suite à la mort de la femme adorée.

Dans une élégie publiée par Alexandre Joly en 1909, nous découvrons l'émotion sincère d'un mari si affecté par la perte subite de sa femme qu'il chérissait tant, qu'il n'arrive pas à se remettre de son chagrin, après que la mort la lui a dérobée. Il dit amèrement :

« Celle que je pleure est partie pour l'éternel voyage :
Elle est morte, par décret du Très Haut.

⁶² Anonyme, « Poésies du Sud », *La Revue africaine*, V.53, 1909, *op. cit.*, p. 295-296-297-298.

Ah !dans quel état suis-je !
Quiconque est du monde ici-bas doit mourir,
si longue soit sa vie.
Je t'ai dit adieu ma gazelle,
et tu étais dans le linceul.
Ah !dans quel état suis-je !

[...]

C'est pour toi Elaouniya⁶³ que j'ai composé ces vers
Ah !dans quel état suis-je !
Je prie Dieu qu'il te place
dans le jardin du paradis qui verdoie.

[...]

« Je t'en prie, mon cœur, résigne-toi.
Si tu refuses, tu le regretteras. »

[...]

Ô toi qui me blâmes, ne me blâme pas trop.
La séparation d'un être cher auquel nous sommes habitués,
Met le cœur en pièces. »⁶⁴

Ce poème lyrique, plein d'émotion, montre à quel point ce poète aimait sa femme. Bien que croyant au destin auquel ne peuvent échapper les humains, il n'arrive pas à se détacher du souvenir d'Elaouniya. Le thème de la douleur amoureuse développé tout au long du poème exprime l'affliction de l'époux qui vient de perdre sa femme. Il s'adresse à elle, bien qu'elle soit dans l'autre monde, pour lui faire part de sa souffrance de solitaire. Cette extériorisation peut servir de thérapie à son auteur, et peut atténuer de sa douleur due à la perte de sa bien-aimée.

Par ailleurs, cette élégie démonte l'image stéréotypée de l'Arabe misogyne et polygame qui ne donne aucune importance à sa conjointe. Quant à la révélation du prénom de sa femme, le poète ne pouvait qu'en être fier, parce qu'il pleure son épouse qui lui a été offerte par la voie légale du mariage et qui constitue sa fierté et

⁶³ Le prénom de la femme qu'il pleure.

⁶⁴ Alexandre Joly, « Remarques sur la poésie moderne des Nomades algériens », *La Revue africaine*, V.48, 1904, *Op. cit.*, p. 225-226.

son honneur. Donc ce poème procure aussi de la fierté à la défunte et à sa famille, parce que son nom n'a pas été cité suite à une relation illicite.

Nous avons vu à travers les poèmes cités comment l'Arabe tient aux sources qui lui procurent du plaisir, à savoir la chasse et la femme. Cette dernière assure son réconfort physique et moral. Il l'aime de toutes ses forces et s'y attache même quand les circonstances l'en empêchent, mais ne montre aucune tolérance, sous n'importe quel prétexte, si elle met son honneur en péril.

2- 3- L'honneur du Bédouin

La vie bédouine, tant chantée par les poètes arabes dont l'Emir Abdelkader⁶⁵ lui-même, repose sur la simplicité, et l'amour de la nature. Les Bédouins sont connus par leur caractère vaillant et accueillant. L'hospitalité pour eux est un principe ou, bien plus, un devoir que chacun accomplit – toujours avec plaisir – en essayant de surpasser son voisin. Cet esprit de concurrence est dû au fait que le plus noble ou celui issu de « grande tente »⁶⁶ se veut le plus hospitalier parmi les gens de la tribu.

A l'hospitalité se joint l'honneur. Ce précepte que le Bédouin tend à glorifier avec excès parce que, dans la mentalité bédouine, ni vertu ni biens ne peuvent faire qualifier quelqu'un d'honorable, si on a porté atteinte à l'honneur.

Or l'honneur du Bédouin se dit souillé, si son « Nif »⁶⁷ se rabaisse pour une raison ou une autre. En effet, les raisons occasionnant ce préjudice moral peuvent être multiples, comme : se faire injurier de près ou de loin, se laisser piller par imprudence ou manque de responsabilité, être vaincu dans un combat, ne pas veiller sur l'honneur de sa femme ou être trompé par celle-ci. Ce dernier tort est le pire calvaire qu'un homme bédouin puisse subir.

⁶⁵ Il a écrit un long poème, intitulé : « Eloge du Sahara », traduit en français par le général Daumass.

⁶⁶ Expression utilisée par le Bédouin, pour exprimer un titre de bonne ascendance, synonyme de « bonne famille » ou « famille noble ».

⁶⁷ En traduction littérale : « Nif » veut dire « nez », mais il désigne « l'amour-propre ».

Après cette brève présentation de la valeur de l'honneur dans la vie bédouine, nous revenons aux textes littéraires de *La Revue africaine*, pour rapporter des exemples du Bédouin affrontant le déshonneur que lui fait subir la trahison féminine.

Dans un conte⁶⁸ publié au premier numéro de la revue en 1856, par le général Hanoteau, nous rencontrons le thème de l'honneur. Dans « Le Targui et la fiancée du Chaambi », il s'agit en effet d'un double déshonneur pour un Bédouin arabe. D'un côté, il s'est fait enlever sa fiancée par un ravisseur targui : « Depuis cette fatale aventure, le Chaambi était poursuivi des railleries impitoyables des hommes et des mépris écrasants des femmes qui lui reprochaient sans cesse de s'être laissé ravir un bien si précieux. »⁶⁹, et de l'autre, la femme même, pour laquelle il doit subir les maux et qu'il doit délivrer de la captivité, le trompe et se marie avec le Targui qui l'a enlevée, et se contente de répondre à l'émissaire de son ex-fiancé qui part à sa recherche chez les Touareg : « Je n'ai pas de parents, et je n'ai besoin de me concerter avec personne. »⁷⁰

Alors devant ce cas, le Bédouin doit agir, sinon son honneur sera altéré à tout jamais. Et comme nous avons dit, seul le sang qui « lave l'honneur » chez les Bédouins, et c'est ainsi que le dit fiancé, usant de la ruse et de la force, ramena l'adultère jusqu'à ses parents, qui l'exécutèrent.

Des Bédouins du Sahara algérien, nous passons, à travers les textes de *La Revue africaine*, au désert de l'Asie occidentale, pour voir ce que représente l'honneur chez les tribus bédouines de cette région. Ainsi, nous pouvons conclure, grâce au « conte bédouin du Moab⁷¹ » que publie le commandant Malinjoud, que le code tribal est le même et la valeur inestimable de l'honneur est la même chez tous les Bédouins.

⁶⁸ Voir *supra.*, p. 13.

⁶⁹ Adolphe Hanoteau, « Le Targui et la fiancée du Chaambi », *La Revue africaine*, V.01, 1856, *op. cit.* p. 309.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 309.

⁷¹ L'une des régions qui longe les rives de la Mer Morte, située à l'actuelle Jordanie. Il est dit que les origines des tribus bédouines du Moab remontent à des racines judaïques.

Dans ce conte, nous rencontrons la même image de l'homme égorgeant son épouse adultère. Chez ces Bédouins, le recours à ce châtiment revient de droit à l'époux et s'appelle « Hakk el ared »⁷² ou « droit à la pudeur ». Toutefois, dans ce cas, l'époux qui devint misogyne finit par égorger sa propre fille, en se souvenant d'un ancien dicton arabe qui dit : « quand l'occasion se présente, la fille de la *khawada* devient *khawada* ». ⁷³

Enfin, cet attachement excessif à l'honneur qui donne droit à la plus cruelle des vengeances, a tendance à être justifié arbitrairement en ayant recours à la religion, bien que ce châtiment ait été répandu dans la période antéislamique, bien avant l'arrivée de l'Islam.

2- 4- La religion

La littérature populaire, étant l'expression d'une collectivité, est le reflet naturel d'un peuple dans tous ses états. Elle est la peinture de ses joies, de ses peines, de sa spiritualité, bref de son *être*.

La religion est ainsi l'une des réalités que nous découvrons à travers la voix littéraire d'un peuple. De ce fait, nous tentons, dans l'analyse qui suit, de retrouver le thème de la religion dans les textes de littérature populaire algérienne de notre corpus.

Chez les musulmans⁷⁴, la relation du croyant à Dieu est d'une grande solidité, ou du moins elle doit l'être, selon les principes de l'Islam. Ce sentiment très fort de foi musulmane fait que la présence de Dieu se sent partout chez les fidèles. Ainsi, nous

⁷² Malinjoud, « Contes bédouins », *La Revue africaine*, V.65, 1924, *op. cit.*, p.89.

⁷³ *Ibid.*, p.89. « *Khawada* » ou « *Khawara* » est un qualificatif qu'on donne à la chamelle qui traverse un cours d'eau la première pour servir de guide à toute la caravane, parce qu'il est connu que les chameaux ont peur de marcher sur l'eau s'ils ne voient pas l'un de leur semblables faire ainsi. Le caravanier envoie généralement une femelle qui serait rodée au passage dans l'eau, et elle s'appelle « la chamelle *khawara* ».

⁷⁴ Nous parlons ici des musulmans, parce que la littérature populaire que nous étudions est algérienne. Et puisque le peuple algérien, arabe ou berbère, est principalement musulman, la religion dont il est question dans ses textes est bien l'Islam.

voyons les musulmans psalmodier des sentences religieuses et implorer Dieu et sa miséricorde dans toutes les occasions de la vie quotidienne.

Toutefois, la foi ne se résume pas seulement en la croyance en Dieu. Elle n'est complète que si elle répond à ce que le Messager⁷⁵ de Dieu dit dans ce *Hadith*, rapporté par *Muslim*⁷⁶ : « La foi, c'est que tu croies en Allah, en ses Anges, en ses Livres, en ses Messagers, et en le jour dernier et que tu croies en la prédestination du bien et du mal. »⁷⁷

Les musulmans que sont les Algériens colonisés dont nous étudions les textes sont croyants et leur foi semble correspondre aux règles du *Hadith*. Nous montrerons ceci à travers les textes poétiques de littérature populaire arabe et aussi berbère.

Dans une chanson kabyle de Smail Azzikiou⁷⁸, la foi religieuse est fort apparente. Le thème principal de la chanson intitulée « Mœurs du jour » relève de la fausse vertu des enfants envers leurs parents et de la disparition des bonnes conduites sociales chez la génération naissante. Ce sujet ne découle pas d'une question théologique, et le poète qui le chante n'est pas théologien ou religieux, non plus, mais cela n'exclut pas la présence de la religion dans le texte. Ainsi, avant d'aborder le vif du sujet, Azikkiou introduit sa chanson par des louanges à Dieu et au Prophète :

« Béni sois-tu, Prophète, avec amour ;
Ta louange est douce à la langue,
Et plus savoureuse que la noix ;

Tu as l'éclat de la lune qui brille au firmament
Et de loin respandit,
Dans son 14^e jour, en juillet.

⁷⁵ Il s'agit de Mouhammed le Prophète de l'Islam et le dernier des Prophètes. La citation du nom de Mouhammed ou du Messager doit être suivie de l'expression « Que la Bénédiction de Dieu et le Salut soit sur Lui ».

⁷⁶ L'Imam Muslim (821-875) de Nishapur, rapporteur des *Hadiths*, l'auteur du second des deux recueils les plus sûrs agréés par tous les musulmans sunnites. Son recueil est intitulé *L'Authentique de Muslim* ou « *Sahih Muslim* »

⁷⁷ L'Imam Muslim, *Hadith 01*, « Le Livre de la foi », *L'Authentique de Muslim*, p. 34.

⁷⁸ Poète kabyle du XIX^e siècle. Ses chansons ont été rapportées par les Français qui se sont intéressés à la langue et la culture berbères, tels que Dominique Lucianni.

[...]

Au nom de Dieu : c'est le premier mot
que nous écrivons ;
nous sommes remplis d'amour pour toi ;
te bénir est permis, Ô Prophète !

Envoyé de Dieu, qui monta sur El Bouraq⁷⁹,
Toi dont le visage brillait,
Toi qui obéissais à Dieu avec humilité. »⁸⁰

A la fin de la chanson, il conclut par de multiples prières dans lesquelles il implore le pardon et la miséricorde de Dieu :

« Mon Dieu, c'est toi qui donnes la fortune !
Hâte-toi de nous enlever de ce monde !
O vous (anges) qui gardez les trésors mystérieux !

O toi qui donnes du prix aux richesses ;
Tu as peuplé pour nous les marchés ;
Je t'implore par les descendants de Sidi Azzouz⁸¹.

Tu as fait pousser les feuilles sur les arbres,
Et ton serviteur est dans l'infortune ;
Et tu as créé de plus le paradis réservé.

Que le jour des comptes ne nous engloutisse pas ;
Nous tous qui nous voyons ici réunis,
Nous voulons traverser le *Cirat*⁸² »⁸³

Nous remarquons que la chanson a été introduite et clôturée par des invocations spirituelles de Dieu et du Prophète, comme si le poète visait ainsi la bénédiction de ses paroles. La foi du poète est bien marquée dans ces vers, il est soucieux de son avenir

⁷⁹ Monture extraordinaire venue du paradis pour transporter le Prophète dans son voyage extraordinaire d'outre-tombe, appelé : « EL Israa wa El Miaradj ».

⁸⁰ Dominique Lucianni, « Chansons kabyles de Smaïl Azikiou », *La Revue africaine*, V. 44, 1900, *op. cit.*, p. 45-47.

⁸¹ Un marabout dans la région de la Kabylie.

⁸² Le *Cirat* est un pont suspendu sur l'enfer, que tout le monde doit traverser le jour du Jugement dernier. Ainsi, selon les bienfaits de l'être, la traversée peut être longue, rude ou brève comme un clin d'œil.

⁸³ Dominique Lucianni, « Chansons kabyles de Smaïl Azikiou », *La Revue africaine*, V. 44, 1900, *op. cit.*, p. 48.

dans la vie de l'au-delà, ce qui explique sa crainte de Dieu et du jour des comptes. Le poète reconnaît le tort de l'être humain « serviteur de Dieu », qui s'éloigne de la voie du juste et implore la grâce et le pardon divins.

Ce plan est en fait habituel dans la poésie lyrique populaire de tous les musulmans. Ces « indigènes » opprimés et affligés par les différentes pesanteurs de la vie misérable qu'ils menaient ne trouvent de réconfort qu'en se tournant vers Dieu, pour le prier et lui demander la délivrance de tous les maux.

Ces invocations représentent en effet la fidélité des colonisés à la foi de l'Islam, parce que, dans la religion musulmane, les fidèles ne doivent pas faire appel à leurs semblables humains pour plaindre leur malheur, du fait que Dieu seul est capable de leur apporter l'apaisement moral tandis que les humains n'y peuvent rien. Alors la constance et la patience relèvent de la puissance de la croyance du fidèle.

Toutefois, nous trouvons dans l'un des vers de la chanson :

Je t'implore par les descendants de Sidi Azzouz⁸⁴.

une référence à une pratique hérétique très répandue en Afrique du Nord, surtout chez les Berbères : l'invocation des marabouts et des saints, ou ce qu'on appelle le culte des saints, dont nous reparlerons plus tard.

Revenons aux formules religieuses introductives des poèmes populaires, nous rencontrons les mêmes invocations à Allah dans les chansons algéroises publiées par Alexandre Joly :

« Au nom de Dieu, le Très Haut,
Le roi des rois, le très Grand !
C'est lui le glorieux, c'est le maître
qui enrichit et qui appauvrit qui il veut.
C'est lui dont l'attention se porte sur la fourmi
et c'est aussi lui qui voit les superbes et les violents.

⁸⁴

Un marabout dans la région de la Kabylie.

Dites la formule de louange
à l'adresse du chef des prophètes,
l'Arabe pur et purifiant ;
le Très-Haut l'a aimé, l'a honoré
et a fait de lui intercesseur
au jour du jugement dernier :
pour tout pécheur,
il intercède et Dieu pardonne.

[...]

O Dieu, par considération
pour la couronne des prophètes,
daigne, en ta miséricorde,
jeter les yeux sur nous. »⁸⁵

De la Kabylie à Alger, nous repérons le même sens des formules invocatrices de Dieu et son Prophète. De Dieu, les fidèles attendent la miséricorde et le pardon, et du Prophète Mohamed, ils espèrent l'intercession.

En plus des brèves invocations qui ornent les débuts et fins de certains poèmes lyriques, les poètes populaires se plaisent à composer et chanter des vers voués entièrement à l'éloge du Prophète et l'imploration de son intercession au jour du Jugement dernier.

Mohamed Ben Cheneb en rapporte un dans une publication qu'il fait à *La Revue africaine*. Ainsi, nous pouvons lire dans ce « Poème en l'honneur du Prophète » :

« - Il n'y a pour les misérables comme moi, dont les péchés sont nombreux, que l'intercession du meilleur des créatures et des prophètes.

- O pécheurs ! Arrêtez-vous devant sa porte ; demandez le salut par son intermédiaire, et vos espérances seront comblées.

[...]

- O bénédiction de Dieu, ô lumières des créatures, secours celui qui ne peut se tenir droit, d'épouvante et d'ennui.

- O mon Dieu, je suis faible, craintif et effrayé ; je tiens le prophète de Dieu par la main, afin qu'il intercède pour moi.

⁸⁵ Alexandre Joly, « Chansons du répertoire algérois », *La Revue africaine*, V. 53, 1909, *op. cit.*, p. 62.

- Je ne prononce pas ton nom sans que mes tristesses se dissipent, et je ne me dirige pas vers toi sans que mes maux soient guéris.
- Tes dons me tiennent lieu de tous biens, car toutes les richesses sont à toi, ô trésor de « tout bienfaiteur ». »⁸⁶

De là, il apparaît nettement que le Prophète Mouhammed représente pour les fidèles, non seulement le Messager de Dieu auquel il faut croire, ou un guide spirituel, mais bien plus, un remède spirituel, dont la simple invocation procure la paix de l'âme.

Alors nous voyons plus clair maintenant quant à la présence permanente du nom d'Allah et du Prophète Mouhammed dans le langage des musulmans, ordinaire comme poétique, puisque nous avons dit qu'avoir l'esprit et le cœur toujours reliés à Dieu et à la Sunna⁸⁷ de son Prophète fait partie des devoirs des fidèles.

En revanche, nous nous trouvons parfois face à un autre genre de prière spirituelle, celle qui est adressée à des saints.

Comme nous l'avons mentionné, ces invocations de saints ne relèvent pas des pratiques du « bon » musulman. Il lui est même défendu d'avoir recours à ce genre de pratiques considérées comme hérétiques par l'Islam orthodoxe. D'autant plus que cette anthropolâtrie peut induire le fidèle loin de la foi musulmane, ou ce qu'on appelle « Chirk »⁸⁸.

En effet, le culte⁸⁹ des saints est plus répandu chez les musulmans de l'Afrique du Nord que chez ceux de la péninsule arabique. De plus, certaines régions se montrent plus attachées à cette dévotion que d'autres. Ainsi, les historiens et les ethnologues remarquent que « Le nombre des marabouts s'accroît au fur et à mesure qu'on

⁸⁶ Mohamed Ben Cheneb, « Poème en l'honneur du Prophète », *La Revue africaine*, V.

⁸⁷ Ensemble des actes et paroles du Prophète Mouhammed, qui constituent la deuxième norme de l'Islam après le Coran.

⁸⁸ C'est le fait de lui donner des associés, et ainsi ne pas se plier à la première règle de l'Islam qui consiste en la reconnaissance qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

⁸⁹ Nous avons déjà développé ce culte dans notre mémoire de magistère : Safa Ouled Haddar, *L'imaginaire colonial dans Tartarin de Tarascon d'Alphonse Daudet – Approche sociocritique –*, 2008 : « Mémoire préparé à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla en [2008], sous la direction du Professeur Agnès Spiquel. »

marche vers l'ouest »⁹⁰. Ceci se voit jusqu'à présent en Algérie, où le nombre de mausolées, de sanctuaires et de *Sidi*⁹¹, est plus important dans les villes de l'ouest. Mais plus que l'ouest algérien, le Maroc compte une liste indéfinie de marabouts auxquels les habitants, berbères surtout, manifestent une soumission et une adulation remarquables.

Lévi-Provençal qui s'est installé pendant une dizaine d'années au Maroc, publie dans *La Revue africaine* un chant populaire religieux de *Djebal*⁹² marocain.

Ce chant recense les noms des importants marabouts vénérés au Maroc, principalement par les Berbères. Nous allons citer quelques vers où l'imploration de l'intercession des marabouts et saints se voit le plus, en nous abstenant de citer les noms des saints évoqués, parce que la liste est très longue.

« - Par le nom d'Allah, je commence le chant dont je vais développer la trame ; je l'ouvre par l'invocation : Au nom d'Allah !

[...]

Je chante les héros sanctifiés, je me mets à l'abri sous leur ailes !

[...]

Ceux à qui est révélé le mystère secret sont comme un sabre aiguisé : ils sont connus par les lieux. O toi qui les cherches, ne crains pas de lasser ton esprit.

[...]

Secourez vite qui vous implore, ô mes maîtres, dans la difficulté et la facilité !
Suppliez en ma faveur Celui qui ne dort pas et qui est le vainqueur de toutes choses !

[...]

Celui qui a revêtu la ceinture de sainteté n'aura pas à craindre les péchés !

[...]

⁹⁰ Corneille Trumelet, *les Saints de l'Islam : Les Saints du Telle*, Paris, Didier, 1881, p. 79. In <http://books.google.fr>

⁹¹ Titre de respect et de soumission à un Marabout. *Sidi* peut être traduit par « Mon Seigneur »

⁹² Région montagnarde au Maroc, habitée par des Berbères nommés *Djebalah*

J'ai demandé à Dieu son aide, j'ai imploré les saints récompensés, et ce qui était difficile sera facilité.

[...]

Soyez bienveillants, vous qui fûtes récompensés pour votre piété.
Vous tous, vivants et morts, présents ou cachés ; car les généreux ne refusent pas ! »⁹³

De là, nous comprenons que l'anthropolâtrie des Maghrébins n'est pas un reniement de Dieu, ou une association d'une divinité à son existence, mais elle découle d'un sentiment d'incertitude que les fidèles éprouvent par rapport à leur relation à Dieu. Ainsi, quand ils voient des gens pourvus de dons surnaturels⁹⁴, descendants des familles dites « Chorfa⁹⁵ », ils les considèrent comme les « bénis de Dieu » et les élèvent au rang de « saints » et, pire, les craignent comme s'ils étaient les représentants de la force divine sur terre. C'est pour cette raison qu'ils préfèrent avoir recours à ces marabouts, pour être sûrs de l'exaucement de leurs prières auprès de Dieu.

Revenons en Algérie. L'influence du milieu maraboutique n'est pas aussi évidente qu'au Maroc, certes, mais elle existe, et l'on voit des marabouts exiger la soumission des fidèles en essayant de se faire passer pour les « Elus de Dieu » à l'aide des actes d'apparence surnaturelle qu'ils effectuent. Mais les gens ne sont pas tous captivés par leur spectacle, c'est alors que les fidèles parmi les plus instruits et les plus éclairés prennent la revanche contre ces pratiques d'hérésie et organisent partout des assemblées⁹⁶ à visée éducative en aidant les gens à mieux connaître la religion, et en les invitant à prendre conscience de tout fait d'anthropolâtrie.

⁹³ Evariste Levi-Provençal, « Un chant populaire religieux du Djebel marocain », *La Revue africaine*, V. 59, 1918, *op. cit.*, p. 226-228-232-234.

⁹⁴ En référence aux actes dont l'apparence relève du surnaturel et qui peuvent être le résultat de la sorcellerie, comme disait Goldziher.

⁹⁵ « Chorfa » veut dire « Nobles ». Il est dit qu'ils sont les descendants de la famille du Prophète .

⁹⁶ Ce projet de sensibilisation eut lieu dans les années qui suivirent l'indépendance.

D'ailleurs, dans l'une des chansons algéroises publiées par Joly, nous saisissons cette prise de conscience parmi les « indigènes » au beau milieu de la période coloniale. Nous les voyons dénoncer la corruption des marabouts :

« Quant aux marabouts,
aux préposées aux lieux de pèlerinage,
avec leurs cordes de chameau et leurs djellabas vertes,
puisque les pères sont les maîtres, que leurs fils soient soldats.
Grâce à la naïveté d'autrui,
ils ont pu se la couler douce au dépens
des Kabyles et des Berbères ;
l'eau, disaient-ils, coulerait des fusils,
dès qu'ils prononceraient leur formule, et maintenant :
artilleurs, la mèche en main, ou zouaves :
pantalons rouges, guêtres boutonnées aux pieds,
les souliers ferrés, déjeuners et dîners à la caserne,
tambours et clairons donnant le signal,
et, en cas de faute, la prison. »⁹⁷

L'auteur de ce poème dément tous les jeux de marabouts qui, selon lui, n'ont réussi à avoir des échos qu'auprès des Berbères⁹⁸, Kabyles notamment. Le thème de l'anthropolâtrie ou de la vénération des saint est traité dans ces vers de manière à réfuter toute croyance aux dons surnaturels ou aux vertus attribués aux saints. Ces derniers ont profité de leur situation d'« élus de Dieu » dans le milieu ou règne l'ignorance pour s'enrichir et se faire une renommée, bien que ce ne soit que du charlatanisme. Ainsi, la France coloniale en a tiré profit et a encouragé ces pratiques pour assombrir les esprits déjà crédules des colonisés, en offrant quelques menus prestiges aux saints et leurs familles, tels que : l'uniforme de zouaves et le dîner dans la caserne.

⁹⁷ Alexandre Joly, « Chansons du répertoire algérois », *La Revue africaine*, V. 53, 1909, *op. cit.*, p. 64.

⁹⁸ Il s'agit là d'une exagération, comme dans la majorité des poèmes. Parce que les Berbères n'étaient pas les seuls à être influencés par les courants maraboutiques. Ils étaient nombreux à y croire certes, mais pas les seuls.

Pour cette raison, le poète, dans les vers ci-dessus, ne se contente pas de dénoncer les marabouts et leurs descendants, mais il leur reproche d'avoir été les alliés de la France coloniale en Algérie.

De ce fait, l'influence des marabouts et la célébration des cultes en l'honneur des saints dans le milieu « indigène » s'est fait sentir de manière remarquable pendant la période coloniale, quand le peuple était majoritairement ignorant. Ainsi, la France coloniale ne pouvait qu'être ravie, en voyant cette ignorance servir son projet, qui prétendait apporter la civilisation au peuple barbare.

Enfin, la vie spirituelle des « indigènes » occupe une place importante dans leur littérature populaire, notamment en poésie, étant donné que ce genre littéraire permet à l'homme de chanter ses idolâtries et extérioriser les profondeurs de son âme.

Pour récapituler notre analyse, nous soulignons que les thèmes abordés par les textes de littérature populaire des « indigènes » sont variés. Nous avons étudié les plus importants : la guerre, la chasse et l'amour, l'honneur et la religion.

Nous avons remarqué que la plupart des textes parlant de guerre font l'objet des publications les plus anciennes, rapportant les premières manifestations militaires dans l'Algérie colonisée, à savoir les expéditions dans la Kabylie, en vue de pacification.

Quant au deuxième thème dévoilant les plaisirs de l'homme arabe, nous reconnaissons le plaisir de la chasse, au faucon principalement, chez les Arabes du sud algérien, et le plaisir de l'amour. Ce sentiment noble est une source de plaisir certes, dans la mesure où l'homme amoureux est souvent réconforté par la beauté et l'amour réciproque de sa bien-aimée. Mais ce n'est pas toujours le cas de l'Arabe amoureux, parce qu'il tend à être sujet à tous les malheurs que peut connaître un homme amoureux, tels que l'éloignement ou le décès de la femme qu'il aime.

Ainsi, nous avons examiné dans la vie de l'Arabe, Bédouin spécialement, ses réactions poussées à l'exagération, face à l'infidélité des femmes ; ce qui constitue le préjudice le plus grave portant atteinte à l'honneur du Bédouin.

Ensuite, nous avons parcouru les textes dans lesquels le thème de la religion se lit clairement. Ils reflètent la vie spirituelle des colonisés et leurs croyances religieuses qui gravitent autour de la foi musulmane, que nous avons repérée à travers les louanges à Dieu et au Prophète, à côté de certaines invocations à caractère anthropolatre, liées au culte des saints.

Ainsi, les thèmes présentés dans les différents textes dépeignent en tout la vie simple et dure d'un peuple colonisé. Donc la publication de ces productions littéraires dans *La Revue africaine* semble avoir pour objectif de présenter aux lecteurs le peuple « indigène » à travers sa littérature. Est-ce vraiment le but de tous les collaborateurs ?

Enjeux de publication

La publication dans une revue est un atout qui permet à l'auteur de l'article de bénéficier des avantages de diffusion et de propagation de son texte sans passer par les formalités plus ou moins dures de la publication via les maisons d'édition. D'autant plus que ces dernières ne publient habituellement que des ouvrages de volume important, qui dépassent les quelques pages d'un article.

De plus, la spécialisation des revues permet à celui qui y publie de rejoindre le groupe des intellectuels du même domaine que lui, ce qui lui confère, selon la renommée de la revue et la qualité de l'article, un statut de chercheur et spécialiste reconnu dans son domaine.

En effet, si le caractère spécialisé d'une revue présente des avantages pour des collaborateurs, le caractère « multidisciplinaire » de certaines revues ne peut que multiplier les chances de publication et de reconnaissance pour les chevronnés comme pour les jeunes collaborateurs ; comme le garantit si bien *La Revue africaine*.

Parlant de la publication dans *La Revue africaine*, il serait approprié de rappeler l'objectif de création même de la revue.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction générale, *La Revue africaine* est un journal de publication des travaux de la Société Historique Algérienne. Cet organisme savant prend en charge l'étude de tout ce qui concerne le « sol nouveau »

ou l'Algérie coloniale, donc toute publication sur cette terre nouvellement conquise est la bienvenue dans *La Revue africaine*. Ainsi, la littérature du peuple colonisé est accueillie pour répondre aux besoins de cette revue.

C'est sur les enjeux de publication de tels textes littéraires dans *La Revue africaine* que sera centré ce chapitre.

Nous y analyserons les enjeux des collaborateurs qui ont publié ces textes. Et comme nous avons réparti les collaborateurs qui nous intéressent dans cette étude en deux groupes, à savoir militaires et universitaires, nous procédons de la même manière pour décrire les enjeux des uns et des autres.

Par enjeux, nous entendons les raisons de choix des textes publiés. Une telle étude nous a paru utile, dans la mesure où elle peut répondre au pourquoi de la publication de ces textes. Et même si la raison principale de la publication de manière générale a été solennellement annoncée dans l'introduction du premier numéro de la revue en 1856 par son président M. Berbrugger, nous estimons que notre étude qui portera sur les enjeux de publication des textes « de littérature indigène » spécialement, ne pourra qu'apporter plus de lumière à notre sujet

2- 1- Enjeux des militaires

La colonisation d'un pays est une initiative qui implique toute une panoplie de démarches militaires et aussi administratives. Ainsi, la France, installée en Algérie après la conquête de 1830, ne manqua pas de mettre tous les moyens matériels et humains au service de la réussite de son projet expansionniste.

Outre les résistances régionales des colonisés, et les guérillas organisées par l'Emir Abdelkader, auxquelles elle devait faire face, l'adoption d'un bon régime pour gérer les affaires de la colonie représentait une urgence pour la France coloniale. De ce fait, un régime militaire fut immédiatement installé. Par conséquent, les agents de la colonisation présents en Algérie furent majoritairement des militaires.

Toutefois, le projet expansionniste français ne devait pas se limiter à la conquête des terres, mais il comptait aussi, parmi ses principes, l'exploration scientifique de l'Algérie. Donc, des initiatives dans ce sens étaient vivement à encourager. Mais comme « il fallait d'abord être maître du terrain avant d'y tenter des recherches scientifiques »¹ selon Berbrugger, la mission scientifique d'exploration, dont les premières moissons arrivèrent peu après² 1830, fut dès lors alimentée par les militaires. Mais comment ces derniers, dont le devoir est purement militaire, ont-ils pu servir la mission scientifique ?

La réponse est en fait simple. Dans le corps militaire, il se trouvait des soldats amateurs de découvertes dans plusieurs domaines tels que l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie, la sociologie, la littérature, etc., ainsi que des « hommes d'étude » qui ne laissaient pas passer inaperçu tout document susceptible d'apporter des éléments d'étude utiles à la mission scientifique.

¹ Adrien Berbrugger, « Introduction », *La Revue africaine*, V.01, op. cit., p. 5.

² Il est évident qu'une colonisation d'un pays ne se fait pas (?) au lendemain d'une décision de conquête, mais elle vient suite à une étude faite sur le pays à conquérir. Cette étude basée sur l'exploration de la terre en question ne demande qu'à être élargie une fois le premier pas colonial exécuté, pour une bonne maîtrise de la situation du colonisateur.

Les militaires, amateurs et « professionnels », participèrent donc à la collecte de documents et d'informations dans le but de servir l'exploration scientifique de l'Algérie.

Les militaires collaborateurs³ à *La Revue africaine*, hauts gradés de l'armée et interprètes, étaient conscients les uns comme les autres de la valeur des textes qu'ils avaient collectés par-ci par-là, et qu'ils avaient voulu envoyer à la publication. Derrière cette conscience se dissimulent deux grands enjeux. D'une part, la publication de ces textes sert le projet d'enquête sur le peuple algérien et l'Algérie de manière générale, et d'autre part elle permet de rendre compte de l'actualité de la conquête, autrement dit de la gloire de celle-ci.

Nous tenterons dans cette section de développer ces deux enjeux des militaires à travers les textes littéraires qu'ils ont publiés.

2- 1- 1- Servir l'enquête

Pour mettre à exécution un projet quelconque, une enquête sur le terrain est un préalable indispensable et c'est sur ce plan que fut conçue la conquête de l'Algérie.

Cependant, l'enquête sur l'Algérie ne constitua pas seulement un premier pas préparant la conquête, parce que les procédés des « enquêteurs » continuèrent à servir l'expansion coloniale et la gestion de la colonie même après l'installation de la France en Algérie.

En effet, la connaissance de la réalité géographique, météorologique, politique ou même historique, peut être a priori acquise grâce à des études et comptes-rendus d'enquêtes préalables à l'événement colonial, mais la connaissance de la réalité du peuple n'est pas aussi facile à acquérir.

³ Nous rappelons que les collaborateurs auxquels nous nous intéressons dans cette étude sont ceux qui ont publié des textes de littérature « indigène » dans *La Revue africaine*. Voir Annexe 01.

Pour connaître un peuple récemment fréquenté afin de le dompter et le dominer, il faut, en plus de la cohabitation, étudier son mode de vie, ses idées, ses mœurs, ses coutumes et ses traditions. Pour ce faire, rien n'égalera l'effort de se plonger dans ses productions orales ou écrites. C'est pour cette raison que les productions littéraires populaires des « indigènes » furent recherchées et recueillies partout en Algérie ; ainsi, les militaires ne manquaient pas d'être les premiers à se mettre à la collecte, là où les emmenait la besogne militaire : « ce fut la période de la science Militante »⁴

Le général Hanoteau recherchait ainsi dans le folklore populaire des Touareg les récits authentiques en langue naturelle pour enrichir sa *Grammaire des dialectes des populations du Jurjura*⁵. En cherchant les vocables berbères, il projetait d'établir une analogie entre la langue targuie et la langue kabyle, parce qu'étant d'origine berbère toutes les deux, elles ont forcément un vocabulaire similaire. Il estimait pouvoir trouver des vocables authentiques chez les Touareg, qu'il ne retrouverait pas chez les Kabyles vu leur fréquentation habituelle du milieu arabe et européen.

Dans le premier numéro de *La Revue africaine*, Hanoteau publie un conte intitulé « Le Targui et la fiancée du Chaambi ». Nous en avons rapporté dans la partie précédente l'histoire, qui porte sur l'honneur des tribus bédouines arabes du désert. Comment la publication de ce conte peut-elle servir l'enquête sur l'Algérie ?

D'abord, cette publication faite en 1856 donne une image de la vie du désert, ce qui représente un grand acquis pour les Français, qui sont depuis moins de trente ans sur la terre algérienne. Et, même s'ils sont arrivés dans le sud⁶, ils n'ont pas beaucoup de documentation sur les tribus bédouines jusque-là mystérieuses. Et c'est ce que laisse bien entendre Hanoteau : « Le progrès que notre domination fait dans le Sud, le terrain que notre influence y gagne chaque jour, donne aux recherches sur la langue

⁴ Adrien Berbrugger, « Introduction », *La Revue africaine*, V.01, op. cit., p. 5.

⁵ Adolphe Hanoteau, « Le Targui et la fiancée du Chaambi », *La Revue africaine*, V.01, op. cit., p. 308.

⁶ En 1851 la France a conquis Laghouat qui représente le portail du sud, mais la conquête de l'extrême sud de l'Algérie n'a eu lieu qu'en 1901.

des Touareg un intérêt qui n'est pas seulement historique et littéraire. »⁷ Par là, il affirme que l'étude de ces textes, outre l'apprentissage de la langue, vise à tout apprendre sur ce peuple.

De plus, le mode de vie des peuplades du grand Sahara qui vivent sur les razzias, et les traditions des Arabes bédouins qui sacrifient la vie d'une jeune femme pour protéger l'honneur de la famille et de la tribu, sont des éléments d'une extrême importance qui apprennent aux colonisateurs comment se comporter avec ces peuples dont le mode de vie, la mentalité et les traditions sont différents de ceux des « indigènes » qu'ils ont déjà pacifiés. Hanoteau lui-même reconnaît l'ignorance de la France par rapport aux habitants du désert. Il dit à propos des récits recueillis dans cette région : « ce sont en même temps d'utiles objets d'exercice et des indications précieuses sur les mœurs de ces peuples si peu connus. »⁸ Aussi cette récolte assure-t-elle une référence linguistique authentique et incontestable sur le langage berbère, et un document précieux au service de l'enquête, reflétant la vie des tribus du désert.

L'enquête sur les Bédouins du désert n'a pas été assurée seulement par des militaires spécialistes en études linguistiques comme Hanoteau, mais aussi par plusieurs autres militaires conscients de l'utilité de la collecte des documents sur ces régions.

Liaou Sidoun, un interprète engagé au service de l'armée française, publie en 1908 une production littéraire d'un peuple bédouin, de Laghouat : un chant sur la chasse au faucon, attribué à un notable et marabout de la région.

La chasse étant un passe-temps adulé par les Bédouins, c'est un élément très important de la vie des peuples du désert que la France doit connaître, surtout que le texte a pour origine la ville de Laghouat où siégeait l'administration centrale qui prend en charge la gestion de toutes les questions concernant les « indigènes » du sud. De ce

⁷ Adolphe Hanoteau, « Littérature orale des Touareg : Fables », *La Revue africaine*, V.01, 1857, *op. cit.*, p. 510.

⁸ Adolphe Hanoteau, « Le Targui et la fiancée du Chaambi », *La Revue africaine*, V.01, *op. cit.*, p. 309.

fait, tout renseignement sur ces régions peut être utile aux administrateurs notamment pour leur faciliter la tâche gestionnaire.

D'ailleurs la fervente passion qu'éprouve le Bédouin pour la chasse représente en quelque sorte une aubaine pour le colonisateur. Celui-ci peut en effet faire de la chasse une faveur⁹ qu'il accorde bien volontiers au Bédouin, en vue de le détourner du milieu des insurrections. Les passionnés de chasse étant eux-mêmes généralement les vaillants chevaliers et les chefs de tribus, l'administration coloniale se montre perspicace en laissant les Bédouins jouir des passions qui ne présentent aucun danger pour ses intérêts.

Finalement, pour élargir l'enquête sur les Bédouins, le commandant Malinjoud, qui occupait la fonction de directeur de l'Ecole d'Interprétariat de Damas, envoie à *La Revue africaine* en 1923 des contes recueillis chez les Bédouins du Moyen Orient.

Ces contes qui dévoilent les traditions, les mœurs et la morale de la vie bédouine peuvent servir l'enquête sur ce peuple nomade qui, même habitant un désert autre que le Sahara de l'Afrique du Nord, partage avec son semblable algérien les mêmes principes et les mêmes valeurs.

Cette publication venant de la Syrie est aussi importante que les autres provenant du territoire algérien, parce qu'à cette date, 1923, la Syrie était sous protectorat français, et ainsi, l'enquête dans cette région ne peut que ravir les responsables de la colonisation.

Parlant de la responsabilité des agents coloniaux, nous ne pouvons pas passer à côté de Dominique Lucianni. Grâce à son expérience dans la gestion des affaires indigènes, de chef de bureau arabe au directeur de cabinet du gouverneur général, Lucianni fut l'un des législateurs du droit indigène.

Il se donna lui aussi à la collecte de documents au service de l'enquête, mais son premier souci était l'authenticité du document. C'est pour cette raison qu'il préférerait

⁹ Nous parlons ici de faveur, parce que l'administration coloniale peut très bien interdire la chasse aux « indigènes » après avoir conquis leurs terres.

« mener son enquête » à partir de textes dont l'auteur soit bien connu. Nous avons, parmi nos articles de *La Revue africaine*, des chansons qu'il publia en 1899 et 1900.

Leur publication coïncide en fait avec la date de sa nomination comme directeur de cabinet du gouverneur général. Ces chansons produites par un barde connu de la Kabylie, Smail Azzikiou, représentent une bonne assise pour l'enquête inlassable de Lucianni. Si nous prenons comme exemple une chanson où le malaise des Kabyles se fait sentir par rapport à l'injustice des membres de Djemââs, nous comprenons que Lucianni, qui avait lui-même donné aux « indigènes » le droit d'élire ces membres, considère le texte comme témoin d'une réalité qu'il ne pouvait pas connaître depuis son poste administratif.

La publication de ces productions littéraires a donc effectivement été un fond précieux pour *La Revue africaine* et pour la mission exploratrice que Lucianni et les militaires, chacun selon sa mission et ses penchants, ont essayé de servir. Mais ils avaient aussi le souci de faire écho à l'œuvre coloniale en Algérie, ou tout simplement faire de la publicité à la conquête.

2- 1- 2- Montrer la gloire de la conquête : enjeux publicitaires

On dit souvent que les débuts sont difficiles ; ainsi, les premières années de la conquête ne furent pas les plus belles pour la France en Algérie. L'instabilité¹⁰ du régime politique en métropole, la multiplication des résistances « indigènes » et les fortes dépenses du point de vue tant matériel qu'humain, provoquèrent beaucoup de controverses sur « l'avenir de la colonie ». Mais le désir de garder la tête haute parmi les autres pays coloniaux obligea les responsables de la conquête à surmonter les difficultés rencontrées dans la colonie en Algérie pour y rester, en avançant des

¹⁰ De 1830 à 1870, la France a connu trois régimes politiques différents, à savoir : la Monarchie de Juillet, la Deuxième République et le Second Empire. Et chaque régime a sa propre vision de l'avenir de la France en Algérie.

prétextes comme la promesse d'une importante « rentabilité économique » et la prétention d'apporter la civilisation à l'autre bout de la Méditerranée.

Cependant, pour atténuer le climat de tension en métropole entre partisans et non partisans du projet colonial, il fallait donner en urgence des preuves d'un avenir positif de la présence française en Algérie. De ce fait, *La Revue africaine*, dont l'objectif premier est de partager avec un large public tout travail sur l'Algérie, prit cette besogne en charge pour donner un bon écho à la campagne coloniale en Algérie.

À cet effet, les collaborateurs-militaires ne manquèrent pas de publier des textes produits par les colonisés eux-mêmes, et qui témoignent de la gloire de la conquête.

Premièrement, la publication de la littérature du peuple touareg par Hanoteau dans le premier numéro de la revue, est en elle-même une sorte de preuve du franchissement du grand désert par l'armée française ; parce que si la France n'était pas arrivée jusque- là, il serait impossible à quiconque, militaire ou autre, de s'aventurer sur le terrain des tribus bédouines pour le plaisir de rechercher quelques échantillons de leurs productions littéraires.

En outre, il semble que la composition des fables soit aussi pour Hanoteau et ses lecteurs, une preuve de l'influence française dans le milieu saharien. Ainsi, à travers des formules introductives de fables, analogues à celles qu'on retrouve dans les fables françaises, comme : « Dans le temps où les bêtes parlaient », on insinue la présence d'un fabuliste européen parmi les Touareg, qui aurait influencé leurs productions locales.

Ensuite, le chant kabyle publié par Laurent-Charles Féraud dans le numéro suivant en 1857, sur l'expédition pacificatrice de la Kabylie en cette année même, n'est pas moins positif que celui de Hanoteau, pour l'éloge qu'il fait du succès de l'expédition et de la soumission totale des Kabyles.

Toutefois, et concernant ce chant précisément, l'authenticité reste à prouver. Et ce, d'après ce que note celui qui l'a mis en vers : H. M. de Morestel. Sur ce point, il nous

semble intéressant de rapporter les propos qu'il envoya à *La Revue africaine*, le 17 juillet 1858 :

« Ce chant qui, à l'heure qu'il est, est peut-être encore inconnu chez les Kabyles, n'est pas de Si Ben-Ali-Cherif. M. Féraud s'est borné à demander à ce chef de le mettre en rapport avec l'un de ces bardes, si communs chez les Berbères, dont le talent, j'allais dire la profession, consiste à improviser sur la guerre et sur l'amour. Ben-Ali-Cherif (ce fut là sa seule participation à l'œuvre) lui amena le nommé Si Bel-Kassem-Ou-Touati, du village de Chellata, tribu d'Iloula-Açammar.

Si Bel-Kassem-Ou-Touati, à qui M. Féraud expliqua son désir d'avoir des vers sur la pacification de la Kabylie de Jurjura, eut beau se torturer l'esprit, il ne parvint pas à trouver une idée en faveur des roumis. Était-ce incapacité, défaut momentané d'inspiration ou mauvais vouloir ? Je l'ignore.

Mais Phébus était sourd et Pégase rétif.

Il fallut que M. Féraud lui donnât les idées qu'il n'avait pas ; et c'est seulement alors qu'il se mit à l'œuvre, écrivant le texte kabyle pendant que son inspirateur, dans la tente duquel la scène se passait, en faisait séance tenante, la traduction que vous avez eue.

Dès le lendemain, des copies du texte et de la traduction furent envoyées par M. Féraud à M. Schusboë, interprète de M. le Gouverneur-Général à ses collègues des autres divisions et à moi qui essayai immédiatement de traduire ce chant en vers français. »¹¹

D'après cette affirmation venant de l'un des compatriotes de Féraud et collaborateur en même temps de *La Revue africaine*, nous voyons clairement le plan du célèbre interprète de l'armée d'Afrique : se permettre tous les moyens pour arriver à sa fin et trouver de quoi conforter l'expédition en Kabylie en montrant la gloire de l'armée française sur le terrain. En revanche, cette fin n'est pas personnelle à Féraud, mais c'est le but de tous les agents de guerre français. Il se peut aussi que Féraud ait reçu un ordre de plus haut gradé que lui pour ne pas revenir de la région kabyle les mains vides, sans preuve quelconque sur le sujet de la pacification. De plus, il paraît que même le rédacteur des « Chroniques », dont nous ignorons le nom, ne manifeste aucune réaction sérieuse quant à la référence jugée « trompeuse » du chant recueilli

¹¹ H.M. de Morestel « Chronique » [17 juillet 1858], *La Revue africaine*, V.02, 1857, *op. cit.*, p. 500-501.

par Laurent-Charles Féraud. Ainsi déclara-t-il à propos de Féraud, qu'il « serait toujours heureux d'insérer ses travaux à la fois instructifs et attrayants »¹². Il est donc clair que toute participation visant la vulgarisation de la gloire de la conquête recevait des louanges sans même qu'on se soucie de son originalité.

Revenons au texte publié par Féraud et mis en vers par de Morestel ; nous proposons la citation de quelques vers pour mieux discerner l'utilité d'une telle publication :

« Ils [les soldats français] étaient fiers, ils étaient pleins d'audace,
Leurs vrais amis ont été méconnus.
Les Iraten, dès longtemps prévenus,
Jusqu'à ce jour ont bravé la menace ;
Jamais leurs rocs ne les avaient trahis,
Ils n'ont jamais connu l'obéissance ;
Mais le chrétien est fort de sa puissance,
Il est venu conquérir leur pays !
Il est venu sans doute c'était l'heure !
Et sur ces rocs, conquis en un instant,
Il a construit le Château du Sultan ;
C'est là qu'il doit établir sa demeure.
Ait L'hassen à son tour est soumis.
Tant mieux pour lui : les enfants de la France
Sont généreux, ils plaignent la souffrance,
Et les vaincus sont pour eux des amis !

[...]

Le Chrétien marche : il a saisi son glaive ;
Sur sa poitrine on voit des croix briller ;
Prompt au signal, il va, sans sourciller.
Mezïan veut résister ; il l'enlève !
La flamme court sur les toits affaîssés,
Le fer étreint le gourbi solitaire,
Les fondements seuls restent dans la terre !
Vous qui lirez ceci, réfléchissez ! »¹³

Soumission et émerveillement devant le spectacle des soldats français saccageant la Kabylie ; telles sont les émotions véhiculées par ce chant.

¹² *Ibid.*, p. 502.

¹³ Laurent-Charles Féraud, « Un chant kabyle sur l'expédition de 1857 », *La Revue africaine*, V.02, *op. cit.*, p. 331-332.

Les vers descriptifs relatent avec fierté comment les Français sont arrivés à soumettre les Kabyles montagnards « Iraten » dans l'expédition de 1857, après avoir échoué dans des tentatives expéditionnaires antérieures. La fierté ne provient donc pas seulement de l'appartenance à la nation française, mais aussi de la religion chrétienne, ce qui fait que les « indigènes » kabyles, si nous croyons à la référence de Féraud, glorifient dans ce chant la France et la croix en même temps, donc pacifiés sous le drapeau tricolore et bientôt convertis au christianisme.

Toutefois, le dernier vers « Vous qui lirez ceci, réfléchissez ! » reste ambigu et implique probablement deux sens. Soit il sert à véhiculer une menace aux futurs insurgés en leur demandant de réfléchir à deux fois avant de penser faire face à l'armée française, soit il interpelle directement le lecteur qui serait incontestablement surpris de voir des colonisés faire l'éloge de leur colonisateur. Alors, si le lecteur « réfléchit » un moment, il conclura tout de suite que le poète ne produisait ces vers que sous une certaine pression.

Toujours autour de la Kabylie, les efforts de l'interprète d'armée, Laurent-Charles Féraud, sont soutenus par la participation de Louis Rinn pour une meilleure publicité de la gloire de la conquête.

Ce vaillant militaire dont l'œuvre témoigne d'une grande expérience de chercheur de l'histoire et aussi de la linguistique « indigènes », dirigea les troupes de l'armée française pour étouffer l'insurrection en 1871 en Kabylie. Or l'anéantissement des insurgés guidés par El Mokrani et son frère ne fut pas le seul butin de Rinn, parce que ses penchants littéraires et linguistiques le poussèrent à chercher parmi les Kabyles des productions poétiques qui rendraient immortels ses exploits de guerre et lui permettraient par la suite de partager cette gloire avec tous les lecteurs de *La Revue africaine*.

« Deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871 » est le titre de son article que la revue publia en 1887. Il tenta ainsi de montrer la victoire de sa campagne militaire qui avait mis fin à l'insurrection la plus vive de la région kabyle.

Ces chansons¹⁴ anonymes recueillies en Kabylie montrent la joie des « indigènes » de cette région après la défaite d'El Mokrani et son frère Boumezreg, et leurs alliés, les fils de Cheikh El Haddad. Dans son introduction, Louis Rinn témoigne : « Ce fut avec un véritable soulagement qu'ils (kabyles) nous virent écraser l'insurrection et rétablir notre autorité dans le pays. »¹⁵. Ce soulagement est dû, selon Rinn, à l'esprit pacifique des Kabyles qui n'étaient pas de bons partisans des guerres et aussi de l'exaction des chefs de confréries qui étaient eux-mêmes les chefs de l'insurrection, parce qu'ils obligeaient tout le monde, par la force, à combattre à leurs côtés. Mais ces colonisés, conscients de la prééminence des Français, préférèrent la pacification à la lutte « vaine » de l'insurrection. Ainsi, une image comparative dans la deuxième chanson exprime leur avis sur l'insurrection :

« J'ai entendu l'hyène, elle était pleine de forfanterie ;
il est vrai qu'elle était seule.
Dans un accès de fièvre guerrière,
elle prétendait s'attaquer aux lions.
Elle était arrêtée devant une fontaine ;
Elle se crut un héros.
Une pensée ambitieuse lui traversa la tête :
elle rêva d'intérêts sans posséder de capital.
D'un seul coup, le lion la terrassait.
Le lion, lorsqu'il est en colère,
Est habile à frapper de droite et de gauche. »¹⁶

La comparaison des insurgés avec l'hyène et des Français avec le lion montre ici la supériorité évidente de l'armée française et ainsi la victoire sans doute méritée. À travers ces chansons, Rinn véhicule à la métropole et à tous les Français réticents au projet colonial, une vision optimiste et très valorisante de la situation militaire dans la colonie. En même temps, il laisse entendre, grâce à l'expression de soulagement qu'éprouve l'auteur de ces chansons, l'apport positif de la présence française en Algérie. Effectivement, si les « indigènes » n'attendaient que le secours pour être

¹⁴ Nous avons cité dans le chapitre précédent des vers de ces chansons attestant la soumission des Kabyles à l'armée française qui a mis fin à l'insurrection.

¹⁵ Louis Rinn, « Deux chansons kabyles sur l'insurrection de 1871 », *La Revue africaine*, 1887, V. 31, *op. cit.*, p.55.

¹⁶ *Ibid.*, p. 69.

délivrés de leurs dirigeants corrompus et déloyaux, les militaires français seraient passés au rang de sauveurs du peuple opprimé. Ainsi, nous lisons dans ces vers :

« Tant que ce pilote (Bou Haddad) ne sera pas supprimé,
l'Afrique sera dans la détresse et le malaise. »¹⁷

l'urgence d'intervenir que la France ne manqua pas de saisir pour sauver l'Algérie et toute l'Afrique de la gestion arbitraire et despotique des « Barbares ». Et de là, Rinn peut dire que la France est bien en Afrique pour une « mission civilisatrice ».

Sur le même sujet du désaccord des Kabyles par rapport à l'insurrection de 1871, Dominique Lucianni rapporte une chanson, dont l'auteur est connu cette fois : Smaïl Azikkiou. En voici quelques vers :

« 1871 fut l'année de notre ruine,
Elle nous brisa les reins.
O ma bouche ne cesse de chanter.

[...]

Quand le pouvoir sera aux mains d'un homme en savates,
Portant ses provisions dans un vieux sac de peau ;
Celui qui rit, par Dieu ! versera des larmes.

[...]

Nous avons assez de cette administration de gueux,
de cette assemblée de malpropres,
ayant pour secrétaire une chouette. »¹⁸

Nous remarquons ici que l'opinion des Kabyles vis-à-vis de l'insurrection n'a pas beaucoup changé, de la chanson publiée par Rinn, à cette chanson dont l'auteur est donné. Ce qui renforce tout ce qui a été dit à propos de l'esprit pacifique des Berbères de Djurdjura. Ainsi, au travers de ces publications de Rinn, de Lucianni et de Féraud,

¹⁷ *ibid.*, p. 67.

¹⁸ Dominique Lucianni, « Chansons kabyles de Smaïl Azikkiou », *La Revue africaine*, 1899, V. 43, *op. cit.*, p. 19-21.

l'intervention militaire française en Kabylie se légitime de plus en plus en prétendant délivrer les « indigènes » opprimés par leurs chefs non civilisés et despotiques.

En outre, le vice de ces chefs continue d'être blâmé par les Kabyles dans les autres chansons publiées par Lucianni.

Après la pacification de la Kabylie, la France établit son administration, mais toujours en collaboration avec les chefs de tribus ou chefs de Djemaas qui continuèrent à gérer partiellement les affaires de leurs villages. Mais il s'avéra que ces chefs continuaient à mener le régime arbitraire et oppressif de jadis. Dans une chanson de Azikkiou, nous voyons ainsi les « indigènes » appeler au secours des « Juges de paix » :

« Pigeon, qui habites les terrasses,
Prends ton vol, et dirige-toi
Vers Paris, en franchissant la mer.

Crie à nos maîtres : au secours !
Pour l'Afrique ruinée qui s'en va.
Qu'on nous vienne en aide avec le pardon. »¹⁹

Par là, les Kabyles semblent reprocher à la France de les avoir laissés sous la direction de leurs semblables colonisés, au moment où il espéraient vivre sous la loyauté du système administratif français dont les responsables sont eux-mêmes Français. En dénonçant les conduites barbares de leurs chefs voisins, ils demandent aux responsables du régime colonial, de la métropole cette fois-ci, de changer de régime administratif en bannissant le recrutement des « chefs indigènes », et implorent en même temps le pardon de la patrie qu'ils considèrent comme la leur, pour avoir fait l'insurrection.

Enfin, ces déclarations des colonisés, véhiculées par leur littérature, sont toutes au profit de la mission coloniale, et les collaborateurs de *La Revue africaine* ne manquaient pas d'en tirer profit, pour montrer la gloire de la conquête, au moment

¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

où, en raison de la situation politique en France, on doutait de l'avenir de ses intérêts dans le sol africain.

En somme, nous avons vu à travers cette analyse des productions littéraires « indigènes » que les enjeux des collaborateurs militaires derrière la publication, répondent au désir d'approfondir l'enquête sur l'Algérie pour servir la mission scientifique d'exploration du pays. Cette mission affiche, certes, pour objectif l'enrichissement de la grande bibliothèque d'Alger, comme l'a annoncé Brebrugger, mais le but dissimulé derrière l'enquête reste l'approfondissement des connaissances sur le pays et le peuple à coloniser, afin de réussir à s'y installer comme le maître chez soi, en minimisant les dégâts.

Par ces publications aussi, les militaires assurent une bonne publicité de la conquête d'Algérie. Nous avons vu comment les textes choisis ne montrent que la gloire des interventions militaires ; ce qui permet de dissiper les doutes métropolitains quant à l'avenir de la colonie. Toutefois, nous avons remarqué que les textes rendant hommage à la France coloniale proviennent tous de la Kabylie. Cela tient peut-être au fait que la Kabylie a été la première région à être pacifiée en Algérie. De plus, les militaires qui ont publié les dits articles, comme Louis Rinn, œuvraient pour la plupart dans cette région et s'intéressaient majoritairement à la langue berbère ; la collecte des textes littéraires leur était donc facile .

Nous devons aussi souligner que les événements de la pacification de Kabylie, soit de 1850 à 1871, coïncident avec la période de collaboration des militaires à *La Revue africaine*.

Voilà ce qu'il en est des enjeux des collaborateurs militaires. Or, comme nous avons réparti dans un chapitre précédent les collaborateurs de *La Revue africaine* entre militaires et universitaires, nous proposons dans la section qui suit de découvrir les enjeux des collaborateurs universitaires.

2- 2- Enjeux des universitaires

Nous avons expliqué précédemment que, par le substantif « universitaire », nous entendons les collaborateurs dotés de diplômes universitaires et exerçant en même temps dans le domaine de l'enseignement, dans la colonie ou en métropole.

Et comme nous l'avons souligné, la collaboration de ces universitaires à *La Revue africaine* s'est fait sentir après l'établissement des quatre écoles d'enseignement supérieur en 1880 : Lettres, Sciences, Droit et Médecine ; et encore de manière plus remarquable après la naissance de l'université d'Alger en 1909. Et ce, parce que ces institutions d'enseignement supérieur ont favorisé l'émergence des titres universitaires ; et ainsi *La Revue africaine*, comme tous les autres organismes savants, a eu davantage de chances d'évoluer vers une collaboration plus académique.

Effectivement, la collaboration des universitaires a généré une richesse non négligeable au profit de *La Revue africaine* et du grand projet de l'exploration scientifique de l'Algérie. Les articles publiés ont revêtu un caractère plus académique et les recherches dans tous les domaines ont été menées de manière plus approfondie grâce au travail des spécialistes.

La littérature, le domaine qui nous intéresse dans notre étude, a été elle aussi un centre d'intérêt de ces universitaires qui ont aimé dans la littérature du peuple colonisé, la simplicité, la générosité des thèmes et la beauté du style, bien que la langue vernaculaire soit différente d'une région à l'autre, voire d'une ville à l'autre.

Cette différence est en fait le secret de la richesse et de l'abondance de cette littérature. C'est pour cela que les collaborateurs ont dû voyager d'un coin à l'autre du pays, pour collecter des textes authentiques et les étudier de manière minutieuse par la suite.

De plus, des universitaires algériens, diplômés de l'université d'Alger et disciples des professeurs français, ont aussi participé à enrichir les pages de *La Revue africaine*, ce qui donne plus d'ampleur aux travaux scientifiques sur le pays.

Pour ce qui est des articles, nous trouvons dans certains le texte authentique avec la traduction et dans d'autres, nous voyons les textes suivis d'une étude scientifique du collaborateur qui les a publiés.

Dans l'étude qui suit, nous nous ne intéressons pas exactement aux textes, mais aux enjeux de leur publication.

En effet, comme les militaires, les universitaires enquêtent en se servant des textes littéraires du peuple colonisé. Mais ils ne s'arrêtent pas à ce stade, parce que leur vocation littéraire et l'œil d'analyste qu'ils ont les mènent à étudier ces textes de manière académique pour les présenter ensuite aux lecteurs de *La Revue africaine*, et ainsi montrer au monde une littérature sous un angle différent.

2- 2- 1- Prolonger l'enquête

Avec le recrutement des universitaires, *La Revue africaine* ne s'attendait pas en fait à un changement radical du genre de publications qu'elle pourrait donner. D'autant plus que le rendement scientifique des militaires était loin d'être négligeable vu leur efficacité remarquable à mener une enquête à travers les textes et surtout à faire de la publicité pour la conquête.

De ce fait, les universitaires suivirent les pas de leurs prédécesseurs pour optimiser les résultats au profit du projet d'exploration scientifique de l'Algérie. Ils se plongèrent dans les textes recueillis auprès des « indigènes » de différentes régions pour chercher des réponses aux questions possibles. Et comme dit Hanoteau dans son recueil *Poésies populaires de la Kabylie de Jurjura*, en 1867 : « La littérature d'un peuple est l'expression la plus exacte de son développement intellectuel et moral. », les collaborateurs universitaires dont la plupart furent orientalistes arabisants et berbérissants, mirent leur compétences universitaires au service du projet d'enquête.

Nous proposons de découvrir comment leurs publications contribuèrent à prolonger l'enquête sur le peuple colonisé et ainsi sur toute l'Afrique du Nord.

Nous commençons par les publications d'Alexandre Joly. Ce diplômé d'arabe à l'École des Lettres d'Alger fut aussi membre de plusieurs missions scientifiques à travers tous les pays de l'Afrique du Nord, de la Tunisie au Maroc, en passant par le grand Sud algérien.

Ses compétences linguistiques et de longs séjours dans les régions lointaines de l'Algérie et de l'Afrique du Nord généralement, permirent à ce jeune passionné de littérature de recueillir un nombre important de poèmes et de chansons populaires.

Nous avons vu dans le chapitre précédent les chansons portant sur les thèmes de l'amour et de la religion, qu'il publia en vue d'une étude sur les genres de la poésie des nomades algériens. Mais il publia aussi des chansons « du répertoire algérois » qu'il ne fit pas suivre d'études, et dont le but paraît être la découverte des « indigènes » de la capitale.

En plus des chansons abordant l'amour des femmes, nous en retrouvons d'autres qui portent sur l'amour du pays et du vin.

Nous nous étonnons de prime abord de la diversité des thèmes dans des productions poétiques venant de la même région. Surtout, quand on voit les « indigènes » qui ne cessent pas de rappeler leur foi, et les principes de leur religion dans des chansons, chanter dans d'autres, leur amour pour le vin que leur interdit cette même religion.

« Ecoute les rossignols des plaisirs, ce qu'ils disent :
« Epuiser l'or pour le vin n'appartient qu'aux grands esprits. »
Celui qui ne s'adonne ni au vin, ni au plaisir,
Ne le prends ni pour un étranger, ni pour un Arabe ;
Range-le parmi les chameaux dociles,
Qu'il soit content ou non.
Lève-toi ; emplis nos coupes et dis au censeur :
« Epuiser l'or pour le vin n'appartient qu'aux grands esprits ». »²⁰

²⁰ Alexandre Joly, « Chansons du répertoire algérois », *La Revue africaine*, 1909, V. 53, *op. cit.*, p. 56.

Il se peut que cette chanson soit la production d'un ou de plusieurs ivrognes des quartiers d'Alger – Joly n'en donne pas l'origine – mais elle permet tout de même de donner une idée plus réaliste de la vie des colonisés. Et de là, le colonisateur peut discerner les différentes parties du peuple qu'il colonise et qui varie entre des gens conservateurs des traditions et des pratiques de l'islam, et d'autres amateurs de vin et de plaisirs jugés illicites par leur religion. Ainsi, le comportement du colonisateur peut varier selon les mentalités de chaque groupe pour une maîtrise meilleure de sa situation dans le pays.

Cependant, ce colonisateur doit savoir que les uns comme les autres sont reliés par l'amour de la patrie qu'ils ne peuvent quitter même pour un voyage, sans souffrir de détresse. Et c'est l'idée que Joly essaye de véhiculer à travers la chanson, dont voici quelques vers :

« Loin du pays, mes regrets augmentent,
et je suis las de ce voyage.

[...]

Mon cœur soupire après le pays ;
mon Dieu, dissipe ma tristesse. »²¹

Ces vers peuvent paraître banals émanant de la nostalgie de n'importe quel voyageur loin de son pays, mais les enquêteurs ne sous-estiment l'utilité informative d'aucun texte et peuvent y apprendre la solide relation de « l'indigène » à son pays et ainsi savoir qu'il ne le cédera pas facilement aux étrangers, même si ses capacités de défense sont inférieures à la force colonisatrice.

Toujours au service de l'enquête, Evariste Lévi-Provençal rapporta du Maroc où il s'était installé en 1918 un chant populaire religieux recueilli chez les Berbères

²¹

Ibid., p.52.

montagnards du Maroc. Nous avons étudié dans le chapitre qui précède le thème de ce chant en hommage aux saints du Maroc.

En effet, Lévi-Provençal qui sait que la chanson est « la plus accessible des oraisons populaires », ²² trouva dans cette facilité d'accès un moyen de rendre compte, par le biais du texte qu'il publia dans *La Revue africaine*, des idées des Berbères marocains. Et puisque le Maroc était sous protectorat français, le chant et les notes de Lévi-Provençal concernant la dépendance spirituelle du peuple marocain aux saints, apportent des renseignements en plus, au service de l'enquête, elle-même engagée au service de l'exploration scientifique de l'Afrique du Nord.

Parmi les finalités de l'enquête, il y a aussi le désir de connaître la vision que les colonisés ont de la France. Parce que, dans pas mal de cas, ils lui montrent une certaine docilité, voire même de la fidélité, mais puisqu'il est étrange de voir le colonisé servir son colonisateur ou montrer de la compassion envers lui, la confiance n'arrivera jamais à s'installer entre les deux.

C'est au moins ce que propose Joseph Desparmet, en publiant « La chanson d'Alger pendant la grande Guerre », en 1932.

Certes, nous avons déjà étudié le thème de la guerre dans cette chanson, mais il nous reste à montrer comment Desparmet s'en est inspiré pour découvrir la vision que les Algériens avaient des Français qui affrontaient l'Allemagne et ses alliés en première guerre mondiale.

Etant enrôlés dans cette guerre, les soldats algériens qui combattaient sous le drapeau français furent en même temps témoins de la défaite des Français face aux forces ennemies et racontèrent par la suite – au moins pour ceux qui avaient survécu – la misère qu'ils avaient vécue pendant la guerre et la manière dont ils avaient été embarqués dans un continent étranger pour affronter des armées étrangères, sans être directement concernés par cette bataille.

²² Evariste Lévi-Provençal, « Un chant populaire religieux du Djebel marocain », *La Revue africaine*, 1918, V. 59, *op. cit.*, p. 213.

En effet, la chanson plus satirique qu'épique devint très vite populaire à Alger et dans d'autres villes de l'Algérie et des pays voisins, et fut chantée par tout le monde, même par les colons. Cette prompte vulgarisation est due, selon Desparmet, au « besoin de narguer l'Européen dans l'embarras et de le narguer sans danger »²³. C'est en fait la crainte de se mettre en danger qui empêche les « indigènes » de dire ouvertement ce qu'ils pensent de la France, comme armée, comme pays et comme présence étrangère sur leur terre. Alors ils ont trouvé dans l'anonymat des chansons populaires un refuge pour annoncer de temps en temps ce qu'ils gardent au profond de leurs âmes. En effet, la crainte que leurs paroles soient considérées comme offensantes par les autorités est très grande ; c'est pour cela qu'ils répètent fréquemment le proverbe qui dit : « la forêt a des oreilles et le haïk²⁴ des yeux ».

Cette peur n'est pas née du néant, mais elle est justifiée par « la matraque haute » de l'administration coloniale. Ainsi, Desparmet avoue qu'après 1917 « la police se montrait moins tolérante »²⁵ ce qui fait que « cette voix populaire se taisait graduellement »²⁶.

En fait, les chansons publiées par Desparmet n'affichent pas directement un sentiment de haine pour les Français, mais dissimulent sur un air satirique et sarcastique la satisfaction des colonisés face au malheur de la France en guerre. Nous proposons ci-après des couplets pour mieux faire comprendre l'effet :

« La poudre parle aujourd'hui,
Et la faute en est à El Hadj Guillaume.
O Guillaume ne te mets rien dans l'esprit,
Car Berlin n'est plus à toi.
Les Chrétiens (Alliés) te tueront ton fils,
Et Berlin, ils te l'enlèveront.
(Refrain) Aie, Aie, que faire contre lui,

²³ Joseph Desparmet, « La chanson d'Alger pendant la Grande Guerre », *La Revue africaine*, 1932, V. 73, *op. cit.*, p. 55.

²⁴ Le grand morceau de tissu blanc par lequel se voilaient les femmes à Alger.

²⁵ Joseph Desparmet, « La chanson d'Alger pendant la Grande Guerre », *La Revue africaine*, 1932, V. 73, *op. cit.*, p. 59.

²⁶ *Ibid.*, p.59.

El Hadj Guillaume noircit sa fortune ! »²⁷

« Les Allemands dévorent les pays (de France),
Et les Français lisent les journaux
(Refrain) Aie, Aie, que faire contre lui,
El Hadj Guillaume voit monter son étoile ! »²⁸

« Le Français est notre frère !
Il installe des hôpitaux dans nos mosquées.
De nos enceintes sacrées il fait des églises,
Allez donc voir cette avanie ! »²⁹

Dans ces trois couplets, nous lisons déjà différents avis sur la France. Dans le premier, produit après la première victoire de la Marne en 1914, il semble que les « indigènes » chantent la gloire des troupes franco-anglaises, mais le ton persifleur dissimule entre les lignes un reproche à « El Hadj Guillaume »³⁰ qui s'est laissé repousser dès le début de la guerre.

Dans le deuxième couplet, le sarcasme devient un peu plus aigu, et les Français sont considérés comme incapables de défendre leur pays, au point d'attendre oisivement les nouvelles à travers la presse, sans pouvoir faire quelque chose d'autre. Le refrain, cette fois, est un éloge masqué derrière l'élégie qu'ils prétendent faire après la défaite de l'armée française.

Le troisième couplet montre, de manière plus ou moins indiscrete, les méfaits de la France coloniale en Algérie qui ont pour but d'indigner le colonisé chez lui, bien que ce dernier se dise « Le frère » du Français. Cette prétendue fraternité affichée au premier vers n'est que la conséquence de la peur qu'inspire le système autoritaire colonial.

C'est à cette conclusion que veut arriver Desparmet. Il veut montrer que l'apparente disposition des colonisés à se montrer soumis et pacifiques n'est pas le reflet de la fidélité ni de la considération que ces derniers auraient de la France. Ce n'est que le

²⁷ *Ibid.*, p. 63.

²⁸ *Ibid.*, p. 66.

²⁹ *Ibid.*, p. 68.

³⁰ Guillaume II d'Allemagne.

résultat de leur incapacité à agir autrement et à défier une force telle que la France. C'est ainsi qu'il conclut l'analyse de ces petites chansons :

« Cette compilation folklorique anonyme, spontanée, production inconsciente de la collaboration de tous, constitue un témoin historique dont on ne peut mettre en doute la sincérité. [...] telle que nous l'avons notée, elle reste un document sérieux, malgré sa naïveté. Cette chanson des rues a bien été la chanson de l'époque ; et nous sommes fondés à croire qu'elle nous en représente, sinon l'opinion raisonnée, du moins le sentiment commun, l'état d'âme collectif, sinon pour tous les musulmans, du moins pour la masse populaire dans le département d'Alger.. »³¹

Ainsi nous saisissons clairement l'utilité de la littérature populaire pour l'enquête : Desparmet considère les plus banales des productions littéraires populaires comme documents importants où l'on peut lire l'opinion publique du peuple. La France peut donc en tirer profit, pour voir le reflet de son image chez les « indigènes ». Cette prise de conscience de la vision réelle des Algériens peut être bénéfique pour l'administration coloniale dans la mesure où elle peut prévoir, grâce à cette expression « inconsciente » du peuple, toute action que ce dernier peut entreprendre et qui peut menacer la sécurité dans la colonie. Comme elle peut aussi revoir sa politique coloniale, si le besoin se présente.

C'est ce que pense du moins, Joseph Desparmet du réalisme de ces poèmes satiriques. Toutefois, la littérature algérienne, arabe ou berbère, ne fait pas seulement l'objet d'enquête scientifique, comme s'il s'agissait de documents d'archives, mais elle est aussi étudiée de manière académique par des universitaires qui l'ont aimée et en ont fait l'objet de leur spécialité.

³¹ Joseph Desparmet, « La chanson d'Alger pendant la Grande Guerre », *La Revue africaine*, 1932, V. 73, *op. cit.*, p. 61.

2- 2- 2- Etudier la littérature « indigène »

L'exploration scientifique de l'Afrique du Nord a généré, en plus de la collecte des documents, un goût pour la recherche qui s'est développé avec le temps et a fait se multiplier les travaux sur les régions nouvellement fréquentées.

Ainsi, les chercheurs dans les différents domaines sont passés d'une recherche impliquée par l'urgence de la découverte des pays « nouveaux », à la recherche savante, voire académique.

Il est évident qu'ils étaient eux-mêmes pourvus de diplômes attestant une formation académique.

En littérature, les études fournies par les membres universitaires des sociétés savantes, dont la Société Historique Algérienne, ont fait émerger de talentueux académiciens qui ne se sont pas contentés de montrer au public une littérature du peuple algérien, jusque-là méconnue, mais qui ont mis en valeur cette littérature en élaborant sur elle des études selon plusieurs approches de la critique du texte littéraire.

Alors, entre histoire littéraire, étude des genres et analyse comparée des textes, s'est construite une œuvre critique sur la littérature « indigène », que les collaborateurs universitaires de *La Revue africaine* ont présentée au large public.

Nous tentons, dans ce qui suit, de montrer comment les travaux en question – que nous avons présentés dans les chapitres précédents – présentent la littérature du peuple colonisé, et de lire les appréciations qu'en font leurs auteurs, si elles sont exprimées dans le texte publié.

Nous commençons par l'étude d'Alexandre Joly sur le genre poétique dont il étudie les variantes chez les Nomades algériens. Nous rappelons que la publication de ce travail a été faite en deux parties dans *La Revue africaine*, la première en 1903 et la deuxième en 1904.

Joly explique, après avoir présenté un certain nombre de chansons des Nomades algériens, les bases de trois genres célèbres de leur poésie : la satire, l'épigramme et le panégyrique. Mais il précise que les « genres de la poésie érotique » sont plus courants et mieux prisés par les Nomades que les trois genres cités. L'épigramme ou même le panégyrique qui célèbre généralement le Prophète ou les saints de l'Islam, s'adressent aux âmes raffinées et suscitent des émotions épurées et une certaine conscience de la condition humaine. Alors que la poésie chantant la beauté naturelle, de la femme ou des paysages, ne sert qu'à réveiller les envies profondes pour « profiter des joies de la vie ».

Cependant, Joly voit que les « indigènes » algériens « éminemment impressionnables » ont de nature, l'oreille et le cœur sensibles à ce genre de poésie de grand raffinement artistique et sont en même temps d'excellents poètes d'un lyrisme exaltant. Mais cette âme poétique se fait de moins en moins sensible et se laisse affecter par la matérialité de la vie. Cela est dû d'après Alexandre Joly à la présence coloniale :

« Je crois même que ce genre de composition poétique tend à devenir moins commun, à mesure que le sentiment artistique, avec toutes ses nuances, s'étiolle chez les Barbaresques, au souffle d'une civilisation étrangère qu'ils ne comprennent qu'à demi et qui les déroutent en les désorientant. »³²

Alors, si l'épanouissement artistique était le reflet civilisationnel d'un peuple donné, la présence française qui prétendait apporter la civilisation aux peuples qui en sont dépourvus, n'aurait aucun prétexte qui pourrait légitimer son existence en Algérie. Cette déclaration de Joly est en fait l'affirmation de la prétention mensongère de la campagne coloniale, du fait que la civilisation promise n'a engendré qu'une fausse route pour les « indigènes » qui se sont dépouillés de ce qu'ils avaient, en essayant de « devenir civilisés » à l'européenne.

³² Alexandre Joly, « Remarques sur la poésie moderne chez les Nomades algériens », *La Revue africaine*, 1904, V. 48, *op. cit.*, p. 212.

Mais Joly ne semble pas accuser de manière directe le fait colonial. Pour lui, c'est plutôt la faible faculté de compréhension que les « Barbaresques » ont de la civilisation « étrangère » qui est la cause de ce déroutement.

Les propos de Joly dévoilent sa vision raciste et naturellement coloniale des « indigènes », qu'il considère encore comme « Barbaresques » en 1904. D'ailleurs l'emploi du nom « Barbaresque » en lui-même, fait référence au lexique colonial. Ce substantif désigne les corsaires musulmans de l'Afrique, qui exerçaient la piraterie dans le bassin méditerranéen. Ces pilleurs marins n'ont été domptés qu'après l'intervention de la force occidentale. Ainsi, par cette désignation, Joly rappelle la nécessité d'une autre intervention occidentale sur l'autre rive de la Méditerranée, qui apporterait cette fois la civilisation, après avoir assuré la paix de la marine autrefois.

Revenons à l'étude des genres de la littérature du peuple colonisé par les collaborateurs universitaires.

De la poésie toujours, Auguste Cour propose l'étude du genre satirique à partir de l'exemple d'un poème sur l'Emir Abdelkader.

Il rappelle dans l'introduction de son article, l'importance de l'étude de la littérature populaire algérienne « riche en genres, abondante et instructive par ses documents humains »³³ et souligne, en plus de l'authenticité du vocabulaire qui constitue un bon corpus d'étude pour les linguistes, « la valeur historique » qui doit intéresser les spécialistes des études littéraires et aussi historiques.

Ensuite, il donne un petit aperçu historique sur le genre satirique en littérature arabe, en montrant le rôle politique de la poésie satirique qui avait une grande influence sur le peuple.

En effet, depuis la période antéislamique, le poète est apprécié et proche de la cour des rois et des grands chefs des tribus, pour l'éloge qu'il peut répandre en faveur de

³³ Auguste Cour, « La poésie populaire politique au temps de l'émir Abdelqader », *La Revue africaine*, 1918, V. 59, *op. cit.*, p.458.

ceux-ci, et en même temps redouté et pourchassé pour la satire qu'il peut en faire. Donc il peut servir de porte-parole de la partie gouvernante auprès du peuple.

C'est pour cet effet politique que Cour considère comme importante l'étude de la satire que fait l'un des contemporains de l'Emir Abdelkader.

Ce poète nommé Quadour El Bordji³⁴, et surnommé Bou Negâb, vit sa poésie se répandre partout dans l'ouest et surtout dans la province d'Oran, grâce aux satires composées contre l'Emir, par lesquelles il visait le soulèvement même momentané des populations contre l'Emir, notamment les Arabes. Il s'amusa ainsi à répéter : « A-t-on jamais vu un *hadhri*³⁵ devenir caïd des Arabes ? »³⁶ Pour rappeler l'aversion qu'ont les Arabes bédouins envers les citadins qu'ils considèrent comme corrompus par la vie de la ville.

La satire assez accentuée de l'Emir par ce poète l'obligea à recruter des poètes chevronnés et fidèles pour répondre aux satires de ses adversaires, dont Cour cite le nom de Si Tahar Ben Haoua.

Toutefois, à travers cette étude, Alexandre Cour ne semble pas vouloir étudier seulement la satire faite contre l'Emir ou le rôle politique de celle-ci, mais son objectif paraît être la sensibilisation du gouvernement colonial à ce genre de poésie et à la conduite à tenir avec les « indigènes » de manière générale. Surtout quand il raconte la réaction de l'Emir envers les poèmes qui le satirisaient.

Les « indigènes » racontent que l'Emir dut un jour s'incliner devant les vers suivants :

« La destinée changeante, si elle te sourit aujourd'hui,
reviendra demain avec son cortège de maux.
De même que tu t'es emparé de ce pays pour le gouverner,

³⁴ En référence à la ville d'El –Bordj qui est devenue actuellement : Bordj l'Emir Abdelkader, une commune de la wilaya de Tissemsilt dans l'ouest algérien.

³⁵ Citadin.

³⁶ Communication d'un Si Mohamed Settiti à Auguste Cour.

cet autre s'emparrera de toi ! »³⁷

En se montrant comme réveillé d'un coup par la vérité véhiculée par ces vers, l'Emir Abdelkader avoua à l'un de ses compagnons qui lui récitait les vers la « puissance » de son adversaire, du moins à prédire ce qui arriverait au gouverneur qui contrarie³⁸ tout un peuple. Ainsi, Cour rappelle le fait de la « destinée changeante » aux autorités coloniales à caractère hégémonique opprimant.

De l'étude de la poésie dans ces différents genres, nous passons à l'étude de la prose, avec William Marçais. Ce célèbre orientaliste, connu par ses travaux sur les parlers populaires des tribus du Maghreb, publie dans *La Revue africaine* en 1927 une étude historique sur la prose littéraire arabe.

L'objectif de cette étude est de montrer l'autre forme de la littérature arabe qu'est la prose ; parce que nous avons vu que la plupart des études littéraires portent sur la forme poétique, que ce soit en littérature classique ou populaire en langue vernaculaire.

William Marçais reconnaît les limites de ses travaux sur le sujet et invite les philologues et les linguistes à approfondir les recherches concernant les origines de la prose littéraire arabe qui reviennent selon lui à la langue arabe et la langue perse aussi.

Il est vrai que les études historiques sur la littérature classique arabe ne sont pas nombreuses, notamment sur la prose, mais les textes en prose de littérature populaire ont suscité un grand intérêt parmi les universitaires, surtout les contes.

Nous avons parmi nos collaborateurs le père et le fils de la grande famille d'orientalistes : les Basset.

³⁷ Auguste Cour, « La poésie populaire politique au temps de l'émir Abdelqader », *La Revue africaine*, 1918, V. 59, *op. cit.*, p.476.

³⁸ L'Emir Abdelkader n'a pas contrarié son peuple comme le font les despotes, mais il a dû offenser quelques traditions des tribus qu'il gérait, comme le fait de les obliger à un certain moment, à faire la paix avec les Français.

D'abord, le père René publie en 1919 un conte recueilli dans la région de Blida, intitulé « Les deux Bossus ». C'est en fait Joseph Desparmet qui l'a recueilli, mais René Basset, dans son article, donne deux versions du conte, l'une considérée comme la plus ancienne est d'origine égyptienne, et l'autre marocaine.

Ce doyen de la faculté des Lettres d'Alger et auteur de plusieurs études littéraires et linguistiques des deux langues, arabe et berbère, marque un grand penchant pour les études comparatives. D'ailleurs son célèbre ouvrage *Etudes sur les dialectes berbères*³⁹ publié en 1894, propose une subtile comparaison entre les différents dialectes de langue berbère, du côté morphologique et phonétique. Ainsi, son étude du conte se base sur la comparaison entre les différentes versions du même conte, mais toujours dans le monde arabo-berbère auquel il préfère limiter ses recherches, comme il l'a noté dans son article sur le conte des « deux bossus » : « Au reste, ce conte est répandu dans l'Europe et l'Asie, mais mon intention est de m'en tenir aux peuples musulmans. »⁴⁰ C'est pour cette raison qu'il se contente de donner les deux versions citées ci-dessus, alors qu'il aurait pu en donner tant d'autres en se référant à d'autres cultures occidentales ou extrême-orientales.

Ce goût pour les études comparatives est noté aussi chez son fils André qui publie un compte-rendu en 1946 dans *La Revue africaine*, de l'ouvrage d'Emile Dermenghem⁴¹, *Contes Kabyles*⁴².

Ce recueil publié en Algérie en 1945 réunit un ensemble de contes cités par un Kabyle Saïd Louadi, et commentés par Dermenghem lui-même. Ce folkloriste poursuit les traces de René et d'Henri Basset concernant le rapprochement folklorique des contes.

³⁹ René Basset, *Etudes sur les dialectes berbères*, Paris, E. Leroux, 1894.

⁴⁰ René Basset, « Un conte de Blida », *La Revue africaine*, 1919, V. 60, *op. cit.*, p. 285.

⁴¹ Emile Dermenghem (1892- 1971), journaliste, bibliothécaire au service du gouvernement général et homme de lettres français. Ses travaux révèlent un vif intérêt pour le monde musulman. Nous en mentionnerons *La vie des Saints musulmans* (1942), *Contes kabyles* (1945), *Les plus beaux textes arabes* (1951), *Le culte des Saints dans l'Islam maghrébin* (1954), *Mahomet et la tradition islamique* (1955) et *Le pays d'Abel* (1960). A sa foisonnante œuvre littéraire s'ajoutent des publications dans différentes revues, telles que « Le mythe de Psyché dans le folklore nord-africain », dans *La Revue africaine* en 1945.

⁴² Emile Dermenghem, *Contes Kabyles*, Alger, Charlot, 1945.

Et André Basset se plaît à rappeler l'apport prestigieux de son père et de son frère dans ce domaine.

Par rapprochement, nous entendons la lecture comparée des contes relevant de différentes aires linguistiques et culturelles. Dans ce cas, Dermenghem fait un rapprochement entre le folklore nord-africain qu'il connaît bien, et le folklore européen qui lui est propre.

Toutefois, Dermenghem n'a pas seulement l'intention d'étudier ce rapprochement, mais : « son intérêt est de déceler les rencontres qui ne peuvent pas être fortuites et de jalonner le cheminement des thèmes à travers les pays et les peuples, rares et précieuses données sur certains aspects du développement de la civilisation. »⁴³

Alors, selon André Basset, l'étude des traces de la civilisation européenne dans des contes nord-africains permet de voir le degré d'influence de la première civilisation sur l'esprit du peuple qui a été colonisé afin de lui transmettre « la civilisation ». Et puisque la rencontre n'est jamais « fortuite », elle ne peut être que le résultat de l'imprégnation du colonisé par le colonisateur, ne serait-ce que dans le domaine littéraire.

Il apparaît que la lecture de l'influence de la civilisation européenne dans la littérature algérienne ou arabe de manière générale, a intéressé plusieurs universitaires, pas seulement les Basset. Ainsi, le fils du disciple algérien de Basset le père, Saadedine Ben Cheneb, fils du grand savant Mohamed Ben Cheneb, publie en deux parties (en 1939 et 1940) dans *La Revue africaine*, une étude sur le développement de la littérature arabe moderne.

Cette dernière ne s'est épanouie, selon Saadedine Ben Cheneb, qu'après l'ouverture du monde arabe sur la civilisation et la littérature européennes, qui s'est réalisée grâce aux voyageurs « occidentalistes ». À travers cette étude, Ben Cheneb tente aussi de faire passer un message sur la xénophobie dont est souvent accusé l'Arabe. Et ce, en

⁴³ André Basset, « Contes kabyles de Dermenghem », *La Revue africaine*, 1946, V. 90, op. cit., p.224.

évoquant l'exemple d'un écrivain égyptien Mohammed El Muwailih⁴⁴, un occidentaliste célèbre imprégné de la civilisation européenne, et fervent amateur des auteurs grecs, de Rabelais et de Shakespeare. Cet intellectuel a certes voyagé en Occident et aimé la littérature occidentale, mais ne s'est pas dépouillé de ses traditions et ses principes d'Oriental musulman, comme le croyaient certains intellectuels traditionalistes parmi ses contemporains. Dans l'une de ses œuvres, El Muwailih adressa un message très instructif à ses contemporains bornés par la tradition. En voici un extrait :

« Prenez à la civilisation occidentale ce qui vous est utile et vous convient. Rejetez ce qui vous nuit et se trouve en contradiction avec votre caractère. Appliquez-vous à profiter de la valeur de ses industries et de l'importance de ses machines. Transportez les bonnes choses de l'Occident en Orient. Attachez-vous à vos qualités morales et à vos belles coutumes, car elles vous permettent de vous passer de l'imitation des mœurs étrangères. Jouissez de l'abondance de votre pays et de la profusion de vos biens et adressez à Dieu des louanges pour les dons qu'il vous a faits. »⁴⁵

C'est, en fait, le même message que tente de faire passer Ben Cheneb à ses contemporains traditionalistes refusant tout rapport avec l'autre, Français spécialement.

Par là, nous sentons que Ben Cheneb le fils s'identifie, lui et son père, dans le personnage de cet occidentaliste égyptien. Et en le défendant contre les accusations d'occidentophile qu'il a subies à cause de ses relations avec le monde occidental, notre intellectuel algérien se défend et défend surtout son père contre toute insinuation pouvant atteindre sa réputation de savant musulman dévoué à son pays, à cause de sa formation francophone ou ses multiples amitiés avec les intellectuels français.

En même temps, cela lui permet de dire aux Français aussi que la formation dans les organismes scientifiques français et la bonne maîtrise de la langue, de même que les

⁴⁴ Voir *supra.*, p. 39.

⁴⁵ Muhammed El Muwailih, *Hadith Issa Ibn Hicham*, 5ème édition, p. 357. In: Saadedine Ben Cheneb, « Etudes de littérature arabe moderne », *La Revue africaine*, 1940, V. 84, *op. cit.*, p. 91-92.

relations académiques et amicales avec les maîtres français de son père, n'implique pas un sentiment de francophilie ou une soumission quelconque d'un intellectuel colonisé à son colonisateur. Ainsi, le message qui passe à travers une étude littéraire est double.

Sur la même trajectoire, Saadedine Ben Cheneb continue la lecture de l'influence occidentale sur la littérature arabe. Il publie, un an après, une étude sur l'œuvre d'un autre écrivain égyptien Mustapha Lotfi El Manfaluti⁴⁶. Ainsi, il compare dans l'une des œuvres de ce romancier, les variantes de deux œuvres françaises, et trouve qu'il a fait l'adaptation des œuvres occidentales dans un milieu arabo-musulman où évoluent ses personnages.

Le but de ces études, c'est de montrer que les intellectuels et hommes de lettres arabes savent tirer profit des autres littératures et civilisations sans en être altérés. C'est ainsi que Saadedine Ben Cheneb répond à certains Occidentaux, comme Alexandre Joly, qui croient que les « indigènes » ne peuvent être que déroutés en côtoyant la civilisation européenne.

En réponse à Joly toujours, Saadedine Ben Cheneb introduit sa publication des « chansons satiriques d'Alger », en 1933, par une longue analyse du rapport de « l'indigène » musulman, arabe ou berbère, à la poésie satirique.

Joly affirme que la satire est « la composition poétique la plus chère aux Arabes »⁴⁷, et la trouve pleine de grossièretés voire d'obscénités, qui « deviennent excusables et presque aimables lorsqu'on s'exprime en vers, et surtout quand elles s'attaquent à la réputation d'autrui. »⁴⁸ Donc une accusation claire de manque de pudeur et de respect d'autrui chez les Arabes.

⁴⁶ Voir *supra.*, p. 41.

⁴⁷ Alexandre Joly, « Remarques sur la poésie moderne des nomades algériens », *La Revue africaine*, 1904, V. 48, *op. cit.*, p. 05.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 06.

Mais le fils de Ben Cheneb vient, trente ans après, démentir dans la même revue, sans directement l'exprimer, l'image dévalorisante que Joly a donnée des Arabes dans ses études du genre satirique.

Ainsi, il écrit à propos des productions satiriques :

« Les indigènes musulmans, oubliant que « la satire contre les méchants, n'a rien d'odieux, qu'elle est aux yeux de tout homme sage, un hommage à la vertu », refusent d'ordinaire de prêter des textes où l'homme est présenté sous des traits peu aimables. S'ils aiment à dire des méchancetés, quelquefois des calomnies, plus souvent la rude vérité, ils éprouvent de la pudeur à leur donner trop d'importance en les couchant sur le papier. »⁴⁹

Ces propos tout à fait contradictoires avec ceux de Joly semblent lui être destinés, bien qu'il ne soit plus, à cette date, du monde des vivants. Mais puisque que Joly n'a été évidemment pas le seul à avoir transmis des images peu vertueuses des Arabes et des « indigènes » de manière générale, Ben Cheneb, à travers cette publication montrant la rareté des traces écrites de la poésie satirique, tend à donner une nouvelle image, plus valorisante, de son peuple ; et ce, en étudiant sa production littéraire.

A la fin de son analyse, il précise que la production des satires, même si elles sont parfois rudes, n'est qu'une réaction de ses compatriotes opprimés par la présence coloniale, mais elle ne reflète pas une bassesse d'esprit ou une immoralité de leur part. Enfin, il va plus loin pour rappeler à *l'Autre* qui le ridiculisait, la publication impardonnable des études⁵⁰ qui ont été faites sur les confréries et les marabouts musulmans. Selon lui, la critique en question, dont il ne donne pas de référence, « aurait valu à son auteur, sous un autre gouvernement que celui de la France, sinon la prison, l'exil ou la potence, du moins la réprobation et la haine du peuple. »⁵¹ C'est pour dire que « l'indigène » peut très bien se permettre de dire des grossièretés à

⁴⁹ Saadedine Ben Cheneb, « Chansons satiriques d'Alger », *La Revue africaine*, 1933, V. 74, *op. cit.*, p. 76

⁵⁰ Le sujet de marabouts et des confréries musulmanes a été abordé par plusieurs Occidentaux, tels que : Ignas Glodziher, Louis Rinn et Edmon Doutté.

⁵¹ *Ibid.*, p. 92.

l'égard de son colonisateur, et qu'elles seront légitimes, vu l'oppression indigne qu'il lui fait subir, tant par les critiques provocantes et ridiculisantes que par le fait colonial.

Cependant, les enjeux des universitaires algériens ne s'arrêtent pas à la défense de leurs principes à travers les études de la littérature orientale, arabe ou berbère, mais ils visent aussi à vulgariser les richesses littéraires de leur pays, voire de leurs régions.

C'est ainsi que les deux fils de Mohamed Ben Cheneb, Saadedine et Rachid, Abdelhamid Hamidou et le grand romancier kabyle Mouloud Mammeri, montrent chacun de sa région, des textes littéraires dont l'accès aurait été un peu difficile à leurs collègues français.

Les Ben Cheneb, originaires de Médéa, publient de leur côté des textes de la région d'Alger et de la Mitidja ; tels que « les chansons satiriques d'Alger » en 1933 et « Chansons de l'escarpolette » en 1945, de Saadedine, et les « Trois récits de chasse de la région de Médéa » en 1946, de son frère Rachid.

Outre les raisons citées ci-dessus, les Ben Cheneb visent par cette publication la présentation simple d'un fonds littéraire de la région qui les a vus naître. Nous pouvons parler ici d'un enjeu régionaliste, mais il n'exprime en fait que la fierté de ces collaborateurs d'appartenir à ces régions où foisonnent les productions littéraires et artistiques.

Le même enjeu est partagé par le Tlemcenien Abdelhamid Hamidou qui publie en 1936 un aperçu sur la poésie vulgaire de Tlemcen, en citant des poèmes de deux poètes populaires tlemceniens : Ibn Amsaïd et Ibn Triki.

Dans son article, Hamidou vante la beauté et la spontanéité de la poésie vulgaire de Tlemcen et associe à cela la beauté et la richesse de la ville même. Ainsi il la caractérise

comme « Perle du Maghreb »⁵² et « pépinière de Saints célèbres par leur piété, de savants illustres et de poètes lettrés dont s'honore la littérature arabe. »⁵³

Aussi explique-t-il la fécondité poétique et artistique de manière générale par la nature éblouissante de cette ville de l'ouest et aussi par la richesse historique et culturelle qui atteste d'un passé civilisationnel fulgurant écrit par les rois Zianides.

Donc Abdelhamid Hamidou, à travers cette présentation, ne montre pas seulement une littérature régionale, mais vante la beauté et la richesse culturelle de la ville même, avec un style enchanteur et enthousiasmant.

De Tlemcen à la Kabylie, Mouloud Mammeri donne un aperçu sur l'évolution de la poésie kabyle et montre comment la poésie arrive à représenter la société kabyle dans les moindres détails du quotidien

Parlant des publications des universitaires algériens dans *La Revue africaine*, nous ne pouvons pas passer à côté du père de la dynastie des Ben Cheneb, bien que nous ne comptions qu'une seule publication de sa part, portant sur la littérature populaire. Cette dernière, à caractère religieux, met à la disposition des lecteurs de la revue un poème en l'honneur du Prophète, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Ainsi, l'enjeu de cette publication est bien la vulgarisation de la littérature du peuple algérien dans tous ses états.

En somme, les collaborateurs universitaires ont participé comme les militaires à l'enquête menée sur l'Algérie et l'Afrique du nord de manière générale, dans le but de réaliser la grande exploration scientifique de la colonie africaine. A travers les textes qu'ils publiaient, les universitaires ont divulgué tous les détails et les mystères de la vie « indigène » auxquels ils ont pu trouver l'accès.

⁵² Abdelhamid Hamidou, « Aperçu sur la poésie vulgaire de Tlemcen », *La Revue africaine*, 1936, V.79, *op. cit.*, p. 1008.

⁵³ *Ibid.*

De plus, leur formation académique leur a permis de mener à bien des études littéraires sur des corpus « indigènes » pour montrer d'abord au large public français la littérature du peuple dont il ne connaît pas grand-chose, et pour ainsi lire la vision de ce dernier sur les Français et la civilisation qu'ils ont apportée à travers la colonisation.

Du côté algérien, les collaborateurs sont nombreux dans *La Revue africaine*. Ils ont saisi l'occasion pour montrer, à leur façon, la littérature des différentes régions du pays, notamment celles dont ils sont originaires. De plus, cette collaboration leur a permis de démentir plusieurs images dévalorisantes du colonisé et d'en donner systématiquement de bonnes.

Enfin, le caractère « libéral » et ouvert de la collaboration à *La Revue africaine* lui a donné le statut de revue la plus riche et la plus importante parmi les autres revues associées aux différentes sociétés savantes, de l'Algérie coloniale.

Sans cette ouverture, les militaires n'auraient pas collaboré pour y publier des textes de littérature « indigène », recueillis de différentes manières, dans les régions où ils étaient en mission d'armée. A travers cette enquête, les enjeux des militaires varient entre, d'une part le désir de trouver des textes pour avoir le maximum d'informations sur les « indigènes » qu'ils colonisaient, et d'autre part le plaisir de faire parler de la gloire de la conquête en montrant des témoignages de leur victoire contre les colonisés qui ont fini par être pacifiés sous la force colonisatrice.

En outre, l'investissement français dans l'enseignement supérieur dans les colonies, qui a donné naissance à l'université d'Alger, a permis à *La Revue africaine* de multiplier les domaines de publication et ainsi de virer vers une collaboration plus académique. De ce fait, le recrutement des universitaires français et aussi algériens, n'a été que bénéfique et a donné à la revue multidisciplinaire des publications dans lesquelles le lecteur peut facilement déceler l'esprit analytique et critique de leurs auteurs.

Ces universitaires quant à eux avaient leurs enjeux de publication. Ils ont participé comme les militaires à prolonger l'enquête sur l'Algérie en multipliant la collecte des textes où l'on peut lire « l'expression du peuple ».

L'autre enjeu est de montrer au grand public la littérature du peuple colonisé en l'étudiant de plus près, de manière académique. Leurs approches du texte sont multiples : historique, sociologique comparative, etc. ; mais le but est identique : faire parler le texte, pour voir le dit et le non-dit de ses auteurs « indigènes », dont il faut connaître les idées et la manière de les mettre en œuvre.

Quant aux universitaires algériens, l'enjeu, un peu régionaliste, est de montrer la richesse littéraire de la région du collaborateur. Mais leurs études prennent, en somme, la défense de « l'indigène » représenté par quelques auteurs français dans tous les états de *l'Autre* inférieur.

En effet, cet *Autre*, colonisé, a suscité l'intérêt de plusieurs critiques de l'ère qui a suivi la période des indépendances et n'arrête pas de susciter jusqu'à présent l'intérêt des intellectuels des deux côtés, à savoir Ex colonisateur, et Ex colonisé. Ainsi, les études portant un regard « postcolonial » sur les productions littéraires de la période coloniale, sont en pleine évolution.

PARTIE III

LE REGARD FRANÇAIS :

Approche postcoloniale

La période des colonisations a connu la prolifération des discours basés sur la découverte de *l'Autre* ; le discours littéraire en particulier.

La littérature coloniale est ainsi considérée comme un moyen de diffusion et de propagande que l'entreprise coloniale utilise pour faire découvrir les sujets colonisés au public métropolitain, et lui faire part de l'exploration du pays colonisé.

Ce discours, véhiculé à travers les pages de la littérature du colonisateur, constitue un ensemble d'images représentatives du type colonisé et qui reflètent en somme l'idéologie de leur auteur.

Etudier cette idéologie implique l'analyse du regard du colonisateur porté sur *l'Autre*. Dans ce travail, nous proposons d'analyser le regard français, que nous pouvons lire dans les différents articles de notre corpus, où les collaborateurs français de *La Revue africaine* expriment leur idéologie, ouvertement ou derrière la présentation des écrivains français ayant voyagé en Algérie et publié leurs impressions sur ce pays.

Notre étude s'inscrit dans le champ de la critique postcoloniale qui s'intéresse à toutes les productions littéraires pendant et après la période coloniale, tant que le sujet qu'elles développent porte sur les deux entités : colonisé/colonisateur, ou l'une d'elles.

Ainsi, avant l'analyse des textes, nous exposons, dans un premier chapitre, les études postcoloniales et leur champ d'intervention en littérature : nous donnerons un petit

aperçu historique montrant la naissance et le développement de la « théorie postcoloniale » ; puis nous expliquerons l'apport de l'approche postcoloniale en littérature coloniale et post-coloniale.

Ensuite, nous proposons, dans un deuxième chapitre, d'analyser l'idéologie coloniale en œuvre dans *La Revue africaine*.

Cette dernière, étant le journal des travaux de la Société Historique Algérienne, offre sans doute des textes où les Français expriment leur idéologie envers le pays où ils se sont installés en qualité de colonisateurs. Et puisque nous nous intéressons à la littérature dans cette revue, notre analyse portera sur les textes littéraires des Français sur l'Algérie et les Algériens colonisés. Là, nous analyserons d'abord les représentations orientalistes issues de l'imaginaire occidental et colonial ; puis, nous montrerons la vision des auteurs de ces textes quant au fait colonial.

La critique postcoloniale

« Le postcolonial est une approche, une manière de poser les problèmes, une démarche critique qui s'intéresse aux conditions de la production culturelle des savoirs sur Soi et sur l'Autre, et à la capacité d'initiative et d'action des opprimés (agency) dans un contexte de domination hégémonique. »¹

Introduire notre analyse par cette définition d'une spécialiste française des sciences politiques, Marie-Claude Smouts², sert à donner une vue d'ensemble des études postcoloniales.

Le centre d'intérêt de ces études est « la production culturelle des savoirs » ; donc déjà nous nous trouvons dans l'interdisciplinarité qui regroupe plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, telles que l'histoire, la sociologie, la littérature, etc.,

¹ Marie-Claude Smouts, (dir.), « Introduction : Les études postcoloniales pourquoi faire ? », *La situation postcoloniale*, Paris, Sciences Po. Les Presses, 2007, p. 33.

² Marie-Claude Smouts (née en 1954), spécialiste des relations internationales, est directrice honoraire au CNRS (centre d'études et de recherches internationales des Sciences Politiques). Elle s'intéresse actuellement aux questions de développement dans les pays du Sud.

bien que les sciences économiques se trouvent aussi dans le débat sur la situation postcoloniale.

En effet, le savoir auquel s'intéresse la critique postcoloniale est produit par deux agents, séparément et différemment : Nous et les Autres, ou Soi et l'Autre d'après Marie-Claude Smouts.

Cette binarité qui oppose les deux agents est l'un des grands axes de la pensée postcoloniale. En fait, Nous vs Autres est une opposition qui renvoie à l'idéologie coloniale, où le Nous représente les colonisateurs civilisés et Autres désigne les colonisés barbares. L'orientalisme de Saïd qui constitue la première grande référence des études postcoloniales, comme nous le verrons plus loin, a bien expliqué les mécanismes de cette dichotomie où l'on voit le Nous représenter les Autres, dans le but de les dominer.

Toutefois, cette binarité, vue dans l'autre sens comme l'implique le sens binaire, nous pousse à parler du « miroir colonial ». Si nous le tournons dans l'autre sens, le Nous représentera les colonisés et les Autres les colonisateurs.

La critique postcoloniale vise à dépasser cette binarité, non pas en renversant le miroir colonial, mais en le brisant une fois pour toutes. Et ce pour l'avancement de la relation à deux, colonisé et colonisateur, après le passé colonial qui les a reliés pendant longtemps, et qui ne cesse de les influencer. Dans ce climat dessiné par la pensée postcoloniale, les opprimés peuvent s'exprimer et s'émanciper ; mais, avant tout, ils ont à affronter le contexte hégémonique dans lequel ils évoluent. Or cet affrontement est plutôt moral que matériel, intellectuel que militaire. De ce fait, l'intérêt porté à la production littéraire des uns comme des autres constitue le champ d'étude par excellence des études postcoloniales.

Dans ce chapitre, nous essayons de définir – bien que ceci ne soit pas une tâche facile – l'objet de la critique postcoloniale, ses intérêts, ses champs d'études et son rapport à la littérature. Nous présenterons alors dans une première partie un survol historique sur les études postcoloniales en examinant leur développement dans le monde

anglophone et en expliquant la situation spéciale de ces études en France où le nombre de travaux dans le domaine postcolonial est nettement inférieur. Quant à la deuxième partie, elle sera consacrée à l'analyse du postcolonial dans la littérature coloniale et postcoloniale.

1- 1- Historique des études postcoloniales

Dresser un historique des études postcoloniales suppose de situer celles-ci dans le temps. Ceci est de prime abord évident, puisque la présence du préfixe « post » a tendance à situer ces études dans la période qui suit la colonisation, c'est-à-dire la période d'après les indépendances. Mais le préfixe « post », qui a généré beaucoup de critiques, n'est pas entendu en sa valeur chronologique, mais plutôt « logique »³.

Le postcolonial ne s'intéresse pas seulement à l'étude de ce qui suit la période coloniale, mais à tout ce qui relève de près ou de loin du mouvement colonial. Il s'intéresse selon Achille Mbembe⁴ à « l'histoire de la présence de l'Europe au monde et l'histoire de la présence du monde en son sein, aussi bien avant, pendant qu'après l'empire. »⁵ L'Europe, ici, représente le côté colonisateur, parce qu'en fait, les empires coloniaux émanent tous de ce vieux continent. Dans la période coloniale, les études sont axées sur l'œuvre du colonisateur dans les pays colonisés, et dans la période qui suit la colonisation, l'accent est mis sur les séquelles de cette dernière, des deux côtés ; ainsi les études postcoloniales s'intéressent-elles à la situation des populations d'ex-colonisés vivant dans les ex-métropoles colonisatrices, ou ce qu'on désigne par

³ Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *The Empire Writes Back*, [1989], Londres, Routledge, 2002.

⁴ Ecrivain camerounais et théoricien des études postcoloniales, né en 1957. Diplômé de la Sorbonne d'un doctorat en Histoire, il a exercé dans plusieurs universités des Etats-Unis d'Amérique et il est actuellement membre d'un institut des sciences économiques et sociales (Weiserà en Afrique du Sud). Il a plusieurs publications sur le postcolonial, et sur le passé et l'avenir de l'Afrique par rapport à la situation coloniale.

⁵ Achille Mbembe, « La république désœuvrée. La France à l'ère postcoloniale. », *Le Débat*, 147, novembre-décembre 2005, p. 159. Cité par Jean-Marc Moura, « Le postcolonial dans les études littéraires en France », in Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale*, Paris, Les Presses Science Po, 2011, p. 99.

« immigrés », et aux ex-colonies aussi. C'est en quoi se résume globalement le domaine du postcolonial. Par ailleurs, concernant le postcolonial, nous pouvons rencontrer deux graphies, « postcolonial » avec le préfixe attaché au nom, ou « post-colonial » avec trait d'union. La deuxième sert plus à désigner la valeur « chronologique » : ce qui se situe après la colonisation. Nous proposons ci-après un survol historique des études postcoloniales, en montrant leur développement dans le monde anglophone, puis dans les études françaises et francophones.

1- 1- 1- Les *postcolonial studies* : un essor étatsunien et anglo-saxon

Bien après la période des décolonisations, le fait colonial fait encore parler de lui : il n'a, en fait, jamais cessé et ne cessera pas de faire couler de l'encre. C'est une réalité qui a tant marqué l'humanité. L'objet et le sujet de ce fait, c'est-à-dire colonisé et colonisateur, se trouvent tous les deux imprégnés d'un passé qu'ils partageaient en commun.

Après les indépendances, l'avenir des peuples ex-colonisés attire l'attention publique grâce aux écrits de penseurs majoritairement originaires des pays antérieurement colonisés. Ces derniers se regroupent autour d'un courant de réflexion appelé les *postcolonial studies*.

Or, qu'est-ce que les *postcolonial studies* ? qu'exprime-t-on à travers cette expression de langue anglaise ? qui sont les éminents auteurs et critiques qui ont donné de l'ampleur à ces études ? quels sont leurs objectifs ? et quel genre de controverses ont-ils suscitées ?

Tout d'abord, notre lecteur se demandera peut-être la raison de l'emploi de cette expression en anglais, qui aurait pu être traduite tout simplement par « les études postcoloniales » ; c'est tout à fait légitime, d'où notre emploi en caractères italiques. Mais nous anticipons ici pour y répondre : l'emploi de ce terme en anglais renvoie au courant d'idées né chez les anglophones. En français, la nomination de ce courant est

reprise telle quelle, pour parler de ce qui s'est produit ailleurs que « dans le monde anglophone ». Cela sert à garder de la distance par rapport à ce mouvement et, en même temps, à marquer le retard d'émergence de ces études sur la scène française et – ou – francophone. Nous y reviendrons. Dans les années 1980, les universités américaines ont vu la naissance de nouvelles filières d'études dites « postcoloniales » dans les départements de lettres d'expression anglaise. Sur ces études, Marie-Claude Smouts⁶ nous renseigne :

« *Les postcolonial studies* désignent un ensemble d'enseignements, de recherches, de revues autour du fait colonial et de son héritage, constitué en domaine de spécialité dans les universités anglophones depuis les années 1980. Démarrées dans les départements d'études anglaises, elles ont très vite franchi les cloisons disciplinaires et sont venues interroger toutes les sciences humaines qui, de près ou de loin, abordent les phénomènes de domination culturelle : anthropologie, linguistique, psychologie, histoire, sciences politiques, etc. »⁷

Concernant le concept « postcolonial », trois professeurs australiens de littérature anglaise en « revendiquent la paternité »⁸ : Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, pour avoir expliqué l'emploi du terme pour la première fois et tracé les grandes lignes du champ postcolonial dans leur ouvrage, *The Empire Writes Back*⁹. Ils définissent le postcolonial comme « toute production culturelle qui traite d'une façon ou d'une autre de la réalité persistante du pouvoir colonial y compris dans ses manifestations les plus récentes. »¹⁰ Certes, le monde anglophone s'affiche en premier lieu, quand il s'agit des études postcoloniales. Mais nous ne devons pas nier que les

⁶ Il se peut que notre lecteur trouve lassant ou peut être insuffisant, le fait de citer à chaque fois des passages du même ouvrage collectif dirigé par Marie-Claude Smouts. Mais nous devons expliquer que nous l'avons trouvé explicite, et bénéfique pour l'étude de la question postcoloniale, peu développée en France.

⁷ Marie-Claude Smouts (dir.), « Introduction : Le postcolonial pourquoi faire ? », *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 34.

⁸ *Ibid.*

⁹ Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *The Empire Writes Back*, [1989], Londres, Routledge, 2002.

¹⁰ Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *The Post-Colonial Studies Reader*, [1994], Londres, Routledge, 2006.

précurseurs de la pensée postcoloniale sont francophones, à savoir Aimé Césaire, Léopold-Sédar Senghor et Frantz Fanon, pour ne citer que les plus célèbres.

Ces derniers, principaux chantres de la Négritude, ont clairement exprimé leur position vis-à-vis du colonisateur dans une période postcoloniale. Leur vision anticoloniale a conduit à un début de déconstruction de l'image du colonisateur « bienfaiteur », et du colonisé « en dette de civilisation » par rapport au premier qui a prétendu conquérir son pays dans le but de lui transmettre la civilisation.

L'auteur des *Damnés de la terre*, Frantz Fanon, voit que la dette doit être perçue de l'autre côté, celui du colonisateur qui, outre son caractère prédateur, a construit sa fortune sur le dos des esclaves, d'où la rentabilité du système colonial. De ce fait, « le colonisé doit se persuader que le colonialisme ne lui a fait aucun don »¹¹. Alors, face à l'ostracisme colonial et la suprématie du colonisateur, « la réaction (des intellectuels colonisés) fut de s'admirer ou de se chanter »¹² et c'est ainsi que nous avons vu naître une littérature et une culture africaines, qui s'affirment comme telles face à une culture occidentale considérée comme suprême et absolue.

Aimé Césaire pour sa part ne croit à aucune dette de civilisation envers le colonisateur qu'il considère lui-même comme « décivilisé » pour tous les actes d'antihumanisme qu'il a effectués pendant la période coloniale. Pour ce qui est de la relation des deux entités de l'opération coloniale, Césaire affirme :

« Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies.

Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l'homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde-chiourme, en chicote et l'homme indigène en instrument de production. »¹³

¹¹ Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* [1961], Paris, La Découverte, 2002, p. 137.

¹² *Ibid.*, p. 203.

¹³ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* [1950], Paris, Présence africaine, 2004, p. 23.

Césaire cite en premier le colonisateur, comme nous le remarquons dans le début de la citation « entre colonisateur et colonisé », ce qui veut dire que tout ce qui suit émane du colonisateur vers le colonisé, « corvée, intimidation, ... ». Alors s'il y a lieu de parler de don, ce serait les désastres que Césaire a énumérés dans son texte.

Toutefois, en essayant de dépasser, voire de renverser le regard colonial faisant du colonisateur un « ange donateur » et du colonisé un « barbare consommateur », les précurseurs de la pensée postcoloniale ont en quelque sorte participé à consolider les images véhiculées par le mouvement colonial, qui représentent le colonisé faible et « passif », face au colonisateur fort et « dynamique ». Même en renversant « le miroir colonial », le *Nous*, quoique nationalisé, devient le faible opprimé, et *l'Autre* est le fort oppresseur ; cela renvoie en quelque sorte à la même représentation colonialiste.

Sur le système de représentations dans la sphère colonisateur/colonisé, Edward Saïd intervient pour influencer le monde intellectuel et tous les débats sur la situation postcoloniale. Il est sans conteste la première et éminente référence des postcolonialistes¹⁴. Sa critique a connu un succès immédiat dès la publication en 1978 de son *Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*¹⁵. Cet ouvrage laisse voir un Orient fabriqué par un imaginaire occidental et enfermé dans un nombre de représentations stéréotypées constituant le fondement d'un projet colonial et expansionniste, ce qui constitue pour lui le « savoir », qui mène au « pouvoir ». Sa critique inspirée du poststructuralisme de Michel Foucault¹⁶ est basée sur l'analyse des productions textuelles des Occidentaux sur l'Orient. Ainsi, *l'Autre* représenté comme inférieur par un *Nous* supérieur devient vite l'une des préoccupations des études postcoloniales.

Toutefois, cette binarité : colonisé/colonisateur, Occidental/Oriental, Nous/ Autre, etc., ne plaît pas aux critiques postcoloniaux qui la considèrent comme héritage de l'imaginaire colonial qu'il faut dépasser ; pour eux, il faut aussi dépasser le regard

¹⁴ Renvoie aux adeptes des études postcoloniales.

¹⁵ Edward Saïd, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Editions du Seuil, 1978.

¹⁶ Michel Foucault (1926-1984) un philosophe français, critique et théoricien d'une « archéologie du savoir ». Sa théorie met en évidence aussi la relation du « savoir » au « pouvoir », et c'est ce point qui a inspiré Edward Saïd, puis les études postcoloniales. Foucault porte de l'intérêt dans ses analyses aux populations marginalisées, tels que les homosexuels, dont il était.

colonisé tel que présenté par Fanon et Césaire. Pour ce faire, les études postcoloniales, dont le but est le dépassement du regard colonial et la déconstruction de son discours, proposent la notion d'*hybridité* et d'*enchevêtrement* des identités. Ces notions sont créées par des intellectuels indiens qui ont vécu eux-mêmes dans un monde décolonisé et ont été formés dans les grandes universités du monde occidental, mais ont été en quelque sorte marginalisés puisqu'ils font partie du Tiers Monde. K Homi Bhabha¹⁷ est l'un des premiers Indiens considérés comme fondateurs des *postcolonial studies*. C'est à lui qu'on doit le concept d'hybridité et des identités en mouvement. Il voit que se centrer sur la singularité de l'identité et pousser à fond le sentiment de nationalisme, serait *essentialiser* l'identité du peuple ex-colonisé et la figer là où l'a enfermée l'imaginaire colonial et donc tomber dans le piège colonial. De ce fait, Homi Bhabha porte un nouveau regard sur le fait colonial. Il dit à ce propos : « L'effet du pouvoir colonial est perçu comme la *production* de l'hybridation plutôt que le commandement tapageur de l'autorité coloniale ou la répression silencieuse des traditions indigènes. »¹⁸ De là, émane la notion d'*ambivalence* par laquelle s'est fait connaître aussi le critique indien. Cette ambivalence vient en fait du *mimétisme* du discours colonial. Par mimétisme, Bhabha entend « le désir d'un Autre réformé, reconnaissable, *comme sujet d'une différence qui est presque le même, mais pas tout à fait.* »¹⁹ En essayant de créer une image de l'Autre, le discours colonial se montre ambivalent parce qu'il crée des identités hybrides.

Pour Homi Bhabha, les identités – coloniales ou nationales – ne sont jamais figées ; elles sont toujours en mouvement et évoluent selon le contexte auquel elles sont confrontées. Les réalités sociohistoriques qui mettent les différentes identités en contact favorisent l'enchevêtrement et révèlent la nature hybride de celles-ci.

¹⁷ Né à Bombay en 1949, Homi K. Bhabha est un universitaire indien, professeur à l'université de Harvard aux États-Unis. Il est l'un des grands théoriciens de la critique postcoloniale. Très imprégnée de Saïd, sa théorie trouve aussi ses fondements dans les théories postmodernes de Derrida et de Foucault.

¹⁸ Homi K. Bhabha, *Les lieux de la culture*, Paris, Présence africaine, 2007, p. 185.

¹⁹ *Ibid.*, p. 148.

C'est pour cela que Homi Bhabha ne se fixe pas dans son analyse dans l'un des deux côtés : colonisateur ou colonisé, mais plutôt dans ce qui se passe entre les deux ; ou ce qu'il appelle « interstices ». C'est là où, selon Bhabha, doit s'émanciper le peuple longtemps marginalisé. Entre son passé et son identité de départ, et son identité présente après la rencontre avec l'autre ; c'est là où se forge sa vraie identité et c'est justement à ces interstices que les postcoloniaux à l'exemple de Bhabha axent leurs analyses. Et puisque les interstices sont éphémères et liés à des conditions contextuelles, les identités sont toujours en mouvement et ainsi les frontières entre elles s'estompent avec ce mouvement. Par là, nous nous trouvons devant la grande aspiration des postcoloniaux : un monde sans centre ni périphéries, fait d'un ensemble d'identités en perpétuel mouvement et donc sans cesse changeantes.

Toutefois, les *postcolonial studies* telles que conçues par Homi Bhabha ont connu au sein même du groupe des adeptes, des désaccords sur l'infléchissement des études qui ont tendance à mettre de côté les réalités sociohistoriques en se basant sur « les textes ».

Effectivement, en s'imprégnant des théories déconstructionnistes poststructuralistes, basées essentiellement sur l'analyse des productions textuelles, telles que présentées par Michel Foucault et Jacques Derrida²⁰, les critiques postcoloniaux semblent s'éloigner de la réalité vécue par le peuple « marginalisé » à la suite de l'héritage colonial qui se perpétue sur la scène économique et sociale pour donner raison au plus fort.

Benity Parry, une critique postcoloniale, reproche à Bhabha d'avoir mis colonisateur et colonisé dans une situation de deux entités de forces égales, tandis que la réalité est tout autre. Ainsi, sans avoir l'intention de mettre en exergue la force colonisatrice, elle rappelle une réalité dont a longtemps souffert le peuple colonisé ; et explique que dans la pensée postcoloniale présentée par Bhabha « le caractère conflictuel de la

²⁰ Jacques Derrida (1930-2004) est un philosophe et théoricien français. Il est connu par la théorie déconstructionniste qui se base sur la déconstruction des binarités telles que masculin/féminin, intérieur/extérieur, etc.

confrontation coloniale se trouve ainsi occulté. »²¹ En effet, puisque l'analyse poststructurale choisit comme base le texte seul, le critique se trouve face à un discours et donc des représentations dans lesquelles il s'enferme malgré lui ; comme l'explique si bien l'expérience de Saïd. D'ailleurs celui-ci dénonce dans ses *Réflexions en exil*, le fait que « la critique des textes évacue aujourd'hui toute prise en compte de l'expérience historique au sein de laquelle ils ont pris naissance »²². Ceci a suscité évidemment la controverse des historiens qui reprochent à Edward Saïd et ainsi à l'ensemble des études postcoloniales d'avoir essentialisé le rapport colonisateur/colonisé dans un seul rapport « domination/résistance », comme si tous les colonisateurs et tous les colonisés avaient vécu la même expérience historique.

On a ainsi reproché aux critiques de l'approche postcoloniale de s'être basés sur les productions textuelles en négligeant la réalité sociale du peuple antérieurement colonisé, à cause de leur installation dans les pays de l'ex colonisation. D'ailleurs l'anthropologue turc Arif Dirlik²³ va plus loin et déclare que le postcolonial commence « quand les intellectuels du Tiers Monde sont arrivés dans les universités du monde développé. »²⁴ Alors, les postcolonialistes sont en quelque sorte condamnés à cause de leur formation dans les universités occidentales où ils exercent depuis longtemps. C'est pour cela qu'on leur reproche d'être éloignés de la réalité du peuple ex-colonisé et jusqu'à présent marginalisé. Dans ce sens, Arif Dirlik ajoute : « la pensée postcoloniale, focalisée comme elle est sur la textualité et la critique du discours des Lumières, ne tient aucun compte des soucis concrets de l'immense majorité des habitants ou des expatriés des pays anciennement colonisés. »²⁵ Donc, le lecteur de ces critiques se rendra compte que les postcolonialistes ne fournissaient pas de réels efforts intellectuels en vue de l'émancipation du peuple colonisé et opprimé, mais ils se sont

²¹ Benita Parry, « L'institutionnalisation des études postcoloniales », in. Neil Lazarus (dir.), *Penser le postcolonial*, Paris, Editions Amsterdam, 2006, p. 139.

²² Edward Saïd, *Reflections on Exile and Other Essays*, Cambridge (Mass.), Harvard university Press, 2000, p. XVIII. In, Jacques Pouchepadass, "Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain.", In., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 173.

²³ *Ibid.*, p. 187.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

contentés de lire des productions occidentales. C'est en fait leur formation et leur statut professionnel dans les universités occidentales qui a permis aux critiques de différentes disciplines de porter un regard sévère sur leurs travaux. Ils ont été traités aussi de « *intelligentsia comprador* »²⁶.

Dans le même sens de la critique de « l'élite » du peuple colonisé, sont nées dans l'Asie du sud les *subaltern studies* qui constituent une branche des études postcoloniales qu'on a souvent tendance à confondre avec les *postcolonial studies*.

Les *subaltern studies*, connues dans les années 1980, renvoient au départ à un groupement d'historiens et universitaires indiens qui ont voulu réécrire l'histoire de l'Inde en mettant en valeur le rôle joué par les subalternes²⁷ dans le mouvement de libération du pays. Ils se sont élevés contre la marginalisation du peuple dans l'histoire officielle de l'Inde telle qu'elle a été écrite par l'Elite. Cette dernière est constituée par la petite bourgeoisie nationale indienne qui s'est approprié le mérite de la décolonisation de l'Inde sans reconnaître le rôle joué par le peuple pour arriver au pouvoir après l'indépendance. Par peuple, Ranajet Guha²⁸, le maître du courant subalterniste en Inde, entend : « les classes et groupes subalternes qui constituent la masse de la population laborieuse et les couches intermédiaires des villes et des campagnes. »²⁹ C'est ce peuple qui doit être « sujet » de sa propre histoire selon les subalternistes, qui revendiquent « l'agency » ou la capacité du peuple à agir et prendre des décisions concernant son présent et son avenir.

²⁶ Le mot *comprador* désigne à l'origine, un intermédiaire commercial chinois qui facilite le commerce entre les Européens et les Chinois. Donc *Intelligentsia comprador* désigne les intellectuels qui se mettent en position d'intermédiaires entre les Européens et les peuples dont ils sont originaires. C'est un emploi péjoratif, parce qu'ils sont considérés comme des propagandistes de l'idéologie occidentale.

²⁷ Les gens opprimés et dépossédés, représentés essentiellement dans les *subaltern studies* par la paysannerie indienne.

²⁸ Né en 1922, un universitaire indien, maître du groupe des *subaltern studies* et l'un des critiques constituant la référence de ces études avec Gayatri Spivak.

²⁹ Jacques Pouchepadass, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000, p. 165. In., <http://lhomme.revues.org>. Consulté le 18-06-2013.

Gayatri Spivac³⁰, membre très actif des *subaltern studies*, se pose une grande question dans un article publié en 1985, « Can the Subaltern speak ? » parce que le but de ses études est de donner la parole aux « sans-voix » que sont les subalternes. Mais elle répond dans l'article même que « cette prétention essentialise les subalternes dans une homogénéité factice »³¹ qui les exclura davantage du champ des débats, au lieu de « leur libérer un espace pour s'exprimer par eux-mêmes. »³²

En somme, les *subaltern* et les *postcolonial studies* sont deux branches connexes et complémentaires des études postcoloniales qui ont pour objectif de déconstruire l'imaginaire occidental colonial et porter un regard neuf et valorisant sur les sociétés marginalisées et discréditées par l'hégémonie coloniale.

L'objectif général des études postcoloniales est très intéressant et a permis l'éclosion de plusieurs études dans les sciences humaines et sociales, soutenant la cause du peuple opprimé dans un contexte de domination perpétuelle et multiforme. Mais les nombreuses démarches des auteurs postcolonialistes, le caractère pluraliste des méthodes et les discours théoriques déconstructionnistes « difficiles d'accès, souvent imprécis, que l'on dirait réservés à une petite chapelle d'initiés »³³, ont fait que les études postcoloniales ne constituent pas une « théorie » à part entière. Ceci est le point qui a été le plus décrié par les critiques des différentes disciplines ; et c'est ainsi que l'historien Jacques Pouchepadass les considèrent comme « une nébuleuse »³⁴.

Enfin, malgré les critiques polémiques que les études postcoloniales ont suscitées et suscitent jusqu'à présent, le nombre important de travaux qui leur ont été consacrés et le succès incontestable dont elles jouissent sur la scène étasunienne et anglo-

³⁰ Gayatri Chakravorty Spivac, née en 1942 est universitaire indienne et professeur à l'université de Columbia à New York. Elle est théoricienne et critique littéraire, et référence pour les *subaltern studies*.

³¹ Gayatri Spivac, « Can the Subaltern Speak? » [1988]. In., Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain. », In., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 189.

³² *Ibid.*, p. 189.

³³ Marie-Claude Smouts, (dir.), « Introduction : Le postcolonial pourquoi faire ? », *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 46.

³⁴ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain. », In., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 186.

saxonne ne peut pas être négligé. Mais qu'en est-il de la scène française par rapport à tout cela ?

1- 1- 2- Les études postcoloniales en France

Nous avons vu que toutes les questions soulevées par le postcolonialisme émanent de la réalité historique qui a lié les anciennes métropoles colonisatrices aux anciennes colonies. Bien qu'indépendantes, ces dernières sont toujours affectées par le passé colonial et se trouvent jusqu'à l'heure présente dans un état de combat interminable – intérieur et extérieur – pour se faire entendre et se faire reconnaître comme pays politiquement et culturellement indépendants.

Les études postcoloniales, justement, se chargent de l'étude des retombées du colonialisme dans tous les domaines : politique, social, économique, culturel, etc., tant chez les ex-colonisés que chez les ex-colonisateurs, étant donné que la colonisation comme l'explique Jacques Chevallier³⁵ :

« n'a pas été seulement un moment historique, encore moins une parenthèse, mais qu'elle a laissé des *traces* tangibles, une *empreinte* durable, des *séquelles* profondes, et que celles-ci ne concernent pas seulement les ex-colonisés mais aussi les anciennes métropoles coloniales. »³⁶

C'est pour cela que nous trouvons des chercheurs et des penseurs des deux mondes, colonisé et colonisateur, réunis autour d'une même préoccupation, à savoir l'objet des études postcoloniales. Mais ce qui retient immédiatement l'attention et aussi la curiosité de chaque observateur du sujet ou du large public, reste la prééminence des études anglophones par rapport à la pauvreté, voire l'absence pendant plusieurs

³⁵ Professeur français à l'université de Paris II. Il est aussi directeur du centre d'études et de recherches des sciences administratives dans la même université.

³⁶ Jacques Chevallier , « L'héritage politique de la colonisation », In., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 360.

décennies, des études des francophones sur le sujet ; et ce malgré l'importance de l'empire colonial français et son influence dans l'histoire coloniale.

Dans ce qui suit, nous proposons de découvrir les réponses que donnent les critiques français des différentes disciplines aux questionnements sur le retard de l'émergence et du développement des études postcoloniales dans la sphère francophone.

Jacques Chevallier, qui explique dans son article « L'héritage politique de la colonisation », les séquelles de la colonisation sur la mémoire collective, aborde une question cruciale dans ce sujet, à savoir « le modèle républicain » ou plus exactement « l'idéal républicain » de la nation française.

Les Français sont fort imprégnés de cet idéal qui représente la nation française dans toute sa gloire et sa force en recensant ses exploits à travers les siècles qui ont mené à l'édification du modèle de la République.

Dans ce modèle constituant la mémoire collective, le passé colonial français est représenté comme une étape historique connue par la mission civilisatrice et modernisatrice chez les peuples dépourvus de civilisation, donc une fierté plus qu'un regret. Or, après les indépendances des pays qui étaient sous la colonisation française, le motif de « porter la civilisation » à *l'Autre* ne trouve aucun écho chez les populations de l'ancienne métropole colonisatrice, mais le passé colonial n'est pas remis en cause. Cette imprégnation est selon Chevallier une séquelle de la colonisation du côté de l'ex-colonisateur. Elle constitue alors l'une des causes de la défiance par rapport aux études postcoloniales dans la scène intellectuelle française.

Parmi les raisons de ce retard, Jacques Chevalier et Jean-Marc Moura³⁷ signalent la différence de la politique coloniale française avec les autres politiques coloniales, britannique notamment. Chevalier estime que les études postcoloniales dans le

³⁷ Professeur français à l'université de Lille III, puis à Paris VIII. Spécialiste de littérature comparée, il est l'auteur de nombreux travaux sur les littératures postcoloniales, et la littérature comparée.

domaine des sciences politiques ne peuvent évoluer en France de la même manière que dans le monde anglo-saxon parce que « la colonisation a pris des formes différentes selon les pays colonisateurs »³⁸. Moura, quant à lui, explique à propos des études littéraires, auxquelles nous consacrerons la deuxième section, que « les théories postcoloniales rendent compte de la colonisation britannique de l'Inde, de l'Afrique et du Proche-Orient. Or les Français ont pratiqué une politique d'assimilation culturelle des élites coloniales très différente des Britanniques. »³⁹ Il n'est donc pas aisé d'appliquer un modèle ou une méthode d'étude sur un corpus produit dans un contexte différent de celui où a été conçu le modèle initial.

Ainsi, par rapport à la différence de la conception intellectuelle française et britannique et –ou– étatsunienne, Christine Chivallon⁴⁰ montre que « l'espace français reste effectivement rétif à la portée des débats qui animent les sphères intellectuelles anglophones. »⁴¹ Cela relève de l'opposition classique entre les visions du monde française et britannique, qui peut être effectivement l'une des causes de la réception controversée des *postcolonial studies* dans la sphère française. D'ailleurs, Christine Chivallon remet en question dans le domaine des théories, le retard des études françaises par rapport à tous les « post », y compris le poststructuralisme et le postmodernisme, dont les premiers textes français datent des années 1990.

Toutes ces raisons et d'autres, comme l'institutionnalisation des études francophones, comme nous le verrons plus loin avec Jean-Marc Moura, ont fait que les études postcoloniales affichent en France et dans le monde francophone, un retard certain. Mais nous ne pouvons pas nier les initiatives francophones dans ce domaine. Déjà, n'oublions pas que les précurseurs de ce courant d'idées sont des auteurs francophones, tels qu'Aimé Césaire, Frantz Fanon ou Albert Memmi. Manifestement, la réticence de la scène académique française par rapport aux études postcoloniales

³⁸ *Ibid.*, p. 361.

³⁹ Jean-Marc Moura, « Le postcolonial dans les études littéraires en France », in., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale*, *op. cit.*, p. 100.

⁴⁰ Anthropologue et géographe française, directrice du centre d'étude d'Afrique noire à Bordeaux. Ses études s'intéressent aux liens entre espace et identité.

⁴¹ Christine Chivallon, « La quête pathétique des études postcoloniales », in., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale*, *op. cit.*, p. 390.

renvoie principalement au modèle républicain traditionnel français que représente le passé colonial comme un projet civilisationnel et modernisateur dont il faut être fier, au moment où les études postcoloniales montrent les conséquences « néfastes » de la colonisation. C'est pour cela que la France a tendance à ignorer ou « esquiver » selon Benjamin Stora⁴² l'étude historique de la colonisation.

Enfin, la réalité des études postcoloniales en France, outre la défiance et le retard qu'elle affiche par rapport au monde anglophone, ne montre pas un réel désir d'avancée dans ce domaine. C'est ce dont se plaignent les spécialistes français des différentes disciplines, car la réception de leurs travaux ne se passe pas comme ils le souhaitent.

Toutefois, l'actualité des travaux critiques sur le sujet et les traductions des principales œuvres de langue anglaise dans ce domaine, témoignent d'un intéressant épanouissement du postcolonial sur la scène intellectuelle française. De plus, les critiques et universitaires français de différentes disciplines font de plus en plus parler d'eux, tels que Georges Balandier et Christine Chivallon en anthropologie, Jean-François Bayart et Marie-Claude Smouts en sciences politiques, Benjamin Stora et Jacques Pouchepadass en histoire et Jean-Marc Moura en littérature. Après avoir survolé dans un bref aperçu l'historique des études postcoloniales, du côté anglophone et francophone, nous pouvons conclure que le domaine du postcolonial a certes été et est jusqu'à présent un foyer de critiques et de controverses diverses, mais il a donné naissance à des études de grande importance qui posent des questions cruciales concernant l'émancipation des peuples, surtout ex-colonisés. Et même si cela n'est pas pratiquement acquis, le fait d'y songer constitue déjà un pas vers l'avant.

La colonisation, qu'on le veuille ou non, est une réalité qui constitue un point noir dans la vie de « l'objet » et du « sujet » ; elle a laissé des séquelles qu'il faut voir en face pour les dépasser. Et si elles étaient jadis matérielles, elles sont maintenant plutôt morales, parce que « le colonialisme habite avant tout dans la conscience des gens, et

⁴² Historien et professeur des universités français. Spécialiste de l'histoire du Maghreb et de la colonisation française.

c'est là en dernière analyse qu'il doit être abattu »⁴³ et c'est là où réside principalement l'objectif des études postcoloniales.

1- 2- Les études postcoloniales et la littérature

Nous avons montré dans le survol historique sur les études postcoloniales que ces dernières sont nées et se sont développées dans les départements de lettres dans les universités outre Atlantique. Ceci dit que la littérature est un champ privilégié par les postcolonialistes.

En effet, parler des études postcoloniales implique un examen de leur genèse littéraire puisque le point de départ de la critique postcoloniale est « le discours » tel que conçu par Edward Saïd qui s'est inspiré, dans son analyse des théories littéraires, de celles de Foucault sur le discours notamment. Donc la littérature est le domaine qui a été le plus enrichi par des critiques du courant postcolonial.

Dans cette deuxième partie du chapitre, nous proposons un aperçu analytique sur la relation des études postcoloniales et de la littérature, voire l'impact de ces études sur la littérature et l'inverse, l'impact de cette dernière sur le développement des premières. Pour ce faire, nous tenterons d'examiner premièrement le rapport qui lie les études postcoloniales à la littérature coloniale, et la présence du regard postcolonial dans la littérature dite postcoloniale, deuxièmement.

Notre distinction : littérature coloniale/ littérature postcoloniale ne vise pas à établir des frontières entre deux formes de littérature, ni à consolider le fragment isolant le colonial du postcolonial, mais nous nous servons de cette distinction seulement pour montrer par rapport à la littérature et la critique postcoloniale, l'intervention de l'une sur l'autre.

⁴³ Ashis Nandy, *The Intimate Enemy. Loss and Recovery of Self under Colonialism*, Delhi, Oxford University Press, 1983, p. 9-10. In., Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain. », In., Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale, op. cit.*, p. 180.

Nous tenons aussi à souligner que nous nous référons plus dans cette analyse à la littérature francophone, qu'elle ait été produite pendant la période coloniale ou après celle-ci.

1- 2- 1- La littérature coloniale

La littérature est un moyen subtil et agréable qui véhicule de l'information tout en assurant un climat de détente et de plaisir à ses consommateurs amateurs. Le texte littéraire est alors considéré comme une œuvre d'art à valeur documentaire.

Grâce à ce texte le lecteur peut voyager à travers les siècles et visiter des lieux qui lui sont familiers et d'autres exotiques, ce qui lui permet d'apprendre et de s'évader en même temps.

Parmi les textes qui accentuent le sens de la découverte et de l'évasion, nous reconnaissons les récits de voyage et les œuvres de littérature exotique. Conçues généralement sur l'expérience de voyage et le déplacement de l'auteur, ces genres de littérature représentent un monde « étranger » que le lecteur découvre à travers cette représentation. Mais il finit souvent par s'y enfermer et il lui est même difficile de voir le monde sous un autre angle que celui qu'il a déjà en tête à cause de ses lectures.

Ces représentations forment ce qu'on appelle l'imaginaire collectif d'un peuple, et puisque les écrits qui ont donné naissance et nourri la vision collective sont globalement occidentaux, on parle le plus souvent d'un imaginaire collectif occidental, comme en témoignent les études critiques. Il est donc évident que les pays et les peuples représentés dans la littérature en question sont « étrangers » pour les Occidentaux ; ils sont tout simplement les *Autres*.

En effet, les relations qui lient les Occidentaux, Européens notamment, aux *Autres*, ne relèvent pas seulement du monde de la lecture, mais aussi des réalités historiques telle que la colonisation qui a favorisé et impliqué le « savoir » sur tout ce qui concerne les *Autres*.

De ce fait, l'imaginaire collectif occidental est dit aussi colonial pour la fin hégémonique qu'il dissimule. Ainsi, la littérature où *l'Autre* est représenté est dite coloniale.

Or, on l'appelle littérature coloniale aussi parce qu'elle est produite dans la période historique des colonisations. D'ailleurs même les textes de certains auteurs⁴⁴ colonisés sont classés parmi les œuvres de la littérature coloniale.

Cette littérature englobe les récits de voyages, les œuvres de littérature exotique, les écrits des missionnaires, les carnets de voyageurs, de touristes, de militaires, etc. Elle constitue un bon corpus d'étude pour les critiques de toutes disciplines, historiens notamment, en raison de sa valeur documentaire. Les historiens s'en servent pour analyser des contextes historiques reliés à la colonisation, les sociologues pour y lire le contexte social de la société coloniale et les critiques littéraires pour analyser le discours colonial.

Dans le domaine de la critique du discours colonial, Edward Saïd est une référence majeure, à savoir sa conception qui a eu beaucoup de succès, de l'orientalisme ou ce qu'il appelle : L'Orient créé par l'Occident. Pour lui, l'Orient tel que conçu par l'Occident est un ensemble d'images et de représentations que l'Occident a véhiculé pour dominer l'Orient. Il développe dans son ouvrage majeur *L'Orientalisme*, en s'inspirant de la théorie de Michel Foucault, la manière dont l'Occident a mis le « savoir » au service du « pouvoir », pour dire que les représentations – qui constituent le savoir sur l'Orient – dans lesquels l'Occident l'a enfermé, n'expriment de la réalité que le côté hégémonique et impérial des Occidentaux.

La base de la théorie saïdienne est le discours colonial rencontré dans la littérature dite coloniale qui englobe l'ensemble des œuvres de littérature exotique ou de voyage, principalement. L'analyse de ce discours est le premier pas de la critique postcoloniale.

⁴⁴ Les écrivains dont les écrits suivent le même esprit d'écriture que les auteurs occidentaux de la période coloniale. Nous pouvons citer le Guinéen Camara Laye connu par son chef-d'œuvre *L'enfant noir* (1953). Il a été reproché à cet écrivain de ne pas être engagé politiquement, parce que les écrivains colonisés exprimaient d'habitude leur engagement politique à travers la littérature.

C'est en fait de ce côté que nous nous inspirons des études postcoloniales dans notre thèse, parce que les textes littéraires auxquels nous nous intéressons dans notre étude relèvent de la période coloniale. De la production littéraire française, nous comptons parmi les textes de notre corpus d'étude, des critiques sur les orientalistes français et leurs œuvres, comme Feydeau, Fromentin et Daudet ; et du côté algérien ou « indigène », nous avons des textes de littérature populaire, recueillis et traduits majoritairement par des Français, collaborateurs de *La Revue africaine*.

Par rapport aux études postcoloniales, la question qui se pose est : pourquoi ces études qui visent l'émancipation des ex-colonisés après la période coloniale, s'intéressent-elles aux littératures coloniales ?

L'universitaire française spécialiste du domaine postcolonial, Jacqueline Bardolph⁴⁵ répond : « Les théories critiques qui définissent le postcolonial ne peuvent se concevoir sans un réexamen de ces littératures anciennes »⁴⁶

Nous avons dit que la conception théorique des études postcoloniales consiste en la déconstruction du discours colonial. Alors, la connaissance, voire la maîtrise de ce dernier est nécessaire ; c'est pour cela que la littérature coloniale a été la première étape d'étude.

En effet, cette littérature compte des œuvres qui soutiennent explicitement le projet colonial et d'autres qui le font mais très implicitement. Quoi qu'il en soit, elles participent à transmettre l'idéologie coloniale ne serait-ce que sur la représentation de *l'Autre*. Donc, elles sont un moyen de propagande et parfois de justification pour la mission colonisatrice. Nous reviendrons longuement sur ce point dans le chapitre qui suit.

Du côté du colonisé, la littérature pendant la période coloniale est un moyen d'expression et d'engagement politique. Elle constitue aussi la plate forme des études

⁴⁵ Professeure française à l'université de Nice et spécialiste de la littérature africaine anglophone.

⁴⁶ Jacqueline Bardolph, *Etudes postcoloniales et littérature*, Paris, Unichamp-Essentiel, 2002, p. 13.

postcoloniales, comme nous l'avons expliqué antérieurement dans la critique de Césaire et de Fanon.

En revanche, nous devons mentionner qu'à côté des études postcoloniales, il existait les *colonial studies*, qui se sont épanouies dans les années 1990 dans le but « d'historiciser » les recherches des *postcolonial studies*.

Ces études dites coloniales visent l'analyse de la réception de l'idéologie coloniale. Des historiens et des anthropologues se sont engagés dans cette perspective et ont effectué des études socio-historiques sur la littérature coloniale.

Enfin, puisque la critique postcoloniale a démarré principalement à partir de l'analyse du discours et des productions littéraires, nous trouvons que la littérature de la période coloniale, produite par les Occidentaux notamment, a été un champ fructueux dans lequel les postcolonialistes ont trouvé le fondement et la légitimation de leurs critiques qui se sont étendues et ne cessent de s'étendre sur les littératures postcoloniales.

1- 2- 2- La littérature post-coloniale

A la deuxième moitié du XXe siècle, la majorité des pays colonisés ont acquis leur indépendance et ainsi, le monde est passé de l'ère coloniale à l'ère post-coloniale.

Nous venons d'employer le terme postcolonial certes, mais avec une petite modification graphique qui se manifeste dans l'ajout du « trait d'union ». Notre lecteur peut se demander la raison pour laquelle nous avons inséré ce petit signe graphique entre « post » et « colonial », parce que dans ce qui précède nous parlions de « postcolonial ». Nous rappelons, qu'en employant le terme « post-colonial » avec le trait d'union, nous nous situons dans un sens historique qui indique la période d'après indépendance. Tandis que « postcolonial », comme nous l'avons expliqué précédemment, désigne globalement le regard porté sur tout ce qui concerne la

colonisation : ses objets, ses sujets, ses manifestations et ses séquelles ; tout cela, dans le but de dépasser le regard colonial et colonialiste.

Dans cette analyse, nous tentons d'examiner le postcolonial dans la littérature postcoloniale⁴⁷. Cette dernière renvoie aux œuvres des « ex-colonisés » : anglophones, francophones, lusophones ou hispanophones.

C'est en fait l'expression des peuples colonisés qui a inspiré le postcolonialisme. Ces peuples qui étaient l'objet de domination du colonisateur et qui animaient l'imaginaire colonial, s'expriment à voix haute, dans la langue même du colonisateur et lui montrent, à lui et au monde entier, qu'ils existent en tant qu'être libres capables de prendre la parole pour démentir une image que le colonisateur a longtemps propagée de leur personne. Sur cette expression, Saïd dit :

« Les Occidentaux viennent seulement de se rendre compte que ce qu'ils ont à dire sur l'histoire et les cultures des peuples « subordonnés » peut être contesté par ces peuples eux-mêmes, peuples qui, il y a quelques années, étaient tout bonnement intégrés [...] dans les grands empires occidentaux et les discours de leurs disciplines. »⁴⁸

L'expression des ex-colonisés s'est fait entendre dans plusieurs disciplines, c'est pour cela que le domaine postcolonial est pluridisciplinaire par excellence.

En littérature, le champ privilégié de ces études, les écrivains postcoloniaux⁴⁹ sont majoritairement engagés, surtout dans la période qui suit les indépendances. Les écrivains de la période coloniale ont milité contre la colonisation, ceux qui viennent après ont poursuivi sur la même trajectoire, mais en essayant, une fois leurs pays

⁴⁷ Elle est à qualifier comme « postcoloniale » aussi, parce que le regard qu'elle porte et les idées qu'elle véhicule relèvent du domaine du « postcolonial ».

⁴⁸ Edward Saïd, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard –Le Monde diplomatique, 2000, p. 282.

⁴⁹ Nous n'utilisons pas ici le trait d'union, bien qu'il s'agisse d'une délimitation chronologique, parce que ces écrivains s'inscrivent aussi dans le champ postcolonial que nous avons déjà expliqué.

politiquement indépendants, de décoloniser les esprits de leurs semblables et de changer l'image que le colonisateur et le monde a d'eux, les « indigènes ».

Pour ce faire, la déstructuration du discours littéraire colonial est l'un des procédés adoptés. En littérature de langue anglaise ou littérature du Commonwealth⁵⁰, le roman de l'écrivain sud-africain John Maxwell Coetzee⁵¹ intitulé *Foe* en 1986, propose une réécriture d'une œuvre célèbre de la période coloniale, *Robinson Crusoë* de Daniel Defoe (1719). La réécriture consiste en la privation totale de la parole à Vendredi, le serviteur de Robinson, parce que sa langue est coupée. Autour de ce thème du silence vs la parole est organisée la diégèse. Nous pouvons donc comparer le silence de Vendredi qui est esclave, au silence des Sud-Africains et de tous les peuples victimes de discrimination et d'apartheid.

En écrivant dans la langue du colonisateur, et en réécrivant ses œuvres littéraires, les écrivains des pays ex-colonisés visent un lectorat plus large certes, mais montrent aussi leur hybridité et leur biculturalité qu'ils ne considèrent pas comme une trace d'acculturation ou de dépendance au colonisateur, mais plutôt comme « butin de guerre », comme le dit Kateb Yacine, ou marque d'hybridité que les postcolonialistes tels que Bhabha revendiquent dans leurs critiques.

De plus, les écrivains exilés ou qui ont choisi l'exil s'adonnent à l'imagination et recherchent leur identité, qui n'est pas perdue mais en quelque sorte imbriquée. Salman Rushdie⁵² écrit :

⁵⁰ Le Commonwealth est une association de pays antérieurement colonisés par l'empire britannique. Cette association sert à reconnaître que les pays associés sont libres et égaux. Il s'agit d'une initiative pour éviter les problèmes de décolonisation.

⁵¹ Romancier et professeur sud-africain né en 1940, lauréat du prix Nobel de littérature en 2003.

⁵² Né en 1947, romancier britannique d'origine indienne. Ses écrits révèlent « un réalisme magique », parce qu'il mélange l'imagination et le fantastique avec le réel. Son œuvre *Les Versets sataniques* (1988) est l'objet de grandes controverses, à cause de son thème provocateur pour la communauté musulmane. Il milite pour la liberté d'expression.

« Notre éloignement de l'Inde signifie presque inévitablement que nous ne serons plus capables de reconquérir ce qui a été perdu, qu'en bref, nous créerons des fictions, non pas des villes ou des villages réels mais des patries imaginaires, invisibles, des Indes de l'esprit. »⁵³

Cette expression d'imaginaire personnel participe à créer une identité et une patrie telle que l'auteur souhaite la voir, loin du colonialisme, du nationalisme et du racisme.

En effet, la littérature postcoloniale qui a connu un développement impressionnant, ne se résume pas en la reprise de thèmes de la littérature occidentale ou l'imagination d'une patrie libre et d'une identité plurielle seulement, mais elle est bien plus complexe. L'utilisation de la langue du colonisateur, que ce soit l'anglais ou le français, a connu aussi un travail de déstructuration, bref, elle est « créolisée ». C'est comme si ces écrivains voulaient se démarquer en montrant qu'ils peuvent faire un usage, qui leur soit propre, de l'héritage linguistique colonial.

Dans le monde francophone, l'utilisation de la langue française en littérature renvoie aux mêmes raisons, au point qu'en Afrique, « le français a fini par devenir une langue africaine à part entière. »⁵⁴

Quant aux thèmes et procédés d'écritures de la littérature francophone, nous pouvons dire qu'ils s'inscrivent dans la même perspective postcoloniale qui se manifeste dans le fait de reprendre la parole, s'engager dans une cause antiraciste de défense des droits et s'identifier comme peuple libre à identité plurielle et hybride. En outre, du côté des écrivains migrants dans les ex-métropoles coloniales, comme la France, leur thématique tourne autour de discrimination raciale et ethnique entre Français d'origine et *autres* venus de pays du « tiers-monde », les problèmes identitaires des Beurs, etc. Ce sont là les points principaux que l'on rencontre dans les œuvres des écrivains francophones. Nous ne pouvons pas nous attarder là-dessus, vu l'immensité

⁵³ Salman Rushdie, *Patries imaginaires*, Paris, coll. 10/18, 1993, p. 20.

⁵⁴ Achille Mbembe, « La République désœuvrée. La France à l'ère postcoloniale », *Le Débat*, 137, 2005, p. 165. In., Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théories postcoloniales*, [1999], Paris, PUF, 2007, p.

du sujet et l'objectif de cette partie d'analyse qui ne dépasse pas une vue d'ensemble sur les études postcoloniales et leur rapport aux littératures postcoloniales.

En effet, la critique postcoloniale qui s'intéresse à toutes les productions littéraires liées de près ou de loin à un passé colonial, « rencontre », comme le dit Jean-Marc Moura, le côté institutionnel de la langue française, que représente la « francophonie ». Cette dernière est une institution linguistique aux enjeux politiques ; elle englobe tous les pays qui partagent en commun l'utilisation de la langue française. Et c'est en fait cette institution « aussi bien linguistique que littéraire »⁵⁵ qui a donné le qualificatif « francophone » à la littérature d'expression française.

Toutefois, les littératures francophones renvoient à tous les textes littéraires écrits en langue française, moins ceux des Français d'origine qui sont classés dans une littérature dite « française ». Alors la distinction français/francophone est bien accentuée dans le domaine littéraire, bien que la France soit l'un des pays francophones.

Cette séparation littérature française vs littérature francophone, et aussi littérature anglaise vs littérature du Commonwealth, a suscité l'intérêt de la critique postcoloniale qui considère ce fait comme une marginalisation des écrivains dont l'origine n'est ni la France, ni la Grande-Bretagne, non moins les Etats-Unis d'Amérique. La littérature francophone ou celle du Commonwealth représentent alors les périphéries pour un centre où se situent notoirement les littératures française et anglaise.

Pour ce qui est de la littérature francophone, Jean-Marc Moura explique que cette distinction revient au sentiment de nationalisme français qui place la littérature au cœur d'un patrimoine républicain. Et ceci se manifeste dans les programmes d'enseignement, dans les anthologies et même dans la classification des prix littéraires⁵⁶.

⁵⁵ Jean-Marc Moura, « Le postcolonial dans les études littéraires en France », *op. cit.*, p. 101.
⁵⁶ Comme le prix de littérature francophone Jean Arp, créé en 2004.

Face à cette situation, la critique postcoloniale réclame la suppression des barrières entre les deux littératures pour ne pas favoriser la création de ghettos littéraires et ainsi faire persister le sentiment raciste et racial dans le domaine culturel et littéraire.

Comme réaction intellectuelle, un nouveau qualificatif est proposé pour désigner la littérature d'expression française ou anglaise, « une littérature-monde ». Cette appellation est apparue pour la première fois dans le *Manifeste des quarante-quatre écrivains* de langue française, publié dans *Le Monde des livres* le 16 mars 2007. Ainsi, au lieu de littérature francophone, la critique postcoloniale parle de « littérature-monde en français ».

Enfin, les études postcoloniales ont permis une redécouverte de la littérature postcoloniale en portant un regard neuf sur cette dernière, un regard qui se veut plus valorisateur. L'objectif de ces études par rapport à la littérature postcoloniale est de la considérer loin du regard colonial, et de lui donner un statut de littérature à part entière, et non pas celui d'une périphérie liée à un centre où l'hégémonie, même culturelle, se fait toujours sentir.

En somme, nous pouvons dire que les études postcoloniales sont nourries de la littérature et la nourrissent à leur tour. Leur point de départ est la relecture de la littérature coloniale, leurs outils théoriques sont inspirés des théories littéraires et leur investissement est le plus remarquable dans le domaine littéraire.

Parlant d'investissement, la critique postcoloniale a été d'un grand apport concernant la relecture de la littérature coloniale, qui révèle l'idéologie collective et celle de l'auteur par rapport à la réalité coloniale et ce, dans un texte réaliste ou de fiction. Quant à la littérature postcoloniale, les études postcoloniales en sont imprégnées et l'ont influencée en même temps. Elles se sont imprégnées des idées des auteurs postcoloniaux en soutenant la cause qu'ils défendaient, et ont influencé leurs écrits et leur vision de la situation postcoloniale, de telle sorte que les auteurs de la littérature postcoloniale sont aussi critiques et partisans du courant postcolonial. De plus, ce courant a ouvert la voie vers plusieurs études comparatives des littératures

postcoloniales des différentes parties du monde, ce qui reste un acquis dans le développement de ces littératures.

A la fin de notre aperçu sur les études postcoloniales en partant de son historique jusqu'à son intervention en littérature, nous devons reconnaître avant tout l'immensité du sujet et des recherches interminables et toujours en vogue dans ce domaine. Il est donc difficile de cerner tous les points abordés par ces études même dans le domaine qui nous intéresse qu'est la littérature. C'est pour cela que nous ne pouvons pas prétendre avoir tout dit concernant la critique postcoloniale.

Or l'extension infinie des études postcoloniales vient de l'hétérogénéité des recherches dans ce courant d'idées, et de la pluridisciplinarité des chercheurs et spécialistes aussi. C'est pour cela qu'il est difficile, ou du moins précoce, de parler de « théorie » postcoloniale au milieu du foisonnement de critiques qui s'inscrivent dans ce courant. Dans ce sens, nous rejoignons la critique de Jacques Pouchepadass, qui la caractérise comme « une nébuleuse plus qu'une école [...] qui se dérobe à toute définition simple en termes de contenus [...] »⁵⁷

Les études postcoloniales dont les esquisses reviennent aux années 1950 avec les écrivains engagés anticolonialistes, ne cessent de se développer depuis les années 1980 dans le monde anglophone, mais affichent un retard et une certaine réticence dans le monde francophone, bien que récemment les articles scientifiques et les publications sur le postcolonial se fassent de plus en plus nombreuses en France.

La méfiance, si nous pouvons parler ainsi, par rapport à ces études en France, relève de plusieurs facteurs propres à la mentalité intellectuelle française qui reste sensible à tout ce qui touche au modèle républicain, dont le passé colonial est une grande partie. Dans le domaine littéraire, le bénéfice est double, puisque la critique littéraire a trouvé une base pratique et théorique dans les textes littéraires, et ces derniers ont bénéficié

⁵⁷ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain », *op. cit.*, p.186.

à leur tour des idées développées par cette critique, notamment les textes de littérature postcoloniale dont les auteurs sont partisans du courant postcolonial.

Pour ce qui est de la littérature coloniale, la critique postcoloniale offre un regard neuf dans le but de dépasser le regard colonial.

L'idéologie coloniale en œuvre dans *La Revue africaine*

La Revue africaine est, rappelons-le, l'organe d'une société savante installée en Algérie, dans le cadre de la mission colonisatrice de la France dans ce pays de l'Afrique du Nord. Il n'est donc point étonnant de lire dans les articles publiés dans cette revue, l'idéologie du colonisateur.

Celle-ci affiche souvent en premier plan un souci humaniste et bienfaiteur, celui de la mission civilisatrice, même si les pratiques « civilisationnelles » utilisées relèvent nettement de l'asservissement et de la discrimination raciste.

Dans les textes littéraires, l'idéologie coloniale se manifeste dans la manière de représenter *l'Autre*, colonisé, ou dans les déclarations ouvertes d'ordre raciste et colonialiste, des auteurs de textes.

Dans ce chapitre, nous analyserons dans un premier temps les représentations du colonisé, véhiculées principalement par le courant orientaliste, que nous relèverons dans les textes des Français sur les colonisés. Puis, nous analyserons la vision, colonialiste ou anticolonialiste, des auteurs, que nous pouvons lire dans les différents textes.

2- 1- Le regard orientaliste

La fascination pour l'Orient est un thème qui a fait l'objet de plusieurs études, littéraires notamment, et ne cesse de susciter l'intérêt des amateurs et des chercheurs.

Par « Orient » on entend la partie Est du monde qui englobe les pays de l'Extrême-Orient¹, du Proche-Orient² et les pays de l'Afrique du Nord³ où la civilisation orientale ou plus précisément arabo-musulmane, est arrivée et s'est installée.

En fait, aborder l'Orient implique naturellement l'autre entité du monde, appelée « Occident ». C'est une binarité qui remonte à plusieurs siècles d'existence, où l'on voit se dessiner deux mondes opposés, à savoir Orient et Occident. Ce dernier englobe les pays issus de la civilisation gréco-romaine, que nous pouvons aisément localiser aujourd'hui dans le continent européen, américain et en Océanie.

Cette distinction, d'ordre géopolitique principalement, alimente plusieurs sujets de débats de la scène actuelle comme dans le passé, et n'arrêtera certainement pas de faire parler des relations entre les deux mondes. Or ceci n'est pas exactement notre sujet dans ce travail ; il s'agit, entre autres, de montrer la vision qu'a l'Occident de l'autre entité qu'est l'Orient, et ce à travers les textes de notre corpus de *La Revue africaine*. Et puisque cette vision est ancrée dans un grand domaine d'étude appelé « Orientalisme », nous avons choisi d'intituler l'analyse qui suit : Le regard orientaliste.

Porter un regard sur l'autre, c'est se le représenter, se l'imaginer, bref l'enfermer dans des images que l'on se fait de lui. Edward Saïd⁴ qui demeure toujours la première référence dans le domaine de l'orientalisme, définit ce regard, voire cette

¹ Pays de l'Asie de l'Est, bordées par l'océan Pacifique : Chine, Japon, etc.

² Appellation française du Moyen-Orient ou « Middle-East » selon les Anglais. Englobe certains pays de l'Asie –principalement arabes- et les pays de l'Afrique de l'Est donnant sur le bassin méditerranéen.

³ Pays du Maghreb.

⁴ Voir *Supra.*, p. 7.

représentation, comme « une collection de rêves, d'images et de vocabulaires dont dispose celui qui essaye de parler de ce qui se trouve à l'est de la ligne de partage. »⁵

Nous tenterons de relever et d'analyser les images orientalistes véhiculées à travers les textes littéraires de *La Revue africaine*. Dans celle-ci, nous comptons cinq articles sur les récits de voyages des hommes de lettres français en Algérie, deux articles sur les représentations des Arabes et de l'Orient dans la littérature française, ainsi que deux comptes-rendus sur le même thème.

Nous devons préciser, par ailleurs, que les représentations orientalistes auxquelles nous nous référons dans ce travail retracent l'évolution du regard occidental, français en l'occurrence, porté sur l'Orient, du XVIIIe siècle jusqu'au XXe, en insistant de façon plus remarquable sur le XIXe qui a vu se multiplier les voyages en Orient.

Pour une analyse la plus claire possible du fonctionnement des images orientalistes dans les textes français, nous avons jugé utile de les classer selon leur portée et leur aspect. Nous retrouverons ainsi des images d'un aspect enchanteur et d'autres à effet réducteur.

⁵ Edward Saïd, *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, op. cit., p. 56.

2- 1- 1- L' aspect enchanteur

« Paré des vives couleurs de l'exotisme, suant d'une sensualité épanouie mais aussi équivoque, lieu du mystère impénétrable ou de scènes cruelles et barbares, l'Orient fascine et trouble l'Europe depuis longtemps. Il est son imaginaire rutilant, son fantôme, également son mirage. »

Malek Aloula, *Le Harem colonial*.

Partir en Orient a toujours été un projet de rêve, qui envoûte le voyageur et lui permet de se projeter dans un monde de féeries et d'enchantement dans une terre exotique où il peut épanouir tous ses plaisirs et réaliser ses fantasmes les plus profonds. Tel est le rêve de la majorité des voyageurs en Orient.

Il est vrai que tous les voyageurs en Orient n'y sont pas allés pour s'émerveiller. Certains s'y sont installés pour des raisons politiques, comme dans le cadre de la gestion des colonies en qualité de militaires ou d'administrateurs, comme nous l'avons expliqué. Mais la majeure partie des voyageurs, les hommes de lettres et les écrivains romantiques du XIXe siècle surtout, trouvaient dans le voyage une occasion de découvrir par eux-mêmes l'autre bout du monde, dit Orient.

En effet, le foisonnement de rêves liés à l'Orient est la suite logique de la traduction des *Mille et une Nuits* de Galland en 1704, étant donné que ces contes orientaux dévoilent un monde merveilleux, jusque là méconnu des Occidentaux. La vie du Sultan, des harems, la volupté des sultanes et des odalisques et bien d'autres, sont des images véhiculées à travers les *Mille et une Nuits*, et reprises en suite, et très rapidement, par la littérature occidentale à l'exemple des *Mille et un Jours* de François Pétis de La Croix, publiés en 1712. Ensuite, c'est au tour de l'expansion coloniale de favoriser et faciliter les déplacements et les voyages dans les terres conquises et qui se trouvent dans un

Orient tant rêvé et imaginé. Ainsi, nous retrouvons dans les autres productions littéraires occidentales, comme les récits de voyage datant du XIXe surtout, les mêmes images teintées des impressions de leurs auteurs qui oscillent entre illusions et désillusions.

Dans ce qui suit, nous proposons un défilé d'images orientalistes d'aspect enchanteur, que nous retrouvons dans les articles de notre corpus. Nous les avons regroupées en deux catégories, à savoir : paysages et décor ; femmes d'Orient.

2- 1- 1- 1 Paysages et décor

Le voyage en Orient est une grande porte vers le changement et la découverte. C'est ce qui ne laisse pas le voyageur indifférent. Il a tellement d'émotions liées au dépaysement, de ravissements souvent, et de désillusions quelquefois, qu'il s'empresse d'immortaliser ses impressions de voyage, une fois de retour, dans des œuvres qui ont enrichi la littérature de voyage.

Le premier contact avec le lieu à découvrir est toujours visuel : le contact avec la nature et ses paysages qui diffèrent évidemment d'un espace à l'autre. Ensuite, le regard du voyageur se promènera systématiquement dans les réalisations architecturales du lieu visité, qui sont, bien entendu, différentes de celles du milieu d'où il vient. Ainsi, nous trouvons de prime abord, dans les récits des voyageurs orientalistes, des tableaux pittoresques de description des paysages et des décors orientaux.

Dans les articles de Martino sur les voyages de Fromentin et de Feydeau en Algérie, et dans celui de Caillat sur le voyage de Daudet dans le même pays, nous étudions les images orientalistes liées aux paysages et décors que ces orientalistes ont découverts sur l'autre rive de la Méditerranée.

Pierre Martino fait découvrir aux lecteurs de *La Revue africaine* en 1909 le voyage d'Ernest Feydeau en Algérie, et l'année suivante, les descriptions de ce pays faites par le grand peintre du pittoresque, Eugène Fromentin⁶.

Ces écrivains sont d'abord éblouis comme tout voyageur français en Algérie, par la beauté du ciel et de la mer méditerranéens, étant donné que le moyen de transport le plus courant et le plus offert de la France en Algérie était le bateau. Le ciel bleu et la mer « la couleur des pays de l'azur [d'un bleu parfait] qui tranquillise »⁷ sont les premiers signes annonçant un climat paisible et ensoleillé, prometteur de détente et d'enivrement loin de la grisaille de la métropole.

Arrivés sur le sol algérien, au premier regard, les voyageurs sont tous frappés par la beauté et la blancheur de la ville d'Alger. Alors la couleur blanche sous le ciel bleu dégagé et l'architecture de la ville sont les premiers tableaux donnés par nos orientalistes dans les différentes œuvres littéraires.

En racontant ses impressions de voyage à son ami, Fromentin décrit :

« Alger se montre à l'autre extrémité du demi-cercle au couchant, déployée de profil descendant par échelons les degrés escarpés de sa haute colline. Quelle ville, mon cher ami ! Les Arabes l'appelaient *El-Bahdja*, la blanche ; et comme elle est encore la bien nommée ! »⁸

Fromentin paraît dans cette description émerveillé par la beauté et la couleur de la capitale algérienne, et il la trouve toujours belle et digne du nom qu'on lui attribue *EL-Bahdja*, qui signifie « le bonheur » et « l'enchantement » en arabe, et ce malgré la présence française.

⁶ Il s'agit dans cet article du voyage de Fromentin dans le Sahel au nord de l'Algérie. Parce que Fromentin a rendu compte de ses impressions de voyage dans le nord dans *Une année dans le Sahel*, (1858) et dans le sud dans *Un été dans le Sahara*, (1857)

⁷ Eugène Fromentin, « Alger : Fragments d'un journal de voyage », *Revue des deux Mondes*, 1859, in Pierre Martino, « Descriptions de Fromentin », *La Revue africaine*, 1910, *op. cit.*, p. 13.

⁸ *Ibid.*, p. 25.

En effet, le décor français dans ce pays d'Orient est une source de désenchantement de pas mal de Français, qui trouvent, comme Fromentin, l'Algérie « déshonorée, puisqu'elle est française »⁹. Cette impression est familière chez la plupart des orientalistes, qui voient dans la présence française un élément intrus dans le décor oriental où ils avaient toujours voulu se plonger après leurs nombreuses lectures des contes orientaux et aussi des récits de voyages de leurs prédécesseurs.

Toutefois, et malgré le mécontentement dû au décor français, pour Fromentin :

« Alger demeure toujours la capitale et la vraie reine des Maghrebins. Elle a toujours sa *Kasbah* pour couronne, avec un cyprès, dernier vestige apparent des jardins intérieurs du dey Hussein ; un maigre cyprès pointant dans le ciel comme un fil sombre, mais qui, de loin, ressemble à une aigrette sur un turban. – Quoi qu'on fasse, elle est encore la plus blanche ville peut être de tout l'Orient. Et quand le soleil se lève pour l'éclairer, quand elle s'illumine et se colore à ce rayon vermeil qui, tous les matins, lui vient de La Mecque, on la croirait sortie de la veille d'un immense bloc de marbre blanc veiné de rose. »¹⁰

Qu' y a-t-il de plus beau que ce tableau pittoresque d'un peintre orientaliste à l'âme romantique ?! Nous voyons clairement ici l'imprégnation des orientalistes par les villes orientales avec tout ce qu'elles enferment de beau et de différent des villes métropolitaines. Et ce malgré les méfaits de l'intervention coloniale sur le décor original et authentique de la ville d'Alger qui témoigne de l'existence de plusieurs civilisations sur son sol, celle des Ottomans¹¹ notamment. Outre l'effet merveilleux que donne la couleur blanche d'Alger sur les Occidentaux orientalistes, Fromentin admire le soleil de l'Orient, en faisant référence à La Mecque, qui représente la direction du levant. De plus, Fromentin exprime discrètement que la beauté et le charme de la ville d'Alger se manifeste en la présence de la culture musulmane, d'où la

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Eugène Fromentin, « Alger : Fragments d'un journal de voyage » *op. cit.*, p. 25.

¹¹ Fromentin évoque ici les Ottomans en faisant référence au Dey Hussein, parce qu'ils étaient les derniers à avoir occupé Alger avant l'avènement des Français. De plus, c'est eux qui ont fait que l'Algérie et tout le Maghreb soit oriental et orientalisé.

référence à La Mecque, et parce qu'il regrette aussi dans le même texte – nous ne l'avons pas cité en entier – « la haute ville qui a perdu ses minarets »¹².

La même image descriptive d'Alger, nous la retrouvons chez Ernest Feydeau :

« [Alger] a la forme d'un triangle [...] procède de haut en bas par échelons, distribuant de toutes parts avec un caprice adorable, les degrés multipliés de ses terrasses... ce qui me plaît le plus dans ce panorama disposé en amphithéâtre, c'est la franchise de sa couleur. Il n'est guère possible de voir même dans l'Extrême Orient, un tableau plus hardi et plus largement composé. Quatre tons ont suffi pour créer cette merveille. La mer est d'un bleu sombre, presque noir, la ville d'un blanc de lait, les montagnes sont toutes fauves comme des croupes de lions qui se chauffent au soleil, et le ciel semble un dais de satin reluisant, plus doux de ton que la turquoise... »¹³

Feydeau, dans ce tableau, compare expressément Alger à une merveille. Entre couleur éclatante et architecture spéciale donnée par les maisons joliment alignées sur une colline, est faite l'image d'Alger la blanche dans toutes les représentations orientalistes, en littérature comme en peinture. Cela relève de l'originalité du paysage, certes, mais aussi de l'imprégnation des orientalistes les uns par les autres. Ainsi, nous trouvons du Fromentin dans la description de Feydeau. Par exemple, Fromentin dans sa description de la ville affirme que la blancheur de sa couleur est d'un éclat unique et qu'il n'y en a pas d'identique dans tout l'Orient ; Feydeau, quant à lui, reprend la comparaison en spécifiant l'impossibilité de trouver la même couleur ou le même paysage en Extrême-Orient.¹⁴ Sur cette imprégnation, l'auteur même de l'article sur Feydeau, Pierre Martino, nous renseigne : « [...] de même qu'il se flattait parfois de représenter l'Orient "à la manière de" Delacroix, de Descamps, ou de Marilhat, Feydeau pouvait bien le dessiner "à la manière de" Fromentin ! On appelait cela "une

¹² Eugène Fromentin, *op. cit.*, p. 25.

¹³ Ernest Feydeau, *Alger* P. 2, 3 et 4, in., Pierre Martino, « L'œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », *La Revue africaine*, 1909, *op. cit.*, p. 156.

¹⁴ La référence de Feydeau à l'Extrême Orient, laisse entendre que la clarté et l'ensoleillement sont l'emblème de l'Orient, qu'il est le point focal du soleil, et que plus on se dirige vers l'Orient, plus il fait clair. Et pareillement, plus on s'éloigne de l'Orient, plus il fait gris et sombre.

transposition d'art". »¹⁵ En effet, Feydeau et Fromentin sont amis et collègues de l'école pittoresque, donc cette transposition d'art de l'un à l'autre n'est point surprenante. Cette relation n'est pas la seule raison de la ressemblance des descriptions, qui est due aussi à l'accumulation des lectures des différents récits de voyage, qui ont commercialisé des images qui deviendront des idées toutes faites sur l'Orient. Le voyageur arrive alors avec son Orient déjà en tête, et s'apprête à y voir ce que ses devanciers ont déjà vu et décrit dans leurs écrits. C'est cet ensemble d'images qui constitue ce qu'on appelle : imaginaire collectif.

Après Fromentin et Feydeau, Jules Caillat nous présente Alphonse Daudet qui voyage en Algérie en 1861, et qui décrit le même paysage de la même manière : « En face, sur une colline, Alger la blanche, avec ses petites maisons d'un blanc mat qui descendent vers la mer, serrées les unes contre les autres... Par là-dessus un grand ciel de satin bleu, oh ! mais si bleu ! »¹⁶. Voici un troisième tableau, d'un autre auteur français donnant la même image d'Alger : blanche, au ciel bleu, avec des maisons construites sur une colline en forme de triangle.

Après les descriptions de la ville vue de loin, des images de l'intra-muros sont aussi peintes par ces orientalistes. Fromentin y découvre :

« des rues en formes de couloirs, juste assez larges pour laisser passer un mulet chargé ; des sentiers faits surtout pour des gens qui vont à pied, où les attroupements, s'il y en avait jamais de possibles, serraient obligés de défiler homme par homme ; de longs escaliers sinueux tournant entre des maisons à portes basses, presque sans fenêtres, tantôt coupées par des voûtes, tantôt aboutissant à des carrefours, où le soleil forme des îlots de lumière. Des étages qui surplombent, et souvent s'appuient l'un sur l'autre par le bord supérieur des terrasses, au point qu'ont peut se tendre la main à travers la rue. »¹⁷

¹⁵ Pierre Martino, « L'œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », *La Revue africaine*, 1909, *op. cit.*, p. 155.

¹⁶ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 26.

¹⁷ Eugène Fromentin, « Alger : Fragments d'un journal de voyage » *op. cit.*, p. 48-49.

Nous découvrons ici un tableau pittoresque avec une description minutieuse qui tient compte des moindres détails. En fait, la comparaison de la ville d'Alger vue des bords de la mer à un panorama de petites maisons blanches entassées les unes à côté des autres comme dans un amphithéâtre, laisse déjà deviner la forme de la ville à l'intérieur. Ce paysage, étrange aux Français de la Métropole, n'est certainement pas pratique pour la vie urbaine, mais présente un lieu de dépaysement, ce que les voyageurs semblent aimer. Ainsi, en décrivant son trajet quotidien dans les routes d'Alger à son ami, Fromentin précise : « La route n'a rien de bien extraordinaire ; son mérite le plus réel est de ne ressembler en rien aux grands chemins de notre pays. »¹⁸ Alors la quête du dépaysement est bien claire ici.

Si Fromentin apprécie l'intérieur de la ville, Daudet ne donne pas bonne impression sur ce paysage. Il en donne la même image que son compatriote, mais semble douter quant à la discrétion du lieu.

« Un vrai coupe-gorge cette ville haute ... de petites ruelles noires très étroites, grimant à pic entre deux rangées de maisons mystérieuses dont les toitures se rejoignent et font tunnel. Des portes basses, des fenêtres toutes petites, muettes, tristes et grillagées. Et puis de droite et de gauche un tas d'échoppes très sombres.»¹⁹

La comparaison de la ville à un « coupe-gorge » atteste de la méfiance de Daudet envers ce qui se passe dans la ville arabe très sombre de l'intérieur, contrairement à la lumière qu'elle affiche de loin. Mais sa peur, à vrai dire, ne vient pas de l'architecture spéciale de la ville, mais plutôt de ses habitants, les « *Teurs* »²⁰ peu scrupuleux et à caractère sauvage.

Le décor de l'intérieur des demeures orientales semble fasciner encore plus nos voyageurs orientalistes. Il est certain que l'image la plus prisée de l'intérieur oriental

¹⁸ *Ibid.*, p. 36.

¹⁹ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 33-34.

²⁰ Référence à Tartarin.

reste celle du palais ou du harem des sultans des *Mille et une Nuits* ; d'ailleurs les voyageurs orientalistes auraient tous souhaité s'y retrouver un jour ; mais les maisons à l'architecture et au décor oriental, quoi qu'elles soient petites, enchantent aussi le voyageur occidental. En effet, la beauté de ces demeures, avec tout le luxe et la grâce qu'elles peuvent offrir à leurs occupants, attire la curiosité et chatouille le plaisir de tous les Occidentaux, y compris les conquérants qui se sont installés en Algérie pour faire la guerre. De ce fait, Jules Duval²¹ nous informe :

« En pénétrant dans les étroits vestibules qui conduisent dans la cour intérieure, il n'est pas rare de se retrouver au milieu de véritables palais, où règnent la fraîcheur, l'élégance, la richesse, le recueillement ; une galerie intérieure circule autour des appartements ; une terrasse les domine, d'où la vue parcourt l'horizon infini de la mer et le rideau lointain de l'Atlas et du Jurjura. Les maisons mauresques sont devenues les plus agréables demeures des Européens et les bâtiments les plus recherchés de la plupart des administrations. »²²

Le projet de conquête n'est pas bénéfique dans un sens seulement, celui de s'approprier la terre des autres, mais aussi d'apprécier le luxe de vie des ces derniers, auxquels la colonisation prétend apporter lumière et civilisation. Les administrateurs ne se privent pas de vivre sous un toit oriental, même quand la présence dans ce pays oriental a le motif d'une mission professionnelle.

Eugène Fromentin, content lui aussi de pouvoir passer une année dans le Sahel algérien, s'installe à Mustapha²³ dans une petite maison qui ressemble à toutes les maisons voisines, d'où il décrit son entourage :

²¹ Jules Duval (1813-1870). Un avocat français et grand militant pour la cause colonial en Algérie. Il soutenait le projet de la colonisation de l'Algérie avec ardeur. Il s'installa en Algérie en qualité d'administrateur en 1847, pour suivre de près un projet agricole.

²² Jules Duval, « Tableau de l'Algérie », p. 110, cité par Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 36.

²³ L'un des quartiers les plus populaires d'Alger.

«Les petites maisons construites dans ce paradis [Alger] par des voluptueux qui sont morts, sont du plus pur style arabe et d'une blancheur de lis. Peu de fenêtres, des compartiments singuliers, des chambres intérieures qu'on devine, des divans circulaires indiqués par de petits dômes et des ouvertures treillagées qui font rêver. Le ciel matinal couvre ces mystères de lueurs fraîches et vives. Les pigeons de ma basse-cour roucoulent comme pour donner la note musicale de ce tableau aimable ; et de temps en temps, un couple blanc passe avec bruit devant ma fenêtre et fait voler son ombre jusque sur mon lit. »²⁴

L'intérieur des Orientaux est aussi discret que leurs quartiers et leurs ruelles : des pièces étroites et des fenêtres qui laissent à peine passer de l'air sont des détails qui ne plaisent pas naturellement aux Occidentaux habitués à vivre dans des maisons bien plus spacieuses, mais cette singularité d'architecture les a, au contraire, charmés. Fromentin en fait un « tableau aimable », dessinant une vie paisible, où le soleil se lève chaque jour en lui offrant signe du jour depuis son lit. De plus, les jardins clôturant les maisons et les pigeons blancs ne peuvent engendrer que la joie de vivre et la paix de l'âme de nos orientalistes.

Les maisons de style mauresque ou arabe attirent donc le regard de tous les Occidentaux, résidents ou de passage dans la terre orientale. Ainsi, Daudet ne manque pas d'admirer « la maison mauresque la plus riche d'Alger en marbre et en sculpture, aux murs entièrement garnis de faïences et d'émaux aux mille couleurs. »²⁵ Et de louer²⁶ enfin « au cœur de la ville arabe une jolie maisonnette indigène avec cour intérieure, bananiers, galeries fraîches et fontaines. »²⁷

Ce décor de l'intérieur oriental est une image qui devient vite à la mode au XIXe siècle. Nous retrouvons dans toutes les œuvres orientalistes la même représentation : jardins, faïences, fontaines, chambres étroites et petites fenêtres grillagées, etc. ; cette image est fort présente aussi dans les peintures et les photographies du siècle. En outre, d'autres éléments de décor oriental sont décrits dans ces œuvres comme le narghilé

²⁴ Eugène Fromentin, « Alger : Fragments d'un journal de voyage », , *op. cit.*, p. 27.

²⁵ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 37.

²⁶ Dans son roman *Tartarin de Tarascon*, c'est son héros qui loue la maison.

²⁷ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 37.

indispensable aux soirées orientales, les soieries, les parfums d'encens, la pâtisserie orientale, etc.

Ces petits plaisirs dont on jouit en Orient sont alliés à des activités de divertissement à l'orientale, comme la fréquentation des cafés maures où l'on peut fumer le narghilé et assister au spectacle des danseuses mauresques. On peut y admirer aussi « des joueurs de rebab ou violon à trois cordes, et de tambour basque, des joueurs de flûtes de différentes sortes et de petites guitares ou guetaras de différentes grandeurs »²⁸; en plus de ces petits passe-temps des espaces clos, il y a aussi les spectacles folkloriques en plein air, comme « les bals maures et les fêtes de Aïssaouas²⁹, qui sont devenus le complément obligé de tout voyage en Algérie. »³⁰ Ou encore, la fantasia, qui a inspiré et ému plusieurs orientalistes, tel que Fromentin³¹.

Ces images représentatives du paysage et du décor orientaux ne sont pas les seules que nous retrouvons dans la littérature orientaliste ou dans l'art orientaliste de manière générale en comptant la peinture et la photographie. Il y en a bien d'autres liées à la vie dans le sud : son désert, ses tentes, ses dromadaires, ... qui ont ébloui les Occidentaux et ont en fait rêver plusieurs.

Jean Caillat, qui choisit dans le voyage de Daudet, les images les plus représentatives de l'Orient des orientalistes, en cite une, bien que Daudet ne soit pas arrivé jusqu'au sud. Son héros Tartarin rencontre dans la plaine du Chélif en allant chasser le lion d'Atlas, la bête la plus recherchée des orientalistes :

« C'était le vrai chameau du désert, chameau classique, chauve, l'air triste avec sa longue tête de bédouin et sa bosse, qui, devenue flasque par suite de trop longs

²⁸ *Ibid.*, p. 41.

²⁹ C'est le nom d'une confrérie d'origine marocaine, et habitant aussi l'ouest algérien. Le spectacle de la danse spirituelle des Aïssaouas ressemble en quelque sorte à celui de la danse des derviches.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Référence à son tableau huile sur toile réalisé en 1869.

jeûnes, pendait mélancoliquement sur le côté. Tartarin le trouva si beau, qu'il voulut que la caravane entière montât dessus. Toujours la folie orientale. »³²

Le chameau ou le dromadaire est une image orientale qui a toujours charmé les touristes occidentaux. Il est décrit avec délicatesse dans les récits de voyage et on le trouve aussi dans les peintures orientalistes ainsi que les cartes postales. Il conserve jusqu'à présent cette particularité d'émouvoir les touristes qui ne se privent pas des courtes méharées pendant leur circuit dans le sud algérien.

Par ailleurs, le voyage en Orient, tel que rapporté dans l'art orientaliste, nourrit d'autres fantasmes occidentaux, surtout ceux en relation avec la présence féminine.

2- 1- 1- 2 Femmes d'Orient

Dans le courant orientaliste, l'image de la femme orientale est sans doute inspirée du harem des *Mille et une Nuits*, ce lieu fort prisé par les orientalistes et ruisselant de sensualité et de volupté. La femme y est représentée comme un objet charnel offrant tous les plaisirs à son maître. Princesses, odalisques, almées et négresses sont abondamment représentées dans la littérature, la peinture et aussi la photographie orientalistes du XIXe siècle, suite à l'inspiration que le harem a procurée à ce courant.

En peinture³³ les deux plus célèbres chefs-d'œuvre qui ont exprimé cet imaginaire orientaliste restent *Les Femmes d'Alger dans leur appartement* (1834) d'Eugène Delacroix, et *Le Bain turc* (1859) de Dominique Ingres. La première a inspiré la majorité des hommes de lettres ayant voyagé en Algérie, ou plutôt la plus grande partie des

³² Jules Caillat, « Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie », 1924, *La Revue africaine*, *op. cit.*, p. 119.

³³ Il est nécessaire de rappeler en introduction à notre étude de l'image de la femme ; la représentation de la cette dernière dans la peinture et la photographie orientalistes – même si nous nous éloignons un peu des pages de *La Revue africaine* – parce que cette représentation a inspiré tous les orientalistes en littérature, dont ceux cités dans les articles de la revue qui fait l'objet de notre étude.

Occidentaux, tels que Paul Cézanne³⁴ qui n'est même pas un grand orientaliste, et qui déclare à son propos :

« Nous y sommes tous dans ce Delacroix. Quand je parle de la joie des couleurs pour les couleurs, tenez, c'est cela que je veux dire... Ces roses pâles, ces coussins bourrus, cette babouche, toute cette limpidité, je ne sais pas, moi, vous entrent dans l'œil comme un verre de vin dans le gosier et on en est tout de suite ivre. »³⁵

Ainsi, les éléments du décor de l'intérieur des maisons d'Alger, et la détente des femmes fumant le narghilé et servies par une négresse, leur style d'habillement à l'orientale, font de cette toile une œuvre classique incontournable dans le domaine de l'orientalisme.

L'autre tableau, *Le Bain turc* d'Ingres, montre un bon nombre de femmes turques entièrement nues dans un bain. Des corps de femmes dénudées et détendues les unes à côté des autres, dégustant du café et jouant de la guitare, est un spectacle qui offre une multitude de scènes pouvant conforter le voyeurisme masculin. Du côté de la photographie, la carte postale, qui « devient le fantasme du pauvre »³⁶ était un moyen rapide, pendant la période coloniale, pour transporter en Occident les stéréotypes orientalistes dont la femme occupe une grande partie. Elle servait de publicité pour peupler la colonie, en promettant aux Métropolitains un séjour épicé de charme et de plaisirs.

C'est ainsi que les voyageurs occidentaux en Orient, artistes ou militaires, s'attendaient tous à jouir de quelques moments luxurieux en compagnie de charmantes Orientales. Mais est-ce que c'est cette même image que véhiculent les orientalistes dans leurs récits de voyage ?

³⁴ Paul Cézanne (1839-1906), peintre impressionniste français.

³⁵ Cité par Christine Peltre, *Dictionnaire culturel de l'orientalisme*, Paris, Editions Hazan, 2003, p. 41.

³⁶ Malek Alloula, *Le Harem colonial*, *op. cit.*, p.9.

En nous référant à nos articles de *La Revue africaine*, nous découvrons dans les vers d'Ausone de Chancel, « Première algérienne », et dans les descriptions des trois auteurs français : Feydeau, Fromentin et Daudet, l'image de la femme, dite orientale, que les uns et les autres ont rencontrée en Algérie.

Dans le poème qu'il adresse à son ami Mery, De Chancel, recensant ses impressions de voyage en Algérie, ne manque pas de décrire la créature voluptueuse qui constitue la quête des touristes occidentaux. Voici un tableau pittoresque de l'une des femmes d'Orient

« Pourtant ma poétique étant naïve encore
Je dirigeai mes pas vers une villa maure,
Adossée au Sahel sous un dais d'arbres verts,
Et que l'on voit de loin briller blanche au travers,
Et je hâtais le pas sur la colline grise
Quand un chant m'arriva sur le vol de la brise
Un chant tristement doux – tellement ingénu
Que je crus le connaître et l'avoir retenu ;
Et je marchai vers lui, retenant mon haleine,
La tête bourdonnante et la poitrine pleine,
Me faisant tout petit, - écartant de la main
Les myrtes aux lauriers tressés sur mon chemin.
Je l'aperçus enfin la plus belle fille maure !
Sans haïc et sans voile au pied d'un sycomore !
Sur son cou blanc et nu des perles par milliers
Ruisselaient de neuf tours que faisaient ses colliers ;
Le jais de ses cheveux dessinait ses oreilles
Où deux perles tremblaient de forme et d'eau pareilles ;
A chaque mouvement, le long de ses bras blancs
Deux cercles d'or jouaient ou s'arrêtaient tremblants
Des plis de son mharm³⁷ fuyait désordonnée
Sa tresse qui baisait sa cheville étonnée,
Et ses pieds, les germains de pieds de Cendrillon,
Comme ses mains étaient lavées de vermillon.
Sa taille s'appuyait souple contre un tronc d'arbre
Devant elle, elle avait un guéridon de marbre,
Et dans un cristal clair un breuvage inconnu
Où sa bouche voilait son sourire ingénu.
J'avais trouvé d'un coup toute ma poésie,
Mon rêve oriental doré de fantaisie.
C'est le chant de bulbul³⁸ dans le col d'un ramier,
C'est l'éclat de la rose et le port du palmier³⁹.

³⁷ « Foulard » en arabe vernaculaire

³⁸ Oiseau connu pour son chant.

Malgré l'intention ironique de son auteur, cette description détaillée est une représentation de la femme orientale tant rêvée par l'homme occidental : « Mon rêve oriental doré de fantaisie ». Même s'il ne la trouve pas facilement, il se force à la chercher partout pour nourrir ses fantasmes, « Je l'aperçus enfin la plus belle fille maure ». De plus, l'expression « *Allah Kerim* », qui signifie « Dieu est Généreux » est dite quand on trouve ce qu'on cherchait désespérément, ce qui exprime les efforts déployés par notre poète pour chercher la « belle maure ». Mais comme sa quête était onirique, De Chancel n'a rencontré enfin qu'une Française parmi des colons dans un café qu'il croyait être « une villa maure » :

« [Elle] chantait ma Normandie et buvait l'absinthe !
Et quand eut fini son œuvre et sa chanson
En frappant sur la table, elle appela : « Garçon ! »
J'étais dans un café, jadis palais peut être ». ⁴⁰

Ainsi, la belle Orientale suant de volupté est l'une des grandes désillusions orientalistes pour de Chancel et pour d'autres.

Toutefois les déceptions exprimées dans les impressions de voyages n'éteignent pas tout de suite la flamme éveillée par l'image de l'Orientale gracieuse et charnelle. Nous apprenons dans le récit d'Alphonse Daudet qui peint ses aventures de voyage en Algérie dans un style romanesque, que son héros Tartarin, féru d'exotisme, ne manque pas de chercher dans tous les coins d'Alger la belle Mauresque de ses lectures. Dès qu'il la rencontre, dans son costume oriental « corselet de drap doré », « robe à fleurs » et « chemisette de gaze argentée », il se plonge directement dans des moments de plaisir à l'orientale, en l'invitant chez lui. Comme le maître du harem,

³⁹ Ausone de Chancel, « Première algérienne », *La Revue africaine*, 1860, *op. cit.*, p. 372-373.
⁴⁰ *Ibid.*

Tartarin profite intensément du chant et de la danse, joliment pratiqués par sa Mauresque : « Baïa, la guitare au poing, nasillait des airs monotones ... elle mimait la danse du ventre en tenant à la main un miroir. »⁴¹

En effet la musique et la danse orientales sont les irrésistibles divertissements du harem. Les femmes y sont cloîtrées et passent leur temps dans des jeux gracieux pour se divertir et divertir leur maître. Dans les représentations orientalistes, les almées et les bayadères « hôtesse passagères du harem » « animent de leurs chants et danses ce lieu claustral, apportant une diversion nécessaire à des pensionnaires sortant pour l'occasion de leur alanguissement et des menues occupations de leur quotidienneté oisive. »⁴²

La danse⁴³ orientale est en fait une image très adulée par le public occidental. Connue par l'habile maîtrise des mouvements du ventre, elle constitue le charme des soirées de détente en compagnie des femmes en Orient. Or, la femme orientale des *Mille et une Nuits*, objet de charme et de volupté, n'est toujours qu'une chimère que les voyageurs en Orient tentent de retrouver. De même que la belle Mauresque décrite par Ausone de Chancel, Baïa de Daudet sait enfin chanter « Marco la belle » d'un accent marseillais.

Sur la déception de Daudet quant à la femme orientale, Pierre Martino déclare :

« Avec les contes des *Mille et une Nuits*, il [Daudet] s'était mis aux yeux un mirage de vie orientale, la vision des princesses passionnées, enfermées derrière de hautes murailles de harems, dont on ne peut approcher sans risquer la mort ; il avait aimé la langue fleurie et comme fardée de poésies amoureuses de l'Orient ; il ne trouvait que des mauresques vagabondant en liberté, d'abord facile, et qui parlaient le patois de Marseille avec l'accent du cru. »⁴⁴

⁴¹ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 42.

⁴² Malek Alloula, *Le Harem colonial*, *op. cit.*, p.57.

⁴³ Théophile Gautier, dans son *Voyage pittoresque en Algérie* en 1845, en fait un bon tableau : « Des balancement de hanches, des torsions de reins, des renversements de tête et des développés de bras, une suite d'attitudes voluptueuses et pâmées composent le fond de la danse en Orient. » Cité par Malek Alloula, *Le Harem colonial*, *op. cit.*, p. 57.

⁴⁴ Pierre Martino, « L'œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », *La Revue africaine*, 1909, *op. cit.*, p. 185.

Nous découvrons dans l'explication de Martino que la déception de Daudet émane essentiellement de la vulgarité et du caractère de « femme facile » de Baïa. Ce qui montre que le charme de la femme orientale réside avant tout dans le raffinement de ses paroles, telle que Schérazade des *Mille et une Nuits*, et surtout dans sa discrétion au quotidien.

Outre l'enfermement des sultanes et des odalisques dans le harem qui les rend inaccessibles, les femmes d'Orient sont protégées du regard masculin même à l'extérieur.

Dans tous les récits de voyage, elles sont enveloppées dans leurs voiles. Nous devons préciser qu'il s'agit surtout de la femme arabe à laquelle la religion et la jalousie masculine donnent une apparence très discrète. Les femmes nègres et juives, par contre, ne sont pas voilées.

A l'extérieur, la femme arabe ou mauresque est alors couverte d'un grand morceau de tissu, généralement blanc, appelé « Haïk », qui encadre son visage et arrive jusqu'à ses pieds. Pour distinguer la femme mariée des célibataires, la première doit couvrir tout son visage et ne laisser voir qu'un seul œil, afin de pouvoir se guider en marchant ; sinon elle doit porter un masque blanc qu'elle lie en dessous des yeux.

Pierre Martino retient la description d'Eugène Fromentin se faisant transporter à Alger : « Au fond, trois Mauresques de mine évaporée, babillaient sous leur masque blanc ; elles sentaient le musc et la pâtisserie, et leurs haïks s'échappaient par les fenêtres comme de légers pavillons. »⁴⁵

Le voile oriental sert à marquer des limites infranchissables du regard masculin, certes, mais il attire en même temps la curiosité des hommes occidentaux, en l'occurrence. Cette inaccessibilité attise en fait le désir de découvrir chez l'homme qui laisse libre cours à son imagination pour que la femme devienne objet de fantasmes.

⁴⁵ Eugène Fromentin, *Une année dans le Sahel*, in Pierre Martino, « Descriptions de Fromentin », *La Revue africaine*, 1910, *op. cit.*, p. 35.

Pour Fromentin, c'est la restriction et la discrétion qui fait le charme de la femme orientale qu'il qualifie de mystérieuse. A l'intérieur, elle est « devinée » et à l'extérieur, elle est voilée, et ne va que dans des lieux « d'asile inviolable » comme les bains et parfois les cimetières. Cela est pour ce fervent orientaliste « [...] le grand obstacle et le grand attrait, le réel ennui, et peut-être le charme réel aussi. »⁴⁶

C'est enfin dans ces oppositions qu'est fabriquée l'image de la femme orientale. C'est entre luxure et volupté de l'odalisque des *Mille et une Nuits*, et décence et discrétion de la femme voilée rencontrée lors des voyages, que les orientalistes ont représenté la femme orientale. Elle est objet de fantasme, de passion et de curiosité, mais aussi de déception et désillusion, mais ces dernières ne sont que le résultat du mirage orientaliste qui hantait l'esprit des Occidentaux, surtout à cette période du XIXe siècle.

Toutefois, pour l'Occident, l'Orient n'est pas que charme et féerie ; il est aussi le lieu des vices et de mœurs dépravées.

⁴⁶

Ibid., p. 51.

2- 1- 2- L' aspect réducteur

« Le sujet colonisé est conçu dans l'imaginaire métropolitain comme autre, et en tant que tel, il est exclu autant que possible des principes qui définissent les valeurs de la civilisation européenne. »⁴⁷

Le prétexte de la mission colonisatrice est, rappelons-le, d'apporter la civilisation aux peuples qui en sont dépourvus. Mais en réalité, la distinction : civilisé vs non civilisé, n'a de base que la différence entre *Nous* « civilisés » et les *Autres*. Ce rapport à l'altérité, plutôt euro centrique, trouve son origine dans la vision gréco-romaine qui conçoit comme autre tout ce qui vit à l'extrémité du fleuve Océan⁴⁸, étant donné que dans cette conception ethnocentrique de l'autre « Le plus on se déplace vers les territoires éloignés, limitrophes du fleuve Océan, le plus on s'enfoncé dans un univers primitif et chaotique. Une flore dominée par la bestialité peuple ces régions »⁴⁹, explique Corin Braga.

L'Autre, à qui nous nous intéressons dans cette étude, est l'Oriental que nous retrouvons dans plusieurs identités⁵⁰ : Indigène, Arabe, Berbère, Turc, Musulman, Maure, Nègre, etc.

Après avoir parcouru dans la section précédente les représentations orientalistes qui font de cet *Autre*, oriental, un objet de fantasmes, nous analyserons dans la section présente les représentations occidentales qui l'enferment dans une image méprisante, moqueuse et ridiculisante.

Nous proposons, avant de parcourir les images à effet réducteur se trouvant dans les pages de *La Revue africaine*, un aperçu sur les représentations de l'Oriental, ou de

⁴⁷ Michael Hardt, « L'Hybridité de l'empire », *Multitudes*, [1995], mis en ligne le 14/12/2003.

⁴⁸ Immense fleuve mythique qui entoure le globe terrestre.

⁴⁹ Corin Braga, « L'autre comme race monstrueuse – Racines antiques et médiévales de l'imaginaire colonial eurocentrique ». In <http://lett.ubbcluj.ro>. Consulté le 12/10/2007.

⁵⁰ Le mot Algérien, n'était pas employé, sinon rarement, dans les textes de la période coloniale, du fait que l'Algérie fut appelée française.

l'Arabe précisément, dans la littérature du XVIIIe siècle, en nous basant sur l'un des articles de notre corpus, celui de Pierre Martino « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », publié en 1905.

Au nom des ses « ancêtres » occidentaux, Martino affirme en citant le chevalier d'Arvieux⁵¹ : « le nom d'Arabe blesse les oreilles [...] on s'est formé d'eux des idées désavantageuses ; ce sont des gens impolis, grossiers, brutaux, injustes, violents, sans fidélité, sans sentiments. »⁵²

Ces préjugés sont nés en Occident au Moyen-âge, suite à la succession de croisades, et se sont ancrés dans les mentalités pendant des siècles. Le mépris est donc d'ordre préalablement religieux, puis, d'ordre plus stratégique et économique avec le mouvement de la piraterie ou du pillage marin, parce que les Arabes « étaient d'excellents corsaires »⁵³, et aussi des pillards de caravanes dans le grand désert.

Ainsi, du Moyen-âge au XVIIe siècle, l'Arabe ou le Musulman est condamné en Occident dans des images d'hostilité horrible, le montrant pillard, infidèle, mécréant, forban, barbaresque, etc. Cependant, au XVIIIe siècle et surtout avec la traduction des *Mille et une Nuits* par Galland en 1704, et les œuvres de d'Arvieux et de Boulainvilliers⁵⁴, l'image de ce redoutable Oriental se pare d'une touche plus artistique et fantasmagorique, abandonnant petit à petit l'aspect violent et effroyable qui lui était associé. Mais c'est plutôt le comique qui prend le dessus dans les représentations suivantes, par rapport à la religion « mahométane » ou à la vie du harem. L'Arabe devient alors objet de divertissement et de raillerie

« Ainsi tout naturellement le type de l'Arabe se trouva être un type de comédie ; grave et amoureux, superstitieux et mélancolique, drapé dans son burnous, la tête

⁵¹ Laurent d'Arvieux (1635-1702) est un célèbre voyageur français.

⁵² Laurent d'Arvieux, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, 1735, t.III, p. 188 et 189. Cité par Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », *La Revue africaine*, 1905, *op. cit.*, p. 149-150.

⁵³ Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », *op. cit.*, p. 151.

⁵⁴ Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers (1658-1722), comte de Saint-Saire, historien français.

écrasée sous le turban, on le voyait au milieu de nombreuses femmes qui l'aimaient ou le trompaient, mais toujours se disputaient. »⁵⁵

De nombreux récits amusants au XVIIIe siècle font de l'Arabe un personnage comique, en le décrivant dans les moindres détails de sa vie quotidienne.

Mais au XIXe siècle, la mode des voyages en Orient, facilités principalement par le mouvement colonial, donnera naissance à une multitude d'images du type oriental. Celles-ci varient à leur tour, entre fantasme, comme nous l'avons précédemment indiqué, et mépris.

Nous allons étudier les représentations orientalistes d'un effet méprisant et ridiculisant, très en vogue au XIXe siècle. Et puisqu'elles sont nombreuses, nous les regrouperons en deux parties : Misère et barbarie, et Mœurs dépravées et fausses vertus

2- 1- 2- 1- Misère et barbarie

Le voyage en Algérie au XIXe siècle, au début de la période coloniale, ne se résumait pas au peuplement de la colonie ou au renforcement des rangs des militaires ; il fut aussi le projet de plusieurs touristes et hommes de lettres qui, outre les raisons personnelles des uns et des autres, rêvaient de changement et s'ennuyaient dans la routine des grandes villes métropolitaines. Ces auteurs, ayant immortalisé leurs impressions de voyage dans des récits littéraires, dessinèrent le type oriental comme un éternel miséreux et barbare. Le qualificatif « barbare », qui vient du latin *barbaros*, désigne tout ce qui ne relève pas de la civilisation. Cette dernière se limite, dans la conception occidentale antique, au centre du monde, qui varie entre Athènes, Rome ou Jérusalem, ce qui fait que les « Autres » sont naturellement barbares ; comme l'explique ironiquement Antonin Artaud⁵⁶ : « Nous sommes gens d'Occident, dignes fils

⁵⁵ Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle » *op. cit.*, p. 155.

⁵⁶ Antonin Artaud (1896-1948), écrivain et poète français.

de cette mère stupide, puisque pour nous, les civilisés c'est nous-mêmes, et que tout le reste qui donne la mesure de notre universelle ignorance, s'identifie avec la barbarie. »⁵⁷

Les Occidentaux sont nourris de cette idéologie, raciste et dévalorisante de l'autre, avant de le connaître chez lui, et avant de se mêler à lui.

Ainsi, Tartarin, le personnage romanesque de Daudet, débarque d'abord, armé d'une cuirasse bien blindée, chez les « Teurs »⁵⁸ pour se protéger d'éventuelles attaques. En se référant à ses innombrables lectures d'orientalistes, le personnage daudetien considère le peuple oriental comme une bande de barbares brutaux qui « tordent le coup aux gens qui les déplaisent et les jettent à l'eau dans un sac de cuir ».⁵⁹

En plus de ce tableau effrayant, Daudet se met à décrire « la pouillerie musulmane »⁶⁰ dès que son personnage a mis le pied en Algérie. Il trouve ce pays vermineux ainsi que tous les gens qui le peuplent.

Pierre Martino nous informe, dans son article, que Daudet n'est pas le seul à avoir constaté cette misère en Algérie vers 1862, et que cet aspect de saleté et de pourriture est rapporté dans plusieurs textes de ses compatriotes. De ce fait, il rapporte les impressions d'un certain Vaysettes, professeur au Lycée impérial d'Alger, après sa visite des douars : « Les hommes me souillaient à l'envi du contact de leurs vêtements crasseux, en guenilles, peuplés de la plus abominable vermine. »⁶¹ Quant aux gens de la ville, les impressions restent les mêmes. Martino en cite un tableau dont il ne mentionne pas l'auteur : « Il nous faudrait le crayon de Callot pour illustrer ces hardes

⁵⁷ Antonin Artaud, cité par Nathalie Galesne, « « Orient » et « Occident » : le poison des représentations. », in www.herault.fr, consulté le 10-12-2007.

⁵⁸ Qualificatif dévalorisant qui peut renvoyer aux Turcs, ou à tous les types d'Orient. Daudet s'en est servi pour accentuer la verve humoristique et ironique à la fois de son roman.

⁵⁹ Alphonse Daudet, *Le Nabab*, [1871], Bibliothèque Electronique du Québec, V.84, p.473.

In [http:// beg.ebooksgratuits.com](http://beg.ebooksgratuits.com)

⁶⁰ Jules Caillat, « Le voyage de Daudet en Algérie », *La Revue africaine*, 1923, *op. cit.*, p. 66.

⁶¹ *Ibid.*, p. 67.

sans époque, sans nom, sans forme, sans couleur, ces sacs antédiluviens, ces triples pantalons aux bords effrangés, ces couvertures râpées, ces haillons concentriques. »⁶²

La répugnance et la dévalorisation sont tellement accentuées dans ces images que les types orientaux se voient comparés à du bétail, quand ils sont traités de « hardes », sans compter les autres qualificatifs à consonance péjorative et réductrice.

Daudet se montre plus sévère encore dans sa haine des Orientaux, au point de céder la parole à une vieille diligence apportée de France pour servir de moyen de locomotion dans la colonie algérienne. Celle-ci se plaint de devoir porter en son sein, des « mécréants qui la remplissent de vermine »⁶³. Certes c'est un procédé comique qui consiste à faire parler une diligence, mais l'intention ironique des propos de mépris et de dédain pour les « indigènes » ne passe pas inaperçue.

Parmi les textes rabaisant l'Oriental à l'animalité et la bestialité, nous retrouvons le poème d'Ausone de Chancel, intitulé « Première algérienne ». Nous en citons l'image suivante, où il décrit la ville d'Alger :

« [...] Vrai fouillis de maisons sans art, mais non sans grâces,
Entre elles faisant corps et toutes en terrasses,
Si bien, qu'on peut aller, aéronautes à pié⁶⁴,
L'un chez l'autre, le soir, fumer le latakié⁶⁵,
Et puis quand le sommeil a pris la ville entière,
Faire, ainsi que les chats, l'amour sur la gouttière. »⁶⁶

Dans cette description, De Chancel compare clairement les couples d'amoureux, qu'il a pu rencontrer à Alger, à des chats, représentation de l'Oriental surnoisement réductrice et moqueuse. D'ailleurs, de Chancel a toujours eu de sévères prises de position vis-à-vis des colonisés, nous y reviendrons.

62

Ibid.

63

Ibid., p. 57.

64

A pieds.

65

Un tabac d'Orient.

66

Ausone de Chancel, « Première algérienne », *La Revue africaine*, 1860, *op. cit.*, p. 366.

Enfin, les images dévalorisantes que les Occidentaux, Français en l'occurrence, ont véhiculées de l'Orient et des colonisés, montrent aussi ces derniers comme vicieux, pervers et corrompus.

2- 1- 2- 2- Mœurs dépravées et fausses vertus

Quand on fait un voyage dans un milieu exotique, dans un pays « neuf »⁶⁷ habité par les « barbares », on est en quelque sorte prédisposé à découvrir chez eux des conduites contraires à la morale et aux vertus des « civilisés ». C'est en effet selon cet ordre que les orientalistes ont vu l'Orient. Ainsi, les représentations mettant en scène l'Oriental vicieux et immoral sont innombrables dans les récits de voyage.

De même que pour les analyses précédentes, nous nous plongeons dans les articles de Martino sur l'Orient et les voyageurs orientalistes, de Gabriel Esquer sur le poème héroï-comique de Barthélemy et Méry, de De Chancel et de Jules Caillat, pour y chercher les images représentant la perversion des mœurs orientales.

Du poème d'Ausone de Chancel, cet écrivain et administrateur français, chantre de la colonisation, nous rapportons l'image suivante décrivant l'homme oriental :

« En homme intelligent vivant à ne rien faire,
De paresse et d'amour dorant son atmosphère ;
Ou parfois s'il quittait ses paresseux divans,
Pour tenter, en pirate, et la mer et les vents,
Sa favorite était trop vieille, enceinte ou morte ;
Des brunes de Cadix, des blondes d'Albion,
Étaient à remplacer dans sa collection ;
Et quelques jours après, balancé par les lames,
Il rapportait au port sa cargaison de femmes,
Sans compter les maris qui ramaient sur les bancs.
Pouvions-nous en vouloir à ces forbans ! »⁶⁸

⁶⁷

Pays nouvellement conquis, qui mérite encore de l'exploration.

⁶⁸

Ausone de Chancel, « Première algérienne », *La Revue africaine*, 1860, *op. cit.*, p. 367.

Indolent, pirate et polygame, voilà ce que représente l'Oriental « forban » pour Ausone de Chancel.

Ce type est pour lui, comme pour tous les Occidentaux, de nature indolente et paresseuse. Ne supportant pas le travail, du fait qu'il manque de civilisation, il laisse la « terre sauvage, vide et en friche »⁶⁹ pour sombrer dans la fainéantise et se tourner vers les divertissements luxurieux en compagnie d'une multitude de femmes. Sa seule occupation et gagne-pain, c'est de dépouiller les autres de leurs biens au nom de la piraterie barbaresque.

Et pour marquer l'obsession charnelle de l'homme oriental, De Chancel ne cite du butin de piraterie que les femmes, enlevées d'Andalousie (Cadix) et de l'actuelle Grande-Bretagne (Albion) ; des femmes de races différentes qui serviront d'odalisques dans sa « collection » de compagnes.

Ces perversions à elles seules donnent le droit, selon De Chancel, à l'intervention civilisatrice occidentale, qui se manifeste dans l'invasion coloniale. C'est du moins ce que le lecteur comprendra du dernier vers : « Pouvions-nous en vouloir à ces forbans ! », une tournure employée pour dire que ces forbans méritent légalement la rancune occidentale dont la suite est expansionniste.

Parlant de l'Oriental polygame et féru des plaisirs du corps, les images sont abondantes et multiples. Nous lisons dans la *Bacriade* de Barthélemy et Méry⁷⁰ la description du dey Hussein d'Alger :

« Dans son propre palais, esclave volontaire,
Au sein de doux loisirs il consume le jour ;
Tantôt sur le sommet d'une moresque tour,
Braquant sur un pivot son poudreux télescope,
Il applique son œil aux rivages d'Europe.

⁶⁹ Dans les représentations orientalistes et coloniales, nous retrouvons souvent cette expression. C'était le prétexte que la politique coloniale a choisi pour exproprier les indigènes de leurs terres et les donner aux colons, comme on verra dans les descriptions de Feydeau.

⁷⁰ Ami de De Chancel, à qui il a adressé ses impressions de voyage dans « Première algérienne. »

[...]
Le jour tombe et la nuit promet d'autres délices :
De vieux eunuques noirs, blanchis dans le sérail,
Des vierges du harem hideux épouvantail,
Portent, en souriant, à la nocturne orgie
De jeunes icoglans ravis à la Géorgie.
Ou sur les lits soyeux choisissant au hasard
L'esclave sans défaut visitée au bazar. »⁷¹

Le projet de ces deux poètes français connus pour leur talent en matière de satire politique, est, à travers *La Bacriade*, de donner au public un poème héroï-comique misant tout le succès sur la verve fantaisiste, certes ; mais la description ridiculisante qu'ils font de la personne du dey ne relève pas de la simple « galéjade ». De même que leur ami et contemporain, De Chancel, ils donnent un portrait de l'homme oriental dans les pires états de la débauche à la mode du harem. Ils se sont inspirés, comme tous les orientalistes, des *Mille et une Nuits*, d'où le recours aux figures emblématiques: sérail, harem, bazar, esclave et eunuque. Nous retrouvons chez Barthélemy et Méry la même image du pirate qui s'adonne chez lui aux divertissements indolents auprès de sa « collection » de femmes ; comme celle rencontrée chez De Chancel. En fait, c'est ce dernier qui l'aurait copiée de chez son ami Méry, parce que *La Bacriade* est publiée en 1827, tandis que le poème d'Ausone de Chancel est adressé à Méry en 1845, comme indiqué par Gabriel Esquer dans son article à *La Revue africaine*.

Dans le texte de Barthélemy et Méry, la description du dey Hussein « appliquant un œil aux rivages d'Europe » vise la piraterie des Ottomans, comme elle peut renvoyer aux créances exigées des Européens par le dey qui aurait attendu des émissaires européens dans ce sens.

En attendant de l'argent de l'Europe, le dey des Orientaux et ses pages, « les icoglans », se livrent à « l'orgie » orientale, comme il est de coutume dans les contes

⁷¹ Gabriel Esquer, « Les poètes de l'expédition d'Alger : La « Bacriade » de Barthélemy et Méry », *La Revue africaine*, 1919, *op. cit.*, p. 131.

orientaux. C'est alors sur cette image que De Chancel décrit l'Oriental comme l'éternel pirate et polygame.

Pierre Martino quant à lui explique dans son article « L'Orient dans la littérature française du XVIIIe siècle » que les images renvoyant à l'abondance des plaisirs charnels, sont foisonnantes dans les contes orientalistes du XVIIIe siècle. Ainsi

« Hommes et femmes en ces histoires d'amour ignoraient avec indifférence les gestes de la pudeur européenne ; les femmes allaient au-devant des désirs ; elles ouvraient le harem à des amants nocturnes et mystérieux ; derrière les murs clos où les tapisseries alourdissaient les bruits, elles offraient des festins d'orgie à des jeunes hommes, leurs invités clandestins. »⁷²

Dans cette image, c'est la femme qui abandonne la vertu pour le plaisir.

Pierre Martino, sur l'évolution de l'image de l'Arabe dans la littérature française, associe la nature de l'Arabe amoureux de la gent féminine au Prophète de l'Islam, pour le nombre de femmes qu'il a épousées. Il cite le comte de Boulainvilliers qui se demande : « comment il s'est pu faire qu'un homme d'un caractère aussi sérieux qu'un prophète [...] ait pu être en même temps si emporté et si sensible à des plaisirs qui ne semblent faits que pour des personnes peu occupées. »⁷³

Il n'est guère étonnant de voir, dans la littérature occidentale, la religion musulmane représentée par la personne du Prophète⁷⁴, accusée d'être la cause des mœurs plutôt libertines des Orientaux. Martino montre bien dans son article qu'au XVIIIe siècle : « on se moquera de Mahomet, on ridiculiserà ses spectateurs, on se divertira des

⁷² Pierre Martino, « L'Orient dans la littérature française du XVIIIe siècle », *op. cit.*, p. 75-76.

⁷³ Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers, *Histoire des Arabes*, p. 245. In Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », 1905, *La Revue africaine*, *op. cit.*, p. 155.

⁷⁴ Les images caricaturales ridiculisant le Prophète des Musulmans sont nombreuses, et ne cessent de faire parler d'elles dans la presse occidentale, comme le cas des caricatures danoises.

pèlerins de la Mecque. »⁷⁵ et ce après que l'Occident soit libéré des préjugés de l'Oriental infidèle et pirate redoutable.

Outre le vice de garder le maximum de femmes à ses côtés, l'Oriental est représenté aussi comme un mâle dupé et cocu. La littérature du XVIIIe siècle montre en effet que l'on peut trahir un mari si l'on est derviche ou compagnon du Prophète. Sur ce point, Martino écrit :

« La religion mahométane se prêtait, dans cet Orient de comédie à de scabreux déguisements, Mahomet était compatissant aux amoureux, les calenders avaient l'indulgence facile, les dervis ne pouvaient faire moins que leur prophète ou que leurs confrères ; on se servit donc de leurs bons offices pour tromper les maris turcs. »

Se référant à une comédie de Poisinet *Le Faux dervis*⁷⁶, où un certain Zindor se déguise en derviche pour enlever Fatime⁷⁷ la femme d'Hali⁷⁸ qui se laisse faire en renonçant à son épouse, Martino dévoile l'image des Orientaux qui se trompent les uns les autres au nom de la religion.

Jules Caillat, quant à lui, nous fait voir ce genre de tromperie chez Alphonse Daudet, quand celui-ci montre dans *Tartarin de Tarascon* un muezzin pervers, distrait par ses propres plaisirs et faisant la cour à une Mauresque, au moment où il est censé être le plus sérieux en s'apprêtant à appeler à la prière.

C'est donc souvent autour de la religion que sont créées les images de l'Orient méprisé. Si l'on dépasse les sévères critiques du Croissant combattant la Croix au nom de la religion au Moyen-âge, on se voile derrière le rire et le ton moqueur pour montrer son aversion pour l'autre et pour ses croyances.

⁷⁵ Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle » *op. cit.*, p. 154.

⁷⁶ Antoine Alexandre Henri Poisinet, *Le Faux dervis*, Paris, Duchesne, 1757.

⁷⁷ Référence à Fatima, la fille du Prophète Mohamed et la femme de son cousin et compagnon Ali.

⁷⁸ Ali, mari de Fatima.

La liste des vices de l'Oriental n'est pas épuisé, à ce stade ; il est également corrompu, cupide et malhonnête.

Dans les textes d'Alphonse Daudet, nous découvrons des chefs de tribus, des caïds et des bachaghas corrompus et sans aucun sens du patriotisme, qui se lient d'amitié ou par relations d'affaires avec le colonisateur, en échange de petites faveurs.

Dans *Un décoré du 15 Août*⁷⁹, Daudet nous apprend qu'un notable de la ville de Miliana nommé Si Sliman Ben Siam est décoré de la Légion d'honneur, chose qui l'amène à chanter la gloire de la France et de son empereur Bonaparte, jusqu'au point d'en faire un panégyrique :

« [...] L'Emberour avec ses gros canons, ses zouaves, sa flotte en fer ! Dès qu'il eut pensé à lui, Si Sliman se crut sauvé. Pour sûr l'empereur allait lui rendre sa croix ... le paquebot du lendemain l'emportait vers Paris, plein de recueillement et de sérénité, comme pour un pèlerinage à la Mecque. »⁸⁰

A vrai dire ce personnage de Si Sliman, nous renseigne Jules Caillat, avait subi un séquestre de tous ses biens par l'Emir Abdelkader et fut grâce à l'instruction du duc d'Isly couronné *hakem*⁸¹ de la ville de Miliana, d'où son dévouement à la France. Toutefois Daudet semble accuser Si Sliman de la fierté et la joie qui suivent sa décoration, en rappelant la raison d'être de Napoléon en Algérie à travers l'énumération de ses outils de guerre : gros canons, zouaves et flotte en fer. De plus, la description de son état joyeux et son ravissement pour le voyage en France rappelle à Daudet l'attitude d'un Musulman qui se prépare au voyage sacré pour la Mecque. Par là, nous comprenons les insinuations de cet auteur français quant au caractère cupide et égoïste des Orientaux, qui acceptent de s'allier à l'ennemi qui vient conquérir leur pays, en vue d'une décoration .

⁷⁹ Un chapitre de *Contes du lundi*, 1873, d'Alphonse Daudet.

⁸⁰ Jules Caillat, « Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie », 1923, *La Revue africaine*, *op. cit.*, p. 90.

⁸¹ Chef qui a les attributs d'un maire.

Dans l'article de Caillat toujours, un chef de bureau arabe déclare :

« Ce qu'il y a de réellement repoussant dans la société indigène, ce sont les abus d'autorité et les exactions des chefs [...] ils font argent de tout. Le chef fait des cadeaux, la tribu paie ; le chef reçoit des récompenses des Français, la tribu paie en signe de joie ; au contraire il est puni, la tribu paie en dédommagement ; le chef voit des enfants lui naître, la tribu paie les réjouissances ; il perd des membres de sa famille, la tribu paie les larmes ; le chef se met en route pour un long voyage, un pèlerinage par exemple, la tribu paie le départ, elle paie encore le retour. Panurge connaissait « soixante-et-trois manières d'avoir de l'argent à son besoin » Le sectateur de Mohammed, est je crois encore plus fort ... Il est passé maître dans l'art de plumer la poule sans trop la faire crier. »⁸²

Dans ce tableau, la corruption des chefs est flagrante et son auteur, cet administrateur français, l'associe à la nature vicieuse des « indigènes » barbares. Mais il semble oublier que l'autorité dont il dénonce l'abus est accordée à ces chefs sans moralité, par les soins de son administration coloniale. Le chef « indigène », lui aussi, est l'un des agents français, c'est pour cela qu'il est « récompensé » ou « puni » par les Français. Et puisqu'il en est ainsi, le fait qu'il accepte d'être nommé « chef », « caïd » ou autre, par un organisme qui s'est installé dans son pays pour faire la guerre aux siens, et ainsi les dépouiller de leurs biens et de leur identité, justifie préalablement son attitude tyrannique, injuste et outrancière, envers ses compatriotes et coreligionnaires. C'est enfin l'une des finalités de l'administration coloniale.

D'ailleurs Alexis de Tocqueville, l'un des grands représentants du système colonial français, déclare : « Nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître. »⁸³ C'est un discours qui pullule de préjugés certes, mais qui exprime le vrai sens de la colonisation.

⁸² Ferdinand Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, p. 73. In Jules Caillat, « Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie », 1924, *La Revue africaine*, op. cit., p. 141.

⁸³ Alexis de Tocqueville, cité par Gilles Manceron, « Les Paradoxes de l'orientalisme », *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée*, Rencontres d'Averroès, Marseille, Editions Parenthèses, 2004, p. 60.

Par ailleurs, dans la citation de Hugonnet, le chef du bureau arabe, nous trouvons encore une fois les ignominies dont les chefs « indigènes » sont les auteurs, associées au Prophète de l'islam « sectateurs de Mohammed », bien que cette fois son nom soit employé à l'Arabe : Mohammed et nom Mahomet, à l'occidentale.

Ainsi donc, l'Orient est vu comme le milieu du vice et de l'immoralité. Ses hommes sont indolents, paresseux, polygames et trompeurs et ses femmes ont des fausses vertus et leur importance se résume en la satisfaction de leur maître. Que ce soit dans la comédie ou dans un récit de plus sérieuse allure, c'est souvent la religion des Orientaux qui est remise en cause, et qui s'affiche comme le seul élément responsable de la « pourriture d'Orient »⁸⁴

Nous apercevons à travers toutes les images que nous avons citées des différents auteurs que l'Algérie, étant l'Orient des Français, est représentée dans l'imaginaire occidental, tantôt comme la terre féerique où défilent les images enchanteresses des paysages et des femmes voluptueuses, qui titillent les fantasmes des Français ; tantôt comme le pays « pourri » de barbares aux mœurs dépravées.

Les récits de voyage des orientalistes français en Algérie ont majoritairement affichés les désillusions de leurs auteurs quant à l'Orient des *Mille et une Nuits*, des jouissances et de merveilles, mais ont développé de manière exacerbée les représentations désavantageuses qui condamnent l'Orient dans la misère et le vice.

Ce dernier aspect a servi de motif convainquant pour le projet colonial français qui se donnait raison et se légitimait au nom de la civilisation pour conquérir les terres de barbares.

⁸⁴

Expression employée par Daudet, dans *Trente ans de Paris*.

2- 2- L'Idéologie coloniale à travers les textes

La conquête de l'Algérie est un fait historique marquant dans l'histoire des deux pays, colonisateur et colonisé. Du côté du premier, il y a eu, comme pour chaque acte colonial et militaire, des partisans et des adversaires de l'entreprise. La position des uns et des autres a été exprimée dans des textes de différentes disciplines ainsi que dans des manifestations politiques diverses.

Comme nous nous intéressons à la littérature dans notre étude, nous essayons de montrer, dans les textes littéraires des Français collaborateurs de *La Revue africaine*, la vision de ces derniers et de certains auteurs français qui font l'objet de leurs études, vis-à-vis de l'entreprise coloniale française en Algérie.

Nous analyserons donc l'idéologie en œuvre dans les textes d'Ausone De Chancel, de Gabriel Esquer et de Pierre Martino, en montrant une vision colonialiste chez les uns dans une première partie, et des traces d'une vision anticolonialiste chez les autres, en deuxième partie.

2- 1- Vision colonialiste

Après avoir parcouru les images représentant l'Orient et ses habitants dans les textes des collaborateurs français, préalablement cités, nous revenons maintenant sur eux pour y lire la vision colonialiste à travers la manière dont ils décrivent l'Orient, l'Algérie coloniale et les « Indigènes ».

Présenter « l'Indigène » et le pays colonisé dans des images dévalorisantes et méprisantes, est un élément récurrent dans les textes orientalistes. C'est une procédure descriptive, bien que s'inscrivant dans le courant réaliste, que suivent la plupart des orientalistes, et certainement révélatrice de la vision idéologique de l'auteur du texte, une vision qui se montre raciste et colonialiste, soutenant la présence coloniale.

Si nous revenons à l'analyse précédente qui montre l'aspect réducteur et méprisant des images orientalistes ancrées dans l'imaginaire occidental, nous comprenons que certains auteurs, tels que De Chancel, essayent en quelque sorte de légitimer l'intervention occidentale pour justifier le fait colonial.

Pour une lecture plus profonde du texte poétique d'Ausone De Chancel, nous proposons d'analyser quelques vers de son prologue à l'œuvre poétique intitulée « Première algérienne » qui recense ses premières impressions sur l'Algérie.

Cet administrateur de colonie s'affiche dès le début de son poème comme un colonial imbu de son appartenance à la race civilisée et divinement supérieure, tant à travers ses descriptions méprisantes et sarcastiques d'Alger et de ses habitants, que par l'éloge qu'il fait de la mission coloniale et de ses bienfaits sur le sol des « Barbares ».

Pour montrer l'utilité de l'intervention française dans le domaine de l'agriculture, De Chancel avance :

(Dans le pays)
« Où le hasard faisait fleurir les orangers
Nous avons aligné des jardins potagers.
Le ruisseau qui chantait en sortant de sa source,
Heureux d'aller baiser les myrtes sur sa course,
Dans un canal étroit roule à présent ses pleurs,
Honteux d'aller porter la vie à des choux-fleurs.

Eh ! Mon Dieu, je sais bien que l'ignoble légume
A des parfums aussi qui valent qu'on le hume
Si j'aime les jasmins j'aime la soupe aussi,
Je sais faire la part de *l'utile dulci* :
Mais je n'ai jamais vu que l'auteur du proverbe,
Horace, ait spéculé sur le prix de son herbe
Et dépouillé Tibur d'ombrages et de couleurs
Quand Rome avait besoin d'oignons ou de choux-fleurs.

Circonstance à valoir pour leurs recours en grâces,
Nos colons, il est vrai, ne sont pas des Horaces. »⁸⁵

⁸⁵

Ausone de Chancel, « Première algérienne », *La Revue africaine*, op. cit., p. 368.

Le travail de la terre est perçu dans ces vers de De Chancel comme l'œuvre de la France coloniale, qui sait joindre l'utile à l'agréable, selon le proverbe latin « *utile dulci* ». Le sol algérien, par « hasard »⁸⁶ fertile, n'est pas exploité par les « indolents » « indigènes », puisqu'ils sont dépourvus de civilisation et ne savent même pas profiter des richesses naturelles dont ruisselle le pays qu'ils habitent. De Chancel répond par là aussi aux fervents amateurs des images orientalistes dessinant l'Algérie comme le pays des jasmins et des orangers, peuplé de Maures en turbans dans des cafés ou des lieux de plaisirs et de paresse. Il leur explique que la présence occidentale « française » n'altère pas le charme oriental recherché par les orientalistes, mais s'y ajoute pour rendre utile ce que les « indigènes » négligent par incompetence et aussi par ignorance.

Toujours en qualité de chantre de la conquête d'Alger, De Chancel écrit :

« Mais notre ère commence et l'Hégire finit :
Grâce à la France enfin, Alger n'est plus ce nid
Où des oiseaux pillards avaient fait leur couvée,
Troupe alerte et d'instinct au carnage éprouvée.
Oui, durant trois cents ans de gloutons appétits,
De cadavres chrétiens a gorgé ses petits ;
Aigles bâtards à qui l'Europe tout entière
Fournissait la pâture en très humble routière,
Grâce à Bugeaud enfin, Arabes et Roumis,
Nous faisons maintenant une paire d'amis ;
Sans plus vous exposer à revenir sans tête,
Vous pouvez explorer toute notre conquête,
[...] »⁸⁷

De Chancel expose dans ces vers les bienfaits de la colonisation française de la terre algérienne longtemps soumise à la barbarie arabe. Il estime que le fait colonial a

⁸⁶ Pour dire que c'est la nature de la terre et du climat seuls, qui font que le territoire des indigènes est verdoyant et fleurissant.

⁸⁷ Ausone de Chancel, « Première algérienne », *La Revue africaine*, *op. cit.*, p. 369.

délivré les Français et tous les Européens de la dépendance commerciale qui les obligeait, dans le temps où les Turcs régnaient sur la Méditerranée, à payer tous leurs déplacements sur cette mer. Il rappelle par là aussi les actes meurtriers des Arabes « pillards » qui se sont installés en Algérie après être venus apporter l'islam en Afrique du Nord. Leurs chefs sanguinaires s'en prenaient à tous les étrangers dans leur terre qu'ils soient voyageurs, commerçants ou autres. C'est le motif que De Chancel trouve fort convainquant, pour faire l'éloge de la conquête de l'Algérie et inciter Français et Européens à peupler la colonie sans avoir à craindre pour leur vie, bien au contraire, en leur montrant par la suite les facettes les plus séduisantes de la ville d'Alger, après l'occupation française.

Dans le même texte en vers, De Chancel explique les désillusions des Occidentaux férus de rêves orientalistes. Nous allons voir dans les vers suivants comment il conçoit la réalité de la terre orientale, et les mystères qui lui ont longtemps été attachés :

« Le divin créateur au premier jour,
A regardé l'Afrique d'un œil d'amour :
Mais ce n'est pourtant point le sol doré de rêves,
Où l'or blondit les eaux et paillette les grèves
Où les monts sont pétris de saphirs et d'onyx,
Où l'arbre sur lequel chante l'oiseau Phoenix
En rameaux de corail épanouit ses gerbes
Et sème de rubis l'émeraude des herbes,
Où le vent du matin à vos sens embrasés
Porte encore les parfums et les bruits des baisers.

L'homme en a fait un sol de lèpres et de grisailles,
Chauve ici, là velu d'un poil rêche en broussailles,
Où fourmillent ces poux qu'on appelle Bédouins,
Qui l'ont tondu par place et rongé par les coins.
Mais qui promet à l'œuvre une féconde mine
Le jour où nous l'aurons purgé de sa vermine.
Le Sahel a déjà des airs de Paradis.
Quant à ce pauvre Alger, c'est un salmigondis,
C'est la Rome naissante où la foule importune
Des gens de trop, chez eux vient tenter la fortune.
Mais ainsi que dans Rome au temps des deux jumeaux
Ces éléments divers, ces germes anormaux
Sont tombés dans le sein d'une mère féconde,

Et comme Rome, Alger accouchera d'un monde. »⁸⁸

Nous remarquons dans cette analyse que l'agent de l'administration coloniale associe, de la manière la plus raciste et la plus dédaigneuse qui soit, le déclin du rêve orientaliste à la race « indigène » qui le peuple. Il commence par reconnaître la beauté et la richesse, dont le pays est naturellement comblé ; pour donner raison d'être à la colonisation. Il recense en passant les images orientalistes ancrées dans l'imaginaire occidental et qui dévoilent les différents traits des paysages à l'allure paradisiaque, en rappelant l'effet voluptueux de l'Orient qui embrase les sens. Ce rappel de l'aspect enchanteur des clichés orientalistes met l'accent sur les déceptions des voyageurs occidentaux en terre orientale dont la cause est clairement exprimée par De Chancel dans la suite de son poème.

De ce fait, la France civilisatrice doit intervenir dans ce pays délaissé et empesté par « la vermine » qui y habite, pour le développer, faire découvrir et propager ses richesses et en faire un « monde » civilisé. Ainsi, De Chancel compare l'Algérie « française »⁸⁹ à Rome qui « avait accouché de tout un monde » grâce à l'intervention des jumeaux Remus et Romulus selon la légende romaine.

En parcourant toutes ces déclarations, implicites et explicites, de De Chancel, nous concluons que la vision de ce poète et administrateur de colonie français envers l'Algérie, est ouvertement colonialiste, soutenant le projet de la conquête dans toutes ses facettes, et aussi raciste, considérant *l'autre* comme inférieur par nature. Cette vision n'a rien de surprenant, si nous tenons compte de la profession de De Chancel dans l'administration coloniale. De surcroît, son idéologie est très raciste, non seulement par rapport à l'Algérie, mais par rapport à tous les *Autres*, non-occidentaux, Noirs notamment. Dans son ouvrage *Cham et Japhet*, publié en 1859, il soutient l'idée que le Nègre est créé pour être asservi par le Blanc et, par là, civilisé en retour.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 374.

⁸⁹ L'Algérie « civilisée » promise par la France après la conquête.

Par ailleurs, la vision que les Français ont de la conquête de l'Algérie, thème qui a préoccupé pas mal de chercheurs, français en l'occurrence, fait l'objet de plusieurs articles de *La Revue africaine*. Considérons celui de Gabriel Esquer, un archiviste et paléographe qui s'est intéressé tout au long de sa carrière à l'explication des faits historiques à travers les documents.

Dans son article, intitulé « Les Poètes de l'expédition d'Alger », Esquer essaye d'interroger les productions poétiques de l'époque pour voir quel impact la prise d'Alger a sur les Français, et ainsi découvrir la prise de position et la vision de ces derniers par rapport à la colonisation de l'Algérie.

Esquer reconnaît dès l'introduction de son article que les vers qu'a suscités l'évènement de la prise d'Alger, excepté « La Bacriade » de Barthélemy et Méry, ne sont pas d'une qualité littéraire appréciable et qu'ils ne pouvaient être classés que comme des « vers de mirliton » ; ce qui montre que les Français, métropolitains notamment, ne donnaient pas une importance majeure à ce fait.

Toutefois, il en cite quand même quelques strophes soutenant l'expédition et chantant la gloire de la France colonisatrice, bien que le talent poétique de leurs auteurs s'avère médiocre.

Nous en citons à notre tour deux quatrains d'un certain Marie-Jacques-Armand Boïeldieu⁹⁰ que le *Moniteur Universel* a publiés en 1830 :

« De l'Africain, après de longs orages,
Nos preux soldats ont franchi les déserts.
Nos étendards flottent sur les rivages,
Témoins heureux de si justes revers.

Des malheureux, si, méprisant des larmes,
Un Dey cruel les tenait enchaînés,
Pour l'en punir Dieu protégeant nos armes,
Brise les fers de ces infortunés. »⁹¹

⁹⁰

Avocat à la cour royale et attaché à la Chambre des Pairs .

La prise d'Alger est en effet perçue dans ces vers comme une revanche où la justice divine rend raison à la France contre les pillards, commandés par le Dey Hussein qui a longtemps régné sur la mer Méditerranée en s'affirmant comme un pirate redoutable. Cet avocat français défend donc une vision purement colonialiste qui soutient l'expédition militaire envoyée en Algérie à des fins expansionnistes.

Dans le même article de Gabriel Esquer, nous lisons dans un poème intitulé « La Guerre d'Alger », d'Adolphe Poujol⁹², un autre éloge de cette expédition, qui se veut plus pompeux ; en voici quelques vers :

« Je chante les combats des Français valeureux,
Contre le chef cruel d'un brigandage affreux,
Audacieux mortel, écumeur d'onde amère,
Tel qu'on ne vit jamais brigand plus téméraire,
Barbare plus hideux, tyran plus éhonté,
L'opprobre de l'Europe et de l'humanité.

[...]

L'arrêt est prononcé : plus de piraterie !
Il n'exista jamais un temps plus opportun
Pour terrasser enfin cet ennemi commun. »⁹³

La dévalorisation de l'autre est très accentuée dans cet éloge de la campagne militaire française en Algérie. L'auteur de ces vers rabaisse le colonisé en le traitant de noms injurieux : Barbare, hideux, tyran, etc., pour montrer à tout le monde que sa

⁹¹ Marie-Jacques-Armand Boïeldieu, « Stances du la prise d'Alger », *Moniteur Universel*, 14 juillet 1830. In Gabriel Esquer, « Les Poètes de l'expédition d'Alger : *La Bacriade* de Barthélemy et Méry », *La Revue africaine*, 1919, *op. cit.*, p. 113.

⁹² Professeur au collège d'Alès.

⁹³ Adolphe Poujol, « La Guerre d'Alger, essai de poème politique et moral », 1830. In Gabriel Esquer, « Les Poètes de l'expédition d'Alger : *La Bacriade* de Barthélemy et Méry », *La Revue africaine*, 1919, *op. cit.*, p. 115.

colonisation rendrait service à tous les Européens et Méditerranéens qui souffraient de sa piraterie.

En effet, la fin de la piraterie que la conquête de l'Algérie pouvait offrir comme butin de guerre aux Français et à tous les Européens, constituait un prétexte très solide pour conforter le projet colonial ; bien que le vrai dessein du gouvernement français derrière ceci dépasse certainement ce gain stratégique et vise l'expansion des territoires et des richesses. Dans le même poème de Poujol, nous retrouvons les objectifs que la France avance, derrière son projet colonial :

« Quel est donc le grand but de la guerre d'Alger ?
L'entier renversement d'un repaire d'enfer.
De l'ignorance, un jour, naquit la barbarie ;
L'Europe veut instruire et l'Afrique et l'Asie.
La Grèce a commencé ce drame intéressant.

L'ignorance aux humains sera toujours funeste ;
Instruire un peuple ignare est un projet céleste. »⁹⁴

Porter civilisation et instruction aux peuples barbares et ignorants : tel est le prétexte de la campagne coloniale en Algérie, si l'on peut dire ainsi. C'est, en effet, la prétention de tous les empires coloniaux « européens », et non seulement de la France. Héritière de la civilisation expansionniste grecque, l'Europe a été créatrice du « drame intéressant » qu'est la colonisation, en Afrique et en Asie. Cette image donnée par Poujol à la colonisation montre que ce poète français est conscient des massacres qu'engendre le fait colonial, et de toutes les misères qui s'en suivent ; mais il affirme en même temps l'utilité du « drame » destiné à apporter la civilisation aux peuples ignorants et à réaliser ainsi « le projet céleste ».

⁹⁴

Ibid., p.116.

Ces objectifs civilisateurs à allure humaniste ne sont en effet que des motifs illusoire dont s'arment les agents de guerre pour affronter les probables accusations du monde extérieur, par rapport à l'acte colonial.

Revenons à l'objet de l'article de Gabriel Esquer qui vise à dévoiler à travers les productions poétiques, la position des Français quant à la prise d'Alger. Le résultat auquel Esquer arrive à la fin de son analyse, c'est que la qualité et aussi la quantité de poèmes auxquels l'évènement de l'expédition d'Alger a donné naissance, dénotent une certaine indifférence de la part du peuple, de la classe savante notamment. Mais nous avons pu lire dans les quelques strophes, citées ci-dessus, ainsi que dans le texte de la « Bacriade » une vision colonialiste et raciste de leurs auteurs.

Après avoir analysé la vision d'Ausone De Chancel, l'administrateur colonial, et de Gabriel Esquer, l'archiviste et le bibliothécaire du gouvernement français en Algérie, nous proposons d'analyser la vision d'un universitaire spécialiste de littérature et chercheur orientaliste, Pierre Martino.

Dans son article intitulé, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », Martino donne un aperçu sur la manière dont l'Occident représente l'Orient et tous les Arabes dans la littérature française. En montrant l'aspect méprisant et dévalorisant des représentations dont ils sont l'objet, Martino révèle une vision plutôt colonialiste et hautaine qui soutient le projet de domination par « l'homme civilisé »⁹⁵ de la « race inférieure »⁹⁶ arabe. Il affirme que les images qu'a l'Occident, la France spécialement, des Arabes, ne relèvent pas seulement des « rancunes » médiévales d'ordre religieux liées aux croisades, mais reflètent en quelque sorte la nature même de ce peuple qui « ne s'empresse guère à modifier l'opinion déplorable que le monde chrétien avait conçue de lui. »⁹⁷

⁹⁵ Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », *La Revue africaine*, 1905, *op. cit.*, p. 149.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, p. 151.

Les Arabes ont toujours été, selon Martino, « d'excellents corsaires »⁹⁸ et de très habiles pillards de caravanes, et d'éternels barbares et ignorants, comme l'attestent l'histoire et la littérature.

Ainsi, dans son analyse de l'image de l'Arabe à travers les différents textes littéraires, il se montre de plus en plus raciste dans sa manière de sous-estimer les Autres, Arabes spécialement. Il cite l'exemple d'un personnage arabe dans une pièce⁹⁹ de théâtre de la fin du XVIIIe siècle qui « parut à la scène sans qu'on se moquât trop de lui ; même on lui fit l'honneur, très grand, de le naturaliser français et de le marier à une Parisienne. »¹⁰⁰ L'appartenance à la nation française et le mariage avec une Parisienne constituent alors, pour Martino, une marque d'honneur qui n'est pas donnée à n'importe quel homme, arabe surtout. Il s'agit là d'une surestimation très développée de soi, qui dévoile une vision raciste et colonialiste de son auteur. Par ailleurs, dans son compte-rendu de l'œuvre d'Arthur Pellegrin, intitulée *La Littérature nord-africaine*, publiée en Tunisie en 1919, Pierre Martino affiche une sévère prise de position quant à la thèse de Pellegrin qui vise à élargir le champ de la littérature nord-africaine, et la faire connaître à travers les revues et anthologies de renommée internationale.

Martino, pour sa part, désapprouve ouvertement le travail de Pellegrin et conteste l'idée même de pouvoir parler d'une littérature « nord-africaine », déterminée par l'auteur de l'ouvrage comme : « une littérature qui tire son inspiration et sa raison d'être de tout ce qui est nord-africain, une littérature qui ne demande à la métropole que la langue française pour exprimer l'Afrique du Nord. »¹⁰¹

En effet, Martino récuse la définition de Pellegrin car il considère comme impossible la décentralisation de la littérature d'expression française dont les auteurs sont d'origine nord-africaine, parce que « c'est par les tendances intellectuelles

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Une pièce non jouée, intitulée *Le Musulman de Fagan* en 1792.

¹⁰⁰ Pierre Martino, « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », *La Revue africaine*, 1905, op. cit., p. 149.

¹⁰¹ Arthur Pellegrin, cité par Pierre Martino, « Pellegrin (Arthur) – La Littérature nord-africaine », *La Revue africaine*, 1920, op. cit., p.157.

caractéristiques d'un pays que se définit une littérature, et non par les sujets des livres ou la nationalité des auteurs. »¹⁰²

Les arguments que Martino avance pour soutenir sa prise de position négatrice des efforts de Pellegrin concernant l'enquête qu'il a faite pour montrer au monde la littérature de cette partie du monde qu'est l'Afrique du Nord, sont très sévères et révèlent la vision ethnocentrique de cet universitaire et académicien français.

Dans le passage suivant de son compte-rendu, Martino est très explicite ; nous pouvons ainsi mettre la lumière sur sa prise de position par rapport à cette littérature :

« [...] la culture intellectuelle de nos auteurs nord-africains est toute française. C'est avec les yeux et la pensée d'un Anatole France qu'ils envisagent les conflits de races en Afrique ; avec le style de Loti ou de Fromentin qu'ils décrivent une rue de la Kasbah ; et les rivages de notre Méditerranée leur inspirent des vers qui sonnent comme ceux de Heredia ou de Henri de Régnier ... Tout leur bagage d'idées est français ; français aussi tout l'arsenal de leurs formes littéraires ; qu'ils se résignent donc à n'être que des écrivains français de province, ou si ce mot leur déplaît, des écrivains français habitant aux colonies ! Beaucoup de ceux qui l'ont pu, ont d'ailleurs quitté l'Afrique pour Paris ; ils nous ont vite oubliés ; les autres n'ont sur leur table de livres et de revues que ceux qui viennent de là-bas, et leur grand espoir, combien légitime ! est d'être connus autrement que par les louanges de la *Dépêche Tunisienne* ou de *l'Echo d'Alger*. Quelques lignes du *Mercur de France*, ou d'une revue parisienne de jeunes feraient bien mieux leur affaire.

Une littérature nord-africaine ne pourra exister que lorsqu'il existera, depuis bien des années, une Afrique du Nord autonome, capable de se suffire, à tous les points de vue : nous en sommes bien loin encore. Même séparée de la France, par une grande catastrophe, ou par une évolution qui veut des siècles, l'Algérie continuerait, pendant plusieurs générations, à avoir des « intellectuels », qui ne seraient que français.

Je donne donc à la littérature nord-africaine, le sens très relatif, très provisoire, de groupe d'écrivains habitant le Nord de l'Afrique, qui ne sont pas encore allés s'installer à Paris, par manque de pécune, ou par goût – ou bien qui en sont revenus.»¹⁰³

¹⁰² Pierre Martino, « Pellegrin (Arthur) – La Littérature nord-africaine », *La Revue africaine*, 1920, *op. cit.*, p.159.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 160.

Nous avons jugé que ce passage, bien que long, devait être cité en entier, pour montrer la vision de son auteur ; une vision qui s'avère hautaine et dédaigneuse de l'autre.

Ce professeur de l'université d'Alger a premièrement du mal à imaginer une Algérie sans la France ; ce qui révèle sa position de colonialiste chevronné. Il déclare nettement que l'Algérie n'est qu'une « province » de la France, sinon l'une de ses « colonies » et ses habitants sont français, y compris ses intellectuels. De ce fait, leur culture n'est autre que celle que la France leur a transmise à travers l'enseignement et la formation et aussi à travers l'immersion dans le milieu intellectuel français. Pour toutes ces raisons de dépendance, Martino ne conçoit pas une littérature, ni une culture, dite nord-africaine, puisque les gens colonisés sont loin de pouvoir prétendre afficher une littérature qui leur soit propre, au moment où ils dépendent de leur colonisateur dans tous les domaines, intellectuel notamment.

Dans un deuxième temps, Martino ne manque pas de signaler la grande supériorité de la France par rapport à l'Afrique du Nord, en rappelant la prédominance de son pays et son développement sur tous les horizons ; pour dire qu'il est insensé de le comparer aux pays de l'autre rive de la Méditerranée.

Parlant de ces pays de l'Afrique du Nord, il passe inconsciemment de l'expression « Afrique du Nord », à celle « d'Algérie », comme si c'était la même chose, écartant – toujours inconsciemment peut-être[??] – les autres pays de cette région. Ceci peut être expliqué par le fait que l'Algérie soit le pays le plus grand, le plus stratégique, le plus riche, et le plus intéressant de toutes les colonies françaises de l'Afrique du Nord, et n'oublions pas qu'il est aussi le plus difficile à dompter par rapport aux pays voisins.

Nous pouvons aussi admettre que l'installation de Pierre Martino en Algérie, en qualité de maître des universités en plus, soit une forte raison de l'intérêt qu'il porte à ce pays par rapport aux autres pays de l'Afrique du Nord.

Nous pouvons conclure alors de ce compte-rendu de Martino sur l'œuvre de Pellegrin, que ce n'est pas la définition d'une littérature nord-africaine autonome qui dérangeait

tant cet universitaire français, et certainement d'autres de ses compatriotes, mais c'est surtout le fait de parler d'une « indépendance », même intellectuelle, de cette région de l'Afrique, considérée comme française par les plans du projet colonial.

Cette critique et analyse de l'œuvre de Pellegrin par Martino révèle sa position de colonialiste soucieux de l'avenir expansionniste de son pays en Afrique Nord, et en Algérie précisément. Les images à l'aspect dévalorisant rapportées dans les textes des différents collaborateurs français de *La Revue africaine*, que nous venons de citer, transmettent l'idéologie raciste de leurs auteurs et leur position vis-à-vis de la colonisation de l'Algérie. Ils dépeignent *l'autre* colonisé sous les traits les pires : il est sauvage et ignorant, barbare et vicieux, pirate et paresseux, etc., bref, un éternel non civilisé qu'il faut dompter pour ne pas avoir à redouter sa nature pillarde et sanguinaire, puis civiliser grâce aux soins du colonisateur, sauveur des peuples subalternes.

Toutefois, d'autres collaborateurs, littéraires et orientalistes notamment, se montrent moins agressifs, voire moins racistes, dans leurs descriptions du colonisé ; de telle sorte qu'on peut lire dans leurs textes des considérations anticoloniales et antiracistes à son égard.

2- 2- 2- Considérations anticoloniales : quelles traces ?

Dans l'ensemble des articles analysés, nous avons remarqué que les critiques faites sur le peuple et le pays « indigènes » mènent toutes à accuser les colonisés de tous les vices possibles et à les disqualifier physiquement et moralement. Cela n'est point étrange, vu les raisons pour lesquelles les Occidentaux ont colonisé ces terres. Mais en analysant de près quelques tableaux descriptifs de certains orientalistes, tels que donnés par Fromentin et Feydeau, nous pouvons prélever dans leurs critiques du système colonial une remise en cause de l'acte expansionniste. Cette vision ne s'articule pas dans des déclarations explicites, mais s'insinue plutôt dans des descriptions de la nature même du colonisé, de la misère que lui fait subir le régime colonial et de l'injustice de son administration.

Martino, l'auteur des articles sur Fromentin et Feydeau, n'avait certes pas le dessein de montrer l'idéologie de ces deux orientalistes français, mais l'objectif de son article était plutôt de mettre en valeur leur souci réaliste et montrer le talent avec lequel ils avaient décrit la réalité d'après le voyage qu'ils avaient tous les deux effectué en Algérie. D'ailleurs nous avons vu qu'il fait suivre ses critiques orientalistes de certaines déclarations affichant son regard raciste et colonialiste.

Commençons par les descriptions de Fromentin. Nous découvrons dans l'article de Martino un tableau où l'auteur réaliste peint le peuple indigène, en exposant sa nature :

« Une chose entre toutes sauve le peuple arabe, c'est qu'il échappe au ridicule. Il est pauvre sans être indigent, et sordide sans trivialité. Sa malpropreté touche au grandiose ; ses mendiants sont devenus épiques : il y a toujours en lui de Lazare et du Job. Il est grave, il est violent ; jamais il n'est ni bête ni grossier. Il est effréné dans ses mœurs ; mais il n'a pas de cabaret, ce qui purge au moins ses débauches de l'odeur du vin. Il sait se taire, autre qualité rare que nous n'avons pas ; il peut par là se passer d'esprit. Il a la dignité naturelle du corps, sérieux du langage, la solennité du salut, le courage dans sa dévotion. Il est sauvage, inculte, ignorant ; mais, en revanche, il touche à la fois aux deux extrêmes de l'esprit humain, l'enfance et le génie, par une faculté sans pareille : l'amour du merveilleux. Enfin,

ses dons extérieurs font de lui un type accompli de la beauté humaine, et pour des yeux exigeants, c'est bien quelque chose. »¹⁰⁴

Ce portrait que Fromentin fait de l'Arabe « indigène » nous donne l'impression que cet orientaliste français ne se place pas du côté du colonialiste raciste qui rabaisse son colonisé, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes.

Fromentin dans ce passage n'en fait pas l'éloge, certes, mais il n'est point raciste dans son analyse de la personnalité arabe. En dépit des qualificatifs péjoratifs qu'il emploie, nous le voyons défendre ce colonisé contre les préjugés de son colonisateur, contre toute image négative que le monde s'est faite de lui. Pour ce faire, il ne nie pas ni ne dément les images qui le dévalorisent, et qui montrent son côté barbare et vicieux, mais les rappelle en les juxtaposant avec les qualités que l'on n'a pas l'habitude de véhiculer de lui dans le monde occidental et que le colonisateur n'a jamais vues en lui, des qualités dont l'Occidental civilisé est même dépourvu. Parmi les spécificités de leur personnalité, Fromentin s'émerveille devant l'impassibilité des « indigènes » qui ne cèdent à aucune forme de conquête spirituelle et culturelle, même si ce caractère fait qu'ils ne seront jamais « civilisés » comme l'espérait leur envahisseur. En décrivant à son ami la misère « indigène », Fromentin déclare à propos du peuple arabe :

« On pourra le déposséder tout à fait, l'expulser même de son dernier refuge, sans obtenir de lui quoi que ce soit qui ressemble à l'abandon de lui-même. On l'anéantira plutôt que de le faire abdiquer. Il disparaîtra, crois-le bien, avant de se mêler à nous. [...] Imperméable à tout progrès ; indifférent même aux destinées qu'on lui prépare, aussi libre au surplus que peut être un peuple exproprié ; sans commerce, presque sans industrie, il subsiste, en vertu de son immobilité même, dans un état voisin de la ruine, et sans qu'on puisse imaginer s'il désespère ou s'il attend. Quel que soit le sentiment vrai qui se cache sous la profonde impassibilité de ces quelques milliers d'hommes isolés dorénavant parmi nous et qui n'existent plus que par tolérance, tu peux supposer, toi qui les connais, que deux années de

¹⁰⁴ Eugène Fromentin, cité par Pierre Martino, « Les descriptions de Fromentin », *La Revue africaine*, 1910, *op. cit.*, p. 45-46.

plus ou de moins sont peu de chose, quand il s'agit de fondre cet acier trempé dans plusieurs siècles de servitude et de patience. »¹⁰⁵

Ce constat, Fromentin l'a fait après avoir longuement contemplé la réaction de ces « indigènes » renvoyés de leurs propres terres par la loi coloniale qui favorise l'installation des colons dans des domaines où ils sont censés travailler les terres dont les propriétaires sont les « indigènes » expropriés.

A travers cette description du peuple miséreux et exilé de son propre « chez lui », Fromentin semble passer un message à ses compatriotes des forces coloniales pour leur exprimer sa certitude de l'échec de leur plan, quant au gouvernement et l'asservissement de ce peuple. En précisant que ces « indigènes » accepteraient toute forme de misère et d'injustice, sans se laisser influencer par la présence étrangère, Fromentin rappelle aussi à la France la faculté extraordinaire de patience de ces gens qu'il compare à l'acier résistant à toutes les épreuves, en faisant référence aux autres formes de domination qui existaient bien avant l'avènement des Français dans leur pays. Il paraît même sûr de l'impossibilité de dompter, ni de gouverner ce peuple ; il trouve que la France ne passera pas plus de deux ans dans le sol colonisé où elle exproprie ses habitants de leurs propres terres en prétendant leur apporter la civilisation.

Pour ce qui est de l'œuvre d'Ernest Feydeau, nous lisons dans l'article de Martino, outre les images dévalorisantes que nous avons déjà analysées, d'autres descriptions du peuple colonisé montrant la misère et l'injustice coloniale.

Dans *Le Secret du bonheur* publié en 1864, Feydeau explique dans sa dédicace à Louis Bouilhet¹⁰⁶ que son œuvre consistait, en plus de l'histoire d'amour racontée, à décrire la réalité de la région qu'il découvre à travers son voyage en Algérie. Il y avait des « préjugés enracinés à combattre, [...] une obligation de peindre en les discutant, des

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 46-47.

¹⁰⁶ Louis-Hyacinthe Bouilhet, (1822-1869) : poète français, professeur de littérature et conservateur de bibliothèque à Rouen. Ami de Flaubert et de Feydeau et de tout le cercle des écrivains réalistes au XIXe siècle.

mœurs et des caractères avilis à dessein par tant de gens intéressés à déshonorer leurs victimes »¹⁰⁷

Il y a là une reconnaissance claire des intentions malhonnêtes du projet colonial qui ne manque aucune occasion de dévaloriser les gens qu'il colonise, en les accusant de toutes les ignominies possibles.

De ce fait, nous remarquons une touche antiraciste chez cet auteur français, qui ne paraît pas partager la même vision que certains collaborateurs de la revue, partisans et défenseurs de l'entreprise coloniale.

D'ailleurs, Feydeau décrit dans plusieurs pages de son roman, des scènes de déportation des « indigènes » des terres qu'ils ont héritées de leurs ancêtres, en vue de l'installation des colons à leur place. Nous pouvons voir à travers ces pages : « un tableau lamentable de la tribu en marche vers son lieu d'exil, les hommes en haillons, les femmes écrasées de fardeaux, les enfants pêle-mêle avec des pastèques et des bottes de légumes dans de grands paniers portés par des ânes. »¹⁰⁸

Devant ce tableau, Martino lui-même note que Feydeau éprouvait de la compassion pour ce peuple endurent la misère et le colonisateur. Il voit que c'est « dessiné avec cette intention de forcer la conviction par la pitié »¹⁰⁹, pour rappeler « la nécessité de respecter les biens des indigènes et de ménager leurs traditions. »¹¹⁰ Ainsi, l'image du colon tel que Feydeau l'espérait est représentée par l'aimable et sympathique *Kebbir*, et celle de « l'indigène » digne et vertueux est représentée par le caïd *Seddik*, qui ne manque pas de sympathie pour la France et lui témoigne toujours de la fidélité.

Par là, nous remarquons que le regard antiraciste de Feydeau ne va pas jusqu'à la condamnation de l'acte colonial lui-même, mais il essaye simplement de réclamer que le colonisé soit traité par son colonisateur en « associé » plutôt qu'en « ennemi ».

¹⁰⁷ Ernest Feydeau, cité par Pierre Martino, « L'œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », *La Revue africaine*, 1909, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 172

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 172.

¹¹⁰ *Ibid.*

Si nous revenons aux scènes d'exil des « indigènes » à cause de loi coloniale qui les prive de leurs domaines pour confier ceux-ci à des colons sans expérience agricole quelconque, nous lisons dans les descriptions de Feydeau les sentiments de compassion et de regret de cet intellectuel français. Dans le tableau suivant, nous pouvons voir son étonnement par rapport à l'iniquité du colon et de l'administration coloniale :

« [...] et des Arabes, accroupis à l'ombre des chênes, assistaient silencieusement à cette invasion d'étrangers, échangeant parfois un regard quand ces derniers les interpellèrent en passant, s'étonnant naïvement de leur inaction et les traitant de paresseux parce qu'ils ne venaient point les aider à pousser les roues de leurs charrettes. »¹¹¹

Il s'agit là d'une tribu du caïd *Seddik*, des *Beni Haoua*, fidèle et dévouée à la France, repoussant toutes les formes d'insurrection, et qui finit malgré tout dans l'exil. Devant ces actes d'injustice, Feydeau semble si embarrassé qu'il remet en question certains images dévalorisantes du type colonisé, comme celle de « l'indigène » paresseux. Il l'a lui-même décrit dans pas mal de passages comme un éternel paresseux s'adonnant aux plaisirs du corps et à l'absinthe, mais dans la description ci-dessus, il voit l'Arabe traité de « paresseux » rien que parce qu'il n'a pas participé à l'installation de son ennemi et envahisseur dans le « chez-lui » qu'il vient de quitter par force.

Ainsi, nous avons remarqué dans les passages cités de l'un et de l'autre des deux auteurs français, quelques considérations anticoloniales et des traces d'un regard non raciste. Nous ne pouvons pas prétendre que ce soit une prise de position claire vis-à-vis de l'acte colonial ; il s'agit plutôt d'une expression très implicite de leur point de vue concernant la colonisation française en Algérie.

Cette discrétion est entre autres justifiée par la nature de la revue dans laquelle sont publiés ces textes. *La Revue africaine*, rappelons-le, est le journal des travaux de la

¹¹¹

Ibid., p. 177.

Société Historique Algérienne, l'une des grandes sociétés savantes créées dans le but de conforter le projet colonial en Algérie et en montrer les avantages au lectorat métropolitain. De ce fait, un article qui dénoncerait la colonisation ou remettrait en cause le système colonial ne serait logiquement pas publié dans cette revue.

Enfin, nous pouvons considérer l'analyse que nous venons d'opérer des différents textes, dans le but de dégager l'idéologie de leurs auteurs, comme une étude inscrite dans la critique postcoloniale. Du fait que celle-ci porte un regard critique sur les productions littéraires de la littérature coloniale et post-coloniale aussi.

Notre corpus, étant de la littérature de la période coloniale, nous a servi de base analytique pour montrer la vision des différents auteurs et collaborateurs français de *La Revue africaine*, par rapport à la mission coloniale.

Ce point de vue critique nous permet de découvrir l'idéologie de ces auteurs, certes, mais son apport est surtout de dépasser, à l'heure actuelle, le regard colonisé/colonisateur, enfermé dans la relation dominé/dominateur ; ce qui ne se réalisera pas sans le retour au passé colonial.

CONCLUSION

Nous nous étions proposé d'étudier le littéraire dans *La Revue africaine*, souvent considérée comme le fief des historiens. Nous avons relevé quarante-huit articles ayant référence à la littérature sur la totalité des numéros de la revue. Leur classement a donné de prime abord deux grandes catégories : l'une englobant les articles de la littérature « indigène » et l'autre les articles sur les « indigènes » et leur production littéraire.

L'analyse des articles de la première catégorie a révélé le caractère populaire de la littérature « indigène », qui est essentiellement orale, transmise de bouche à oreille et faisant primer la forme versifiée. Elle est produite pour assurer la transmission des réalités historiques d'une génération à l'autre, étant donné que les « indigènes » relèvent essentiellement de communautés à tradition orale. De plus, ceux qui savent lire et écrire, parmi eux, étaient manifestement rares.

Outre le savoir qu'elle transmet, la littérature populaire offre le divertissement au peuple colonisé, accablé par la misère et la pauvreté et abattu et asservi par la matraque coloniale. Nous le voyons ainsi réuni autour d'un conteur ou un colporteur de chants pour apprendre et réciter par la suite en toutes occasions, les exploits héroïques de ses ancêtres. Ces derniers lui redonnent de l'espoir pour affronter la réalité miséreuse que lui infligeait sa condition de colonisé, pour combattre à l'image de ses aïeux l'ennemi colonisateur.

Pour l'historien, la littérature populaire « indigène » constitue un document précieux, dans lequel il puise les faits historiques à leur pure source. Ainsi, les Français qui se trouvaient en Algérie coloniale, militaires et universitaires, se sont adonnés à la

collecte de ces documents authentiques, pour y étudier minutieusement les gens qu'ils colonisaient, afin de les mieux dominer.

Dans *La Revue africaine*, les collaborateurs ayant publié les articles de notre corpus littéraire se sont doublement servis des textes de la littérature du colonisé. Outre l'étude dont nous venons de parler, ils ont publié des textes, produits par les « indigènes », mais qui font l'éloge de la campagne coloniale, en glorifiant son système. Alors, quoique la collecte de ce genre de documents donne lieu à plusieurs interrogations, leur publication ne fait que renforcer les objectifs expansionnistes que s'est tracés la France coloniale, et permet aussi d'atténuer la colère des métropolitains qui s'opposaient à l'expédition coloniale en Algérie.

Pour ce qui est de la représentation du monde « indigène » dans les productions littéraires des Français, l'influence de la littérature exotique et l'ancrage de l'imaginaire colonial sont nettement remarqués. « L'indigène » est représenté comme le redoutable corsaire et l'éternel barbare qu'il faut civiliser ; comme il est aussi objet de fantasmes refoulés de l'Occidental épris de changement.

Ce regard orientaliste est véhicule de l'idéologie coloniale des auteurs français. Cette idéologie, nous avons pu la lire aussi à travers les déclarations explicites et d'autres implicites que certains auteurs et collaborateurs français de *La Revue africaine* ont voulu partager dans leurs articles. Toutefois, des traces de considérations anticoloniales ont été signalées dans les descriptions de certains auteurs orientalistes, en relation avec la misère et l'injustice au sein des colonies. En effet, il est évident que la vision anticoloniale ne peut pas être manifeste dans les pages de la revue d'un organisme colonial, même savant ; puisque l'objectif de sa création, rappelons-le, est de servir la présence coloniale en Algérie.

Pour arriver à ses fins, la Société Historique Algérienne adopte une politique de collaboration ouverte à tous ceux qui peuvent enrichir le registre « informatif » sur le pays colonisé. Les militaires, étant les premiers venus et installés un peu partout dans le pays, ont été les premiers à répondre à cette requête. Des années après

l'expédition de 1830, de plus en plus de Français venaient s'installer en Algérie pour différentes missions. Ainsi, à la création des écoles supérieures en 1880, qui deviendront facultés avec la création de l'université d'Alger en 1909, des universitaires sont venus y enseigner. Alors la collaboration ne s'est pas seulement élargie, elle a revêtu un aspect savant et académique.

De plus, les universitaires, fondateurs de l'université d'Alger, ont formé un nombre important d'Algériens qui deviendront à leur tour universitaires et collaboreront aussi à *La Revue africaine*, comme à d'autres revues savantes.

Ces Algériens « indigènes » eux aussi, ont été formés dans les écoles françaises et ont obtenu un grade académique dans les universités françaises, certes, mais leur culture de naissance ne s'est pas effacée par l'apprentissage de la langue du colonisateur ni par ses idées. Ils sont d'excellents francophones et de bons disciples de grands universitaires français, mais cela ne les a pas empêchés de défendre les droits de leurs concitoyens « indigènes », ni d'œuvrer à la libération de leur pays. Ainsi, la littérature a été un bon moyen de se faire entendre, ne serait-ce qu'à travers les articles portant sur la littérature que les uns et les autres ont publiés dans *La Revue africaine*.

En tant que lecteurs de cette revue, l'intérêt que nous portons à la littérature nous a poussé à entreprendre cette étude pour faire parler les textes littéraires de la revue, en les faisant découvrir à d'autres chercheurs ou à un plus large public.

Cela nous a permis de découvrir une partie importante de notre patrimoine culturel populaire. De la Mitidja au Hoggar et Tassili, de la Kabylie à Tlemcen, nous avons fait un agréable voyage entre les chants et les récits des différentes régions de notre pays. Nous y avons découvert les traditions, les joies, les peines, ... bref, la vie de nos ancêtres. Nous pouvons dire que, ce faisant, nous nous sommes en quelque sorte servie de l'objectif de départ du projet colonial, celui de collecter le plus grand nombre d'informations, en vue de la construction de la plus grande bibliothèque d'Alger. Ainsi, nous pouvons parler d'une « réappropriation » du patrimoine national, qui servira à toutes les générations d'intellectuels algériens.

Nous avons également « vécu » via les différents textes, une partie de notre histoire, où nos aïeux s'exprimaient en tant qu'« indigènes » opprimés.

Cette expérience nous a appris que le retour au passé colonial est une étape importante de la découverte de son patrimoine, une étape importante aussi pour la construction de *soi*, pour l'affirmation de sa situation d'intellectuel algérien de l'époque post-coloniale. Et c'est pour cette raison que la critique postcoloniale dont nous nous sommes inspirée tout au long de notre travail, prône le retour à l'histoire coloniale, pour l'émancipation culturelle et aussi politique des peuples ex-colonisés. Comme elle s'intéresse aussi à leurs littératures postcoloniales, aux thèmes qu'elles développent et à la manière dont elles sont produites, sans qu'elles soient traitées comme « de simples extensions de la littérature européenne. »¹

D'un point de vue critique, notre étude des différents textes littéraires de *La Revue africaine* répond à l'objectif des études postcoloniales, celui d'élargir la fonction de la littérature. Notons que cette dernière est souvent au service de l'idéologie, elle offre une valeur « documentaire » pour les chercheurs dans les différents disciplines : histoire, sociologie, philologie, littérature, etc.

A la fin de notre étude, nous pouvons dire que l'étude des textes littéraires, loin des corpus « traditionnels », tels que les romans et les recueils de poèmes ou de récits, a été pour nous une expérience nouvelle et aussi prenante, mais la richesse et l'abondance des textes de *La Revue africaine* n'a pas fait de notre parcours une tâche facile, surtout pour l'étape préalable de recensement et de classement.

De ce fait, notre travail, qui ne prétend pas avoir exploré toutes les facettes du littéraire dans *La Revue africaine*, ne serait qu'une petite maille dans la chaîne des études faites sur cette immense revue.

Nous concluons ainsi notre travail en souhaitant que d'autres études sur la littérature dans la même revue puissent être entreprises dans le futur. Parce qu'il serait

¹ Jean-Marc Moura, « Postcolonialisme et comparatisme », site de la S.F.L.G.C., p.06. In : www.vox-poetica.org

regrettable de rester indifférent devant la richesse que renferme cette revue et de ne pas en tirer profit. Enfin, si les spécialistes de l'histoire de l'Algérie, coloniale notamment, puisent profondément la matière de leurs recherches, dans cette source inépuisable, pourquoi les littéraires n'en feraient-ils pas autant ?!

BIBLIOGRAPHIE

I- LA REVUE AFRICAINE : Articles du corpus

La Revue africaine, [Journal des travaux de la Société Historique Algérienne], Alger, Adolphe Jourdan. Tous les numéros sont mis en ligne sur le site : www.algerie-ancienne.com

1. **Anonyme**, « Poésies arabes du Sud », 1909.
2. **BASSET René**, « Un conte de Blida », 1919.
3. **BASSET André**, « Chants berbères d Kabylie de Jean Amrouche », 1942.
4. « Contes kabyles de Dermenghem », 1946.
5. **BEN CHENEB Mohamed**, « Poème en l'honneur du Prophète », 1910.
6. **BEN CHENEB Saadedine**, « Chansons satiriques d'Alger », 1933.
7. « Chansons de l'Escarpolette », 1945.
8. « Etudes sur la littérature arabe moderne », 1939, 1940.
9. « Deux sources d'El Manfaluti », 1941.
10. **BEN CHENEB Rachid**, « Trois récits de chasse de la région de Médéa », 1946.
11. **CAILLAT Jules**, « Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie », 1923, 1924.
12. **CANARD Marius**, « Le roman d'Alexandre : Légendaire médiéval, d'Armand Bel », 1955.
13. **CHERBONNEAU Jacques-Auguste**, « Aicha poète de Bougie », 1859.
14. **COUR Auguste**, « La poésie populaire politique au temps de l'Emir Abdelkader. », 1918.
15. **DANTINNE Emile**, « Victor Chauvin », 1914.
16. **DE CHANCEL Ausone**, « Première Algérienne : Poésies sur Alger », 1860.
17. **DESPARMET Joseph**, « La chanson d'Alger pendant la grande guerre », 1931.
18. « La chanson de geste de 1830 à 1914 à la Mitidja », 1939.
19. **EMERIT Marcel**, « L'Algérie et la Tunisie dans les lettres d'expression française », 1957.
20. « Isabelle Eberarht, notes et souvenirs. De Robert Randau, Editions Charlot, 1945 », 1946.
21. **ESQUER Gabriel**, « Les Poètes de l'Expédition d'Alger. *La Bacriade* de Barthélemy et Mery », 1919.
22. **FERAUD Laurent-Charles**, « Un chant kabyle sur l'expédition de 1857 », 1857.
23. **HAMIDOU Abdelhamid**, « Aperçu sur la poésie vulgaire de Tlemcen : Les deux poètes populaires de Tlemcen : Ibn Smaïl et Ibn Triki », 1936

24. **HANOTEAU** Hadolphe, « Le Targui et la fiancée du Chaambi », 1856.
25. « Littérature orale des Touareg », 1857.
26. **JOLY** Alexandre, « Remarques sur la poésie moderne chez les nomades algériens », 1903, 1904.
27. « Chansons arabes du répertoire algérien », 1909.
28. **LECERF** Jean, « La littérature arabe moderne et l'enseignement de la langue en Syrie », 1931.
29. **LEVI-Provençal** Evariste, « Un chant populaire religieux du Djebel marocain », 1918.
30. **LE TOURNEAU** Roger, « *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XVe siècle, de Régis Blachère* », 1954
31. **LUCIANNI** Dominique, « Chansons kabyles de Smail Azzikiou », 1899, 1900.
32. **MALINJOU**, « Contes bédouins », 1923, 1924.
33. **Mammeri** Mouloud, « Evolution de la poésie kabyle », 1950.
34. **MARCAIS** William, « Les origines de la prose littéraire arabe », 1927.
35. **MARCAIS** Philippe, « Contes et légendes de la Tunisie de Paolillo », 1954.
36. **MARTINO** Pierre, « La littérature nord-africaine, Tunis, Bibliothèque nord-africaine, d'Arthur Pellegrin, 1919 », 1920.
37. « Les Arabes dans la comédie et le roman du XVIIIe siècle », 1905
38. « L'Orient dans le roman français du XVIIIe siècle », 1906.
39. « L'Œuvre algérienne d'Ernest Feydeau », 1909.
40. « Les descriptions des Fromentin », 1910.
41. « Fromentin : Essai de bibliographie critique », 1914.
42. « Jules Lemaître à Alger », 1919.
43. « Le Centenaire de Fromentin », 1921.
44. **PHARAON** Florian, « Chanson populaire arabe », 1857.
45. **RINN** Louis, « Deux chansons kabyles sur l'expédition de 1871 », 1887.
46. **SIDOUN** Liaou, « Chant sur la chasse au faucon », 1908.
47. **VENTURE DE PARADIS** Jean-Michel, « Un chant algérien du XVIIIe siècle », 1894.
48. **Yves G**, « *Essai sur la littérature des Berbères*, d'Henri Basset, Alger, 1920», 1920.

II- Sur la Revue africaine

- 1- *Bibliographie militaire de la Revue africaine (1856-1953)*, Recueil établi par ordre du Général Calliers, commandant de la Xe région militaire, Alger, 1954.
- 2- **SEDDIKI** Lamaria, *La Revue africaine de 1856 à 1961 : Etude bibliométrique*, Mémoire de magistère sous la direction de NBATI Mohamed Seddik, Université Mentourie de Constantine, Juin 2008.

III- Sur l'histoire de l'Algérie coloniale : ouvrages et articles

- 1- **AGERON** Charles-Robert, *La France en Kabylie*, Alger, Belles-Lettres, 2011.
- 2- « Le Mouvement « Jeune algérien », In : *Etudes Maghrébines : Mélanges Charles-André Julien*, Paris, Presses Universitaire de France, 1964.
- 3- **ALAZARD** Jean et all., *Initiation à l'Algérie*, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien- Maisonneuve, Paris, 1957.
- 4- **BELLEMARE** Alex, *ABD-EL-KADER : sa vie politique et militaire*, Paris, Hachette et Cie, 1863. In : www.algerie-ancienne.com
- 5- **BONNAFONT** Jean-Pierre, *Douze ans d'Algérie : de 1830 à 1842*, Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettes, 1880. In : www.algerie-ancienne.com
- 6- **BOUAMRANE** Chikh et DJIDJELLI Mohamed, *L'Algérie coloniale par les textes (1830-1962)*, Alger, Editions ANEP, 2008.
- 7- **COLLOT** Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Alger, Office des Publications Universitaires, 1987.
- 8- **DAUMAS** Eugène, *Mœurs et coutumes d'Algérie*, Paris, Hachette et Cie, 1853. In:// www.algerie-ancienne.com
- 9- **De NOIREFONTAIE** Pauline, *Algérie, un regard écrit*, Havre, Imprimerie Alph. Lemale, 1856. In : www.algerie-ancienne.com
- 10- **FERAUD** Charles, *Les Interprètes de l'Armée d'Afrique*, Alger, Adolphe Jourdan, 1876. : www.algerie-ancienne.com

- 11- **GALLISSOT** René, *Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962)*, Alger, Editions Barzakh, 2007.
- 12- **PELLISSIER** Edmond, *Quelques mots sur la colonisation militaire en Algérie*, Paris, Garnier Frères Libraires, 1847.
- 13- **RINN** Louis, *Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie*, Alger, Adolphe Jourdan, 1891. : www.algerie-ancienne.com
- 14- **STORA** Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, [1991], Paris, La Découverte, 2004.
- 15- *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, [1993], Paris, La Découverte, 2006.
- 16- **WINTER** Jay M., *La première Guerre Mondiale*, Paris, Selection du Reader's Digest, 1990.
- 17- **YACONO** Xavier, « Pour une histoire de l'université d'Alger », *La Revue africaine*, Alger, Société Historique Algérienne, 1961.

III- Sur le colonialisme, l'Orient et les Orientalistes : ouvrages et articles

- 1- **ALLOULA** Malek, *Le Harem colonial*, Paris, Séguier, 1981.
- 2- **BARTHELEMY** Auguste-Marseille et **MERY** Joseph, *La Bacriade : poème héroï-comique*, Paris, Ambroise Dupon et Cie, 1827. : www.algerie-ancienne.com
- 3- **BASSET** René, « Recherches sur la religion des Berbères », *Revue de l'Histoire des Religions*, Paris, Ernest Leroux, 1910. In : www.algerie-ancienne.com
- 4- **BLANCHARD** Pascal, **BANCEL** Nicolas et **LEMAIRE** Sandrine, « La fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial », 12 Novembre 2005. In : <http://oumma.com>

- 5- **BRAGA** Corin, « L'autre comme race monstrueuse – Racines antiques et médiévales de l'imaginaire colonial et eurocentrique ». In : <http://lett.ubbcluj.ro>, consulté le 20/12/2007.
- 6- **BRAUDEL** Fernand, *Autour de la Méditerranée*, Paris, Editions de Fallois, 1998.
- 7- **CHALAY** Sylvie, « Imaginaire colonial : fantasme et nostalgie », *Africultures*, 9 mars 2007. In : www.africultures.com
- 8- **BOUVIER** Pierre, *Aimé Césaire Frantz Fanon, Portraits de décolonisés*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.
- 9- **CESAIRE** Aimé, *Discours sur le colonialisme suivi de Discours sur la Négritude*, Paris, Présence africaine, 2004.
- 10- **CHALAY** Sylvie, « Imaginaire colonial : fantasme et nostalgie », *Africultures*, 9 mars 2007. In : www.africultures.com
- 11- **COERTET** Evelyne et All., *Deux savants passionnés du Maghreb : William et Georges Marçais*, Paris, Bibliothèque de l'Institut du Monde arabe, Septembre 1999.
- 12- **COLLECTIF**, *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée*, (Rencontres d'Averroès),
- 13- **COLLECTIF**, *De l'Orient à l'Occident et retour : Perceptions et représentations de l'Autre dans la littérature et les guides de voyage*, (Actes du 9^e colloque international de l'Espace Asie, Louvain-la-Neuve, Paul Servais Editions, 2006.
- 14- **COLLECTIF**, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, (POUILLON François, dir.), Paris, IISMM - KARTHALA, 2008.
- 15- **COLLECTIF**, *Ecrivains français d'Algérie et société coloniale 1900-1950* (Les cahiers de la SIELEC N°5), Paris, KAILASH Editions, 2008.
- 16- **COLLECTIF**, *Le Livre blanc de l'Orientalisme français*, Paris, Société asiatique, 1998.
- 17- **COLLECTIF**, *Revue d'Histoire Maghrébine* (TEMIMI Abdeljelil, dir.), numéro spécial : « Hommage à Marcel Emerit », Tunis, 1977. (Editeur inconnu)

- 18- **DAKHLIA** Jocelyne, « Une altérité à revoir », *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée*, (Rencontres d'Averroès), Marseille, Editions Parenthèses, 2004.
- 19- **DAUDET** Alphonse, *Contes du lundi*, Paris, Editions Alphonse Lemerre,
- 20- **DINNET** Etienne et BEN IBRAHIM Sliman, *L'Orient vu de l'Occident*, Paris, Editeurs H. Piazza et P. Geuthner, 1921.
- 21- **DOUTTE** Edmond, « Notes sur l'Islam maghrébin : Marabouts », *Revue de l'Histoire des Religions*, Tome XI et XII, Paris, Ernest Leroux, 1900. In : www.algerie-ancienne.com
- 22- **FANON** Frantz, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002.
- 23- **FAUCON** Narcisse, *Le Livre d'Or de l'Algérie, T.I:Biographies*, Paris, Challamel et Cie, 1889. : www.algerie-ancienne.com
- 24- **FERAUD** Charles, *Les Interprètes de l'Armée d'Afrique*, Alger, Adolphe Jourdan, 1876. : www.algerie-ancienne.com
- 25- **FERRAND** Gabriel, « Commandant Malinjoud : Guide de l'Interprète en Syrie », In : Syria, tome 5, fascicule 2, 1924, p.163-164. In : www.persee.fr
- 26- **GARDENAL** Philippe, « L'Orient de L'Occident », *Libération*, Paris, 31 mars 1988.
- 27- **HENRY** Jean-Robert, « Le Maghreb dans l'imaginaire français : la colonie, le désert, l'exil », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Saint-Etienne, Maison de la Méditerranée, 1986.
- 28- **HEUTSCH** Thierry, *L'Orient imaginaire : la vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, coll. « Arguments », 1988.
- 29- **LAURENS** Henry, *Orientales I, II, et III*, [2004], Paris, CNRS Editions, 2007.
- 30- **LAURENT** Franck, *Le voyage en Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- 31- *Victor Hugo face à la conquête de l'Algérie*, Coll. *Victor Hugo et l'Orient*, Paris MAISONNEUVE & LAROSE, 2001.
- 32- **LIAUZU** Claude (Dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse à Présent, 2007.
- 33- **PELTRE** Christine, *Les Orientalistes*, Paris, Editions Hazan, 1997.

- 34- *Dictionnaire culturel des orientalistes*, Paris, Editions Hazan, 2003.
- 35- **POULLET** Régis, « La naissance de l'Orient, généalogie d'une illusion », 27 février 2006, *La Revue des Ressources*. In www.larevuedesressources.com
- 36- « L'ombre du sombre Orient », 29 mai 2006, *La Revue des Ressources*. In : www.larevuedesressources.com
- 37- **RINN** Louis, *Marabouts et Khouans : Etudes sur l'Islam en Algérie*, Alger, Adolphe Jourdan, 1884. In : www.algerie-ancienne.com
- 38- **SAÏD** Edward, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, 1978.
- 39- **SALINAS** Michèle, *Voyages et voyageurs en Algérie, 1830-1930*, Paris, Privat, 1989.
- 40- **SONNECK** C, *Chants arabes du Maghreb : Etude sur le dialecte et la poésie populaire de l'Afrique du Nord*, Tome II, Paris, Librairie orientale et américaine, Editeur E. Guilmoto, 1902.
- 41- XVe Colloque de l'Institut de Recherches sur les Civilisations de l'Occident Moderne, *L'Orient : Concept et images*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1987.

IV- Sur la littérature « indigène » et arabe classique : ouvrages et articles

- 1- **BASSET** Henri, *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, Jules Carbonel, 1920. : www.algerie-ancienne.com
- 2- **HANOTEAU** Adolphe, *Essai de Grammaire kabyle*, Alger, Librairie Adolphe Jourdan, 1858.
- 3- **PELLAT** Charles, *Langue et Littérature arabes*, Paris, Librairie Armand Colin, 1952.
- 4- **PERES** Henri, « Le Roman, le Conte et la Nouvelle dans la littérature arabe moderne », in, *Les Annales de l'institut des études SAVIGNAC Pierre, Poésie populaire des Kabyles*, Paris, François Maspero, 1964.

- 5- **SAVIGNAC** Pierre, *Poésie populaire des Kabyles*, Paris, François Maspero, 1964.
- 6- **TAHAR** Ahmed, *La Poésie populaire arabe (Melhûn), Rythmes, mètres et formes*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1975.
- 7- **WIET** Gaston, *Introduction à la littérature arabe*, Paris, UNESCO et Maisonneuve et Larose, 1966.
- 8- **ZUMTHOR** Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983.

V- Ouvrages et articles théoriques

- 1- **BARDOLPH** Jacqueline, *Etudes postcoloniales et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2002.
- 2- **BAYART** Jean-François, *Les études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, KARTHALA, 2010.
- 3- **COLLIGNON** Béatrice, « Note sur les fondements des Postcolonial studies », *EchoGéo*, 1, 2007, mis en ligne le 06 mars 2008, consulté le 04 juin 2013.
In : www.revues.org
- 4- **GOUNIN** Yves, « Que faire des postcolonial studies ? », *Revue internationale et stratégique*, n°71, 2008, p.145-149. In : www.cairn.info
- 5- **MERLE** Isabelle, « Les Subaltern Studies : retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, n°56, 2004, p.131-147. In : www.cairn.info
- 6- **MOURA** Jean-Marc, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, PUF, 1998.
- 7- *Littérature francophone et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 2013.
- 8- « Postcolonialisme et comparatisme », site de la S.F.L.G.C. In : www.vox-poetica.org, consulté le 22-05-2014.
- 9- **POUCHEPADASS** Jacques, « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n°156, 2000, p. 161-168.

- 10- **SIBEUD** Emmanuelle, « Post-colonial et colonial studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51- 54 bis, 2004-2005, p. 87-95. In : www.cairn.info
- 11- **SMOUTS** Marie-Claude (dir.), *La situation postcoloniale*, Paris, Les Presses Science Po, 2011.
- 12- **TODOROV** Tzvetan, *Nous et les autres*, Paris, coll. Points, Editions Folio, 1989.

ANNEXES

1-	BASSET, Henri (Lunéville, 1892 – Rabat, 1926)
<p>Orientaliste et linguiste berbérisant français. Il fit ses études à l'Ecole Normale Supérieure à Alger, où il s'adonna à la collecte de documents en langue berbère. Il soutint, à Alger en 1920, sa thèse qui portait sur la <i>Littérature des Berbères</i> ; elle servira de base à la première monographie consacrée à la littérature berbère.</p> <p>Il fut l'un des principaux collaborateurs de la revue <i>Hesperis</i>, dans laquelle il publia un nombre important de critiques et d'études sur l'Afrique du Nord.</p> <p>Il enseigna à l'Ecole marocaine d'ethnographie arabe et berbère, et collabora aussi à plusieurs études archéologiques au Maroc.</p>	
2-	BASSET, Laurent Georges André (Lunéville, 1895 – 1956)
<p>Linguiste et dialectologue comme son père René. Il fit ses études secondaires à Alger et entra à l'ENS où il obtint la licence de lettres classiques en 1915. Après la participation à la grande guerre en France, il poursuivit ses études à Paris et fréquenta le milieu des linguistes tel qu'Antoine Meillet. Il apprit le berbère à l'Ecole des langues orientales. En 1922 il fut nommé professeur au lycée de Rabat et donna en même temps des conférences à l'Institut des hautes études marocaines. Il revint ensuite à Alger, pour donner des conférences de langue berbère et de linguistique générale en 1930 à la faculté des lettres. Après la soutenance de sa thèse, il fut nommé professeur titulaire à la même faculté sur une chaire de langue et civilisation berbères, en continuant à mener des recherches sur</p>	

le berbère et le développement de cette langue.

En 1929, il publia *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, sur quelques termes berbères concernant le corps humain. La même année il publia *La langue berbère : Le verbe, étude de thèmes* et *Eléments de grammaire berbère*.

Avant sa mort, il édita le *Dictionnaire touareg-français* de Charles de Foucauld, en quatre volumes en 1952.

A titre posthume son étudiant Charles Pellat publia en 1961 *Textes berbères de l'Aurès : parler des Ait Frah*. Et Paulette Galand-Pernet publia *Textes berbères du Maroc : Parler des Ait Saadan* en 1963.

Comme son père et son frère Henri, il enrichit les pages de *La Revue africaine*.

3-

BASSET, Marie- Joseph René (Lunéville, 1855 – Alger 1924)

Philologue et dialectologue arabisant et berbérisant. Dès le collège, René Basset prit soin d'étudier l'arabe. En 1878, il obtint le diplôme de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes en arabe, en persan et en turc. En 1880, il fut nommé chargé de cours à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, un poste qu'il occupa jusqu'à la fin de ses jours.

Après la mort d'Emile Masqueray, René Basset lui succéda à la direction de l'Ecole de 1894 à 1910 et en devint le doyen de 1910 à 1923, quand elle fut promue au rang de Faculté.

Ses différentes missions en Tunisie, au Maroc, au Sénégal et bien évidemment en Algérie, lui servaient de base pour ses prochaines publications, plus que d'occasions de tâches administratives.

Il publia en 1894, *Etudes sur les dialectes berbères*, une étude comparative du point de vue phonétique et morphologique des différents parlers des races berbères qu'il avait pu découvrir ; et *Manuel de kabyle* en 1887. En

qualité de lexicographe, il publia *Les noms des plantes dans Ibn Beitar* en 1895. Dans le domaine littéraire, il publia *Les quarante et une fables de Loqman* en 1890, et *Nouveaux contes populaires* en 1897.

Sur la langue arabe, il publia *La poésie arabe anté-islamique* en 1880, *La Bordah de cheikh El-Bousiri en l'honneur de Mohammed* en 1894, *La Khogradjah, traité de métrique arabe* en 1900 et *Les Mille et un contes, récits et légendes arabes* en 1924.

De plus, ses publications dans les revues des sociétés savantes, sont d'une inestimable valeur et relèvent des mêmes domaines d'études que ceux que nous venons de citer.

Il fut un précieux collaborateur à *La Revue africaine*, au *Bulletin de correspondance africaine*, à la *Revue de l'histoire des religions* et à *l'Encyclopédie de l'Islam*.

Après sa mort à Alger en 1924, ses deux fils Henri et André poursuivront son chemin pour faire perdurer l'éclat des Basset à travers l'histoire.

4-

BENCHENEB, Mohamed (Médéa, 1869 – 1929)

Savant et arabisant algérien. Issu d'une famille de ruraux d'une petite ville de la région de Médéa, il fit ses études au collège de cette ville et à l'école normale de Bouzaréah à Alger, pour devenir instituteur. Ses premiers articles furent publiés dans *La Revue africaine*. Grâce à son génie, il fut nommé à la chaire de langue et littérature arabe des Médersas de Constantine en 1898 puis d'Alger en 1901. Mais il fut en même temps envié et contrarié, et se vit indexé comme « l'arabisant formé à l'européenne »¹. En 1908, il devint chargé de conférence à la faculté de lettres d'Alger, après avoir participé à l'organisation du XIVE congrès des

¹François Pouillon, Dictionnaire des orientalistes de langue française, *op. cit.*, p.79.

orientalistes en 1905. En 1927, il fut titulaire d'une chaire à l'université d'Alger. Et là, il faut reconnaître qu'il fut le premier musulman à l'avoir été. Même s'il gardait toujours de la distance vis-à-vis de la politique, son statut d'arabisant musulman inquiétait le Gouvernement général d'Algérie qui n'appréciait la présence de l'Islam au sein de l'académisme et de la culture. Mais le refus de Bencheneb de l'engagement politique ne l'empêcha pas de s'engager dans le mouvement réformiste de Ibn Badis².

L'œuvre de Mohamed Bencheneb est aussi variée que celle de son maître René Basset. Ses premiers écrits furent publiés par *La Revue africaine*.

Il publia en 1907 : *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb, recueillis, traduits et commentés*

5-

BENCHENEH, Rachid (Médéa, 1915 – 1991)

Rachid Bencheneb suivit la même carrière que son frère aîné. Il développa un intérêt pour le théâtre arabe. Il alla en France et y poursuivit une carrière préfectorale et ne revint pas vivre en Algérie après l'indépendance.

Il publia des articles dans *La Revue africaine* et dans la *Revue de l'Occident musulman méditerranéen*, des articles sur le mouvement intellectuel El Nahda.

6-

BENCHENB, Sadeddine (Médéa, 1907 – 1968)

Il obtint le grand prix littéraire de l'Algérie pour ses *Contes d'Alger* en 1944.

Il donna au public européen *La poésie arabe moderne* en 1945, pour lui

2

Président de l'Assemblée des Ulémas musulmans.

	<p>faire connaître la poésie arabe. Comme son père il publia plusieurs articles dans <i>La Revue africaine</i>.</p> <p>Entre 1947 et 1949, il fut ministre plénipotentiaire de France à Djeddah, et secrétaire général de l'Institut d'études supérieures islamiques de la faculté de lettres d'Alger en 1957. A la proclamation de l'indépendance, il devint doyen de la faculté de lettres d'Alger.</p>
7-	<p align="center">BERBRUGGER, Louis-Adrien (Paris, 1801 – Alger, 1869)</p>
	<p>Archéologue et philologue français. Après ses études au collège Charlemagne à Paris, il se spécialisa en paléographie. En 1834 il vint en Algérie en tant que secrétaire du maréchal Clauzel.</p> <p>Grâce à lui, plusieurs ruines romaines furent découvertes en Algérie, telles que le fameux <i>Tombeau de la Chrétienne</i>.</p> <p>Il fut le fondateur de la Bibliothèque d'Alger et aussi conservateur du musée d'Alger. Président de la Société Historique Algérienne, il fut le principal rédacteur de <i>La Revue africaine</i>, ses articles témoignent d'une richesse inestimable en archéologie, histoire, géographie et philologie.</p>
8-	<p align="center">BLACHERE, Régis (Montrouge, 1900 – Paris, 1973)</p>
	<p>Spécialiste de langue et littérature arabe et connu pour sa célèbre traduction du Coran.</p> <p>Il fit ses études secondaires au Maroc à Casablanca où il s'installa avec son père en 1915. Brillant étudiant de langue arabe, il devint en très peu de temps enseignant de cette même langue. En 1924, il obtint son agrégation d'arabe. En 1930, il fut nommé à l'Institut des hautes études marocaines.</p> <p>En 1935, il revint en France pour succéder à Gaudefroy-Demombynes à la</p>

chaire d'arabe littéral de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes.

En 1950, il fut nommé professeur à la Sorbonne et dirigea l'Institut d'études islamiques avant de partir en retraite en 1970.

Du côté politique, il s'engagea pour la décolonisation. Pendant la colonisation française au Maroc, il apporta son soutien au mouvement national marocain, le Dresch, et collabora ensuite avec Jacques Berque à l'amélioration des relations franco-arabes, après la crise de Suez.

Ses travaux littéraires sont d'une inestimable valeur, en particulier sa volumineuse *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XVe siècle*, en trois volumes de 1952 à 1966.

Il publia en 1937, en collaboration avec Gaudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique*, où il exposa les nouvelles lois de grammaire arabe en rapport avec le progrès linguistique, et en rupture avec les lois établies depuis les études de De Slane. Ainsi, il entreprit la rédaction du *Dictionnaire arabe-français-anglais : langue classique et moderne*, en trois volumes, en collaboration avec Mustapha Chonémi et Claude Denizeau, de 1967 à 1976.

Pour ce qui est de ses travaux sur l'Islam, il publia *Introduction au Coran*, en 1947 et *Problème de Mahomet*, en 1952, en montrant les lacunes historiques dans l'écriture de la vie de Mahomet.

9-	CHERBONNEAU, Jacques-Auguste (Paris, 1813 – 1882)
<p>Il fit ses études au collège Charlemagne à Paris, puis fut élève à l'Ecole des langues orientales de 1838 à 1846 au moment où il enseignait déjà les lettres classiques au collège où il avait été élève.</p> <p>En 1841, il prit part à la <i>Société asiatique</i> et publia dans son journal : <i>le Journal asiatique</i>, des traductions d'œuvres littéraires et historiques. Il édita en 1846 les <i>Fables de Lokman</i> et <i>Anecdotes musulmanes</i> en 1847.</p> <p>Il fut nommé à la chaire supérieure d'arabe de Constantine de 1847 à 1862, où il exerça un double enseignement : de français pour les savants musulmans, d'arabe pour les Européens. Ceci lui donna l'idée de rédiger des manuels tels que : <i>Eléments de la phraséologie française</i> en 1851 et <i>Manuel des écoles arabes-françaises de l'Algérie</i> en 1854, et surtout pour les Français, <i>Exercices sur la lettre des manuscrits arabes</i> en 1850.</p> <p>Comme collaborateur, il enrichit les pages de <i>la Revue orientale et algérienne</i> de 1851 à 1853, du <i>Journal asiatique</i> de 1848 à 1856 et de <i>La Revue africaine</i>. En 1852 il fonda la première société savante d'Algérie : <i>La Société archéologique de Constantine</i>.</p> <p>A la demande de Renan, il alla explorer les ruines des villes de Numidie et fut correspondant à partir de 1856 du comité des travaux historiques du ministère de l'Instruction publique, avant de succéder à Nicolas Perron au collège arabe-français.</p> <p>Son travail en liaison avec les parties savantes de la population musulmane l'exposa à une sévère campagne de presse en 1867, l'accusant de conversion à l'Islam avec son ami Berbrugger. Mais cela ne l'empêcha pas de devenir directeur du journal officiel algérien de langue arabe <i>Le Mobacher</i> en 1871.</p> <p>En 1879, il succéda à de Slane à la chaire d'arabe vulgaire de l'Ecole des langues orientales.</p>	

10-	<p align="center">CANARD Marius (Paris, 1822 – 1982)</p>
	<p>Historien et orientaliste français. Il fit ses études supérieures à la faculté de Lettres de l'université de Lyon où il apprit les langues orientales à savoir : arabe, turc et persan. Il enseigna au collège de Toulon en 1913, puis voyagea au Maroc après la Première Guerre Mondiale, pour se perfectionner en arabe. Il revint ensuite à Paris pour travailler à l'Ecole des Etudes Orientales. Décidé à revenir travailler en Afrique du Nord, il occupa le poste de professeur au lycée de Tunis, puis professeur à la faculté de Lettres d'Alger où il enseigna pendant quarante-quatre ans, jusqu'à sa retraite à Paris en 1961.</p>
11-	<p align="center">COUR, Auguste (Haute-Loire, 1866 – Constantine, 1945)</p>
	<p>Parti pour l'Algérie en 1886 dans le but de guérir une bronchite chronique, il eut un poste à Médéa pour apprendre l'arabe, et il réussit, malgré ses soucis de santé, non seulement à apprendre cette langue, mais à la maîtriser jusqu'à la perfection.</p> <p>Après les études, il devint administrateur de commune mixte en 1893, puis enseignant à la chaire d'arabe au collège de Médéa en 1894 et 1900. Dans cette ville, il épousa une institutrice originaire de la ville même. Après, il devint chargé de cours d'arabe au lycée d'Alger et prépara en même temps un diplôme en histoire et géographie, dont le Bulletin de correspondance africaine publia le travail de fin d'étude : <i>De l'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et de leur rivalité avec les Turcs de la régence</i>. Ce travail fut aussi édité par les éditions Bouchene en 1904. D'Alger, il fut affecté à Tlemcen pour enseigner les lettres sous la direction d'Alfred Bel, à la Medersa de Tlemcen. En 1909, il obtint un DES</p>

	<p>en langue et littérature arabe. Il participa aussi, à la répertorisation des manuscrits arabes de la mosquée de Tlemcen, à côté de Bencheneb. En 1913, il fut nommé à la chaire publique d'arabe de Constantine.</p> <p>En 1922, il soutint deux thèses à l'université d'Alger, l'une sur <i>Ibn Zaïdoun</i> et l'autre sur <i>La Dynastie des Benni Wattas</i>. Mais il n'intégra pas la faculté des lettres d'Alger, et préféra rester à Constantine après sa retraite en 1934, jusqu'à sa mort dans la même ville.</p> <p>Il a de nombreuses publications dans les revues des sociétés savantes telles : <i>La Revue africaine</i> et <i>le Bulletin de la société de géographie d'Alger</i>.</p>
12-	<p>De Chancel, Ausone (Vindelle 1808- Mostaganem 1878)</p>
	<p>Ecrivain et administrateur colonial français. Ayant fait une carrière littéraire à Paris, il fut un passionné de poésie. Il publia plusieurs poèmes dans plusieurs journaux français. En Algérie, il fut administrateur à Alger, sous-préfet à Blida, puis à Mostaganem.</p>
13-	<p>DESPARMET, Joseph (Beguey, 1863 – Vans, 1942)</p>
	<p>Joseph Desparmet fit des études de lettres à l'université de Lyon et eut sa licence en 1884. A l'âge de vingt-huit ans, il fut envoyé en Algérie pour exercer le métier d'enseignant dans un collège à Tlemcen. Il apprit l'arabe grâce à ses contacts avec la population musulmane. De l'enseignement du français et du latin, un plaisir le saisit d'un coup, celui d'enseigner l'arabe. Alors, il se mit à l'étude de cette langue et eut un brevet en 1887 et fut diplômé de l'école supérieure des lettres en 1900. En 1902, il s'installa dans un lycée à Blida. C'est à ce moment qu'il donna aux lecteurs ses travaux les plus brillants.</p>

En 1905, il fut chargé de cours au grand lycée d'Alger et y resta jusqu'en 1921, puis il devint suppléant de ses maîtres à l'université d'Alger avant de prendre sa retraite en 1928.

L'œuvre scientifique de Joseph Desparmet fut élaborée en sa majeure partie à Blida. Il s'adonna à l'étude de l'arabe dialectal, parce qu'il le fallait pour concevoir de nouveaux programmes d'enseignement de l'arabe, tâche qui lui avait été assignée par le recteur Jeannaire. Il composa un ouvrage en deux volumes intitulé : *L'enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe*. Il mena ainsi beaucoup de réflexions concernant la simplification de l'arabe classique pour un meilleur enseignement et fut aidé dans ce sens par ses maîtres René Basset et William Marçais.

Toujours à Blida, il se mit à l'étude métrique de la poésie populaire, en écoutant des Meddahs et en prêtant attention au jeu phonique des récitations.

La seconde partie de son travail scientifique fut consacrée à l'étude des coutumes, institutions et croyances indigènes. Pendant la période de la grande guerre, il rédigea, initié par son maître folkloriste René Basset, *La Mauresque et les maladies de l'enfance* en 1908, *Les Mascarades chez les indigènes à Blida* en 1909 et se mit à la traduction des contes : *Contes populaires sur les ogres, recueillis à Blida* en 1909.

14-	EMERIT, Marcel (Niort, 1899 – 1985)
	<p>Il fit ses études secondaires au lycée de Rochefort et obtint son baccalauréat en 1915. Deux ans plus tard, il fut licencié en histoire et géographie de la faculté des lettres de Bordeaux. Il réussit à l'agrégation d'histoire et géographie en 1923 et devint docteur ès lettres en 1937.</p> <p>Concernant sa carrière universitaire, il fut enseignant à l'université de Bucarest en 1926, chargé de cours à l'université de Lille en 1938. En 1944,</p>

il fut promu professeur à la faculté même et à l'université de Lille depuis 1962 jusqu'à la fin de ses jours.

De ses collaborations, il fut correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques et membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, ainsi que différentes publications dans *La Revue africaine*, la *Revue de la Méditerranée* et *l'Encyclopédie de l'Islam*.

Une grande partie de son œuvre est consacrée à l'histoire du Maghreb. Il se voua à l'étude de cette partie du monde bourrée de préjugés et de représentations « colonialistes » et prit soin de les démentir en soumettant à une étude plus ou moins objective l'histoire du Maghreb colonisé, malgré le risque d'être sévèrement jugé pour une telle prise de position. Par ailleurs, il lutta contre l'assimilation et l'acculturation et œuvra pour une conservation de la culture maghrébine. Au niveau des enseignements déployés à l'université d'Alger, il opta pour la programmation de l'arabe à la place du latin dans une licence de lettres, bien que ses efforts ne fussent pas couronnés d'avis favorables de la part des responsables.

Ainsi, les publications de Marcel Emérit sur l'Algérie, la Tunisie et aussi le Maroc demeurent incontournables pour tout chercheur travaillant sur l'histoire du Maghreb.

Outre ses publications sur l'histoire de l'Europe et les relations entre la France et la Roumanie, ses travaux sur l'Algérie et tout le Maghreb firent l'objet de plusieurs publications dans les revues d'institutions savantes, en plus de ses ouvrages comme : *Les Saints-Simoniens en Algérie*, 1941, *La Révolution de 1848 en Algérie*, 1949, *L'Algérie d'Abd-El Kader*, 1951, *L'Armée française en Tunisie*, 1942.

Après l'indépendance de l'Algérie, il retourna en France et regagna son poste de professeur à l'université de Lille.

Enfin, nous devons mentionner que Marcel Emérit quitta l'Algérie avec un geste de générosité scientifique sans égal en faisant don à l'université

d'Alger de trente-cinq mille livres de sa bibliothèque personnelle.	
15-	ESQUER, Gabriel (Caunes-Minervois, 1876 – Alger, 1961)
<p>Gabriel Esquer fit ses études secondaires à Toulouse où il prépara un diplôme d'archiviste paléographe. En 1903, il fut nommé archiviste en chef du département du Cantal. Il partit après huit ans de travail pour l'Algérie en tant qu'archiviste bibliothécaire du Gouvernement général d'Algérie.</p> <p>En 1910, il devint membre de la <i>Société historique algérienne</i>, et collaborateur actif de <i>La Revue africaine</i> où il publia des articles dans différents domaines.</p> <p>En 1923, il publia <i>Le commencement de l'Empire, la Prise d'Alger</i>, dans lequel il s'intéressait au début de l'établissement colonial français en Algérie.</p> <p>Entre 1927 et 1938, il fut secrétaire général de la <i>Société historique algérienne</i>, puis secrétaire général de la <i>Fédération des sociétés savantes en Algérie</i>.</p> <p>Parmi ses écrits sur l'Algérie, nous citerons : <i>Alger et sa région</i>, (1949), <i>La carrière algérienne de Pétrus Borel, le lycanthrope</i> (1954), <i>La vie intellectuelle en Algérie depuis 1830</i>, (1957) ; et <i>Histoire de l'Algérie</i> édité par Que sais-je ? en 1950, et réédité plusieurs fois.</p> <p>Gabriel Esquer est surtout connu pour avoir publié, après treize ans de recherche, son <i>Iconographie historique d'Algérie</i>, où « il analyse l'image comme document historique »³</p>	

³ Fernand Braudel, in François Pouillon, Dictionnaire des orientales de langue française, *op. cit.* p. 364.

16-	FÉRAUD, Laurent-Charles (Nice, 1829 – 1885)
<p>Charles Féraud est connu comme consul et interprète militaire.</p> <p>Il fit ses études au collège de Toulon, puis partit très jeune pour l'Algérie. Là, il fut attaché au commissariat civil de Cherchell⁴ en 1845, puis secrétaire interprète au commissariat civil de Bougie en 1848. Comme militaire, il participa aussi aux expéditions contre Bû Baghla en 1852, expéditions des <i>Babor</i> en 1856 et celles de la grande Kabylie en 1857.</p> <p>Entre 1871 et 1872, Féraud fut chargé de la collecte de documents permettant de traduire les chefs de la révolte devant les cours d'assises.</p> <p>Il fut aussi un collaborateur de qualité à la <i>Société archéologique de Constantine</i> et à la <i>Société historique algérienne</i>, et publia dans leurs revues : « Kitab el Adouani, ou le Sahara de Constantine et de Tunis » en 1868, « Notices historiques sur les tribus de la province de Constantine » en 1868, et autres.</p> <p>Après avoir été nommé interprète officiel en 1871, puis attaché au Gouverneur général d'Alger l'amiral Gueydon et le général Chanzy, il publia, en 1876, un livre d'une inestimable valeur : <i>Les Interprètes de l'Armée d'Afrique</i>⁵. Ensuite, et à travers ses différentes missions en Tunisie, au Maroc et en Lybie, il fut nommé consul à Tripoli de Barbarie en 1878. De là, il rendit un grand service à l'armée française en convainquant en 1882 les chefs de la résistance tunisienne réfugiés à Tripoli de revenir en Tunisie et reconnaître l'autorité française. Puis il fut nommé consul à Tanger en 1884 et y resta jusqu'à la fin de ses jours.</p> <p>A titre posthume, Augustin Bernard publia en 1927 les célèbres <i>Annales tripolitaines</i>⁶ de Féraud.</p>	
17-	HAMIDOU, Abdelhamid
<p>Professeur à la Medersa de Tlemcen.</p>	

⁴ Ville de l'Ouest d'Alger.

⁵ Charles Féraud, *Les Interprètes de l'armée d'Afrique*, Paris, Archives du corps, 1876.

⁶ Charles Féraud, *Annales tripolitaines*, (publiées avec introduction et notes d'Augustin Bernard), Paris, Librairie Vuibert, 1927.

18-	<p style="text-align: center;">HANOTEAU, Louis Joseph Adolphe Charles-Constance. (Nièvre, 1814 – 1879)</p>
	<p>Militaire de formation ainsi que ethnologue et linguiste berbérisant. Sa carrière de linguiste et ethnologue est plutôt axée sur l'Algérie, vu son travail au Bureau arabe à Médéa et au Bureau politique des Affaires arabes à Alger, qui le mettait en perpétuel contact avec la population arabe et surtout berbère de la Kabylie.</p> <p>En 1859, il fut nommé commandant supérieur du cercle de Draa-El-Mizan en Kabylie. C'est là qu'il se mit à la collecte de documentation et surtout d'information sur les coutumes et les traditions kabyles et arriva même à faire un code civil kabyle en harmonie avec les <i>djemaa</i> et les assemblées traditionnelles des villages kabyles.</p> <p>En 1861, il fut promu lieutenant-colonel, puis colonel en 1865 et général de brigade en 1870.</p> <p>Sa première œuvre témoignant de son génie d'orientaliste berbérisant est <i>Essai de grammaire kabyle</i> en 1858 qu'il fit suivre d'<i>Essai de grammaire de Tamachek</i> en 1860. Ces deux œuvres furent réalisées grâce à son travail d'officier de bureau arabe et surtout grâce à la commande du gouverneur général Randon. Alors sa parfaite connaissance de la langue et la vie des Berbères, Kabyles spécialement, fit de lui un précurseur⁷ de toutes les études qui se sont succédé dans ce domaine.</p> <p>Il finit de rédiger, en 1867, en collaboration avec Letourneux, son grand ouvrage <i>La Kabylie et les coutumes kabyles</i>⁸ qui ne sera publié qu'entre 1872 et 1873.</p>

⁷ René Basset, in François Pouillon (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM-KATHALA, 2008, p., 482.

⁸ Adolphe Hanoteau et Articide Horace Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Imprimerie nationale, 1872.

19-	JOLY, Alexandre (Paris, 1870 – Constantine, 1913)
<p>Alexandre Joly s’installa dès son jeune âge en Algérie pour des raisons de santé ; puis il fit ses études au Lycée Henri IV et obtint un diplôme d’arabe et un diplôme d’études historiques à l’Ecole des lettres.</p> <p>Il devint professeur de sciences à la Medersa d’Alger de 1896 à 1901, et fut nommé à la chaire publique d’arabe à Constantine en 1907.</p> <p>Son goût de la polyvalence l’amena à traverser l’Afrique du Nord de la Tunisie à l’extrême sud d’Algérien, jusqu’au Maroc. Il prit part à plusieurs missions scientifiques dans ces différents pays.</p> <p>Sa carrière fut marquée par plusieurs publications dans <i>La Revue africaine</i> sur la poésie arabe, les chants, les saints d’Algérie, etc., en plus de nombreuses études de géologie publiées dans le <i>Bulletin de la société de géographie d’Alger</i>. Il fut aussi membre correspondant de l’Institut et la société archéologiques de Constantine.</p>	
20-	LECERF, Jean (Orléans, 1894 – Paris, 1980)
<p>Il fit ses études à Caen et à Nancy et étudia dans cette ville l’arabe à l’Institut colonial. Pendant la grande guerre, il interrompit ses études et les reprit après à l’Ecole des langues orientales en 1919. Il partit pour la Tunisie en qualité de boursier et enseigna au collège Sadiki de 1922 à 1926. Il enseigna ensuite comme détaché aux lycées de Beyrouth de 1926 à 1929 et Damas de 1929 à 1931 (où il s’installa pour terminer sa thèse).</p> <p>Ses brillantes aptitudes en études de la langue et du monde arabes lui conférèrent l’appui du directeur Montagne qui considéra ses écrits comme documents de base sur lesquels pouvait s’appuyer la campagne</p>	

française en Syrie, du fait qu'il écrit avec beaucoup de subtilité et de clairvoyance, surtout en ayant « beaucoup d'amitiés indigènes »⁹

Lecerf publia d'abord dans *Mélanges et Bulletin de l'Institut français de Damas*, des articles sur la littérature arabe contemporaine comme les écrits de « Mayy Ziyâdeh ». En effet, il fut le premier à avoir traduit en français Taha Hussein dans *Le livre des jours : souvenirs d'enfance d'un Egyptien*, en 1934. En Syrie, il enseigna la philosophie et finit par entrer à l'Académie arabe de Damas. Ses travaux couvrent la linguistique littérale de pays arabes du Moyen-Orient comme la Syrie et l'Egypte. Il publia dans *Bulletin d'études orientales* « Littérature dialectale et renaissance arabe moderne » en 1932 et 1933 ; et, dans *L'Afrique et l'Asie*, « Etat d'une problématique de l'arabe actuel » en 1954 : il y affirma la force de résistance de la langue arabe en Algérie, malgré son statut de parler vernaculaire en présence du berbère.

En collaboration avec Massignon et Barthes, il entreprit une analyse linguistique d'écrits mystiques, « Un Essai d'une analyse fonctionnelle. Les tendances mystiques du poète libanais d'Amérique Gabrân Khalîl Gabrân » publié dans *Studia Islamica* en 1954.

Après avoir été chargé du conseil technique du Gouvernement général de l'Algérie de 1946 à 1951, il enseigna la philologie arabe à la faculté des lettres d'Alger en 1947.

Son engagement vis-à-vis de la guerre de l'Algérie est discrètement dissimulé dans une traduction d'un juriste allemand Thomas Oppreman, déduisant l'évidence de l'indépendance algérienne, qu'il publia chez Maspéro en 1961, sous le titre « Le problème algérien, données historiques, juridiques et politiques ».

Enfin, comme Massignon et Blachère, l'œuvre de Jean Lecerf contribua à développer l'orientalisme en le détachant du cocon du colonialisme.

⁹

François Pouillon, *Dictionnaire des orientales de langue française*, op. cit., p., 574.

21-	LEVI-PROVENCAL, Evariste (Alger, 1894 – 1956)
<p>Historien de l’Islam d’Occident et célèbre arabisant. Il fut licencié en arabe à l’âge de dix-neuf ans, après de brillantes études à Constantine et à Alger.</p> <p>En 1917, il fut envoyé au Maroc pour s’occuper des Affaires indigènes. En 1919, il était déjà professeur d’arabe classique à l’Ecole supérieure de langue arabe et des dialectes berbères à Rabat. Puis il devint directeur de l’Institut des hautes études marocaines, en succédant à son maître Henri Basset en 1925. En 1927, il revint à Alger pour occuper le poste de professeur à la faculté des lettres d’Alger.</p> <p>L’œuvre de Levi-Provençal est grande. Ses traductions, manuscrits et publications ont servi de base pour plusieurs études subséquentes. Parmi ses chefs-d’œuvre, nous reconnaissons <i>Histoire de l’Espagne musulmane</i> en 1942.</p>	
22-	LE TOURNEAU Roger (Paris, 1907 – Aix-en-Provence, 1971)
<p>Professeur et orientaliste français. Agrégé de Lettres en 1930 et développant un vif intérêt pour l’Afrique du Nord, il fut nommé la même année professeur au collège de Moulay-Dris à Fès au Maroc. En 1941, il devint directeur de l’Instruction publique en Tunisie. Après plusieurs problèmes d’ordre politique, il rentra à Paris où il s’adonna à la recherche, pour achever son travail de thèse. Il choisit ensuite de s’installer en Algérie, et il fut nommé professeur à la faculté de Lettres d’Alger. En 1957, il revint en France, et occupa le poste de professeur à la faculté de Lettres d’Aix-en-Provence, où il anima plusieurs activités scientifiques. Il y créa le Centre de recherches sur l’Afrique méditerranéenne. Il fut aussi l’un des principaux collaborateurs de la <i>Revue de l’Occident Musulman et de la</i></p>	

<i>Méditerranée, ainsi que de La Revue africaine.</i>	
23-	LUCIANI, Dominique (Portinello « Corse » 1851 – 1931)
<p>Après ses études secondaires à Ajaccio, il partit en 1870 pour Constantine, où il eut un poste de commis-auxiliaire à la préfecture de Constantine où travaillait son père. Une année après, il fut promu rédacteur principal à la même préfecture. Ce fut un travail qu'il réussit intelligemment tout en poursuivant ses études de droit et d'arabe.</p> <p>Ce travail administratif lui servit de bonne expérience pour gérer les Affaires indigènes, en qualité de chef de bureau arabe.</p> <p>En 1877, il fut nommé à l'administration des communes mixtes d'Aïn Mlila et de Batna en 1880. Dans cette même année, il fut nommé au Gouvernement général comme sous-chef, responsable des questions relatives aux indigènes. Ensuite, il fut, grâce à ses études de droit et d'arabe, et à son expérience d'administrateur, l'inspirateur de la majorité des textes législatifs concernant les indigènes. De ce fait, le Gouverneur général le nomma en 1899 directeur de son cabinet.</p> <p>Parmi ses œuvres législatives sur les questions indigènes, il y eut l'extension du droit électoral des indigènes qui purent ainsi élire les membres des Djemaa. Ces derniers pouvaient participer à leur tour à l'élection des délégués qui les représenteraient dans les différents conseils de l'administration française.</p> <p>En 1919, il prit sa retraite et s'installa dans sa maison à Alger pour savourer des moments de repos, mais les habitants d'El-Biar où il habitait l'élurent à la mairie. Il réussit dans ce poste qu'il occupa pendant dix ans à mener à merveille les affaires de la commune.</p> <p>Quant à son œuvre de chercheur intellectuel, elle débuta par des traductions d'œuvres importantes en jurisprudence, théologie et</p>	

	<p>philosophie musulmane.</p> <p>Dominique Luciani fut, pendant une grande partie de sa vie et jusqu'à sa mort, un membre actif de la <i>Société historique algérienne</i>, dont il fut membre du bureau en 1922, vice-président en 1923 et président de 1927 jusqu'à sa mort.</p>
24-	MALINJOUD, Léon
	<p>Directeur de l'Ecole d'Interprètes de Damas</p>
25-	MAMMERI, Mouloud (Tizi-Ouzou, 1917 – 1989)
	<p>Ecrivain algérien phare de la littérature maghrébine d'expression française. Issu d'une famille de notables kabyles, majoritairement instituteurs diplômés de l'école républicaine, le jeune Mammeri fit ses études secondaires entre le lycée français Gouran à Rabat, où il séjourna pendant quelques années chez son oncle, et le lycée Bugeaud d'Alger. Il fut dès son jeune âge attaché à sa culture berbère, et voulut toujours l'écrire, la représenter, bref, la faire connaître au monde entier.</p> <p>Au début de sa carrière professionnelle, il fut professeur de lettres classiques au lycée de Médéa puis au lycée d'Alger.</p> <p>Pendant la guerre de libération en Algérie, il demanda refuge au Maroc en 1957, après avoir été suspecté de soutenir le parti national FLN. Après l'indépendance, il retourna dans son pays et créa, en collaboration avec Jean Sénac, <i>L'Union des écrivains algériens</i> en 1963.</p> <p>Cet écrivain façonné et fasciné par la littérature, s'intéressa pendant une</p>

grande partie de sa vie à l'anthropologie, et réalisa une étude pluridisciplinaire de terrain au Gourara¹⁰, sur les Zénètes, leurs coutumes et leur parler.

En se donnant à fond à l'étude de sa culture d'origine, Mammeri publia un *Précis de grammaire berbère* et un *Lexique français-touareg* en collaboration avec J. M. Cotarde en 1967, ainsi qu'une *Grammaire kabyle* en 1976, où il élaborait un système de transcription en langue berbère.

Il s'acharna à donner à la langue kabyle la place qu'elle se devait d'avoir, selon lui, en Algérie. Ainsi, il publia dans *La Revue africaine* en 1952, « Evolution de la poésie kabyle », pour faire connaître aux lecteurs la vivacité de cette poésie populaire, qui vient du fond de l'âme du peuple.

En littérature, ses chefs-d'œuvre sont d'une inestimable qualité, nous en citons : *Le Sommeil du juste*, 1953, *L'Opium et le Bâton*, 1965, *La Traversée*, 1982, etc.

Enfin, Mouloud Mammeri reste une figure emblématique du militantisme pour l'épanouissement de la langue et culture berbères.

26-

MARCAIS, William (Rennes, 1872 – 1956)

Orientaliste islamisant et arabisant. Disciple de Hartwig Derenbourg et Octave Houdas chez qui il étudia l'arabe à l'École des langues orientales en 1894, d'où il sortit diplômé en 1898 en maîtrisant parfaitement l'arabe dialectal (le parler maghrébin) et littéral, et en ayant de bonnes connaissances du turc et du persan. Il fit aussi des études de juriste et obtint le doctorat de droit en 1898. Il fut également enseignant de Bourguiba, l'ex Président tunisien.

Son penchant pour la langue arabe le mit en contact avec les populations

¹⁰

Région du sud-ouest algérien. Ville de Timimoun

arabes en Algérie et en Tunisie.

Il assura la direction de la Médersa de Tlemcen en 1898 et de celle d'Alger en 1904. Il fut aussi responsable d'un bureau des Affaires indigènes en 1909. En 1913, il devint directeur de l'Ecole supérieure de langue et littérature arabes à Tunis.

En 1920, il retourna à Paris pour enseigner l'arabe maghrébin à l'Ecole des langues orientales. Sept ans plus tard, il fut appelé à la chaire d'arabe au Collège de France, qu'il occupa jusqu'en 1942, quand on le sollicita pour siéger à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. A partir de là, il s'occupa jusqu'à sa mort de la publication de ses travaux sur les parlers maghrébins.

En effet, William Marçais avait été de plus en plus attiré par les parlers maghrébins et la langue arabe littéraire, à travers sa lecture de *l'Histoire des langues sémitiques* d'Ernest Renan. Il voulait « comprendre l'âme d'un peuple à travers son langage »¹¹. C'est pour cela qu'en tant qu'islamisant, son œuvre recèle une parfaite compréhension du monde musulman.

Il publia en 1915 *Textes arabes de Takrouma*, un recueil gigantesque en huit volumes, de textes inspirés de la vie quotidienne tunisienne.

Ainsi, nous pouvons voir la vie des populations maghrébines dans ses ouvrages tels que : *Les textes arabes de Tanger* en 1911, *Le dialecte arabe parlé Tlemcen* en 1902, *Le dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda* en 1908, et *Textes arabes d'El-Hamma de Gabès* en 1931.

Tous ces recueils présentent le texte recueilli en parler maghrébin, sa transcription phonétique et sa traduction en français.

Quant aux travaux de ce brillant orientaliste sur la langue arabe littéraire, ils varient entre traductions d'œuvres classiques de littérature arabe et œuvres sur la tradition du prophète tels que : *Le Taqrib d'E-Nawawi* en 1901 et *Les Traditions islamiques d'Al-Bokhari*, 1914, en collaboration avec

¹¹ Eveline Cortet et *all.*, Deux savants passionnés du Maghreb, William et Georges Marçais, Paris, Bibliothèque de l'IMA, 1999, p., 22.

<p>Octave Houdas. En plus, il publia « Les origines de la prose littéraire arabe » dans <i>La Revue africaine</i> en 1927. Ses nombreux écrits sont publiés dans les différentes revues savantes telles que : <i>Le Journal de Paris</i>, <i>Le Bulletin archéologique</i>, <i>L'Encyclopédie de l'Islam</i> et <i>Hespéris</i>.</p> <p>Enfin quoique touchant à plusieurs aspects d'étude de la philologie et la littérature arabe et l'islamologie, son œuvre est beaucoup plus liée au Maghreb : Algérie, Tunisie et ¹²Maroc.</p>	
27-	MARCAIS, Philippe (Alger, 1910 – Paris, 1984)
<p>Orientaliste et arabisant français. Diplômé en Lettres à la Sorbonne et en Langue arabe à l'Ecole des Langues Orientales à Paris, le fils de la famille des orientalistes choisit d'épanouir ses compétences linguistiques en Algérie. il fut professeur à la Medersa de Constantine en 1934, puis directeur de celle de Tlemcen en 1938, et doyen de la Faculté de Lettres d'Alger en 1958.</p>	
28-	MARTINO, Pierre (Clément-Ferrand, 1880 – Sceaux, 1953)
<p>Orientaliste littéraire dont les œuvres restent incontournables, servant de base à tout travail sur les études orientales littéraires. Il fit ses études secondaires à Lyon, puis à Paris et réussit brillamment l'agrégation de lettres en 1902. Tout en préparant sa thèse, il enseigna au lycée de Constantine, puis d'Oran. Après être devenu docteur ès lettres, il fut chargé de cours à la faculté de lettres d'Alger¹³. En 1911, il devint</p>	

¹²

¹³ En 1906, quand Martino y fut nommé chargé de cours, la faculté était encore Ecole supérieure.

professeur sur une chaire de langue et littérature française. En 1923, il fut promu doyen de la faculté de lettres d'Alger. En 1933, il revint en France et occupa le poste de recteur de l'Académie de Poitiers puis de celle d'Aix-en-Provence.

Ses travaux sur la littérature française du XIXe siècle furent consacrés à Stendhal et Verlaine, ainsi qu'à des études classiques comme : *Le Naturalisme français (1870-1895)* et *Parnasse et Symbolisme (1850-1900)*. Cependant, l'étude qui fit sa renommée de chercheur orientaliste est bien : *L'Orient dans la littérature française au XVIIe et XVIIIe siècle*, titre de sa thèse rééditée en 1970 par les éditions Slatkine. Ce travail est considéré comme la première synthèse sur l'orientalisme français.

Il s'intéressa aussi aux voyages des Français en Orient, en Algérie notamment, bien que cela n'ait pas été publié dans un grand ouvrage, mais ait fait l'objet d'articles publiés majoritairement dans *La Revue africaine*, sur Feydeau, Flaubert et surtout Fromentin.

29-

PHARAON, Florian (Marseille, 1827 – 1887)

Fils du célèbre interprète arabisant d'armée Joanny, Pharaon. Florian choisit la même carrière que son père. Il la fit en Algérie où il commença à donner des cours de français aux « indigènes » à Médéa. Il collabora avec les frères Bertherand à Alger pour publier la *Traduction de médecine arabe* en 1857, puis avec Emile pour publier *Vocabulaire français-arabe à l'usage des médecins* en 1860.

Après être devenu rédacteur à l'officiel *Moniteur universel*, il publia en

1864 *Spahis turcos et goumiers* en s'inspirant du capitaine Daumas.

En 1872, il enseigna l'arabe à Sainte-Barbe et publia *Récits algériens*¹⁴ en 1875 en faveur du projet « civiliser les indigènes » mené par l'armée d'Afrique.

En 1882, il intégra *la Société des gens de lettres* et publia des articles soutenant surtout l'instruction féminine.

Sa carrière sera ensuite poursuivie par son fils aîné qui fut sous-officier dans un régiment de spahis, mais contrairement à son père, ne se référera pas aux œuvres de langue arabe.

En effet, l'œuvre de Florian Pharaon et ses ancêtres est caractérisée par un fervent penchant pour l'Orient, avec un incontestable soutien aux projets civilisateurs de la colonisation et une bonne fidélité à Bonaparte dont ils accompagnaient le projet grâce à leur bonne compétence linguistique.

30-

RINN, Louis (Paris, 1838 – 1905)

Louis Rinn rejoignit très jeune l'école militaire de Saint-Cyr.

Il fut envoyé en Algérie en 1864 pour faire face à l'insurrection. La même année, il fut nommé adjoint puis chef du bureau arabe à Alger, jusqu'en 1874. Sa brillante carrière militaire impressionna le Gouverneur général M. Tirman qui le nomma conseiller du Gouvernement d'Algérie jusqu'en 1899. En 1903, il fut nommé lieutenant-colonel.

Ces différentes tâches militaires n'empêchèrent pas Louis Rinn de s'adonner à la recherche et au travail intellectuel. Son travail au bureau arabe auprès des « indigènes » lui permit une grande connaissance du milieu arabe et kabyle surtout.

¹⁴Florian Pharaon, *Récits algériens*, Paris, Paris, 1875.

	<p>Son œuvre est colossale et témoigne d'un génie observateur doté d'une intelligence couvrant plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administratif : rapports et brochures rédigés en vue de l'administration de Gouvernement de l'Algérie, comme : <i>L'Algérie assimilée</i> en 1871. - Linguistique : grâce à son contact avec les « indigènes » arabes et berbères, il publia de talentueuses études sur le parler berbère. <i>La Revue africaine</i> s'occupa de la publication des <i>Origines berbères</i> de 1881 à 1888. En plus, il rédigea en 1893 et 1897 un <i>Dictionnaire Berbère-Français</i>, resté inédit de son vivant. - Historique : auquel est réservée la plupart de son œuvre : <i>Marabout et Khouans, Etude sur l'Islam</i>, 1884 ; <i>Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha</i>, 1885 ; <i>Histoire de l'insurrection de 1871</i>, 1871. - Géographique : <i>Géographie ancienne de l'Algérie</i>, 1893. <p>En ce qui concerne sa collaboration aux sociétés savantes, il fut président de la section « Histoire et archéologie » de la <i>Société de géographie et collaborateur à la Société historique algérienne</i>.</p>
31-	SIDOUN, Liaou (Oran, 1821 – Mascara, 1883)
	Interprète de l'Armée d'Afrique, d'origine juive ; naturalisé français.
32-	VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel (Marseille, 1739 – Palestine, 1799)
	<p>Il grandit dans un milieu où rayonnaient tous les pays du Levant, parce que son père était drogman dans tous les consulats du Levant. A l'âge de treize ans, le jeune Jean-Michel fut envoyé à Paris comme boursier au collège Louis-le-Grand, puis à Istanbul à l'Ecole des Jeunes de langues. En 1757, il eut un poste au drogmanat d'Istanbul. Il partit après pour l'Algérie</p>

puis pour l’Egypte.

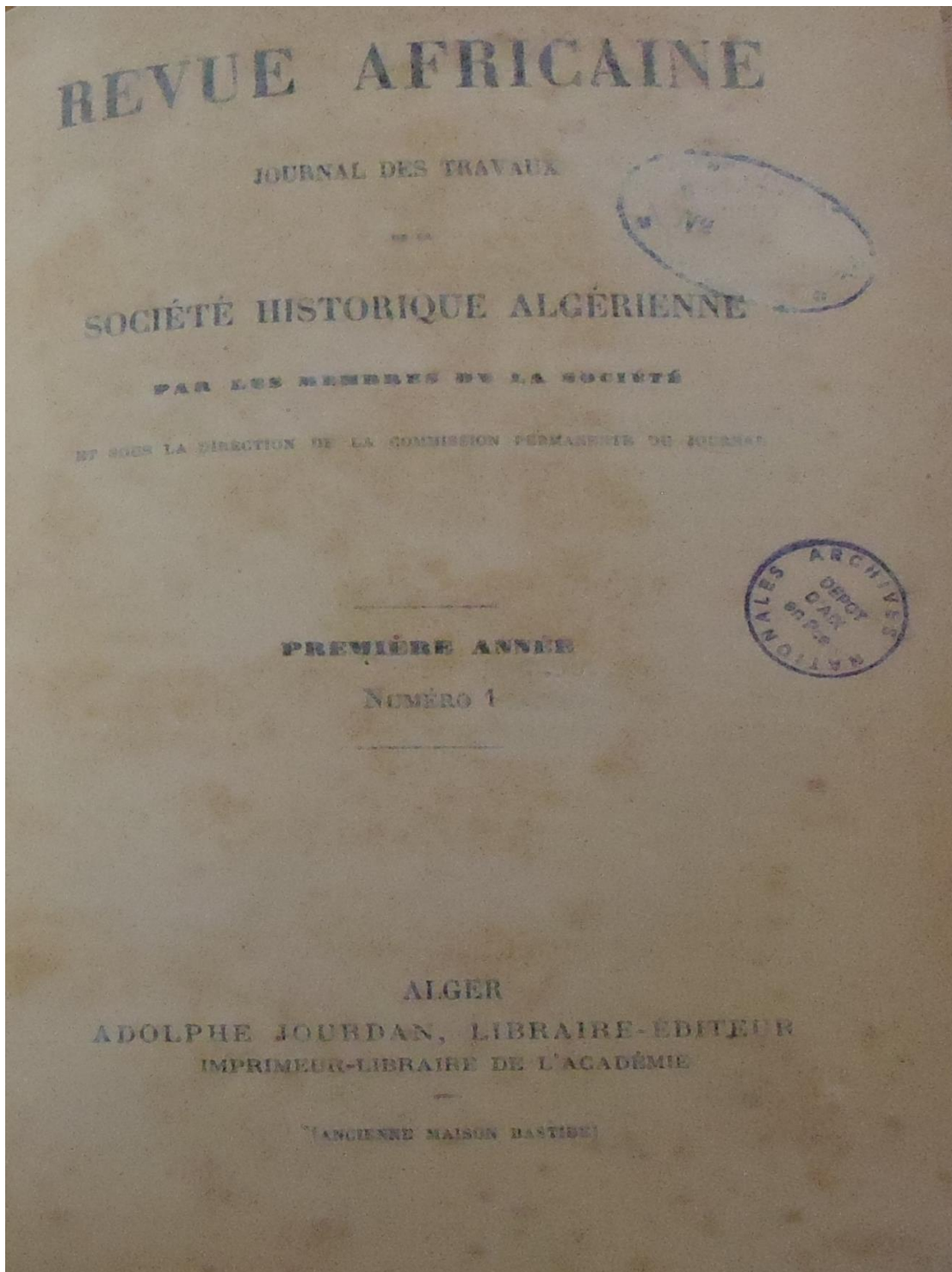
Entre 1780 et 1786, il fut chancelier-interprète au consulat de France de Tunis. Pendant ce temps, il écrivit *Observations sur le gouvernement de Tunis, Ville et Royaume de Tunis, Ville et Royaume de Tripoli*.

En 1781, il fut nommé secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. Et pour un meilleur accomplissement de cette tâche d’interprétariat, il apprit le berbère. Entre autres, et grâce sa communication avec Chateaubriand, il publia *Considérations sur la guerre des Turcs* en 1786. Puis il fut nommé consul général à Smyrne jusqu’à 1797.

Au moment de l’expédition d’Egypte, il devint le conseiller de Bonaparte pour ses relations avec les notables.

Une grande partie de son œuvre n’a été publiée qu’à titre posthume pour servir l’expansion coloniale.

33-	YVER, Georges (1870 – 1961)
Historien français et professeur à la Faculté des Lettres d’Alger.	



- Première de couverture du premier numéro de *La Revue africaine*, en 1856. Imprimé et édité par la librairie Adolphe Jourdan à Alger

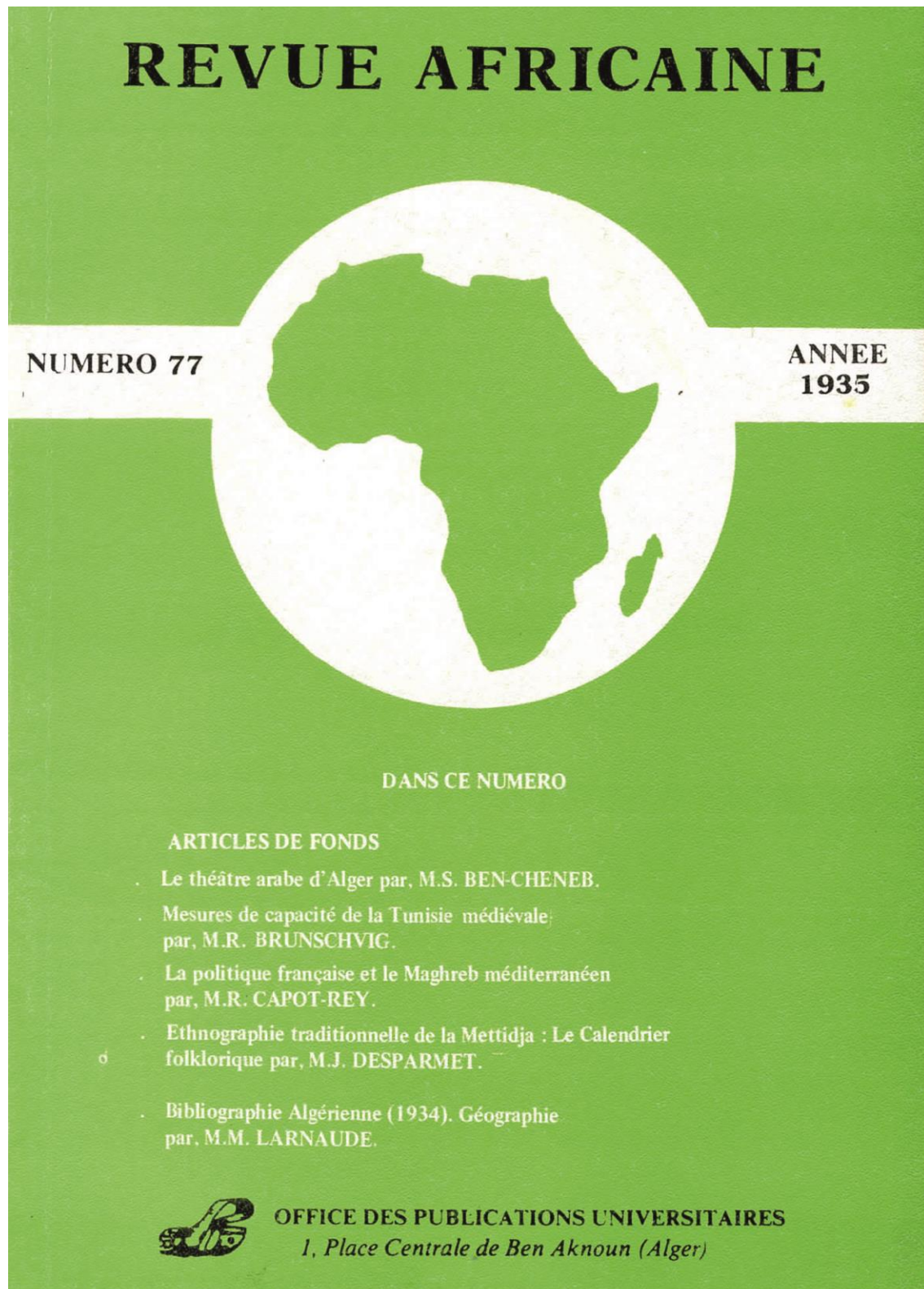
REVUE AFRICAINNE



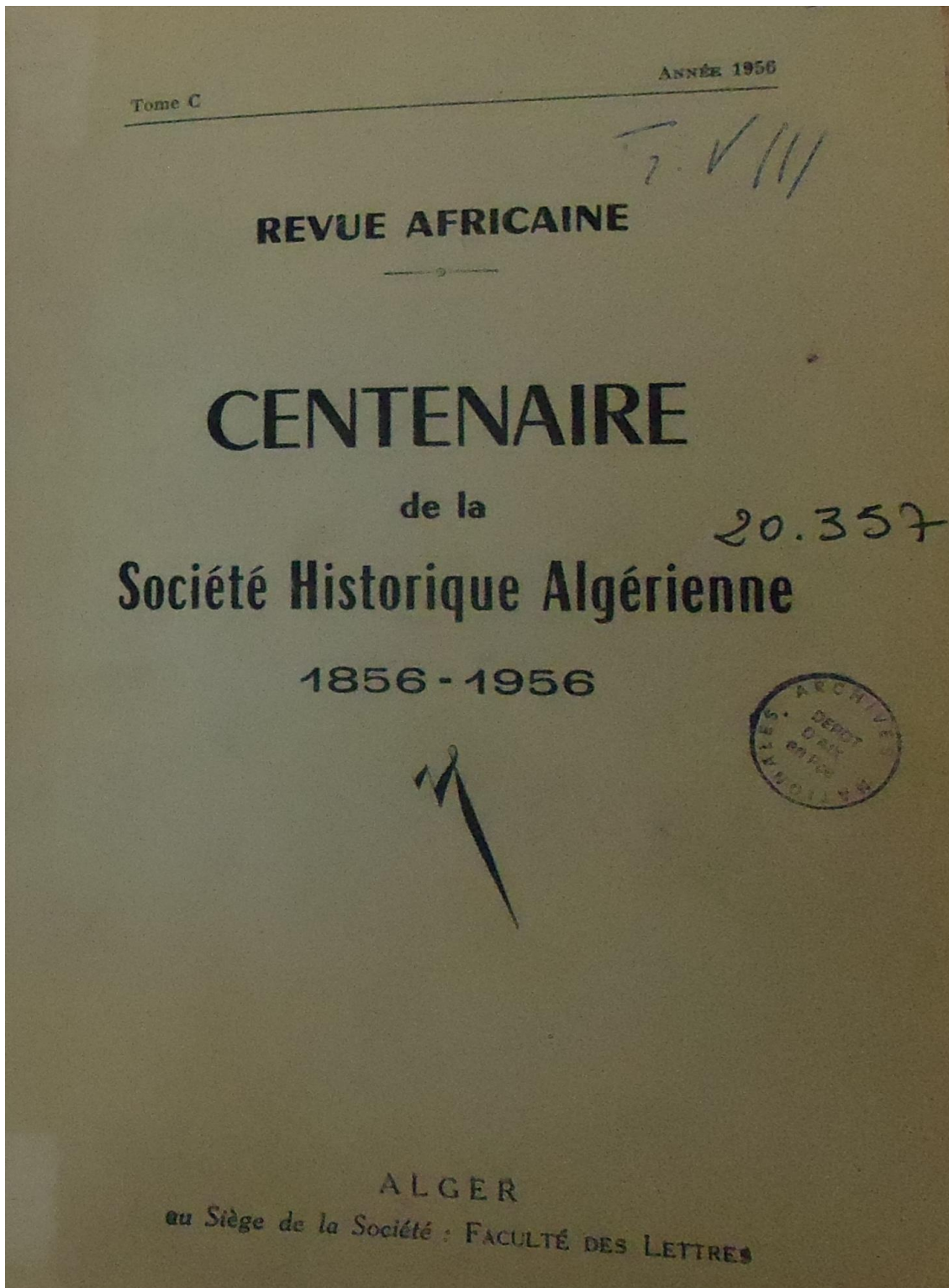
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
FACULTÉ DES LETTERS. - ALGER

1962

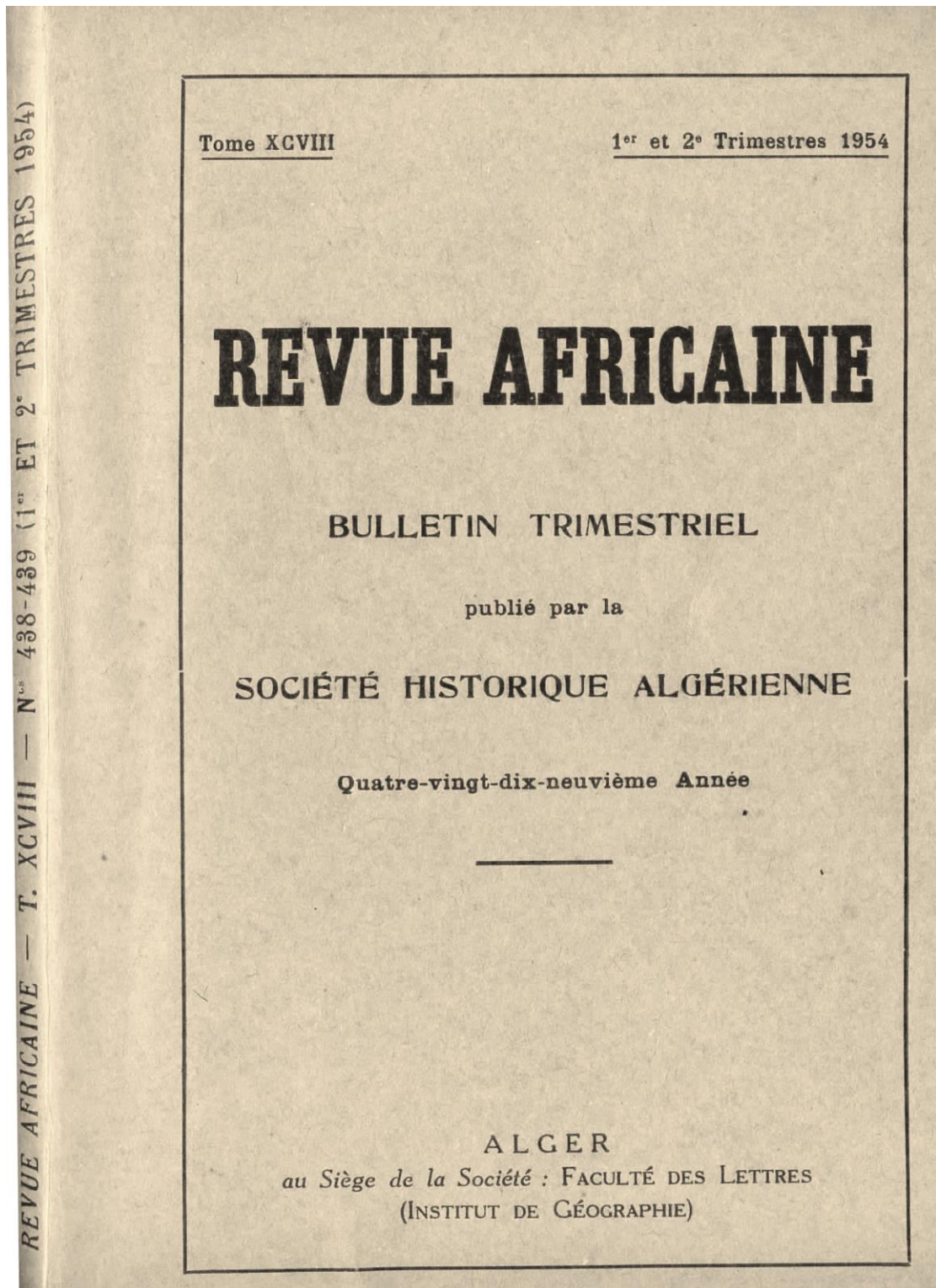
- Première de couverture du dernier numéro de *La Revue africaine*, en 1962.



- Première de couverture de *La Revue africaine* dans l'édition de l'OPU, à Alger.



- Première de couverture du numéro spécial du centenaire de la Société Historique Algérienne en 1956.



- Première de couverture d'une autre édition « trimestrielle » de *La Revue africaine*. Imprimée par la Faculté des Lettres d'Alger.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
---------------------------	---

PARTIE I

STATUT DE LA LITTERATURE DANS *LA Revue africaine*

Chapitre 1 :	Genres d'articles	12
1- 1-	Textes de littérature « indigène »	13
1- 2-	Textes sur la littérature « indigène »	28
1- 3-	Textes de Français sur l'Algérie, les Arabes et l'Orient.....	45
1- 4-	Textes sur les orientalistes et voyageurs français en Algérie	49
1- 5-	Biographies d'écrivains	55
Chapitre 2 :	Collaborateurs	61
2- 1-	L'ère des militaires	63
2- 2-	L'ère des universitaires	74

PARTIE II

LA LITTÉRATURE DES « INDIGENES »

Chapitre 1 :	Typologie des textes cités	93
1- 1-	Formes et genres de textes	93
1- 1- 1-	Textes en vers	95
1- 1- 1- 1-	La poésie épique	95
1- 1- 1- 2-	La poésie lyrique	96
1- 1- 1- 3-	La poésie satirique	99
1- 1- 2-	Textes en prose	102
1- 1- 2- 1-	La fable	102
1- 1- 2- 2-	Le conte	103
1- 1- 2- 3-	Récits divers	105
1- 2-	Thèmes des textes	107
1- 2- 1-	La guerre	108
1- 2- 2-	Les plaisirs de l'Arabe	116
1- 2- 2- 1-	La chasse	117
1- 2- 2- 2-	L'amour	120
1- 2- 3-	L'honneur du Bédouin	127
1- 2- 4-	La religion	129

Chapitre 2 :	Enjeux de publication	140
2- 1-	Enjeux des militaires	142
2- 1- 1-	Servir l'enquête	143
2- 1- 2-	Montrer la gloire de la conquête : Enjeux publicitaires	147
2- 2-	Enjeux des universitaires	156
2- 2- 1-	Prolonger l'enquête	157
2- 2- 2-	Etudier la littérature « indigène »	164

PARTIE III

LE REGARD FRANÇAIS : Approche postcoloniale

Chapitre 1 :	La critique postcoloniale	181
1- 1-	Historique des études postcoloniales	183
1- 1- 1-	Les <i>postcolonial studies</i> : un essor étatsunien et anglo-saxon	184
1- 1- 2-	Les études postcoloniales en France	193
1- 2-	Les études postcoloniales et la littérature.....	197
1- 2- 1-	La littérature coloniale	198
1- 2- 2-	La littérature postcoloniale	201

Chapitre 2 :	L'idéologie coloniale en œuvre dans <i>La Revue africaine</i>	
	209
2- 1-	Le regard orientaliste	210
2- 1- 1-	Aspect enchanteur	212
2- 1- 1- 1-	Paysages et décors	213
2- 1- 1- 2-	Femmes d'Orient	222
2- 1-	Aspect réducteur	229
2- 1- 1-	Misère et barbarie	231
2- 1- 2-	Mœurs dépravés et fausses vertus	234
2- 2-	L'idéologie coloniale à travers les textes	242
2- 2- 1-	Vision colonialiste	242
2- 2- 2-	Considérations anticoloniales : Quelles traces ?.....	255
Conclusion	262
Bibliographie	268
Annexes	277
Annexe 01 :	Biographies de collaborateurs	278
Annexe 02 :	« Première de couverture » de <i>La Revue africaine</i> : Exemples	304